





LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

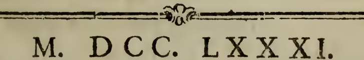
MÉMOIRES DES INDES.

TOME DOUZIEME.



A PARIS,

Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.



M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DES INDES.

LETTRE

Du Pere Tachard, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere du Trevou, de la même Compagnie, Confesseur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans.

A Chandernagor, ce 18 Janvier 1711.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

Quoique mes fréquens voyages m'aient empêché de me joindre aux Ouvriers

Evangéliques qui travaillent bien avant dans les terres à la converſion des Infideles, & que maintenant je ſois privé de ce bonheur à cauſe de mon grand âge & de mes continuelles infirmités, je n'ai pas laiſſé pourtant de participer un peu cette année au zele & aux ſouffrances de ces Hommes Apoſtoliques, dans le voyage que je viens de faire de Pondichery à Bengale. Les circonſtances m'en ont paru édifiantes, & je me flatte qu'elles attireront votre attention.

Ce fut avec regret que je quittai Pondichery. Je ſavois aſſez la langue Malabare pour confeſſer, pour catéchiſer, & même pour lire & entendre les livres du pays. Il falloit à Bengale commencer à apprendre une langue toute nouvelle : ce qui n'eſt pas aiſé à l'âge de ſoixante ans. Je m'embarquai donc ſur un petit vaiſſeau qui partoit pour Bengale. Le Frere Moricet qui m'accompagnoit, avoit enſeigné la Géométrie & la navigation au Capitaine & aux deux Pilotes du vaiſſeau. Le premier, qui étoit d'Anvers, étoit venu à Pondichery ſur les vaiſſeaux de la Royale Compagnie, en qualité de ſimple ſoldat. Se dégoûtant d'un métier qui ne

conduit à rien dans les Indes, & qui eſt très-dangereux pour le ſalut, il lui prit envie d'apprendre le Pilotage. Deux ans d'une application conſtante le mirent en état de commander une petite barque, & cette année il commande une caiche (1) de cent tonneaux.

Les deux Pilotes, l'un Portugais & l'autre Indien, avoient appris auſſi leur métier parmi nos Penſionnaires de Pondichery; car nous avons cru, mon Révérend Pere, que rien n'étoit plus important pour le ſalut de cette Nation, que de tenir des Ecoles publiques, où l'on pût élever les jeunes Indiens. L'oiſiveté & le défaut d'éducation les plongent d'ordinaire dans les plus grands déſordres: abandonnés dès l'enfance à des eſclaves, ils apprennent preſque au ſortir du berceau à commettre les actions qui font le plus d'horreur. En les élevant dans nos maiſons, nous les occupons utilement; nous tâchons de les former aux bonnes mœurs, & de leur inſpirer de bonne heure la crainte de Dieu. On leur apprend à lire, à écrire, à deſſiner: on leur enſeigne l'Arithmétique, le Pilotage & la Géométrie:

(1) Petit bâtiment Indien.

ceux qui ſont de naiſſance, y étudient la langue Latine, la Philoſophie & la Théologie. Tandis que j'ai demeuré à Pondichery, j'y ai vû plus de trente Penſionnaires raſſemblés de toutes les parties du monde; nous avions deux Européens, l'un qui étoit de Paris & l'autre de Londres; c'eſt le fils du Gouverneur Anglois de *Godelour.* L'Afrique nous avoit envoyé cinq jeunes enfans nés à l'Iſle de Maſcarin. Nous avions de l'Amérique un jeune Eſpagnol né aux Philippines, dont le pere étoit Général des Galions d'Eſpagne. Tous les autres étoient du Pégou, de Bengale, de Madras, de Saint-Thomé, de Pondichery, de Portonovo, de Surate, & d'Iſpahan, capitale de la Perſe. Dieu a béni nos ſoins; pluſieurs de ces jeunes gens ſe ſont avancés ſur mer ou dans les comptoirs de la Royale Compagnie: d'autres ſont dans les Ordres ſacrés, ou ont embraſſé la vie Religieuſe.

Ce fut le neuvieme de Septembre que nous nous embarquâmes à Pondichery; &, le 11 au matin, nous mouillâmes à Madras, où M. du Laurens devoit remettre quelques caiſſes d'argent à un riche Marchand Anglois. Quoiqu'en Europe il y ait guerre entre les Fran-

çois & les Anglois, & qu'on ſe la faſſe aux Indes ſur mer, lorſque les vaiſſeaux ſe rencontrent, cependant ces deux Nations vivent ſur terre dans une parfaite intelligence, ce qui leur eſt très-utile pour l'exercice de leur commerce. Je fus reçu fort civilement de M. le Gouverneur Anglois; il me preſſa de dîner avec lui, & j'eus bien de la peine à lui faire goûter les raiſons qui m'obligeoient de ne pas répondre à ſon honnêteté.

Après avoir pris congé de M. le Gouverneur, je partis pour Saint-Thomé, qui n'eſt éloigné que de deux lieues de Madras. J'étois dans l'impatience de voir M. Laynés, Evêque de cette ville, & ancien Miſſionnaire de Maduré. La bonté & la tendreſſe avec laquelle ce ſaint Prélat me reçut, ſurpaſſe tout ce que je vous en pourrois dire: ſon élévation n'a rien changé dans ſon ancienne façon de vivre: à l'habit près, on le prendroit encore pour un Miſſionnaire de notre Compagnie. Je mangeai le lendemain à ſa table, où l'on ne ſert jamais que des légumes & du lait.

Le même jour j'eus le bonheur de célébrer le ſaint ſacrifice de la Meſſe dans une Chapelle attenante à la Cathé-

drale, où l'on dit que ſaint Thomas demeura quelque temps. On y garde encore diverſes reliques de ce grand Apôtre, entr'autres le fer de la lance dont il fut percé, une partie de ſes oſſemens, & des morceaux de ſes habits. Quelques mois auparavant, j'avois eu la conſolation de conſidérer à loiſir les autres monumens de piété qui attirent en foule les anciens & les nouveaux Fideles de toute l'Inde. Les principaux ſe voient au grand Mont & au petit Mont. On appelle ainſi deux montagnes éloignées de deux grandes lieues de Saint-Thomé.

Le petit Mont eſt un rocher fort eſcarpé de trois côtés; ce n'eſt que vers le ſud-oueſt qu'il a une pente aiſée. On y voit deux Egliſes, l'une qui regarde le nord vers Madras, & qui eſt ſituée au milieu de la montagne; on y monte par un degré de pierre fort ſpacieux, où ſe trouvent deux ou trois détours qui aboutiſſent à une eſplanade de terre qu'on a faite ſur le rocher. De cette eſplanade, on entre dans l'Egliſe de Notre-Dame. Sous l'autel qui eſt élevé de ſept à huit marches, eſt une caverne d'environ quatorze pieds de largeur, & & de quinze à ſeize pieds de profon-

deur ; ainsi il n'y a que l'extrémité occidentale de la caverne qui soit sous l'Autel. Cette grotte, ou naturelle, ou taillée dans le roc, n'a pas plus de sept pieds dans sa plus grande hauteur : on s'y glisse avec assez de peine par une crevasse du rocher, haute de cinq pieds, & large d'un peu plus d'un pied & demi. On n'a pas jugé à propos d'embellir cette entrée, ni même de rien changer à toute la grotte, parce qu'on est persuadé que saint Thomas se retiroit souvent dans ce lieu solitaire pour y faire oraison. Nos Missionnaires ont dressé un autel vers l'extrémité orientale de la grotte. C'est une tradition parmi le peuple, qu'une espece de fenêtre d'environ deux pieds & demi, qui est au sud, & qui donne un jour fort obscur à toute la grotte, a été faite par miracle, & que ce fut par cette ouverture que le saint Apôtre se sauva des mains du Brame qui le perça de sa lance, & qu'il alla mourir au grand Mont qui n'est qu'à une demi-lieue de-là vers le sud-ouest. Cependant, tout le monde ne convient pas de ce fait ; quelques-uns disent, au contraire, qu'il fut blessé au grand Mont, tandis qu'il étoit en prieres devant la croix qu'il avoit lui-

même taillée dans le roc, & qu'on y voit encore.

De l'Eglise de Notre-Dame, on monte sur le haut de la montagne, où nos Peres ont élevé un petit bâtiment. Il est fondé sur le rocher qu'on a eu bien de la peine à applanir pour rendre ce petit hermitage tant soit peu commode. Vers le sud du logis, qui est bâti en équerre, est l'Eglise de la Résurrection. On y trouve une croix d'un pied de hauteur dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc, sur lequel est posé l'autel de l'Eglise. Cette petite croix, qui est en relief & gravée dans le trou du rocher, à la grandeur près, ressemble tout-à-fait à la croix du grand Mont. On y remarque les mêmes prodiges; &, si j'ose m'exprimer ainsi, les mêmes symptomes miraculeux. Je veux dire, que quand la croix du grand Mont change de couleur, qu'elle se couvre de nuages & qu'elle sue, on voit sur la croix du petit Mont de pareils changemens, des nuages & une sueur semblable, mais non pas si abondante. Le Pere Sylvestre de Sousa, Missionnaire de notre Compagnie dans la Province de Malabare qui demeure depuis long-temps au petit Mont, m'a assuré qu'il a été témoin

oculaire de ce prodige. J'en parlerai plus bas.

On monte à l'Eglise de la Résurrection par un grand escalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pied occidental de la montagne jusqu'à une esplanade quarrée, qu'on a pratiquée devant la porte de l'Eglise. A côté de l'autel vers le sud, on trouve une ouverture de rocher qui a quatre ou cinq pieds de longueur, un pied & demi de largeur, & cinq à six pieds de profondeur; on l'appelle la Fontaine de saint Thomas. C'est une tradition assez commune dans le pays, que le saint Apôtre qui demeuroit au petit Mont, vivement touché de ce que les peuples qui venoient en foule entendre ses prédications, souffroient extrêmement de la soif, parce qu'on ne trouvoit de l'eau que fort loin dans la plaine, se mit à genoux dans le lieu le plus élevé de la montagne, qu'il frappa de son bâton le roc où il étoit en priere, & qu'à l'instant il en jaillit une source d'eau claire, qui guérissoit les malades, quand ils en buvoient avec confiance à l'intercession du Saint. Le ruisseau qui passe maintenant au pied du petit mont, ne parut qu'au commencement du siecle passé: il

ſe forma par le débordement des eaux d'un étang éloigné dans les terres, qu'une forte pluie fit crever : ce qui produiſit ce petit canal, qui, dans des temps de ſécherеſſe, n'eſt rempli que d'une eau ſaumache (1), parce qu'à deux lieues du petit Mont, il communique avec la mer.

Il y a encore des perſonnes vivantes, qui aſſurent avoir vu, il y a plus de cinquante ans, ce trou de rocher tel que je viens de le décrire ; & ils ajoutent que des femmes hérétiques y ayant jetté des immondices, pour s'oppoſer, diſoient-elles, à la ſuperſtition des peuples, l'eau ſe retira auſſi-tôt ; & que les femmes, en punition de leur témérité, moururent le même jour d'une colique extraordinaire. On ne laiſſe pas de venir prendre de cette eau, & d'en boire : les Miſſionnaires, auſſi-bien que les Chrétiens, aſſurent qu'elle produit encore des guériſons ſubites & ſurprenantes.

Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont, qui n'étoit auparavant qu'une éminence eſcarpée de rocher, commen-

(1) Eau douce un peu ſalée par l'eau de la mer.

ça à être défriché & applani pour la commodité des Pélérins, ainſi qu'il eſt marqué ſur une groſſe pierre qu'on a ménagée dans le roc, au haut de l'eſcalier vers le nord de la montagne. L'Egliſe de Notre-Dame y fut bâtie, & on la donna aux Jéſuïtes Portugais. Ceux-ci bâtirent enſuite le petit Hermitage qui eſt au haut du rocher, & l'Egliſe de la Réſurrection, où eſt la croix de pierre en relief, dont je viens de parler.

Il faut l'avouer, mon Révérend Pere, ce petit mont eſt un véritable ſanctuaire de dévotion; tout y inſpire le recueillement & la piété; & l'on ne ſçauroit parcourir les ſaints monumens qu'on y trouve, que le cœur ne ſoit attendri & touché de deſirs vifs & preſſans de ſe donner à Dieu.

Le grand mont n'eſt éloigné du petit que d'une demi-lieue; je n'en ai pas meſuré la hauteur, mais il me parut à l'œil trois ou quatre fois plus élevé & plus étendu que l'autre. Il n'y a pas plus de 50 ans qu'il étoit auſſi deſert que le petit mont, où il n'y a que deux maiſons au bas de la montagne, encore n'ont-elles été bâties que depuis trois ou quatre ans. Mais à préſent les avenues du grand mont ſont toutes pleines de

maiſons fort agréables, qui appartiennent aux Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, & ſur-tout aux Anglois. Pendant les deux mois que je demeurai l'année derniere au petit mont, il ne ſe paſſa gueres de jour que je ne viſſe des cavaliers, des caleches & des palanquins aller au grand mont & en revenir; & l'on m'a aſſuré que quand les vaiſſeaux d'Europe ſont partis de Madras, preſque la moitié du beau monde de cette grande ville va paſſer les mois entiers dans ce lieu champêtre.

L'Egliſe de Notre-Dame eſt bâtie au ſommet de la montagne; c'eſt ſans contredit le monument le plus célebre, le plus autoriſé & le plus fréquenté par les Chrétiens des Indes, & ſur-tout par les Chrétiens qu'on nomme de Saint Thomé. Ceux-ci qui habitent les montagnes de Malabar, y viennent de plus de deux cens lieues. Ils ont un Archevêque nommé par le Roi de Portugal; c'eſt maintenant M. Don Jean Ribeiro, ancien Miſſionnaire de notre Compagnie dans le Malabar. Ce Prélat eſt fort habile dans les langues du pays, ſur-tout dans le Syriaque qui eſt la langue ſçavante. La Liturgie des Prêtres Malabares appellés *Caçanares*, eſt écrite en cette langue.

Ces *Caçanares* ſont les Curés des différentes Paroiſſes établies dans ces montagnes, où il y a plus de cent mille Chrétiens, dont quelques-uns ſont encore Schiſmatiques; les autres furent réunis à l'Egliſe Romaine au commencement du ſiecle paſſé par M. Don Alexis de Menezes, alors Evêque de Goa & Viſiteur Apoſtolique. Ce fut lui qui tint le fameux Concile de Diamper (1), dont les actes furent imprimés depuis à Lisbonne.

La Croix taillée dans le roc par ſaint Thomas, eſt au-deſſus du grand Autel de l'ancienne Egliſe, qui a été depuis fort embellie par les Arméniens Orthodoxes & Schiſmatiques, & qu'on appelle maintenant Notre-Dame du Mont. Auſſi-tôt que les vaiſſeaux Portugais ou Arméniens l'apperçoivent en mer, & qu'ils le voient par ſon travers, ils ne manquent pas de faire une ſalve de leur artillerie. Cette Croix a environ deux pieds en quarré; les quatre branches en ſont égales; elle peut avoir un pouce de relief, & elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. J'avois cru ſur le té-

(1) Diamper eſt un bourg conſidérable dans le Malabar.

moignage du Pere Kirker qu'elle avoit des paons aux quatre extrémités; mais ayant ſçu le contraire par des perſonnes qui l'avoient examinée attentivement, je voulus l'examiner de près moi-même, & je fus convaincu par mes yeux que le Pere Kirker avoit écrit ſur de faux mémoires, & que c'étoit effectivement des pigeons & non des paons qui ſe voyoient aux extrémités.

C'eſt une perſuaſion générale parmi les Indiens, ſoit Chrétiens, ſoit Idolâtres, que cette Croix eſt l'ouvrage de ſaint Thomas, l'un des douze Apôtres de Jeſus-Chriſt, & que c'eſt aux pieds de la même Croix qu'il expira d'un coup de lance, dont il fut percé par un Brame Gentil. Paroître avoir d'autre ſentiment ſur la miſſion & la mort de ce grand Apôtre, ce ſeroit s'expoſer à l'indignation & au reſſentiment des Chrétiens de toute l'Inde : c'eſt une tradition conſtante contre laquelle il ſeroit dangereux de s'élever.

On ne peut nier qu'il ne ſe faſſe de continuels miracles à Notre-Dame du Mont; on y voit, comme dans les Egliſes d'Europe où il y a des images miraculeuſes, diverſes marques de la piété des Fideles, qui ont été guéris de

différentes maladies. Huit jours avant Noel les Portugais célebrent avec beaucoup de ſolemnité une fête qu'ils appellent de l'Expectation de la ſainte Vierge. Il arrive quelquefois en ce temps-là un prodige qui contribue beaucoup à la vénération que les peuples ont pour ce ſaint lieu. Ce prodige eſt ſi avéré, ſi public, & examiné de ſi près par les Chrétiens & les Proteſtans, qui viennent en foule ce jour-là à l'Egliſe, que les plus incrédules d'entr'eux ne peuvent le révoquer en doute. On en conviendra aiſément par les circonſtances ſuivantes, que j'ai appriſes d'un de nos Miſſionnaires qui en a été deux fois témoin avec plus de quatre cens perſonnes de tout âge, de tout ſexe, & de toute Nation, parmi leſquels il y avoit pluſieurs Anglois qu'on ne ſoupçonnera pas de trop de crédulité ſur cet article.

Il y a environ ſept à huit ans que pendant le Sermon qu'on faiſoit à la Fête de l'Expectation, où l'Egliſe étoit pleine de monde, il s'éleva tout-à-coup un bruit confus de gens qui crioient de tous côtés, miracle. Le Miſſionnaire qui étoit proche de l'Autel, ne put s'empêcher de publier le miracle comme les autres; en effet, il m'aſſura que cette ſainte

Croix qui eſt d'un roc groſſier & mal poli, dont la couleur eſt d'un gris tirant ſur le noir, parut d'abord rougeâtre, puis devint brune, & enſuite d'un blanc éclatant ; enfin, qu'elle ſe couvrit de nuages ſombres qui la déroboient aux yeux, & qui ſe diſſipoient par intervalle ; & qu'auſſi-tôt après elle devint toute moite, & répandit une ſueur ſi abondante que l'eau en diſtilloit juſques ſur l'Autel. La dévotion des Chrétiens eſt de conſerver des linges mouillés de cette eau miraculeuſe ; c'eſt pourquoi, à la priere de pluſieurs perſonnes conſidérables, & pour mieux s'aſſurer de la vérité, le Miſſionnaire monta ſur l'Autel, & ayant pris ſept ou huit mouchoirs, il les rendit tous trempés, après en avoir eſſuyé la Croix. Il eſt à remarquer que cette Croix eſt d'un roc très-dur & ſemblable au rocher auquel elle tient de tous côtés ; que l'eau en couloit en abondance, tandis que le reſte du rocher étoit entiérement ſec, & que le jour étoit fort échauffé par les ardeurs du ſoleil.

Pluſieurs Anglois Proteſtans ne pouvant nier ce qu'ils voyoient de leurs yeux, viſiterent l'Autel & les environs en dedans & en dehors ; ils monterent

même sur l'Eglise de ce côté-là, & examinerent avec grande attention s'il n'y avoit point quelque prestige dont on voulût surprendre la crédulité des peuples; mais après bien des perquisitions inutiles, ils furent contraints d'avouer qu'il n'y avoit rien de naturel dans cet événement, & qu'il y avoit au contraire quelque chose d'extraordinaire & de divin. Ils furent persuadés, mais ils ne furent pas convertis. Lorsque la sueur commença à cesser, le Pere Recteur de Saint Thomé envoya un Missionnaire au petit Mont pour examiner ce qui s'y passoit, & celui-ci m'a protesté qu'il trouva la Croix, laquelle est pareillement taillée dans le roc, toute moite comme si elle venoit de suer, & le bas de l'enfoncement où elle est placée tout mouillé.

Il y avoit plusieurs années que cette merveille n'avoit paru au grand Mont, & depuis ce temps-là on n'a rien vu de semblable. Les Portugais accoutumés à rapporter tout à leur pays, m'ont souvent assuré que ce phénomene, quand il arrive, est le présage de quelque malheur dont la Nation est menacée; ils m'en rapporterent divers exemples arrivés dans le siecle passé, & annoncés par cette Croix miraculeuse.

C'eſt-là, mon Révérend Pere, tout ce qu'on peut dire de certain ſur les merveilles de ces deux Sanctuaires ſi célebres dans l'Inde ; car on ne trouve plus perſonne qui parle de l'apparition de ſaint Thomas le jour de ſa Fête.

Je me rendis à Madras le 13 Septembre, & la nuit ſuivante nous mîmes à la voile; la ſaiſon étoit avancée & dangereuſe à cauſe des vents qui regnent ſur ces mers. Nous eûmes d'abord des vents variables, avec leſquels nous nous élevâmes allant au nord-eſt quart-d'eſt un peu plus de ſix degrés en latitude, car la rade de Madras eſt par 13 degrés 13 minutes de latitude nord.

Le 21 Septembre vers la pointe du jour nous nous trouvâmes à la vue des montagnes de Ganjam, qui ſont ſituées par 19 degrés 30 minutes; ce fut alors que les vents nous devinrent contraires, & que l'orage commença à ſe faire ſentir. Nous réſiſtâmes quelque temps à la violence des ondes en revirant de bord de temps en temps, pour perdre moins de notre route; mais nos précautions furent inutiles, le vent augmenta & ſe jetta au nord-eſt quart-d'eſt. Nous reculions à vue d'œil, parce que les courans forts nous étoient auſſi contraires que

le vent. On jugea à propos d'aller mouiller un peu près de la terre dans un fond vaseux & de tenue qui se trouve sur cette côte, jusqu'à ce que le vent redevînt calme. Tout ce que nous pûmes faire, fut d'aller jetter la maîtresse ancre dans un bon fond à 25 brasses vis-à-vis la montagne de Barba que les Anglois appellent Barüa.

La nuit du 23 au 24, les vents forcerent, & la mer devint si enflée, que le vaisseau qui étoit peu chargé, fut agité de roulis & de tangage affreux. J'avertis le Maître du vaisseau nommé Etienne, qu'il ne suffisoit pas d'amener les vergues, comme il avoit fait, qu'il falloit encore mettre les mâts de hune bas. Il me répondit qu'il y avoit pensé, mais que la foiblesse & l'ignorance de l'équipage le mettoient hors d'état de prendre cette précaution; en effet, vingt matelots au moins nous eussent été nécessaires pour bien manœuvrer dans la situation où nous étions, & nous n'en avions que dix; encore dans ce petit nombre il ne s'en trouvoit que deux qui eussent été sur mer; on avoit pris les autres à Pondichery parmi les Parias Chrétiens, qui ignoroient jusques aux noms des manœuvres, & qui n'enten-

doient rien au commandement. On ne s'apperçut de leur ignorance que quand il n'étoit plus temps d'y remédier.

Il fallut donc avec nos mâts de hune hauts soutenir toute la furie des vagues & des vents; notre inquiétude devint encore plus grande, lorsque nous reconnûmes que la mâture de notre vaisseau étoit trop haute. Autre malheur, le grand mât, bien qu'il fût tout neuf, se trouva pourri en dedans, parce qu'on l'avoit coupé dans une mauvaise saison. L'horreur de la nuit, la violence des ondes, & le bruit affreux de l'orage augmenterent notre juste frayeur; cependant, vers les dix heures du soir chacun alla se reposer, à la réserve du premier Pilote & du Maître du navire; un peu après minuit celui-ci vint nous avertir de ne point sortir de la chambre, parce que le grand estay venoit de se rompre; c'est une manoeuvre qui va saisir la tête du grand mât, pour l'empêcher de tomber sur la poupe quand on revire de bord. Il ajouta que le grand mât balançoit fort & étoit prêt de tomber; son avis étoit assez inutile, car nous étions tous écrasés, si le grand mât fût tombé sur la chambre, où nous nous trouvions M. du Laurens, le F. Moricet & moi.

Nous sentîmes en ce moment toutes les agitations qui sont ordinaires en de semblables conjonctures, & nous nous adressâmes à Dieu avec toute la ferveur dont nous étions capables; peu après le courant ayant pris le navire par le travers, le fit rouler avec violence vers le côté du basbord. Nous présentions le cap au vent, & une seconde houle le faisant relever avec un nouvel effort, le mât se rompit, & tomba sur le côté gauche du navire.

Cet accident, auquel nous venions d'échapper, fut suivi d'un autre qui n'étoit gueres moins à craindre; quand le mât fut dans l'eau, il se trouva retenu par les haubans, & les vagues le rejettoient avec violence contre le corps du vaisseau. On demandoit de tous côtés des haches pour couper les haubans, & il n'y en avoit point dans le navire, tant il étoit bien pourvu: on eut recours à des sabres, mais ils se trouverent si émoussés, qu'ils ne firent nul effet. Enfin, le Pilote voyant que le danger étoit pressant, se saisit du couteau de la cuisine, & à force de coups le mât se détacha enfin des haubans, & fut porté sur le rivage.

Au même-temps le Maître du vaisseau

parut couvert de ſang. Deux poulies, qui étoient tombées avec le mat, l'avoient bleſſé à la tête. Comme nous n'avions point de chirurgien, le Frere Moricet lava ſes plaies avec de l'eau-de-vie, & lui enveloppa la tête d'un linge. Le crâne n'étant point entamé, il fut auſſi-tôt en état d'agir. Il nous raſſura un peu, en nous diſant que le danger étoit moins grand depuis que le vaiſſeau ſe trouvoit ſans mât, parce que le vent avoit moins de priſe, & que la maîtreſſe ancre étoit jettée ſur un bon fond de groſſe vaſe.

Cependant, comme l'orage ne s'appaiſoit point, nous réſolûmes d'implorer, par un vœu, l'aſſiſtance du Ciel. Tout l'équipage ſe mit à genoux, nous prononçâmes enſemble, à haute voix, un acte de contrition, après quoi nous promîmes à Dieu de faire chanter une Meſſe ſolemnelle de Notre-Dame, que nous prenions pour notre protectrice; de communier à cette même Meſſe, & de faire une aumône aux pauvres pour le ſoulagement des âmes du purgatoire. On ſongea enſuite à ſe délaſſer de ſes fatigues, & à prendre un peu de repos. Il fut bien-tôt troublé par une nouvelle allarme. Le Maître du vaiſſeau, qui veilloit pour tout l'équipage, vint ſur les

quatre heures du matin nous dire, la larme à l'œil, que tout étoit perdu; que le cable attaché à l'ancre venoit de se rompre; que le vaisseau alloit infailliblement échouer à la côte, où la mer brisoit avec furie; qu'il n'y avoit plus que des ancres médiocres, mais qu'elles n'étoient point parées, & que le cable étoit trop foible pour résister à la tempête. Comme nous n'avions point d'autre ressource, on se mit incessamment à travailler; on attacha le cable à l'une des ancres; & après avoir invoqué le saint nom du Seigneur, on le jetta à la mer. Le vaisseau parut s'arrêter tout-à-coup, au grand étonnement de tout l'équipage; car le vent d'est, qui nous portoit à la côte, souffloit avec fureur.

Nous demeurâmes ainsi à l'ancre le vingt-quatrieme, & le lendemain le vent se calma. Nous songeâmes d'abord à nous tirer d'un voisinage aussi fâcheux que celui de la montagne de Barba. Les ondes étoient si hautes, & le tangage si violent, qu'il fut impossible de lever l'ancre. Il fallut donc couper le cable, afin de profiter d'un vent de sud sud-est assez fort pour nous faire refouler les courans qui nous étoient contraires. Ce parti, quoique nécessaire, nous jet-

toit dans une autre extrêmité : il ne nous restoit plus que deux petites ancres, & un bout de cable qui n'avoit que quarante-cinq brasses de longueur. La grande vergue avoit été amenée sur le pont dès le commencement de la tempête, avec un tronçon du grand mât, d'environ 15 à 16 pieds. On hissa la grande voile, & on alla chercher quelque asyle le long de la côte. Aucun de nos Pilotes ne connoissoit cette plage, & nous nous trouvions fort embarrassés, lorsque nous apperçûmes au sud une grosse barque qui venoit vent arriere, & qui s'approchoit de nous : c'étoit des habitans de Narapour qui alloient à Ganjam : ils nous dirent que nous n'en étions éloignés que de huit à dix lieues, & ils voulurent bien diminuer leurs voiles afin de nous attendre. Etant arrivés à la vue de Ganjam, le 26 Septembre, nous fûmes contraints de mouiller à six lieues au-dessous du vent par quinze brasses d'eau.

Nous demeurâmes le lendemain à l'ancre, dans une allarme continuelle, à cause du grand fond, du peu de cable que nous avions, & de la foiblesse de notre ancre. On fit des signaux pour demander du secours, on tira du canon, on mit le pavillon en berne ; mais per-

ſonne ne paroiſſoit. Outre le danger où nous étions d'échouer, pour peu que le vent vînt à forcer, nous manquions de vivres, & il ne nous reſtoit plus qu'un peu de ris & quelques poiſſons à demi gâtés.

Dans l'extrême néceſſité où nous étions, nous réſolûmes d'envoyer à terre le premier Pilote & un jeune Métif; comme nous n'avions point de bateau à bord, ils ſe mirent ſur un radeau, & ils s'efforcerent de gagner le rivage à force de rames, afin d'aller à Ganjam demander des chelingues (1), & un Pilote pour nous faire entrer dans le port au premier temps favorable. Ces pauvres gens expoſoient ainſi leur vie avec courage pour l'aſſurer aux autres. Ils furent portés quatre lieues plus bas ſur des rochers, où le radeau s'arrêta, & après bien des riſques qu'ils coururent, ils gagnerent enfin la terre, les pieds tout enſanglantés, de telle ſorte qu'il leur fallut trois jours pour ſe rendre à Gan-

(1) Eſpece de chaloupe faite de planches liées enſemble avec du jonc. On s'en ſert ſur toutes ces côtes, parce qu'elles obéiſſent, & ne ſe rompent point lorſqu'elles touchent la barre, au lieu que nos chaloupes s'y briſent.

jam, dont nous n'étions éloignés que de quatre lieues.

Pour nous, qui étions reftés dans le vaiffeau, nous nous flattions que dès le lendemain ils nous ameneroient du fecours & des vivres; mais deux jours s'étant paffés fans recevoir de leurs nouvelles, nous ne doutâmes plus, ou qu'ils ne fuffent péris fur mer, ou qu'ils n'euffent été dévorés par des crocodiles. Le 28, nous apperçûmes un catimaron (1), conduit par deux pêcheurs, qui venoient droit à nous du rivage. Arrivés à bord, ils nous firent les complimens de la chauderie (2), & d'un Capitaine Anglois, qui nous offroient leurs fervices; mais ils ne purent nous raffurer fur la deftinée de notre Pilote. Nous les renvoyâmes à la hâte, avec des lettres de remerciement que nous écrivîmes à ces Meffieurs, par lefquelles nous leur demandions un prompt fecours.

Le lendemain vingt-neuvieme, nous vîmes fortir de l'embouchure de la ri-

(1) Affemblage de deux ou trois piéces de bois léger liées enfemble.

(2) Gouverneur Gentil, établi par le Nabab ou Gouverneur de la Province.

viere une groſſe chelingue, qui fut bientôt rendue à bord. Elle nous amenoit notre Pilote avec ſix bons matelots du pays, envoyés à notre ſecours par M. Symond, Anglois, qui faiſoit un grand commerce à Ganjam. Le Pilote, après nous avoir raconté ſes avantures, nous conſola fort, en nous rapportant le plaiſir que M. Symond ſe faiſoit de nous rendre ſervice, & les ordres qu'il avoit donné pour nous faire trouver au rivage voiſin des voitures qui nous tranſportaſſent commodément à Ganjam. Nous les attendîmes juſqu'au coucher du ſoleil, & nous apprîmes enſuite qu'un accident imprévu avoit détourné ailleurs ſon attention.

Dans le deſſein de voir notre vaiſſeau de près, il avoit fait une partie de chaſſe: il y invita un Pilote Danois, qui commandoit un vaiſſeau Arménien; le Danois ne ſe rendit qu'avec peine à ſon invitation; il ſembloit qu'il eût un preſſentiment de ſa mauvaiſe deſtinée. Comme ils paſſoient auprès d'un étang, M. Symond tira ſur un grand oiſeau, en volant, l'oiſeau bleſſé alla tomber dans une petite riviere qui ſe jette un peu au-deſſus de la ville dans la riviere de Ganjam. Le Danois y courut, & comme

il marchoit ſur les bords, qui étoient mouillés, le pied lui gliſſa, & il tomba dans l'eau, préciſément au ſeul endroit où cette riviere a dix ou douze pieds de profondeur, car par-tout ailleurs elle eſt guéable. M. Symond & ſes gens accoururent au ſecours du Danois, mais ils ne virent que ſon chapeau qui flottoit ſur l'eau, & que le courant emportoit. Tout le reſte du jour ſe paſſa à chercher le corps de cet infortuné, & c'eſt ce qui empêcha M. Symond de nous envoyer des palanquins, comme il nous l'avoit promis.

Si nous euſſions pu prévoir ce contretemps, nous euſſions paſſé la nuit dans la chelingue, qui demeuroit à ſec ſur le ſable du rivage; mais nous prîmes la réſolution de marcher toujours vers la ville, dans l'eſpérance de trouver les palanquins que nous attendions. Nous eûmes quatre grandes lieues à faire dans des chemins que le ſable mouvant rendoit très-difficiles, & une riviere à paſſer, qui étoit fort large & fort profonde. Nous arrivâmes ſur les bords de cette riviere fort fatigués. Il n'y avoit ni bateau pour la traverſer, ni maiſon pour nous retirer. Après avoir attendu long-temps, un Anglois que nous en-

PLAN DE LA VILLE ET DE LA RIVIERE DE GANJAM.

a la Cote de Gergelin par 19. Degrez 30. minutes de Latitude Nord Il y a 3. degrez de Variation Nord-Ouest.



Gravé par N. Ransonnette

voyoit M. Symond, nous amena enfin deux bateaux, & il nous apprit le chagrin & l'embarras qu'avoit causé le maheur arrivé au Danois.

Nous nous rendîmes, le premier d'octobre, chez M. Symond; il nous reçut avec toute la politesse que nous pouvions attendre d'un homme de condition & de mérite, & il n'obmit rien de tout ce qui pouvoit nous faire oublier nos fatigues passées. Il me força de prendre sa propre chambre, jusqu'à ce qu'il eût fait vuider une maison qui lui servoit de magasin, pour nous y loger. La ville étoit si peuplée, qu'on n'y trouvoit point de maison qui ne fût remplie.

Ganjam est une des villes les plus marchandes qu'on trouve depuis Madras jusqu'à Bengale: tout y abonde, & le port est très-commode. Dans les plus basses marées, son entrée a toujours cinq ou six pieds d'eau, & neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des vaisseaux en grand nombre & à peu de frais. Nous comptâmes quatre-vingt-dix-huit vaisseaux à trois mâts échoués sur le rivage, & nous en vîmes environ dix-huit sur le chantier, qu'on construisoit tout à la fois. La facilité & l'abondance du commerce y auroient sans doute attiré les

Nations européennes, si la jalousie des habitans ne s'étoit opposée à leur établissement. Ces peuples, bien qu'ils soient sous la domination Mogole, s'imaginent conserver leur liberté, parce qu'ils sont en possession de ne souffrir aucun Maure pour gouverneur dans leur ville. Néanmoins, depuis quatre ou cinq ans, ils permettent aux Maures d'y fixer leur demeure ; mais ils sont fort en garde contre eux, & bien plus contre les Européens. Il y a deux ou trois ans que M. Symond voulut renfermer sa maison d'une petite muraille de brique, le Gouverneur & les habitans firent aussi-tôt cesser l'ouvrage. « Nous connoissons bien » le génie des Européens, disoient-ils ; » s'il leur étoit permis d'user de briques » pour leurs maisons, ils éléveroient » bientôt des forteresses. ». Aussi n'y a-t-il dans toute la ville qu'une grande pagode & la maison du gouverneur Gentil, qui soient faites de briques ; toutes les autres maisons sont construites d'une terre grasse enduite de chaux par dedans & par dehors : elles ne sont couvertes que de paille & de jonc, & il en faut changer de deux en deux ans, ce qui est assez incommode.

La ville est d'une grandeur médiocre,

les rues sont étroites & mal disposées, le peuple y est fort nombreux. Elle est située à la hauteur de 19 dégrés 30 minutes nord sur une petite élévation le long de la riviere à un quart de lieue de son embouchure. Il y a douze ans qu'elle étoit plus considérable par ses richesses & par le nombre de ses habitans : elle étoit alors beaucoup plus proche de la mer; mais un vent d'est des plus violens, qui s'éleva vers le soir, fit déborder les eaux de la mer, qui submergerent la ville. Peu de ses habitans échapperent au naufrage.

Quoique les Indiens soient surperstitieux à l'excès, & qu'ils ayent ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'une à Ganjam. Il n'y a pas plus de vingt ans qu'on a commencé à la bâtir. Cette Pagode n'est autre chose qu'une tour de pierre massive & de figure poligone, haute d'environ 80 pieds, sur 30 à 40 de base. A cette masse de pierre est jointe une espece de salle, où doit reposer l'Idole quand l'édifice sera fini. Cependant on a mis Coppal, c'est le nom de l'Idole, dans une maison voisine : là elle est servie par des Sacrificateurs & des *Devadachi*, c'est-à-dire, par des esclaves

des Dieux. Ce ſont des filles proſtituées, dont l'emploi eſt de danſer, & de ſonner de petites cloches en cadence, en chantant des cantiques infâmes, ſoit dans la Pagode, quand on y fait des ſacrifices, ſoit dans les rues, quand on promene l'Idole en cérémonie.

L'hiſtoire du Dieu Coppal eſt auſſi biſarre qu'elle eſt confuſe & embrouillée : ce que m'en ont dit les Brames eſt plein de contradiction & n'a nulle vraiſemblance. Voici ce qui ſe rapporte de plus certain. Il y a environ trente ans qu'un Marchand étranger apporta une ſtatue aſſez mal faite ; c'étoit à peu près la figure d'un homme haut d'un pied & demi qui avoit quatre mains : deux étoient élevées & étendues, il tenoit dans les deux autres une eſpece de flûte allemande. Ce Marchand expoſa cette figure en vente : un Prêtre d'Idoles qui l'apperçut, fit publier partout que ce Dieu lui avoit apparu, & qu'il vouloit être adoré à *Ganjam* avec la même ſolemnité qu'on adoroit Jagrenat. C'eſt une fameuſe Idole qu'on révere dans une ville éloignée de quinze à ſeize lieues au nord de *Ganjam*, aſſez près de la mer. Le ſonge du Brame paſſa pour une révélation divine, on

acheta la ſtatue de Coppal, & on promit de lui bâtir un Temple célébre. Le Gouverneur Gentil n'eut garde de déſabuſer le peuple ; il trouvoit ſon intérêt à le confirmer dans ſon erreur, c'eſt pourquoi, du conſentement des principaux de la ville, il impoſa une taxe générale pour les frais du Temple. C'étoit à qui auroit part à une ſi bonne œuvre : on m'a aſſuré que le Gouverneur tira ſur le peuple plus d'argent qu'il n'en falloit pour bâtir deux Temples ſemblables à celui qu'il vouloit conſtruire.

Je ne pus découvrir le moindre veſtige du Chriſtianiſme ni dans la ville de *Ganjam*, ni dans celle de *Barampour*, qui eſt encore plus conſidérable, ſoit par la multitude & la richeſſe de ſes habitans, ſoit par le grand commerce qu'on y fait des toiles & de ſoiries. Ce qui me fait croire que l'Evangile n'a jamais été prêché dans ces vaſtes contrées. Il me ſemble qu'il s'y établiroit aiſément, ſi l'on y envoyoit des Miſſionnaires. Ces peuples ſont d'un naturel docile, ils n'ont qu'un médiocre attachement pour leurs Idoles, ſur-tout à *Barampour*, où les Pagodes ſont fort négligées. Dailleurs, cette ville étant ſituée entre la côte de *Gergelin* & celle

d'*Orixa*, on y parle communément les deux langues, & de-là on pourroit passer dans l'*Orixa*, où les peuples ont encore de plus favorables dispositions pour le Christianisme. Quelques Brames du pays m'ont assuré qu'il est rare de trouver un *Ourias* qui ait deux femmes, & que c'est parmi eux un libertinage désapprouvé, quand un homme en épouse deux, sur-tout si la premiere n'est pas stérile.

Je vous avoue, mon Révérend Pere, que j'étois saisi de douleur en voyant l'aveuglement de ces pauvres Infideles. Je me suis servi plusieurs fois d'un Interprête pour leur parler des vérités du salut, car personne ici n'entend le Tamul. Ils recevoient mes instructions avec ardeur & avec piété : ils convenoient sans peine des infamies de leurs Dieux, & ils les détestoient : ils n'avoient pas moins de mépris pour leurs Brames, dont ils connoissoient les fourberies & l'avarice : ainsi tout favorise leur conconversion; la providence nous fournira peut-être les secours nécessaires pour l'entreprendre. Ce ne sont pas les Missionnaires qui manqueront; les Jésuites ne respirent qu'à se répandre parmi les Infideles, & à se consacrer à leur salut.

Quoique je trouve parmi les peuples de cette côte beaucoup de docilité, je ne puis disconvenir qu'il regne à *Ganjam* un déréglement de mœurs qui n'a rien de semblable dans toute l'Inde. Le libertinage y est si public & si effréné, que j'entendis publier à son de trompe, qu'il y avoit du péril à aller chez les *Devadachi* qui demeuroient dans la ville ; mais qu'on pouvoit voir en toute sûreté celle qui desservoient le Temple de *Coppal.* Une si étrange prostitution doit animer le zèle des hommes apostoliques destinés à éteindre les flammes de l'enfer, & à allumer par-tout le feu du divin amour.

Barampour est à quatre lieues de *Ganjam* ; la forteresse y est remarquable. Elle consiste en deux rochers de médiocre hauteur, qui sont environnés d'une muraille de pierre, presque aussi dure que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit ; ses murs vers le nord sont baignés d'une petite riviere, qui va se jetter dans la mer à une lieue de là. On nous dit qu'il y avoit sur la porte une inscription si ancienne, que personne n'en connoissoit les caracteres. J'aurois bien voulu la voir ; mais les Maures, sçachant que j'étois Européens,

ne me permirent pas d'en approcher ; ils craignent que les Européens ne s'en emparent, ce qui feroit facile, car il n'y a perfonne pour la défendre. On m'affura qu'il n'y a guere que foixante ans qu'un homme du pays avec cent de fes compatriotes, y avoit tenu tête pendant deux ans à une armée formidable de Maures, & que cette poignée de gens n'avoit pu être réduite que par la famine. Tout le plat pays eft bien cultivé, fur-tout auprès des montagnes, où le ris & le bled viennent en abondance deux fois l'année, de même qu'à Bengale ; mais l'air y eft beaucoup plus fain, & les beftiaux y font plus gras & plus vigoureux.

Pendant le fejour que je fis à Ganjam, je fus témoin d'une cérémonie également fuperftitieufe & extravagante. Un vieux Brame, accompagné des deux principales Dames de la ville, fe rendit auprès d'une petite élévation de terre, que les *carias* ou fourmis blanches avoient formée à vingt pas de notre maifon. Le Brame, après avoir fait diverfes grimaces ridicules, prononça quelques paroles, & jetta de l'eau fur le monceau de terre. Les femmes vinrent enfuite d'un air fort dévot, & jetterent fur le

même monceau de terre du ris cuit, de l'huile, du lait, du beurre & quantité de fleurs. Ce manége dura près de trois heures, ces femmes se succédant les unes aux autres pour faire leur offrande. Ayant demandé ce que signifioit cette cérémonie, on m'apprit qu'il y avoit là un repaire de serpens appellés en Portugais, *cobra capella*, dont la blessure est mortelle, si on n'y applique sur le champ un remede du pays; & que ces femmes savoient la simplicité de croire que par leurs offrandes elles préservoient leurs enfans & leurs maris de la piqûre de ces serpens.

Nous étions sur notre départ de *Ganjam*, lorsqu'on vint me chercher de la part d'un Marchand Arménien qui étoit à l'extrémité. Il n'avoit aucun secours à attendre dans cette ville, car on n'y trouve ni Medecin ni Chirurgien : c'est le Gouverneur Brame qui fait les fonctions de l'un & de l'autre : il a trois ou quatre recettes très-dangereuses à prendre; car ou elles rendent la santé en peu de temps, ou si elles ne font point sur le champ leur effet, le malade n'a qu'à se disposer à la mort.

Je me rendis dans la maison de l'Arménien, & après quelques paroles de

consolation propres de l'état où il se trouvoit, je m'informai s'il étoit orthodoxe ou schismatique. Il m'avoua qu'il étoit schismatique, mais qu'il ne laissoit pas d'entendre la Messe dans nos Eglises, de se confesser aux Prêtres Catholiques, & de recevoir de leurs mains le Corps de Jesus-Christ aussi souvent que de leurs Vertabiets. Les Arméniens qui étoient présens, m'assurerent la même chose. En effet, c'est une pratique suivie universellement des Arméniens dans les Indes, lorsqu'ils se trouvent à Manille ou à Goa, de se confesser & communier dans les Eglises Catholiques avec les fideles, sans qu'ils se croyent obligés de renoncer à leur schisme.

Je fis entendre au malade qu'il ne pouvoit point en conscience recevoir les Sacremens des Prêtres schismatiques; & qu'en se confessant aux Catholiques, il devoit leur déclarer qu'il vivoit dans le schisme; qu'il n'étoit nullement en état de recevoir l'absolution, si auparavant il n'abjuroit ses erreurs; que sans cela l'absolution qu'on lui donnoit lui étoit inutile, & que ses péchés n'étoient pas véritablement pardonnés; que pour moi je ne pouvois le confesser, encore moins le communier, s'il ne renonçoit

au ſchiſme qui le ſéparoit de l'Egliſe Catholique & Romaine, hors de laquelle il n'y a point de ſalut; qu'il devoit reconnoître un purgatoire, avouer qu'il eſt bon & ſalutaire de prier pour les morts; enfin, confeſſer qu'il y a deux natures en Jeſus-Chriſt, qui ne font qu'une ſeule Perſonne divine. Il me répliqua qu'il croyoit être dans une bonne Religion & qu'il ne condamnoit point la nôtre. « Une telle créance, lui ré-
» pondis-je, ne vous juſtifiera pas devant
» Dieu: puiſque vous ne condamnez pas
» notre Egliſe, & que nous réprouvons
» la vôtre, vous devez prendre le parti
» le plus ſûr : le moment approche
» que vous allez paroître au tribunal
» du ſouverain Juge, & ſi vous n'ab-
» jurez vos erreurs, tandis-qu'il vous
» donne encore le temps de le faire,
» vous êtes perdu pour jamais.

Après un long entretien, où j'employai toutes les raiſons les plus propres à le convaincre, Notre-Seigneur lui fit enfin la grace de ſe reconoître; il renonça de bonne foi à ſes opinions; & il proteſta qu'il croyoit ſans héſiter tout ce que l'Egliſe Romaine, ſeule & vraie Egliſe de Jeſus-Chriſt profeſſe & enſeigne. J'aurois bien voulu lui faire

ſigner ſa profeſſion de foi, il y conſentoit, mais je ne pouvois la faire écrire que par des Arméniens ſchiſmatiques, dont j'avois ſujet de me défier. Je le confeſſai, & il me parut vivement touché de la grace que Dieu venoit de lui faire.

Le lendemain je fis porter à ſon logis des ornemens pour y célébrer le ſaint ſacrifice de la Meſſe; tous les Catholiques y aſſiſterent; le malade eut le courage de recevoir à genoux le ſaint Viatique. Il m'aſſura enſuite qu'il n'appréhendoit plus la mort, parce qu'il mettoit toute ſa confiance dans les mérites de Jeſus-Chriſt. Je l'allai voir encore le lendemain, & l'ayant trouvé à l'agonie, je fis les prieres de la recommandation de l'ame. On m'attendoit au rivage pour m'embarquer dans une chelingue, car notre vaiſſeau étoit en rade dès le matin. A peine y fus-je arrivé que nous mîmes à la voile.

Quand je fais réflexion à la ſainte mort de ce bon Arménien, je ne puis m'empêcher d'admirer la conduite adorable de la Providence, qui avoit permis, ſans doute, les malheurs qui nous étoient arrivés, pour nous attirer au port de Ganjam, & pour ménager à ce

Schismatique les moyens de se convertir & de mourir dans le sein de l'Eglise. Ce qui me confirme de plus en plus dans cette pensée, c'est l'aveu que M. du Laurens me fit dans la suite, qu'en moins de quinze jours, il avoit fait ses affaires à Bengale aussi avantageusement que s'il y fût arrivé deux mois plutôt, ainsi qu'il l'avoit projetté à son départ de Pondichéry.

Ayant levé l'ancre de la rade de Ganjam avec un vent de sud-est, nous découvrîmes le lendemain matin 26 Novembre la Pagode de Jagrenat, qui est à une lieue dans les terres, & nous fûmes par son travers avant le soleil couché. Jagrenat est sans contredit la plus célebre & la plus riche Pagode de toute l'Inde: l'édifice en est magnifique, il est fort élevé, & son enceinte est très-vaste. Cette Pagode est encore considérable par le nombre de Pélerins qui s'y rendent de toutes parts, par l'or, les perles, & les pierreries dont elle est ornée: elle donne son nom à la grande ville qui l'environne, & à tout le Royaume. On la découvre en mer de dix à douze lieues, quand le temps est serein. Le Raja du pays est en apparence tributaire du Grand Mogol, il prend même le titre

d'officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, c'eſt que la premiere année qu'il prend poſſeſſion de ſon Gouvernement, il viſite en perſonne le Nabab de *Catek*. C'eſt une ville conſidérable entre Jagrenat & Balaſſor. Le Raja ne fait ſa viſite que bien eſcorté, afin de ſe mettre à l'abri de toute inſulte.

J'aurois ſouhaité de m'inſtruire par moi-même des particularités qu'on me racontoit de la Pagode de Jagrenat; mais on me dit qu'on n'y laiſſoit entrer perſonne qui ne fît profeſſion publique d'idolâtrie; les Maures mêmes n'oſent en approcher; on eſt ſur-tout en garde contre les François. Il paſſe pour conſtant, dans le pays, qu'un François, ſous l'habit de Pandaron, entra, il y a environ trente ans, dans le Temple, qu'il y demeura caché, & que pendant la nuit il enleva un gros rubis, d'un prix ineſtimable, qui formoit un des yeux de l'Idole.

Ce Temple eſt ſur-tout célebre par ſon ancienneté. L'hiſtoire de ſon origine eſt ſinguliere : voici ce qu'en apprend la tradition du pays. Après un ouragan des plus furieux, quelques pêcheurs *Ourias* trouverent ſur la plage, qui eſt fort baſſe, une poutre que la mer y

avoit jettée ; elle étoit d'un bois particulier, & personne n'en avoit vu de semblable ; elle fut destinée à un ouvrage public, & ce ne fut pas sans peine qu'on la traîna jusqu'à la premiere peuplade, où l'on bâtit ensuite la ville de Jagrenat. Au premier coup de hache qu'on lui donna, il en sortit un ruisseau de sang. Le Charpentier, à demi-interdit, cria aussi-tôt au prodige ; le peuple y accourut de tous côtés, & les Brames, encore plus intéressés que superstitieux, ne manquerent pas de publier que c'étoit un Dieu, qui devoit être adoré dans le pays.

Il n'y avoit rien d'extraordinaire dans cette liqueur rouge, qui couloit de la poutre ; j'ai vu à Ganjam de ces poutres qui venoient des montagnes voisines ; quand le bois n'est pas coupé dans la bonne saison, si on le laisse long-temps au soleil, il ne manque pas d'être rongé en dedans par les vers qui creusent jusqu'au cœur du bois. Qu'on le jette ensuite dans l'eau, il en est bientôt abreuvé, il s'y fait des réservoirs, & l'eau en sort en abondance quand la hache pénetre un peu avant.

Cette poutre étoit d'un bois rouge. Il y a quantité de ces arbres au Pégou & à Tannasserim ; l'eau, en pénétrant

dans le cœur de la poutre, y avoit pris la couleur du bois, qui ressemble à celle du sang. Ainsi, il n'y avoit rien que de naturel dans cette eau rougie; mais ces pauvres Idolâtres, abusés par leurs Brames, étoient ravis d'y trouver du prodige. On en fit donc une statue de cinq à six pieds de hauteur. Elle est très-mal faite, & c'est plutôt la figure d'un singe que d'un homme. Ses bras sont étendus & tronçonnés un peu plus bas que le coude; c'est apparemment parce qu'on a voulu faire la statue d'une seule piece; car on ne voit point de statues mutilées dans l'Inde; elles passent dans l'esprit de ces peuples pour monstrueuses, & lorsqu'ils voyent de nos images, qui n'ont que le buste, ils reprochent aux Chrétiens leur cruauté, de mutiler ainsi des Saints qu'ils réverent.

Le tribut qu'on tire des Pélerins est un des plus grands revenus du Raja de Jagrenat. En entrant dans la ville, on paye trois roupies aux Gardes de la porte, c'est pour le Raja. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple, il faut présenter une roupie au principal Brame, qui en a soin; c'est la moindre taxe, que les plus pauvres ne peuvent pas se dispenser de payer.

Pour

Pour ce qui eſt des riches, ils donnent des ſommes conſidérables. Depuis peu il en couta plus de huit mille roupies à un riche Marchand, qui y étoit venu de Balaſſor.

On ne ſçauroit croire la foule & le concours des Pélerins qui viennent à Jagrenat de toute l'Inde, ſoit en-deçà, ſoit au-delà du Gange. Il y en a qui ont fait plus de trois cens lieues en ſe proſternant continuellement par terre ſur la route, c'eſt-à-dire, qu'en ſortant de leurs maiſons, ils ſe couchent tout de leur long, les mains étendues au-delà de la tête, & puis ſe relevant, ils recommencent à ſe proſterner de la même maniere, en mettant les pieds où ils avoient les mains, ce qu'ils continuent de faire juſqu'à la fin de leur pélerinage, qui dure quelquefois pluſieurs années. D'autres traînent de peſantes & longues chaînes attachées à leur ceinture. Quelques-uns ont les épaules chargées d'une cage de fer, dans laquelle leur tête eſt renfermée.

Vous jugez bien, mon Révérend Pere, que des perſonnes qui ſe livrent à de ſi grandes auſtérités, ſans être ſoutenues de la grace, deviendroient de fervens Chrétiens s'ils connoiſſoient Jeſus-Chriſt. Que

ne feroient-ils pas, que ne souffriroient-ils pas pour son amour, s'ils sçavoient ce qu'il a souffert pour eux! Mais aussi que la vie pénitente & austere des Missionnaires leur devient douce & consolante, quand ils voyent ces pénitens idolâtres, en venir à ces excès pour honorer leurs fausses Divinités! Les Gentils des côtes de Gergelin & d'Orixa ont continuellement Jagrenat à la bouche ; ils l'invoquent en toute rencontre ; & c'est en prononçant ce nom qui leur est vénérable, qu'ils font sûrement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs sermens.

Pendant notre petite traversée de Ganjam à la pointe des Palmiers, nous eûmes presque toujours, durant la nuit, de petits vents de terre qui duroient jusques vers les dix heures du matin. Sur les deux heures après midi les vents venoient du large, & souffloient jusqu'au coucher du soleil. Pendant l'intervalle de ces changemens de vent, il nous falloit mouiller, parce que les courans étoient contraires. Ainsi nous fûmes cinq jours à faire environ quarante lieues, sans nous éloigner de la terre de plus d'une lieue.

Nous arrivâmes le jour de Saint-André à la pointe des Palmiers, & nous la dou-

blâmes vers le ſoir. Nous avions reconnu la fauſſe pointe le jour précédent; elle eſt très-dangereuſe dans la ſaiſon des vents de ſud, parce que l'enfoncement que fait cette fauſſe pointe eſt tout-à-fait ſemblable à celui que fait la véritable, & tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufrage; car quand on y eſt une fois entré, on ne peut plus guere s'en retirer. Comme nous n'avions pas pris hauteur ce jour-là, nous crûmes d'abord que la fauſſe pointe étoit la véritable; mais ayant remarqué que les bords du rivage étoient fort eſcarpés, & ayant apperçu des terres blanches par intervalle, nous reconnûmes auſſitôt notre erreur, & il nous fut aiſé de ſortir de ce mauvais pas, parce que c'étoit la ſaiſon où les vents de terre regnent pendant la nuit. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y ſera pas ſurpris. La véritable pointe des Palmiers eſt une terre baſſe & noyée, où il paroît des arbres éloignés les uns des autres bien avant dans la mer, ſans qu'on puiſſe voir le rivage que d'une maniere confuſe.

Après avoir dépaſſé la pointe des Palmiers, des vents forts & contraires nous obligerent de louvoyer durant ſept jours

avant que d'arriver à la rade de Balaſſor, qui n'en eſt éloignée que de quinze lieues. Les marées violentes nous faiſoient dériver juſques près de *Canaca* , c'eſt une riviere au ſud-oueſt de l'enfoncement de la Pointe des Palmiers. Ses habitans ont la réputation d'être de grands voleurs.

Pour ne pas perdre de temps à attendre le pilote-côtier à la barre de Balaſſor, car la ſaiſon étoit avancée , M. du Laurens envoya à terre le maître du navire : il mit deux jours à ſe rendre à Balaſſor , & il vint enſuite nous joindre à la rade où nous avions mouillé, & où nous penſâmes périr. Celui qui ſondoit avoit mal inſtruit le pilote de la quantité du fond ; il fit mouiller ſur les dix heures du ſoir , croyant être par quatre braſſes ; mais une heure après, le pilote ayant pris lui-même la ſonde, pour voir ſi l'ancre ne chaſſoit pas, il trouva qu'il n'y avoit que ſept pieds d'eau , & nous en tirions ſix. Nous étions juſtement ſur la barre de Balaſſor , où le ſable eſt très-dur, & où nous ne pouvions échouer ſans faire naufrage. Comme la mer perdoit toujours, il fit lever tout le monde , & on vira au cabeſtan avec tant de diligence, que l'ancre fut haute avant que

le navire eût touché. Dieu nous préserva encore de ce malheur, car nous n'eûmes que le temps néceſſaire pour nous mettre au large.

Le lendemain huitiéme de Décembre, auſſi-tôt que le Pilote François du Gange fut entré, on leva l'ancre pour aller mouiller ce jour-là même aux pieds des braſſes : on appelle ainſi un grand banc qui occupe toute l'embouchure du Gange ; ces braſſes ne ſont que du côté de l'oueſt : du côté de l'eſt, on peut entrer & ſortir du Gange, ſans paſſer ſur aucun banc. Nul vaiſſeau n'entre jamais par la paſſe de l'eſt, quoique tous y paſſent en ſortant. Une infinité de bancs cachés qui l'environnent & qui s'étendent fort loin dans la mer, rendent cette paſſe très-dangereuſe. Ces bancs forment un canal fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aiſément en ſortant, parce que le canal eſt près des terres ; mais on ne peut le connoître quand on vient du large. Les grands vaiſſeaux attendent le demi-flot pour paſſer les deux braſſes, & vont mouiller dans un endroit où il y a toujours cinq ou ſix braſſes d'eau : on l'appelle la chambre du diable, parce que la mer y eſt extrêmement haute quand

le vent eſt violent, & que les vaiſſeaux y ſont en danger. Les braſſes ne changent jamais : les petits vaiſſeaux paſſent la premiere braſſe qui n'a pas plus de deux lieues, & ſe rendent dans le canal le long de la terre, comme nous fîmes. Nous fûmes plus de dix jours à remonter le Gange juſqu'à Chandernagor, & ce ne fut pas ſans danger. Le vent contraire nous obligeoit de louvoyer pour avancer chemin, à la faveur du flot, & le navire ayant refuſé de revirer de bord, nous fûmes contraints de mouiller au plus vîte. La poupe, en évitant, ſe trouva à ſix pieds d'eau, on porta une ancre au large, & nous nous tirâmes d'affaire.

La premiere fois que je vins à Bengale, il y a douze ans, il nous arriva un pareil accident ſur la même riviere, mais un peu plus bas. On ne ſçauroit croire combien de vaiſſeaux périſſent ſur cette riviere; les plus grands y navigent juſqu'à Ougli, c'eſt-à-dire, plus de quatre-vingt lieues depuis l'embouchure du Gange. Le riche commerce qu'on fait à Bengale, ne permet pas de faire attention à ces pertes fréquentes. Si Dieu me conſerve la vie, j'aurai l'honneur de vous envoyer une rela-

tion de ce royaume, le plus riche & le plus abondant de toute l'Inde. Toutes les Nations y apportent de l'argent, & elles n'en rapportent que des effets. Les Anglois ſeuls y ont apporté cette année plus de ſix millions d'écus. J'ai l'honneur d'être avec un profond reſpect dans l'union de vos ſaints Sacrifices, &c.

LETTRE

Du Pere Claude-Antoine Barbier, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, au Pere Petit, Provincial de la même Compagnie, ci-devant Miſſionnaire des Indes.

A Pinneypundi, ce 1 Décembre 1711.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de Notre Seigneur.

J'ai eu l'avantage, peu après mon arrivée aux Indes, d'entrer dans le Carnate, & d'être chargé, par mes Supérieurs, du gouvernement de la Miſſion que vous aviez quittée un an auparavant pour paſſer en Europe. C'eſt pour

moi une raiſon de vous adreſſer la premiere lettre que j'écris en France, afin de vous rendre compte de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans une Miſſion dont vous êtes regardé comme le pere.

Je ne vous dirai rien, mon Révérend Pere, de la joie ſecrette que j'ai ſentie en embraſſant ce nouveau genre de vie: vous avez éprouvé vous-même avec quelle bonté Dieu nous dédommage du petit ſacrifice qu'on lui fait en cette occaſion. Du moins le Seigneur a eu compaſſion de ma foibleſſe, & il a bien voulu me faciliter toutes les choſes qui, dans les commencemens d'une vie ſi extraordinaire, révoltent le plus la nature.

Après le tribut ordinaire d'une maladie qu'il m'a fallu payer les premiers mois, je me ſuis trouvé tellement accoutumé à cette nouvelle maniere de vivre, de ſe vêtir & de marcher, qu'il ne me venoit aucun doute que je ne fuſſe véritablement deſtiné de Dieu à travailler dans cette Miſſion. La difficulté inſéparable de l'étude de ces langues, ne m'a pas permis encore de parler avec cette facilité qui ſeroit néceſſaire pour traiter librement avec les

Gentils : mais, graces à Dieu, j'en sçais assez pour instruire par moi-même les Néophytes.

Ce fut le premier jour de Mars de cette année que j'entrai dans la Mission de Carnate. Je n'y avois encore demeuré que quelques semaines, lorsque les Catéchistes m'amenerent de divers endroits un grand nombre de Catéchumenes fort bien instruits, & disposés à recevoir le saint baptême. Qu'il est consolant pour un nouveau Missionnaire de commencer ses fonctions par administrer le baptême à près de deux cens personnes ! Je recueillois ainsi la moisson que vous aviez semée : la joie & la consolation étoit pour moi toute entiere, tandis que le travail, & par conséquent le mérite étoit votre partage.

Je ferois violence à votre modestie, mon Révérend Pere, si je marquois dans un plus grand détail les traces de votre zèle que je trouvois presque à chaque pas, en parcourant les endroits où vous avez demeuré : mais du moins vous ne serez pas insensible aux regrets de vos Néophytes, qui demandent sans cesse au Seigneur, dans leurs prieres les plus ferventes, le prompt retour de leur Pasteur & de leur Pere.

Comme la fête de Pâques approchoit dans le temps que j'arrivai à *Pinneypondi*, je ne crus pas devoir sitôt entreprendre aucun voyage : en effet, je fus assez occupé à contenter la dévotion des Chrétiens qui se rendirent en foule à mon église. On est frappé & attendri tout à la fois, lorsqu'arrivant nouvellement d'Europe, on voit la ferveur avec laquelle ces bons Néophytes font huit & neuf journées de chemin à pied pour avoir le bonheur d'entendre une messe. Bien plus encore, quand on est témoin de l'assiduité avec laquelle ces pauvres gens, après tant de fatigues, se trouvent aux instructions & aux prieres qui se font dans l'église presque tout le jour, & une grande partie de la nuit. Ils se retirent ensuite pour prendre quelques heures de sommeil sous le premier arbre qu'ils rencontrent : encore y en a-t-il plusieurs parmi eux, qui emploient ce temps-là à des pénitences extraordinaires. Vous aurez vu sans doute comme moi, mon Révérend Pere, des Chrétiens de l'un & de l'autre sexe passer plusieurs heures de la nuit à faire sur leurs genoux le tour de l'église, en récitant des prieres vocales, & en méditant la passion du Sauveur.

Après la cérémonie du Vendredi Saint, m'étant retiré pour prendre un peu de repos, on vint m'avertir du danger où étoit un enfant de cinq ans, qu'on avoit porté à l'église pour y être baptisé. Il venoit d'être attaqué tout à coup d'une maladie violente, dont on ne pouvoit découvrir la cause : on jugeoit pourtant, par le mouvement irrégulier de ses yeux, & par les convulsions de tout son corps, qu'il avoit été mordu de quelque serpent, & on ne lui donnoit plus que quelques instans à vivre. Je courus aussi-tôt à l'église, & je le baptisai. Durant la cérémonie, & sur-tout lorsque je lui mis le sel bénit dans la bouche, cet enfant, que ses parens tenoient entre leurs bras à demi-mort, parut à l'instant se ranimer : il se mit à pleurer, & ensuite il s'endormit. Deux heures après il se réveilla en parfaite santé, & il alla se ranger avec les autres enfans de son âge. Les Chrétiens ne douterent point qu'une si prompte guérison ne fût l'effet du saint baptême, & ils en rendirent graces au Seigneur comme d'une faveur spéciale.

Je comptois d'aller, après les fêtes de Pâques, à *Adichenelour*, pour y cé-

lébrer la fête de la Pentecôte dans la nouvelle églife que vous y avez fait conftruire : mais j'appris qu'elle avoit été tout à fait ruinée par une inondation qui arriva l'hiver paffé. Je fus bien dédommagé de la peine que me caufa ce contre-temps, par le bonheur que j'eus de gagner sûrement une ame à Dieu le propre jour de cette fête. J'étois occupé à entendre les confeffions des Chrétiens, qui étoient venus de fort loin & en grand nombre, lorfqu'un Gentil fe préfenta à la porte de l'églife avec fa femme, qui apportoit fon fils de quatre grandes lieues, dans l'efpérance qu'on lui avoit donnée qu'il recevroit quelque foulagement à l'églife des Chrétiens. Cet enfant étoit à l'extrêmité. Je fis comprendre à fes parens que le baptême étoit le feul remede dont il eût befoin, & que fi leur fils venoit à mourir, ils auroient du moins la confolation d'être affurés qu'il vivroit éternellement dans la gloire. Ils y confentirent, & je baptifai l'enfant. A peine s'étoient-ils retirés, qu'il mourut entre les bras de fa mere. Un quart d'heure plus tard, il eût été privé à jamais du bonheur de voir Dieu. Ces bonnes gens me rapporterent le corps de leur enfant que

je fis enterrer avec solemnité, & ils me parurent disposés eux-mêmes à renoncer à l'Idolâtrie, & à embrasser notre sainte Religion. Vous sçavez mieux que personne, mon Révérend Pere, combien ces traits de la Providence sont consolans pour un Missionnaire.

Je suis occupé actuellement à faire instruire une famille entiere, dont la conversion a commencé par un bon vieillard qui en est le chef. Le mauvais temps obligea un de mes Catéchistes d'entrer dans une peuplade voisine : il fut touché des plaintes qu'il entendit faire dans la maison d'un Gentil ; il y entra, & trouvant toute la famille éplorée, il connut par leurs larmes & par leurs gémissemens, qu'ils étoient sur le point de perdre leur pere qui se mouroit ; il approcha du lieu où étoit ce vieillard, & il remplit alors la fonction d'un zelé Catéchiste. Il annonça Jesus-Christ à ce pauvre moribond, & il l'instruisit des vérités du salut. La grace qui agissoit en même-temps dans son cœur, le porta à demander le baptême : & comme le péril étoit pressant, il lui fut conféré sur l'heure par le Catéchiste. Les forces semblerent revenir au malade, ou plutôt la fermeté

de ſa foi lui fit tirer des forces de ſa propre foibleſſe. Il ſe fit porter le jour ſuivant à l'égliſe, & là, entre les bras de ſes enfans, il reçut les ſaintes onctions. A peine l'eurent-ils reporté dans ſa maiſon qu'il expira.

Cette mort donna lieu à une grande conteſtation qui s'éleva entre les enfans & les parens du défunt. Ceux-ci, qui étoient accrédités dans la bourgade, prétendoient que le corps fût brûlé ſelon la coutume de leur caſte. Les enfans, tout Gentils qu'ils étoient, s'y oppoſerent, & dirent que leur pere étant mort Chrétien, il ſeroit enterré ſuivant la coutume qui s'obſervoit dans l'égliſe des Chrétiens. Comme cette conteſtation faiſoit de l'éclat, elle vint bientôt à la connoiſſance du Raja d'*Aneycoulam*. Vous n'ignorez pas, mon Révérend Pere, que nous avons dans cette Cour de puiſſans ennemis. Cependant la Providence ménagea ſi bien les choſes, que la Religion eut le deſſus. Le Raja répondit que puiſqu'il honoroit de ſa bienvaillance le Sanias de *Pinneypondi*, & qu'il lui permettoit d'avoir des Diſciples, il vouloit qu'on le laiſsât vivre ſelon ſes uſages. Les enfans du défunt me firent ſçavoir cette réponſe,

dont je rendis graces à notre Seigneur. La cérémonie de l'enterrement se fit à l'ordinaire, & maintenant la veuve avec ses enfans se disposent à recevoir le baptême. Je rapporte ces faits, mon Révérend Pere, parce qu'ils ont quelque chose de singulier; car, pour les fruits ordinaires que l'on recueille dans cette Mission, il seroit inutile de les écrire à une personne qui en a plus vu & plus fait que ne peut sçavoir un nouveau Missionnaire.

Après les continuelles occupations que m'avoient données les grandes fêtes, Dieu m'éprouva par la maladie dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre. Mon expérience m'apprit alors ce que je n'avois pu comprendre sur le récit d'autrui, de la nature d'une fluxion dont on est tourmenté dans ce pays. C'est une si grande abondance de sérosités qui tombent du cerveau, & qui s'écoulent continuellement par les yeux, qu'il est impossible de les tenir fermés pendant un temps considérable. Ouvrez-les, c'est encore pis; chaque rayon de lumiere est une espece de dard qui vient frapper la prunelle; il n'y a pas jusqu'au mouvement naturel des paupieres, qui

ne cauſe un nouveau ſupplice : parce que l'humeur qui découle étant fort gluante, forme, par ſa conſiſtance, des pointes qui picotent ſans ceſſe la membrane de l'œil. Je paſſai ainſi huit jours ſans pouvoir prendre un moment de repos. Cette inſomnie me cauſa la fievre accompagnée d'un dégoût extrême pour toute ſorte d'alimens. Mais notre Seigneur, qui ſçait proportionner les maux à notre foibleſſe, me rendit la ſanté au bout de ſix ſemaines.

J'entrepris auſſi-tôt le voyage que j'avois projetté de faire à l'oueſt, pour viſiter la Chrétienté de *Courtempettey*, & repaſſer par le ſud pour recueillir les débris de l'Egliſe que vous y avez bâtie. Cette tournée me parut être de près de quatre-vingt lieues, prenant depuis *Pinneypondi* juſqu'à *Chingama*, d'où paſſant au ſud par *Adichenelour*, on viſite les habitations qui bordent la riviere de *Ponarou*, puis on revient par l'eſt de Gingi. Dans cette excurſion, j'éprouvai aux pieds & aux jambes les douleurs que ces nouvelles courſes ne manquent pas de cauſer. A la fin je me ſuis fait à la fatigue ; &, graces à Dieu, il faut maintenant que les épines, dont vous ſavez que ces prairies ſont toutes

ſemées, ſoient bien longues & bien aigues, pour ne pas céder à la fermeté & à l'aſſurance avec leſquelles je les foule.

Il eſt vrai que la vue des lieux conſacrés par les ſueurs & par les ſouffrances des anciens Miſſionnaires, a bien de quoi encourager leurs ſucceſſeurs ; & en particulier, le ſouvenir de la priſon que vous avez eu à ſouffrir dans l'endroit même où je paſſois alors, a beaucoup contribué à me ſoutenir dans ce voyage.

A peine fus-je arrivé à *Courtempettey*, qu'on me fit le récit des outrages & des inſultes que le Pere Mauduit avoit eſſuyés quelques années auparavant, lorſqu'on l'arrêta priſonnier à *Chingama*. On me menaçoit d'une deſtinée toute pareille : mais Notre-Seigneur ne prodigue pas ces ſortes de faveur à tout le monde ; il faut les mériter par une ferveur extraordinaire, & par une fidélité plus grande que la mienne. Du moins ſi en les deſirant on pouvoit s'en rendre digne, il me ſemble que j'étois diſpoſé à tout. Je penſois ſouvent que le Révérend Pere Laynez, à préſent Evêque de Saint-Thomé, & fondateur de la Miſſion de *Courtempettey*, avoit été pris,

il y a quelques années, dans ce lieu-là même, & y avoit reçu des playes dont il conserve encore les cicatrices, mille fois plus glorieuses pour lui, que les pierres précieuses qui ornent la mitre que le souverain Pontife l'a forcé tout récemment d'accepter. Mais enfin le séjour que j'y ai fait, a été tranquille, & les Gentils ne m'ont point inquiété.

Cependant la conversion d'un fameux Gentil de ce pays, me fit croire que j'allois essuyer une rude persécution. Cet Idolâtre, pour m'assurer que son changement étoit sincere, m'avoit remis son Idole infâme, qui n'est redevable du culte que lui rendent les Indiens, qu'au déréglement & à la corruption de leurs cœurs. Ses parens faisoient déja beaucoup de bruit, mais Dieu permit que cet orage n'eut pas de suite.

Je pris ma route vers *Tandarey*, où je dressai un Oratoire sur les débris d'une Chapelle qui fut bâtie autrefois par le vénérable P. Jean de Britto, martyrisé dans le Royaume de *Marava*. Si mes facultés me l'eussent permis, j'aurois relevé cette Eglise, tant à cause de la vénération que nous devons avoir pour ce saint homme, qu'à cause de la situation du lieu même où les Chré-

tiens peuvent s'assembler commodément. Mon dessein est d'employer à cet usage le premier secours qui me viendra d'Europe.

En passant à *Tirounamaley*, j'eus le chagrin d'y voir triompher la superstition par la beauté des édifices consacrés aux Idoles, par la magnificence des portiques où une imagination ridicule fait nourrir & honorer une multitude prodigieuse de singes, & beaucoup plus encore par les monumens que l'impiété éleve chaque jour aux endroits où l'on a obligé les femmes à se brûler toutes vives après la mort de leurs maris. Il y en avoit sept ou huit tout récens, qui me pénétrerent de la plus sensible douleur.

Au sortir de *Tandarey*, le voisinage de Gingi & d'autres grandes villes me fit garder plus de ménagemens pour secourir les Chrétiens, sans m'exposer à être découvert. Je n'eus plus d'autre demeure que les bois, encore étois-je obligé d'y faire mes fonctions durant la nuit, me contentant, pendant le jour, d'entretenir les Infideles que la curiosité attiroit au lieu de ma retraite.

Enfin, après avoir fait le tour de cette Mission, & y avoir recueilli une

moiſſon beaucoup plus abondante que je n'oſois l'eſpérer, je ſuis revenu ici pour y célébrer la fête de tous les Saints. Je puis vous aſſurer, en finiſſant cette lettre, que vos chers diſciples conſervent précieuſement le ſouvenir des inſtructions qu'ils ont reçues de leur Maître; & que leur ferveur, loin de s'affoiblir, augmente de plus en plus chaque jour. Priez Dieu que votre ouvrage ne dépériſſe pas entre mes mains. Je me recommande à vos ſaints Sacrifices, en l'union deſquels je ſuis avec beaucoup de reſpect, &c.



LETTRE

Du Pere de Bourzes, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Madame la Comtesse de Soudé.

De la Mission de Maduré,
le 21 Septembre 1713.

MADAME,

La paix de Notre Seigneur.

Vous ne vous contentez pas de me donner des marques de votre souvenir & de vos bontés ordinaires, par les fréquentes lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, vous les accompagnez encore de présens & de libéralités : votre piété va chercher jusqu'aux extrémités du monde des Nations que le malheur de leur naissance a plongées dans l'Idolâtrie ; & par le secours que votre zele me procure, vous contribuez, autant qu'il dépend de vous, à leur conversion & à leur salut. Vos largesses ne se bornent pas même à la vie présente, vous les portez au-delà du

tombeau, par les meſures que vous avez priſes, afin que les effets de votre charité ſubſiſtent encore, lorſqu'il aura plu à Dieu de vous retirer de ce monde. Il y a long-temps, Madame, que je ne trouve plus de termes pour vous exprimer ma reconnoiſſance & celle de nos Néophytes ; mais le Dieu dont vous procurez la gloire, en augmentant le nombre de ſes adorateurs, ſçaura bien mieux récompenſer vos bienfaits, que nous ne pouvons les reconnoître.

Pour vous ſatisfaire ſur les diverſes queſtions que vous me faites, je répondrai par ordre à tous les articles de votre lettre : mais je n'y répondrai qu'en peu de mots. Il me faudroit faire un volume entier, ſi j'entreprenois d'expliquer en détail tout ce qui concerne la Religion & les uſages de Maduré. Peut-être pourrai-je un jour contenter une curioſité ſi louable, & c'eſt à quoi je prétends conſacrer mes premiers momens de loiſir.

Vous me demandez d'abord, ſi l'on voit ici, comme en Europe, des diſtinctions de rang & de préſéance : oui, Madame, comme il y a par-tout des montagnes & des vallées, des fleuves & des ruiſſeaux, par-tout & aux Indes plus qu'ailleurs, on voit des riches &

des pauvres, des gens d'une haute naiſſance, & d'autres dont la naiſſance eſt vile & obſcure. Pour ce qui eſt des pauvres, ils y ſont en très-grand nombre ; une infinité de malheureux ſont morts de faim depuis quatre ou cinq ans: d'autres ont été contraints de vendre leurs propres enfans, & de ſe vendre eux-mêmes afin de pouvoir vivre. Il y en a qui travaillent toute la journée comme des forçats, & qui gagnent à peine ce qui ſuffit préciſément pour ſubſiſter ce jour-là même eux & leur famille: on voit une multitude de veuves qui n'ont pour tout fonds & pour tout revenu qu'une eſpece de rouet à filer: on en voit pluſieurs autres, tant hommes que femmes, dont l'indigence eſt telle, qu'ils n'ont pour ſe couvrir qu'un méchant morceau de toile tout en lambeaux, & qui n'ont pas même une nate pour ſe coucher. Les maiſons des payſans d'Europe ſont des palais, en comparaiſon des miſérables taudis où la plûpart de nos Indiens ſont logés. Trois ou quatre pots de terre ſont tous les meubles de leurs cabanes. Pluſieurs de nos Chrétiens paſſent les années entieres ſans venir à l'Egliſe, faute d'avoir la petite proviſion de ris ou de millet néceſſaire pour vivre durant le voyage.

On ne laiſſe pas de trouver des perſonnes riches aux Indes : l'agriculture, le commerce, les charges, ſont des moyens ordinaires de s'enrichir ; mais le pauvre laboureur a bien de la peine à ſe ſauver de l'oppreſſion : la fraude & l'uſure régnent dans le commerce, & l'exercice des charges eſt un véritable brigandage. Le vol eſt un autre moyen plus court de devenir riche : il eſt ici fort en uſage, & je ne crois pas qu'il y ait de pays au monde où les petits larcins ſoient plus déteſtés, & où les grands ſoient plus impunis. Le croiriez-vous, Madame, qu'on trouve parmi nos Indiens une Caſte entiere qui ne rougit pas de porter le nom & de faire une profeſſion publique de voleurs de grands chemins ? Les laboureurs doivent être extrêmement attentifs, ſur-tout la nuit, pour qu'on ne leur enleve pas leurs bœufs & leurs vaches : ils ont beau y veiller, leurs pertes n'en ſont guères moins fréquentes. On a cru arrêter ces vols nocturnes, en établiſſant des gardes dans toutes les Peuplades, leſquels ſont entretenus & payés par les Laboureurs ; mais le remede eſt devenu pire que le mal, ces gardes ſont plus voleurs que les voleurs mêmes.

Les Rois & les grands Seigneurs amaſſent

amaſſent de grandes richeſſes par leurs concuſſions ; mais quel uſage font-ils de ces tréſors ? Vous en ſerez ſurpriſe, Madame ; ils les enterrent, & c'eſt ainſi que l'avarice des hommes rend à la terre ce que leur cupidité leur a fait chercher juſqu'au fond de ſes entrailles. Sans cela l'or ſeroit ici très-commun. Le feu Roi de *Tanjaour* a ainſi enfoui quantité de millions. A ce tombeau de ſon avarice, brûlent dit-on ſans ceſſe quatre ou cinq lampes, qu'on entretient pour conſerver la mémoire d'une action ſi mémorable. On ajoute que ceux qui enterrent ainſi leurs tréſors, immolent au démon des victimes humaines, afin qu'il en prenne poſſeſſion, & qu'il ne les laiſſe point paſſer en d'autres mains. Cependant pluſieurs cherchent ces tréſors, & pour les découvrir, ils font au démon d'autres ſacrifices d'enfans & de femmes enceintes : quelques-uns prétendent avoir réuſſi par-là ; d'autres effrayés par les ſpectres qui leur apparoiſſent, ou par les coups qu'ils reçoivent, abandonnent leur deſſein. Il y en a eu dont l'avidité a été punie par une mort ſoudaine & violente.

Au regard de l'apparition des ſpectres, je n'oſerois en nier abſolument la réalité. Un de nos Chrétiens, homme

plein de bon ſens & de vertu, m'a aſſuré que dans ſa jeuneſſe, & avant que d'avoir connu notre ſainte Loi, il avoit aſſiſté à ces ſacriléges cérémonies; qu'il avoit vu des démons ſous des formes épouvantables, & que les coups de hoyau de ceux qui fouiſſoient, au lieu de porter ſur la terre, leur tomboient ſur les pieds & ſur les jambes; ce qui fit échouer l'entrepriſe. Il m'ajouta que lui-même il avoit eu recours à certains ſecrets de magie, & que s'étant frotté les mains de je ne ſçais quelle couleur, il voyoit au travers de ſa main & juſques ſous la terre les vaſes où étoient renfermés ces tréſors.

Généralement parlant, c'eſt ici un crime aux particuliers d'être riches : il n'y a point d'accuſation à laquelle on prête plus volontiers l'oreille, ni de crime qui ſoit plus ſévérement puni. On applique incontinent l'accuſé à une queſtion rigoureuſe, pour le contraindre, par la violence des tourmens, à découvrir où il a caché ſon argent. Deux de mes Néophytes ont été réduits par-là à la mendicité, & l'un d'eux en eſt reſté long-temps eſtropié. De-là vient que les riches cachent leur bien avec ſoin, & que ſouvent avec de grandes

richesses ils ne sont ni mieux logés, ni mieux vêtus, ni mieux nourris que les plus indigens. De-là vient encore que bien qu'il y ait une infinité de véritables pauvres, il y en a beaucoup d'autres qui affectent de le paroître sans l'être véritablement. Je ne parle point de certains fainéans qui courent le pays en habit de *Pandaron*, (1), & qui, par l'austérité vraie ou apparente de leur vie, touchent les peuples & en tirent de grosses aumônes. Je ne parle point non plus de certains Brames, qui étant d'une caste plus noble & plus riche que toutes les autres, se font gloire néanmoins de demander & de recevoir l'aumône : quelques-uns d'eux reçurent, il y a quelque-temps, un *fanon*, qui vaut environ 5 sols de notre monnoie ; le Brame qui étoit Gouverneur du lieu, & qui est très-riche, voulut avoir part à l'aumône, & il n'eut pas honte de recevoir quelques pieces d'une basse monnoie de cuivre, semblables pour la valeur à nos doubles de France.

Mais si, d'un côté, on affecte aux Indes de paroître pauvre au milieu des richesses, d'un autre côté on y est très-

(1) Pénitent Indien.

jaloux des distinctions & du rang que donne la naissance : il n'y a gueres de Nation qui ait tant de délicatesse que celle-ci sur ces sortes de prérogatives. Vous sçavez, Madame, que cette Nation se partage en plusieurs castes, c'est-à-dire, en plusieurs classes de personnes qui sont d'un même rang & d'une égale naissance, qui ont leurs usages, leurs coutumes & leurs loix particulieres. Vous avez lu sans doute dans nos lettres précédentes, quelles sont ces coutumes & ces usages, & il seroit inutile de vous répéter ici ce que vous sçavez déja. J'ajouterai seulement qu'on peut bien acquérir, par de belles actions, de l'honneur & des richesses, mais que la Noblesse ne s'acquiert pas de même : c'est un pur don de la naissance : le Roi ne peut la donner, ni les particuliers l'acheter. Le Roi n'a aucun pouvoir sur les castes, il ne peut pas lui-même passer à une caste supérieure; celle du Roi d'aujourd'hui est des plus médiocres. On voit souvent des contestations & des disputes pour le rang entre ces castes : actuellement il y en a deux de la lie du peuple qui sont aux mains au sujet de la préséance. Il y a telle caste si basse & si méprisable, que ceux qui en sont

n'oſeroient regarder en face un homme d'une caſte ſupérieure ; & s'ils le faiſoient, il auroit droit de les tuer ſur le champ. Vous m'avouerez, Madame, que de pareilles loix ſont fort riſibles ; mais je leur paſſerois aiſément ce qu'elles ont d'abſurde & de ridicule, ſi elles n'étoient pas infiniment génantes pour nos miniſteres.

Vous me demandez peut-être quel rang tiennent ici les Européens : c'eſt un article qui eſt ſouvent traité dans nos lettres : il ſuffit de dire que rien n'eſt plus faux que ce que M. Robbe avance dans ſa géographie de la prétendue eſtime que les Indiens ſont des Européens. Cette eſtime eſt telle qu'un Chrétien de la lie du peuple s'accuſoit un jour comme d'un grand péché, d'avoir appellé un autre fils de *Prangui*, c'eſt-à-dire, fils de Portugais ou d'Européen. Toute notre attention eſt de cacher à ces peuples que nous ſommes ce qu'ils appellent *Pranguis :* le moindre ſoupçon qu'ils en auroient, mettroit un obſtacle inſurmontable à la propagation de la Foi. Il y auroit une infinité d'obſervations à faire ſur les caſtes, ſur leurs uſages, ſur leurs ſymboles, ſur leurs offices ; mais cela me meneroit trop loin. Je

paſſe à votre ſeconde queſtion, qui regarde l'emploi des hommes & des femmes.

Ici, comme en Europe, les hommes ont divers emplois : les uns ſervent le Prince, les autres cultivent la terre, ceux-ci s'appliquent au commerce, ceux-là travaillent aux arts méchaniques, & ainſi du reſte. On ne voit aux Indes, ni Financiers, ni gens de Robe : les Intendans ou Gouverneurs ſont chargés tout-à-la-fois, & de l'adminiſtration de la Juſtice, & de la levée des deniers, & du gouvernement militaire.

La Juſtice ſe rend ſans fracas & ſans tumulte. La plupart des affaires, ſurtout celles qui ſont de moindre importance, ſe terminent dans le village : chacun plaide ſa cauſe, & les principaux font l'office de Juge : on n'appelle guères de leur Sentence, principalement ſi ces Juges ſont, comme il arrive preſque toujours, des premiers de la caſte. Quand on a recours au Gouverneur, le procès ſe termine à-peu-près de la même ſorte, ſi ce n'eſt que pour l'ordinaire il met les deux parties à l'amende. Il ſçait le moyen de trouver coupables l'une & l'autre partie. Les préſens font ſouvent pancher la balance d'un côté; mais elle devient égale, quand le Juge reçoit des deux côtés.

Je ne suis pas autrement instruit de ce qui regarde le gouvernement militaire ; ce que je sçai, c'est que tout est ici assez paisible. Les Gouverneurs levent de temps en temps des soldats, selon les besoins où ils se trouvent. Le Roi envoye quelquefois des corps d'armée dans les Provinces ; mais ce n'est guères que pour soumettre quelque Seigneur rebelle qui refuse de payer le tribut, ou pour châtier ceux qui font des injustices trop criantes. On assiége leurs forteresses, alors le canon joue, mais bien froidement, & il se répand peu de sang de part & d'autre : pourvu que le coupable ait de l'argent, & qu'il veuille bien en venir à une composition honnête, on lui fait bon quartier : du reste à lui permis de se dédommager par de nouvelles vexations dont il accable le pauvre peuple. Ces Seigneurs dont je parle, sont comme de petits Souverains qui gouvernent absolument leurs terres, & dont toute la dépendance consiste dans le tribut qu'ils payent au Roi : ils sont héréditaires, au lieu que les Gouverneurs & les Intendans se révoquent & se destituent au gré du Prince. Tel Gouverneur ne dure pas quatre jours, & dans ce peu de temps

il ne laiſſe pas de s'enrichir s'il eſt habile. On met ſouvent ces Gouverneurs à la queſtion pour leur faire rendre gorge, après quoi quelques vexations qu'ils aient commiſes, on ne laiſſe pas de les rétablir dans leurs charges.

La Juſtice criminelle ne s'exerce pas avec beaucoup de ſévérité : j'ai dit plus haut qu'on étoit toujours coupable quand on étoit riche : je puis dire pareillement, ſans tomber dans aucune contradiction, que dès qu'on eſt riche on eſt toujours innocent. La levée des deniers publics eſt de la fonction des Intendans : comme la taille eſt réelle, ils eſtiment le champ, & ils le taxent ſelon qu'il leur plaît ; mais ils trouvent d'ordinaire tant de ſorte d'expédiens pour chicaner le Laboureur, & le piller, tantôt ſous un prétexte, & tantôt ſous un autre, que quelquefois il ne retire aucun fruit de toutes ſes peines, & que la récolte ſur laquelle il fondoit ſes eſpérances, paſſe toute en des mains étrangeres. Outre la taille & pluſieurs autres droits qu'on tire ſur le peuple, il y a quantité de péages, & cette ſorte d'impôt s'exige avec beaucoup d'injuſtice & de rigueur.

Pour ce qui eſt des femmes, elles ſont moins les compagnes que les eſclaves de

leurs maris. Le ſtyle ordinaire eſt que le mari tutoye ſa femme, & que la femme ne parle jamais à ſon mari, ni de ſon mari, qu'en termes les plus reſpectueux. Je ne ſçai ſi c'eſt par reſpect, ou par quelqu'autre raiſon, que la femme ne peut jamais prononcer le nom de mari; il faut qu'elle ſe ſerve en ces occaſions de périphraſes & de circonlocutions tout-à-fait riſibles. On n'eſt point ſurpris que le mari batte ſa femme & l'accable d'injures: ſi elle fait des fautes, ne faut-il pas la corriger, diſent-ils? La femme n'eſt jamais admiſe à la table du mari; nous n'oſons preſque dire qu'en Europe les uſages ſont tout différens. La femme ſert le mari comme ſi elle étoit ſon eſclave, & les enfans comme ſi elle étoit leur ſervante: de-là vient que les enfans s'accoutument peu-à-peu à la regarder comme telle, à la tutoyer, à la traiter avec mépris, & quelquefois à porter la main ſur elle. D'ailleurs, la belle-mere eſt une rude maîtreſſe. elle ſe décharge toujours ſur ſa belle-fille de tout le travail domeſtique, & quand elle donne ſes ordres, c'eſt toujours d'une maniere dure & impérieuſe. Cependant les femmes ne laiſſent pas de réduire aſſez ſouvent leurs maris, en s'enfuyant de la

maiſon, & en ſe retirant chez leurs parens : ceux-ci ne manquent pas de prendre ſa défenſe, & alors les injures, les imprécations, les paroles ſales, les invectives les plus groſſieres ne ſont point épargnées, car cette langue eſt féconde en de ſemblables termes. La femme ne retourne point à la maiſon, que le mari lui-même ou ſes parens ne la viennent chercher, & elle leur fait faire quelquefois bien des voyages inutiles. Lorſqu'elle s'eſt rendue à ſes prieres, on donne un feſtin au mari, on le réconcilie avec ſa femme, & elle le ſuit dans ſa maiſon.

Les femmes s'occupent dans le domeſtique à aller chercher de l'eau, à ramaſſer du bois, à piler le ris, à faire la cuiſine, à tenir la maiſon & la cour propres, à faire de l'huile, & d'autres choſes de cette nature. L'huile ſe fait du fruit d'un arbriſſeau nommé par quelques-uns de nos Herboriſtes *Palma Chriſti*, On fait cuire ce fruit légerement, on l'expoſe deux ou trois jours au ſoleil, on le pile juſqu'à le réduire en pâte ; on délaye cette pâte dans l'eau, verſant deux meſures d'eau ſur deux meſures du fruit qu'on a pilé, & on fait bien bouillir le tout. Quand l'huile ſurnage, on la tire ou avec une cuiller, ou par

inclinaiſon. On lave enſuite le ſédiment dans l'eau, & l'on en tire encore un peu d'huile.

La maniere dont on pile le ris a quelque choſe de ſingulier. Le ris naît, comme vous ſçavez, revêtu d'une peau rude & dure comme celle de l'orge : le ris en cet état ſe nomme ici *Nellou* ; on le fait cuire légérement dans l'eau, on le fait ſécher au ſoleil, on le pile à pluſieurs repriſes : quand on l'a pilé pour la premiere fois, il ſe dégage de la groſſe peau ; la ſeconde fois qu'on le pile, il quitte la pellicule rouge qui eſt au-deſſous, & ſort plus ou moins blanc, ſelon l'eſpèce de *Nellou* : car il y en a de plus de trente ſortes. Lorſqu'il eſt ainſi pilé, il ſe nomme *Ariſi*. Deux litrons de bon *Nellou* rendent un litron d'*Ariſi*. Il ne ſort pas farineux & concaſſé comme notre ris d'Europe, mais il eſt beau & entier : je ne crois pas néanmoins qu'il ſe conſerve long-temps. Au reſte le ris des Indes n'a pas la propriété de gonfler comme celui d'Europe, nos Indiens le ſouhaiteroient fort ; & ils ſont étonnés, lorſque nous leur racontons le peu de ris qui ſuffit en Europe pour emplir une marmite.

Le temps que les femmes ont de reſte

après le travail du ménage, elles l'employent à filer, & c'eſt leur occupation ordinaire : elles ne font aucun travail à l'aiguille, elles ne ſçavent pas même la manier. Il y a de certaines caſtes où il n'eſt pas permis aux femmes de filer : d'autres où elles ne s'occupent qu'à faire des paniers & des nattes, & celles-ci ne peuvent pas même piler le ris : d'autres où elles ne peuvent pas aller querir de l'eau, c'eſt la fonction d'une eſclave ou bien du mari : mais je n'aurois jamais fait s'il falloit rapporter toutes ces exceptions, & il ſuffit de parler de ce qui ſe fait le plus communément. En général le bel uſage ne permet pas aux femmes d'apprendre à lire & à écrire : on laiſſe ce ſoin aux eſclaves des Pagodes, afin qu'elles puiſſent chanter les louanges du démon, & les cantiques impurs dont ſes temples retentiſſent.

Vous me demandez en troiſieme lieu, Madame, quels ſont les alimens ordinaires de ces peuples. Je n'aurai pas beſoin de m'étendre beaucoup pour vous ſatisfaire ſur cet article. L'eau eſt leur boiſſon ordinaire : ce n'eſt pas qu'on ne faſſe des liqueurs enyvrantes, mais il n'y a que ceux de la lie du peuple qui en uſent, les honnêtes gens en ont horreur.

La principale de ces liqueurs eſt celle qui découle des branches de palmier dans un vaſe qu'on y attache pour en recevoir le ſuc : on fait auſſi, avec une certaine écorce & de la caſſonade de palmier, une eau-de-vie qui prend feu comme celle d'Europe. D'autres, en faiſant fermenter des graines que je ne connois pas, en font un vin qui enyvre. Pour nous, Dieu nous préſerve de toucher à ces infames liqueurs : nous ſommes trop heureux quand nous pouvons trouver de l'eau qui ſoit tant ſoit peu bonne : elle ne ſe trouve pas par-tout, principalement dans le Marava, où les eaux de puits & de ſource ſont preſque toutes mal ſaines. Le vin, dont nous nous ſervons pour le ſaint ſacrifice de la Meſſe, nous vient d'Europe : nous le cachons avec ſoin, de crainte que s'il tomboit entre les mains des Gentils, ils ne s'imaginaſſent, comme il eſt arrivé quelquefois, que cette liqueur eſt ſemblable à leurs vins artificiels. Il y a environ trois ans qu'une de mes Egliſes ayant été pillée en mon abſence, un ſoldat y trouva une bouteille demi-pleine de vin : il s'applaudit auſſi-tôt de ſa découverte, ſe perſuadant qu'elle contenoit une drogue propre à faire de l'or : car ces Idolâtres

qui voyent que, ſans avoir de revenus, nous ne laiſſons pas de faire de la dépenſe, ſoit pour l'entretien de nos Catéchiſtes, ſoit pour la décoration de nos Egliſes, ſe figurent aiſément que nous avons le ſecret, non de la pierre, mais de l'huile philoſophale. Il prend donc la bouteille, il paſſe à ſon bras le cordon qui y étoit attaché, monte à cheval, & l'emporte. Par malheur en paſſant près de-là ſur une roche, le cordon ſe rompit, la bouteille ſe caſſa, & toutes ſes belles eſpérances s'évanouirent.

Le ris eſt la nourriture la plus commune : mais vous voulez ſçavoir apparamment comment il s'apprête, & le voici : ceux qui ſont à leur aiſe lui font un court bouillon, ou bien une ſauſſe de viande, de poiſſon, ou de légumes : quelquefois ils le mangent avec des herbes cuites en forme d'épinars, ou bien avec une eſpéce de petites féves qui ſe cuit comme nos féves de haricot. Mais tout cela s'apprête à l'Indienne, c'eſt-à-dire, fort mal. On le mange encore avec du lait, quelquefois on ſe contente d'y jetter un peu de beurre fondu. Pour ce qui eſt des pauvres & des gens du commun, ils ne le mangent qu'avec quelques

herbes cuites, ou avec du petit lait, ou ſimplement avec un peu de ſel : la faim ſupplée au reſte.

Ne croyez pas pourtant que tout le monde ait ici du ris : dans l'endroit où je ſuis actuellement on ne ſe nourrit que de millet : on y en voit de cinq ou ſix ſortes, toutes inconnues en Europe. On l'aſſaiſonne comme le ris, ou bien on le prend en forme de bouillie : il vient d'aſſez beau froment ſur certaines montagnes, mais il n'y a guéres que les Turcs & les Européens qui en uſent. Les Turcs n'en font pas de pain que je ſçache ; mais ils en font une eſpèce de galette en forme de gauffres, autant que j'en ai pu juger par ce qu'on m'en a rapporté. Les Européens qui ſont ſur la côte en font du pain ou du biſcuit, tel à peu-près que le biſcuit de mer. Pource qui eſt de nous autres Miſſionnaires nous ne ſommes ni aſſez riches, ni aſſez peu occupés, pour penſer même à faire du pain : d'ailleurs, le levain n'étant point ici en uſage, on y ſupplée par la liqueur du palmier, dont nous ne pouvons uſer ſans ſcandale, & ſans nous décréditer dans l'eſprit de ces peuples. C'eſt pour cette même raiſon que nous n'avons pas même de vinaigre pour manger de la ſalade, quoiqu'on en faſſe de fort bon de

cette même liqueur, en l'expoſant pendant quarante jours au ſoleil dans un vaſe bien fermé. Nous nous abſtenons de tout ce qui a rapport à ces ſortes de boiſſons, à l'exemple de ſaint Paul, qui diſoit qu'il aimeroit mieux ne manger jamais de viande que de ſcandaliſer ſon frere.

Pour répondre à votre quatrieme queſtion, il me faut, Madame, entrer dans un petit détail des fruits & des animaux qui ſe trouvent en ce pays-ci. Il n'eſt pas autrement garni d'arbres fruitiers ; je n'y en ai vu preſque aucun d'Europe, à la réſerve de quelques citrons aigres. Je m'étois imaginé, quand je ſuis venu dans cette Miſſion, que les oranges y étoient fort communes : depuis que j'y ſuis, je n'ai vu ni goûté aucune orange mûre. On ne laiſſe gueres mûrir le peu de fruits qu'il y a : on les cueille tout verds, & on les fait confire dans quelque ſaumure aigre, pour les manger avec le ris, & en corriger la fadeur.

Le fruit le plus ordinaire eſt la banane ou figue d'Inde, mais elle eſt bien différente de nos figues pour la couleur & la figure. Il y a encore des *Mangles*, ſur-tout du côté des montagnes. Nous avons auſſi, mais ſeulement dans nos jardins, quelques dates & quelques goyaves. Dans quel-

ques-uns on voit des treilles qui ſe chargent aſſez de raiſins, mais les oiſeaux & les écureuils ne les laiſſent gueres parvenir à leur maturité.

Quant aux légumes, la terre y porte des citrouilles de pluſieurs eſpeces, des concombres, & diverſes herbes qui ſont propres du pays. On n'y connoît point d'oſeille, mais elle eſt remplacée par le tamarin: il y a des ciboules; mais les choux, les raves, la laitue ſont des plantes étrangeres, qui ne laiſſent pas de croître aſſez bien quand on les ſeme. Comme nous ſommes preſque toujours en voyage, & que d'ailleurs des choſes trop importantes occupent tout notre temps, nous n'avons ni la volonté ni le loiſir de nous amuſer au jardinage: outre que le terroir étant fort ſec, il faudroit entretenir un jardinier qui n'eût d'autre ſoin que de cultiver & d'arroſer ſans ceſſe ces terres brûlantes: l'entretien des Catéchiſtes nous eſt bien plus néceſſaire. On ne voit ici ni chênes, ni pins, ni ormes, ni noyers: il y a autant & plus de différence entre les arbres des Indes & ceux d'Europe, qu'il y en a entre les habitans des deux Pays. Je dis à peu près la même choſe des fleurs: à la reſerve des tubéreuſes, des tourne-

ſols, des jaſmins, des lauriers-roſes, toutes les autres fleurs que j'ai vues ſont inconnues en Europe ; on les cultive ici avec beaucoup de ſoin pour en orner les Idoles.

Venons aux animaux : on trouve dans les montagnes des éléphans, des tigres, des loups, des ſinges, des cerfs, des ſangliers, des lievres ou lapins, car je ne les ai pas vus d'aſſez près pour en faire le diſcernement : on laiſſe le gibier fort en repos, quoique la chaſſe ſoit permiſe à tout le monde. Les Seigneurs chaſſent de temps en temps par divertiſſement, mais il s'en faut bien que ce ſoit avec cette paſſion qu'on a en Europe pour cet exercice. La chaſſe ſe fait auſſi à l'oiſeau, mais rarement.

Quelques Princes ont des éléphans privés & des chevaux. Les chevaux qui naiſſent dans le pays ſont petits & foibles, mais on les a à bon marché. Pour ceux dont on ſe ſert dans les armées, on les fait venir des pays étrangers, & ils coûtent fort cher ; on les achete d'ordinaire cinq ou ſix cens écus. Je doute que ce climat ſoit favorable à ces ſortes d'animaux, il faut des ſoins infinis pour les conſerver ; il n'y a point de jour qu'il ne faille leur donner quelque drogue :

avant que de les panſer, & à la moindre pauſe qu'on leur fait faire en voyage, il faut les manier, leur paſſer la main ſur tout le corps, leur preſſer la chair & les nerfs, leur ſoulever les pieds l'un après l'autre; ſi l'on y manque, leurs nerfs ſe rétréciſſent, & ils ſont ruinés en peu de temps. Comme il n'y a point ici de prairies, & qu'on n'y recueille ni foin ni avoine, on ne donne aux chevaux que de l'herbe verte, laquelle en certains endroits & en certains mois de l'année eſt très-difficile à trouver. Au lieu d'avoine, on leur donne une eſpece de lentille qu'on fait cuire.

Les bœufs ſont ici de grand uſage; on ne meſure les richeſſes d'un chacun que par le nombre de bœufs qu'il a. Ils ſervent au labourage & aux voitures, on les attele auſſi aux charrettes; la plupart ont une groſſe boſſe ſur le chignon du col; quand on veut les mettre à la charrette, on leur paſſe une corde au col, on lie à cette corde une perche qui ſe met en travers, & qui porte ſur le col des deux bœufs attelés: à cette perche eſt attaché le timon de la charrette.

Les charrues n'ont point de roues, & le fer qui tient lieu de coutre eſt ſi étroit, qu'il ne fait qu'égratigner la terre

où l'on a coutume de ſemer le millet. Le ris demande beaucoup plus de travail & de culture; les champs où l'on le ſeme ſont toujours au bord des étangs qu'on creuſe exprès, afin de pouvoir y conſerver l'eau de pluie, & arroſer les campagnes dans les temps de ſéchereſſe. On voit preſque autant d'étangs que de peuplades. Les charrettes ne ſont pas mieux entendues que les charrues; il y en a ſi peu, que je ne crois pas en avoir vu ſix depuis que je ſuis dans ce pays; mais on voit beaucoup de chars qui ſont aſſez bien travaillés; les roues ſont petites, elles ſe font de groſſes planches qu'on emboîte les unes dans les autres; elles ne ſont point ferrées, & elles n'ont d'autre moyeu qu'un trou qui eſt au milieu de ce tiſſu de planches; le corps du char eſt fort élevé & tout chargé d'ornemens de menuiſerie & de ſculpture & de figures fort indécentes. Ces chars ne ſervent qu'au triomphe du Démon; on y place l'idole, & on la traîne en pompe par les rues. On ne ſçait ici ce que c'eſt que carroſſe; les grands Seigneurs ſe font porter en palanquin, mais ils doivent en avoir la permiſſion du Prince.

On trouve encore au Maduré quantité

de buffles qu'on emploie au labourage & qu'on attele de même que les bœufs; c'eſt un crime digne de mort que de tuer un bœuf, une vache ou un buffle; il n'y a pas encore deux ans qu'on fit mourir deux ou trois perſonnes de la même famille qui étoient coupables d'un ſemblable meurtre; je ne ſçai ſi un homicide leur auroit attiré le même ſupplice. Dans une de nos iſles françoiſes de l'Amérique, on défendit autrefois, ſous peine de la vie, de tuer les bœufs pour ne pas empêcher la multiplication de l'eſpece; il eſt probable qu'une même raiſon de politique a porté les Indiens à faire de pareilles défenſes. Les bœufs ne ſont nulle part plus néceſſaires qu'en ce pays-ci; ils n'y multiplient que médiocrement; ils ſont ſujets à de fréquentes maladies, & la mortalité ſe met ſouvent parmi eux. Le remede le plus ordinaire dont on ſe ſerve pour les guérir de leurs maladies eſt de les cautériſer; au reſte, les Indiens ont autant d'horreur de la chair de ces animaux, que les Européens en ont de la chair de cheval; il n'y a que ceux des Caſtes le plus mépriſables qui oſent en manger quand ils meurent de leur mort naturelle.

Ils ne jugent pas de même des chauvesouris, des rats, des lézards, & même de certaines fourmis blanches; lorsque les aîles viennent à ces fourmis, & que prenant l'essor elles vont se noyer dans les marais, les Indiens accourent pour les prendre; si on les en croit, c'est un mets délicieux. La chevre, le mouton, la poule sont les viandes d'usage. On voit ici une espece de poules dont la peau est toute noire aussi-bien que les os; elles ne sont pas moins bonnes que les autres. Je n'ai point vu de poules d'Inde, ce sont apparemment les Indes occidentales qui leur ont donné ce nom. Le poisson est aussi du goût des Indiens: ils le font sécher au Soleil, mais ils ne le mangent gueres qu'il ne soit tout-à-fait gâté & corrompu: ils le trouvent alors excellent, parce qu'il est plus propre à corriger ce que le ris a d'insipide.

On trouve ici des ânes comme en Europe, & ils servent aux mêmes usages: il y a une remarque plaisante à faire sur cet animal & que je ne dois pas omettre. Vous ne vous imagineriez pas, Madame, que nous avons ici une Caste entiere qui prétend descendre en droite ligne d'un âne, & qui s'en fait

honneur. Vous me direz qu'il faut que cette Caſte ſoit des plus baſſes ; point du tout, c'eſt une des bonnes, c'eſt celle même du Roi. Ceux de cette Caſte traitent les ânes comme leurs propres freres; ils prennent leur défenſe, ils ne ſouffrent point qu'on les charge trop, ou qu'on les batte exceſſivement. S'ils appercevoient quelqu'un qui fût aſſez inhumain pour ſe porter à de telles extrémités, on le traîneroit auſſi-tôt en Juſtice, & il y ſeroit condamné à l'amende. Il eſt bien permis de mettre un ſac ſur le dos de l'animal, mais on ne peut mettre aucune autre choſe ſur ce ſac; & ſi cela arrivoit, les *Cavarravadouguer* (c'eſt le nom de ceux de cette Caſte) feroient une groſſe affaire à celui qui ſe feroit donné cette liberté. Ce qu'il y a de moins pardonnable dans cette extravagance, c'eſt qu'ils ont ſouvent moins de charité pour les hommes qu'ils n'en ont pour ces ſortes de bêtes; dans un temps de pluie, par exemple, ils donneront le couvert à un âne, & le refuſeront à ſon conducteur, s'il n'eſt pas d'une bonne Caſte.

Enfin, Madame, (car il faut entrer dans le détail de tous les animaux de ce pays, puiſque vous le ſouhaitez) nous

avons ici des chiens, mais qui ſont extrêmement laids; nous avons des chats domeſtiques & ſauvages, & des rats de pluſieurs eſpeces. Il ne faut pas oublier de vous dire que nos Indiens vont à la chaſſe de ces rats, de même qu'on va en Europe à la chaſſe des lapins. La campagne ſeroit pleine de ces illuſtres chaſſeurs, ſi l'on en trouvoit une auſſi grande quantité qu'il y en a eu dans cette Province dont vous me parlez, & où vous dites qu'ils ont fait tant de ravages. On en voit ici une eſpece qui reſſemble aſſez à la taupe par la fineſſe de ſon poil; quoiqu'il ne ſoit pas tout-à-fait ſi noir. Les Portugais le nomment rat de ſenteur; il fait, dit-on, la guerre au ſerpent. Il y en a encore une autre eſpece qui creuſe ſous terre comme la taupe, mais ce n'eſt gueres que dans les maiſons que cette ſorte de rat travaille.

On m'a parlé d'une eſpece de chat qui produit le muſc, mais je n'en ai point vu, & je ne puis dire ſi c'eſt effectivement un chat, ni comment il produit cette ſubſtance odoriférente; on m'a rapporté qu'en ſe frottant contre un pieu, il y laiſſe le muſc, & que c'eſt de ce pieu qu'on le retire. Parmi les chiens ſauvages, il y en a un qu'on prendroit

prendroit plutôt pour un renard; les Indiens l'appellent *Nari*, & les Portugais *Adiba :* on m'a dit qu'il avoit ses heures réglées pour heurler pendant la nuit, & que c'est de six en six heures; pour moi j'ai voyagé souvent la nuit, & je l'entendois heurler à toutes les heures.

Pour ce qui est des serpens, on en voit ici une infinité; quelques-uns sont si venimeux, qu'une personne qui a été mordue tombe morte au huitieme pas qu'elle fait, & c'est pourquoi on le nomme serpent de huit pas. Il y en a un autre que les Portugais appellent *Cobra de capelo*, ce qui ne signifie pas serpent à chapeau, comme l'ont cru quelques Européens, mais serpent à chaperon. On l'a nommé ainsi, parce que quand il se met en colere, qu'il s'éleve à mi-corps, & qu'il ne rampe que sur la queue, alors son col s'élargit en forme de *domino*, sur lequel paroissent trois taches noires, qui, au sentiment des Indiens, donnent de la grace à ce serpent; de-là vient qu'ils l'ont appellé le beau ou le bon serpent, car le terme tamulique peut avoir ces deux significations. Lorsque je vous entretiendrai, dans quelque autre lettre, de la Religion des Indes, je parlerai du respect superstitieux que les

Gentils ont pour ce ſerpent ; s'ils l'avoient tué, ils croiroient avoir commis un ſacrilege.

Entre autres inſectes, on voit ici des mouches vertes qui luiſent pendant la nuit ; elles cherchent les endroits humides ; lorqu'il y en a beaucoup, & que la nuit eſt obſcure, c'eſt un aſſez agréable ſpectacle de voir cette infinité de petites étoiles voltigeantes. On voit encore des fourmis de pluſieurs eſpeces ; la plus pernicieuſe, eſt celle que les Européens ont nommée fourmi blanche, que les Indiens appellent *carreian*, & que nous appellons plus communément *caria*. Cet inſecte eſt la proie ordinaire des écureuils, des lézards, & de certains oiſeaux dont je ne puis vous dire le nom. Pour ſe mettre à couvert de tant d'ennemis, il a l'adreſſe de ſe former une butte de terre de la hauteur à-peu-près d'un homme ; pour cela, du fond de la terre, il charrie du mortier qu'il humecte, peu-à-peu il éleve ſon logis, & il le maçonne ſi bien, qu'il faut une pluie forte & preſque continuelle pour y donner une atteinte ſenſible. Les campagnes ſont remplies de ces buttes ; les laboureurs ne les abattent point, ſoit parce qu'elles ſont

extrêmement dures, ſoit parce qu'en peu de jours elles ſeroient rétablies. Ces buttes ſont pleines de compartimens en forme de canaux irréguliers; le caria ſort à certaines heures pour aller au fourrage, il coupe l'herbe fort vîte, & il l'emporte dans ſa fourmilliere.

Il y a une autre eſpece de caria qui eſt plus petit, & qui ſe tapit d'ordinaire dans les maiſons. On trouve dans le centre de ſa fourmilliere une eſpece de rayon preſque ſemblable au rayon des mouches à miel; de-là, cet inſecte grimpe ſur les toits, mais il n'avance qu'en ſe couvrant à meſure, & en formant, avec la terre qu'il charrie, une eſpece de tuyau qui lui ſert de chemin; il ronge les feuilles de palmier, la paille & le chaume dont nos maiſons & nos Egliſes ſont couvertes, ce qui fait que l'édifice tombe au premier vent; il s'attache à toute eſpece de bois ſec, & il le ronge peu-à-peu. Un ſi petit animal m'a obligé d'abandonner une aſſez belle Egliſe, dont la ſituation étoit fort commode à mes Néophytes. Le lieu étoit ſi peuplé de ces inſectes, qu'un toît ne demeuroit pas ſix mois en ſon entier. Les Chré-

tiens qui venoient à l'Eglise, & qui n'avoient point d'autre lit que la terre, trouvoient le matin leur nate & leur linge tout rongés. Nous avons aussi des abeilles, mais on ne se donne pas la peine de leur bâtir des ruches ; on ne manque pourtant ni de cire ni de miel ; l'un & l'autre se tirent des ruches que les abeilles sauvages se font à elles-mêmes sur les montagnes.

J'entre, comme vous voyez, Madame, dans le détail des plus petites choses, afin de satisfaire à toutes vos demandes. Celle où il me paroît que vous insistez davantage, & sur laquelle vous desirez d'être parfaitement instruite, regarde la maniere dont les Missionnaires sont vêtus au Maduré, & la mode que suivent les Indiens dans leurs habillemens. Votre curiosité ne seroit que médiocrement satisfaite, si je me contentois de vous en faire la description ; les figures suivantes vous feront voir d'un coup d'œil, ce qu'il ne me seroit gueres possible de vous faire comprendre par le détail le plus exact.

Vous voyez d'abord quelle est la forme de l'habit que portent les Missionnaires ; c'est une simple toile de



MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS
aux Indes.

Gravé par N. Ransonnette Graveur Or.e de MONSIEUR

coton, qui n'eſt ni rouge ni jaune, mais dont la couleur tient de l'un & de l'autre. Le vaſe qu'ils portent à la main eſt de cuivre ; comme on ne trouve pas de l'eau par-tout, & que celle qu'on trouve n'eſt pas toujours potable, ils ſont obligés d'en avoir toujours avec eux, pour ſe rafraîchir ſous un ciel auſſi brûlant que celui-ci. La chauſſure vous paroîtra extraordinaire; c'eſt une eſpece de ſoque, aſſez ſemblable à celles dont ſe ſervent en France quelques Religieux de ſaint François ; à la vérité celles-ci s'attachent avec des courroyes, au lieu que les ſoques des Indes ne tiennent que par une cheville de bois, qui ſe met entre l'orteil & le ſecond doigt du pied. Cette maniere de ſe chauſſer ne nous eſt pas particuliere ; le Roi & les grands Seigneurs uſent de ſoques comme nous ; il y a cette différence, que leurs ſoques ſont d'argent, & que les nôtres ſont de bois. Ils prétendent que cette chauſſure eſt la plus propre & la plus commode qu'on puiſſe imaginer pour ce pays-ci. C'eſt la plus propre, diſent-ils, parce qu'on peut en tout temps la laver & ſe laver les pieds, ce qui eſt néceſſaire ici à cauſe de la chaleur : la

plus commode, parce que rien n'eſt plus facile à quitter & à reprendre. Il eſt vrai qu'il en coûte dans les commencemens, & qu'on ne peut s'y accoutumer ſans beaucoup ſouffrir ; mais avec le temps & de la patience, il ſe forme des calus à cet endroit du pied, & on acquiert enfin l'habitude de marcher ſans aucune incommodité.

Dans les voyages que nous faiſons d'ordinaire à pied, nous ne nous ſervons point de ſoques ; mais je ne ſçais ce qui eſt alors le plus pénible, ou d'aller pieds nuds ſur ces terres brûlantes & ſemées de petits cailloux, ou d'uſer de ſandales de cuir, ainſi que font les naturels du pays. Ces ſandales ne ſont qu'une ſimple ſemelle ſans empeignes, qui tient aux pieds par quelques courroyes ; le ſable & les pierres s'y gliſſent aiſément, & cauſent beaucoup de douleur. Il n'eſt pas du bel uſage de ſe ſervir de ſandales, & c'eſt pourquoi on les quitte toujours lorſqu'on doit paroître devant une perſonne qui mérite du reſpect. Nos images d'Europe, où les Saints ſont repréſentés vêtus à la romaine avec des ſandales aux pieds, révoltent la politeſſe indienne ; cependant, pluſieurs



BRAME PREMIER MINISTRE DU ROI DE MADURÉ
aux Indes.

Gravé par Ransonnette Graveur Ordin.re de Monsieur.



RANGA MOUTTOU FILS D'UN ROI DE MADURÉ
aux Indes.

Gravé par N. Ransonnette Graveur Ord.re de Monsieur

Brames ne font pas difficulté d'en porter.

Au regard des modes indiennes, elles ſont toujours les mêmes ; ces peuples ne changent gueres leurs uſages, ſurtout pour la maniere de ſe vêtir. J'ai déja eu l'honneur de vous dire, Madame, que les gens du commun n'y font pas beaucoup de façon ; ils s'entourent le corps d'une ſimple toile de coton, & il arrive ſouvent que les pauvres ont bien de la peine à avoir un morceau de cette toile pour ſe couvrir. Les grands Seigneurs, tels que ceux qui ſont dépeints dans les deux figures qui ſuivent, s'habillent aſſez proprement, ſelon leur goût, & eu égard à la chaleur du climat. Ils ſe couvrent d'une robe de toile de coton fort blanche, & en même temps très-fine & tranſparente, qui leur deſcend juſqu'aux talons ; ils ont un haut de chauſſes & des bas de couleur rouge tout d'une piece, & qui ne vont que juſqu'au coudepied. Ils ſont chauſſés d'une eſpece d'eſcarpins de cuir rouge brodé, les quartiers de derriere ſe plient ſous les talons ; ils portent des pendans d'oreilles d'or ou de perle : la ceinture eſt d'une étoffe de ſoie brodée

d'or, les bracelets sont d'argent; ils portent au col des chaînes d'or, ou des especes de chapelets dont les grains sont d'or. Les dames ont à-peu-près le même habillement, & on ne les distingue des hommes que par la maniere différente dont elles ornent leur tête.

Je finis cette lettre, Madame, qui n'est peut-être que trop longue, en répondant à votre derniere question. Vous souhaitez sçavoir où nous nous retirons pendant le jour & la nuit, & si les gens de ce pays-ci consentent volontiers qu'on baptise leurs enfans. C'est sur quoi je vais vous satisfaire en peu de mots. Certainement il est nécessaire que nous ayons une demeure fixe, sans cela, où les Chrétiens & les Gentils iroient-ils nous chercher, lorsqu'ils ont besoin de notre ministere? comment tiendrions-nous nos assemblées? comment célébrerions-nous nos fêtes? D'un autre côté, il n'est pas à propos que nous demeurions toujours dans le même endroit; ce ne seroit pas le moyen d'étendre la foi; les Chrétiens seroient obligés de faire de fort longs voyages; plusieurs vieillards passeroient le reste de leur vie sans participer aux Sacremens; d'ailleurs, un trop long séjour

dans la même contrée donneroit le temps aux ennemis du nom chrétien de tramer des complots contre la Religion, & de lui susciter des persécuteurs. C'est pourquoi, comme chaque mission comprend une grande étendue de pays, où les Néophytes sont dispersés, nous y avons plusieurs Eglises, dans lesquelles nous entretenons des Catéchistes, qui instruisent les Chrétiens & les Catéchumenes, & qui gagnent tous les jours quelques idolâtres à Jesus-Christ. Les conversions sont plus ou moins nombreuses chaque année, à proportion du nombre de Catéchistes que nous avons le moyen d'entretenir. Soixante ou quatre-vingt francs suffisent pour l'entretien d'un Catéchiste. Nous parcourons ces Eglises, & nous faisons dans chacune quelque séjour pour administrer les Sacremens aux fideles, & pour baptiser les Catéchumenes. Nous avons auprès de chaque Eglise une cabane, & quelquefois un petit jardin ; c'est-là que nous nous retirons. Pendant nos voyages, qui sont fort fréquens, nous allons chez les Chrétiens, quand il y en a dans le lieu, ou chez les Gentils qui veulent bien nous recevoir, ou dans les *Madams* publics. On appelle ainsi un

bâtiment dreſſé ſur les chemins pour la commodité des paſſans, lequel ſupplée aux hôtelleries dont on ignore ici l'uſage. Dans certains *Madams*, on donne à manger aux Brames ; dans d'autres, on leur donne de la *canje* ; on appelle ainſi l'eau où l'on a fait bouillir le ris ; il y en a d'autres où l'on donne du petit lait. Communément on n'y trouve que de l'eau & du feu, & il y faut porter le reſte. Ainſi, comme vous voyez, Madame, on ne voyage pas trop commodément en ce pays-ci ; néanmoins, ce n'eſt pas là ce qu'il y a de plus rude ; la chaleur exceſſive du climat nous incommode plus que tout le reſte ; nous ne faiſons gueres de voyage que l'épiderme du viſage ne ſoit tout-à-fait enlevée ; on s'en conſole aiſément, & il en renaît bientôt un autre à la place.

Pour ce qui regarde le baptême des enfans, vous ſçavez, Madame, que l'uſage obſervé de tout temps dans l'Egliſe, eſt de ne point baptiſer les enfans des infideles, à moins qu'ils n'y conſentent & qu'ils ne promettent de leur procurer une éducation chrétienne. C'eſt ce qu'on ne peut guères eſpérer de ceux qui ſont obſtinés dans leur aveuglement, & qui refuſent d'ouvrir les yeux à la

lumiere de l'Evangile. Il y a pourtant un cas à excepter, c'est lorsque ces enfans sont en danger de mort, la pratique est de les baptiser sans en demander la permission à leurs parens, qui ne manqueroient pas de la refuser. Les Catéchistes & les Chrétiens sont parfaitement instruits de la formule du baptême, & ils le conferent aux enfans moribonds, sous prétexte de leur donner des remedes. Il n'y a point d'année qu'ils ne mettent dans le Ciel un grand nombre de ces petits innocens qui ont eu le malheur de naître dans le sein de l'infidélité. Quand il n'y auroit que ce bien-là à faire dans cette Mission, les Missionnaires, & ceux qui, comme vous, Madame, contribuent par leurs libéralités à l'entretien des Catéchistes, ne seroient-ils pas assez récompensés de leurs travaux & de leur zèle? Je ne vous parle point des fideles, on ne peut pas douter qu'ils ne consentent que leurs enfans soient baptisés; hé! quelle sorte de Chrétiens seroit-ce, s'ils ne venoient eux-mêmes offrir leurs enfans au baptême aussi-tôt qu'ils sont nés? c'est aussi à quoi ils ne manquent pas.

Je crois, Madame, avoir satisfait à tout ce que vous souhaitiez de moi;

je vous sçai bon gré de ne m'avoir pas fait un plus grand nombre de questions, car je n'aurois pu me résoudre à les laisser sans réponse, & cependant, mes occupations présentes ne m'eussent gueres permis d'entrer dans un long détail de mille autres choses, dont j'aurai l'honneur de vous entretenir quand j'aurai plus de loisir. Je vous prie néanmoins de remarquer que, dans cette lettre, je ne parle que du pays où je me trouve, qui est vers la pointe du cap de Comorin, & non pas de toutes les Indes en général. Comme en France, chaque Province a quelque chose de particulier, de même chaque Royaume des Indes, & quelquefois divers endroits du même Royaume ont des coutumes toutes différentes. Le Malabar, par exemple, qui n'est séparé du Maduré que par une chaîne de montagnes, a des usages, des fruits, & d'autres choses qui ne se trouvent point ici; il a l'hiver quand nous avons l'été, & l'été quand nous avons l'hiver; car, aux Indes, ce n'est pas le cours du soleil, ce sont les pluies qui reglent les saisons. Cette remarque est nécessaire; afin de concilier les contradictions apparentes qui se peuvent rencontrer dans

les lettres qu'on écrit du même pays. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect & une parfaite reconnoissance, &c.

LETTRE

Du Pere Martin, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere de Villette de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PERE,

La Paix de Notre Seigneur.

Dans la derniere lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de la Mission du *Marava*, je vous faisois le détail de l'état de la Religion dans ce Royaume, où j'étois chargé du soin de près de vingt mille Chrétiens, & de la conversion de plus d'un million d'Infideles. Puisque ce récit vous a été agréable, je vais vous informer de ce qui s'y est passé depuis ce temps-là, jusques vers le milieu de l'année 1712.

La sécheresse & les chaleurs extraordinaires ayant causé en 1709 une disette

générale, on commençoit à eſpérer que les pluies fréquentes qui tomberent dans les mois d'Octobre & de Novembre, rétabliroient l'abondance. Ces grands étangs qui ſe font aux Indes, à force de bras, & avec beaucoup de travail, étoient déja tous remplis : c'eſt à la faveur de ces eaux que les laboureurs font couler des étangs dans les campagnes, & qu'on voit croître une quantité prodigieuſe de ris ; lorſque les pluies ſont abondantes, le ris & les autres denrées y ſont à vil prix : pour un fanon (1), on aura juſqu'à huit *Markals*, ou grandes meſures de très-bons ris pilé, ce qui ſuffit pour la nourriture d'un homme durant plus de quinze jours. Mais auſſi quand les pluies viennent à manquer, la cherté devient ſi grande, que j'ai vu monter le prix d'une de ces meſures de ris, juſqu'à quatre fanons, c'eſt-à-dire, juſqu'à dix-huit ſols.

On ne prend nulle part autant de précaution que dans le *Marava*, pour ne pas laiſſer échapper une ſeule goutte d'eau, & pour ramaſſer toute celle des ruiſſeaux & des torrens que forment les

(1) Un fanon vaut quatre ſols & demi de notre monnoie.

pluies. On y voit une aſſez grande riviere appellée *Vaïarou* : après avoir traverſé une partie du Royaume du Maduré, elle tombe dans le Marava, & quand elle remplit bien ſon lit, ce qui arrive d'ordinaire pendant un mois entier chaque année, elle eſt auſſi groſſe que la Seine. Cependant, par le moyen des canaux que creuſent nos Indiens, & qui vont aboutir fort loin à leurs étangs, ils ſaignent tellement cette riviere de tous les côtés, qu'en peu de temps elle eſt entiérement à ſec.

Les étangs les plus communs ont un quart de lieue, ou une demi-lieue de levée : il y en a d'autres qui en ont une lieue & davantage. J'en ai vu trois qui en ont plus de trois lieues. Un ſeul de ces étangs fournit aſſez d'eau pour arroſer les campagnes de plus de ſoixante peuplades. Comme le ris veut toujours avoir le pied dans l'eau juſqu'à ce qu'il ait acquis ſa parfaite maturité; lorſqu'après la première récolte, il reſte encore de l'eau dans les étangs, on fume les terres, & on les enſemence de nouveau. Tout le temps de l'année eſt propre à faire croître le ris, pourvu que l'eau ne lui manque pas.

On cueille ici diverſes eſpeces de ris;

le meilleur eſt celui qu'on nomme *Chamba* & *Pijânam ;* le premier croît & mûrit dans l'eſpace de ſept mois. Il faut neuf mois au ſecond. On en voit qui ne demeure ſur pied que cinq mois, & d'autre à qui environ trois mois ſuffiſent; mais il n'a ni le goût ni la force du *Chamba* & du *Pijânam.* Du reſte, il eſt ſurprenant de voir la quantité de poiſſons qui ſe trouvent chaque année dans ces étangs, lorſqu'ils tariſſent. Il y en a dont la pêche s'afferme juſqu'à deux mille écus. Cet argent s'employe toujours à la réparation des levées, qu'on fortifie des terres mêmes qui ſe tirent de l'étang.

Les premieres pluies qui arriverent dans le mois d'Août, donnerent le moyen à quelques laboureurs d'enſemencer les terres de cette eſpèce de ris, qui croît en trois mois de temps: mais après les pluies abondantes des mois d'Octobre & de Novembre, toutes les campagnes furent ſemées, & elles promettoient une des plus riches récoltes. J'avois compaſſion de voir ces pauvres gens aller chaque jour recueillir quelques grains de ris à demi mûrs, les froiſſer dans leurs mains, & les manger tout cruds, la faim ne leur donnant pas la patience de les faire cuire.

Ceux qui avoient été plus diligens à ensemencer leurs terres, prêtoient du ris aux autres qui avoient été plus lents à semer; mais c'étoit à des conditions bien dures : il falloit que, pour une mesure de ris commun, ils s'obligeassent à rendre huit, dix, & même quinze mesures de ris *Chamba*, au temps de la récolte générale. Telle est l'usure qui s'exerce parmi les habitans du Marava. Vous jugez bien que ceux qui se convertissent doivent renoncer absolument à un gain si inique : c'est de quoi les Infidèles même sont instruits, & ils admirent les bornes que la Loi Chrétienne prescrit sur cet article : pour peu que quelque Néophyte vienne à les passer, ils ne manquent pas de lui en faire des reproches, & même de m'en porter leurs plaintes, s'imaginant qu'un excès si criant est permis à ceux qui ne sont pas Chrétiens. « Vous » avez raison, leur dis-je alors, de » condamner dans mes Disciples cette » prévarication, quoique ceux qui en » sont coupables, n'ayent garde de por» ter l'usure aussi loin que vous; mais » en serez-vous moins malheureux » dans les enfers, parce que vous vous » croyez autorisés par l'éducation & » par la coutume de votre pays ? Vous

» vous condamnez vous-même par vo-
» tre propre témoignage ; car si ceux
» qui font profession de la Loi que je
» prêche, seront éternellement punis
» pour ne s'y être pas conformés ; vous
» autres qui la connoissez, qui l'ap-
» prouvez, & qui refusez de l'embrasser,
» ne devez-vous pas vous attendre aux
» mêmes supplices ? N'êtes-vous pas
» doublement idolâtres, & des faux
» Dieux, qui sont l'ouvrage de vos
» mains, & de cet argent qui est le fruit
» de ce trafic honteux que vous exer-
» cez ? La profession que vous faites d'a-
» dorer les Idoles, justifie-t-elle votre
» avarice ; & si elle l'autorise, n'est-ce
» pas une marque évidente de la fauf-
» seté de votre Religion ? » Quand je leur parle ainsi, ils se retirent pour l'ordinaire confus & interdits, mais ils ne songent pas pour cela à se convertir.

Comme je n'oublie rien afin d'arracher cette convoitise du cœur de mes Néophytes, & que je refuse d'admettre à la participation des Sacremens ceux qui s'y sont laissés entraîner, j'ai eu la douleur de perdre un des Chrétiens, lequel a abandonné la foi, non pas pour adorer les idoles, mais pour faire plus librement ce sordide commerce,

vérifiant ainsi à la lettre ces paroles de Saint Paul à Timothée : *la convoitise est la racine de tous les maux, & quelques-uns s'y laissant aller, se sont écartés de la foi.* D'un autre côté, je fus consolé de voir qu'un Chrétien s'étant rendu coupable du même péché, sa mere me l'amena à l'Eglise ; l'ayant accusé en ma présence, elle lui fit promettre qu'il ne prendroit désormais qu'autant qu'il auroit donné.

Ces pauvres gens, que l'indigence forçoit d'emprunter des Gentils à un si gros intérêt, se consoloient dans l'espérance d'une récolte abondante, lorsqu'il plût à Dieu de replonger ce Royaume dans de nouveaux malheurs. Le 18 Décembre de l'année 1709, que tous les étangs se trouvoient pleins d'eau, il survint un Ouragan, que ces peuples appellent en leur langue *Perumcatou* ou *Perumpugel*, le plus furieux qu'on ait encore vu. Il commença dès sept heures du matin avec un vent affreux du nord-est, & une pluie très-violente. Cet orage dura jusqu'à quatre heures que le vent tomba tout-à-coup ; mais demi-heure avant le coucher du soleil, il recommença du côté du sud-ouest avec encore plus de furie ; &

comme les levées des étangs ſont preſque toutes tournées du côté du couchant, parce que tout le Marava va en pente vers l'orient, les ondes pouſſées par le vent contre ces digues, les battirent avec tant d'impétuoſité, qu'elles les creverent en une infinité d'endroits; alors l'eau des étangs s'étant réunie aux torrens formés par l'orage, cauſa une inondation générale qui déracina tout le ris, & qui couvrit les campagnes de ſable. La perte des moiſſons fut accompagnée de celle des beſtiaux, qui furent ſubmergés auſſi-bien que les peuplades bâties dans les lieux un peu bas.

Comme cette inondation arriva pendant la nuit, pluſieurs milliers de perſonnes y périrent. Dans un ſeul endroit on trouva juſqu'à cent cadavres, que le courant y avoit portés. Un Chrétien me montra depuis un grand arbre ſur lequel il s'étoit perché avec ving-ſix autres Indiens: ils y reſterent cette nuit-là & tout le jour ſuivant: deux de la troupe à qui les forces manquerent, tomberent de l'arbre & furent emportés au loin par le torrent. Il m'ajouta qu'une femme ayant été portée par le courant, près de cet arbre, un bon Néophyte lui tendit le pied qu'elle prit de la main,

& un autre l'ayant ſoulevée par les cheveux, lui ſauva la vie qu'elle alloit perdre dans les eaux. L'on me montra dans un autre endroit la chauſſée d'un grand étang qui creva tout-à-coup ſous les pieds de cinq Chrétiens, qui s'y étoient réfugiés comme dans un lieu fort ſûr. Je paſſai quelque temps après dans un petit bois de tamariniers, ce ſont des arbres auſſi hauts que nos plus grands chênes, dont la racine eſt fort profonde, & qui ayant les feuilles fort petites, donnent beaucoup moins de priſe au vent. Cependant, preſque tous ces arbres étoient renverſés, & avoient la racine en l'air. C'eſt ce que je n'aurois pu croire, ſi je ne l'avois vu, & ce qui marque bien le ravage que fit cet Ouragan.

Les ſuites en furent très-funeſtes; la famine devint plus cruelle que jamais, & la mortalité fut preſque générale: de ſorte que pluſieurs milliers d'hommes furent contraints de ſe retirer dans les Royaumes de Maduré & de Tanjaour, qui confinent avec le Marava. Pour moi j'eus beaucoup à ſouffrir pendant toute l'année 1710, la calamité publique, les mauvaiſes eaux, que les terres charriées par les torrens rendoient en-

core plus mauvaifes; les fatigues de la Miffion, la fituation incommode de ma cabane qui étoit fur le bord d'une mare, où un grand nombre de Bufles venoient fe veautrer pendant la nuit, & faifoient lever des vapeurs infectes; tout cela altéra fort ma fanté. La principale Eglife que j'avois, étoit devenue inabordable; les Chrétiens n'ofoient s'y rendre, de crainte des voleurs qui faifoient des courfes continuelles dans cette contrée, & quelquefois au nombre de quatre à cinq cens hommes. J'avois fait bâtir quatre autres Eglifes en quatre endroits différens, à une journée l'un de l'autre; elles furent toutes fubmergées ou détruites par l'orage dont je viens de parler. Je fongeai à en conftruire une autre à *Ponnelicotey* : c'eft une groffe bourgade toute compofée de Chrétiens, qui eft dans le centre du Marava. Le Seigneur de cette peuplade qui eft auffi Chrétien, me fournit, pour la conftruction de mon Eglife, fix colonnes de bois affez bien travaillées.

Prefque toutes les Bourgades & les terres de Marava, font poffédées par les plus riches du pays, moyennant un certain nombre de foldats qu'ils font obligés de fournir au Prince, toutes les

fois qu'il en a besoin. Ces Seigneurs se révoquent au gré du Prince : leurs soldats sont leurs parents, leurs amis, ou leurs esclaves, qui cultivent les terres dépendantes de la peuplade, & qui prennent les armes dès qu'ils sont commandés. De cette manière le Prince de Marava peut mettre sur pied, en moins de huit jours, jusqu'à trente & quarante mille hommes, & par-là il se fait redouter des Princes ses voisins : il a même secoué le joug du Roi de Maduré, dont il étoit tributaire. En vain, les Rois de Tanjaour & de Maduré s'étoient-ils ligués ensemble pour le réduire : le fameux Brame *Naraja payen*, grand Général de Maduré, étant entré dans le Marava l'an 1702, à la tête d'une armée considérable, y fut entiérement défait, & y perdit la vie : le Roi de Tanjaour ne fut pas plus heureux en 1709, profitant de la désolation où étoit alors le Marava, il y envoya toutes ses forces ; mais son armée fut repoussée avec vigueur, & il se vit réduit à demander la paix.

La situation de ma nouvelle Eglise étoit commode pour les Chrétiens, qui pouvoient s'y rendre des quatre parties du Marava, mais elle étoit très-nuisible

à ma ſanté. Comme elle étoit entourée d'un côté par un grand étang, & de l'autre par des campagnes de ris toujours arroſées, l'humidité du lieu, & le concours incroyable des fideles & des Gentils, me cauſerent deux groſſes tumeurs, l'une ſur la poitrine, & l'autre immédiatement au-deſſous de la jointure du bras. Je fus obligé de me mettre entre les mains d'un Chrétien qui paſſoit pour habile dans ces ſortes de cures. Qand il fallut ouvrir la tumeur, il ſe trouva qu'un mauvais canif tout émouſſé que j'avois, étoit meilleur pour cette opération que tous ſes outils. Avant que de l'ouvrir, il y appliqua durant huit à dix jours pour la réſoudre, des oignons ſauvages cuits ſous la cendre, & mis en forme de cataplaſme. Quand la tumeur fut ouverte, il ne ſe ſervit plus que des feuilles d'un arbuſte nommé *Virali.* Il avoit ſoin d'oindre de beurre la tente longue de plus d'un demi-pied qu'il inſinuoit dans la plaie, & après avoir amolli ces feuilles ſur la fin, il les appliquoit deſſus avec du *diapalma.* La plaie fut quarante jours à ſe fermer, ſans que les chaleurs ardentes de la ſaiſon y cauſaſſent la moindre inflammation.

Cette incommodité fut ſuivie d'une

autre qui n'étoit pas moins douloureuse : mes jambes s'enflerent tout-à-coup, & dans l'une il se forma à la cheville du pied un de ces vers que les Tamuls appellent *Nurapu chilendi*. Il est aussi mince que la plus petite corde de violon, & long quelquefois de deux coudées & davantage. Cette maladie est causée par les eaux corrompues qu'on est obligé de boire. Elle se fait sentir d'abord par une démangeaison insupportable : ensuite il se forme à l'endroit d'où le vers doit sortir une petite ampoule rouge, & il paroît un petit trou, où la pointe d'une aiguille auroit de la peine à s'insinuer. C'est par cette ouverture que le vers commence à sortir peu à peu : il faut chaque jour le tirer insensiblement, en le roulant sur un petit morceau de linge roulé. Les Indiens prétendent qu'il est animé ; pour moi je n'y remarquai aucun signe de vie. Il est rare qu'il sorte tout entier sans se rompre : quand il se rompt, la partie qui reste dans la chair & sur les nerfs y produit une grande inflammation : il s'y amasse une matière âcre, qui, n'ayant point d'issue y fermente, & cause des douleurs très-aigues, il faut deux ou trois mois pour en guérir : on prétend que l'incision de cette tumeur

feroit mortelle, ou que du moins on en demeureroit eſtropié le reſte de la vie.

Ce fut vers la fin du Carême que je fus attaqué de ces différentes infirmités. La circonſtance du temps, & la foule des Néophytes qui vinrent à l'Egliſe, ne me permirent pas de prendre le repos qui m'eût été néceſſaire. Mais enfin, il fallut y ſuccomber malgré moi. Le jour même de Pâques j'eus bien de la peine à dire la ſainte Meſſe, & à communier ceux que j'avois confeſſé les jours précédens. Cependant je ne pus me diſpenſer de baptiſer deux cens ſeize enfans que leurs meres tenoient entre leurs bras; mais je remis à une autre fois les cérémonies du baptême. Pour les adultes qui étoient auſſi en grand nombre, je différai leur baptême juſqu'après l'Aſcenſion, prévoyant bien que je ne ſerois gueres plutôt en état de reprendre mes fonctions. En effet, je fus arrêté au lit pendant quarante jours, & ce ne fut qu'à cette fête-là que je commençai à célébrer l'auguſte Sacrifice de nos autels.

J'étois encore convaleſcent, qu'il me fallut faire un voyage de douze grandes journées, & durant des chaleurs

brûlantes. Ce voyage qui devoit, selon toutes les apparences, éloigner mon rétablissement, me rendit une parfaite santé. Il est inutile de vous dire jusqu'où va l'abandon où se trouve réduit un malade dans ces terres barbares; il n'y a aucun soulagement à espérer, il ne doit pas s'attendre même aux remedes les plus communs. Les Médecins Indiens ignorent absolument l'usage de la saignée ; tout leur art se borne à des purgations la plupart violentes, & à une diette opiniâtre qu'ils font garder aux malades. La *canje*, c'est-à-dire, de l'eau où l'on a fait cuire quelques grains de ris, est tout le bouillon qu'on leur donne; & souvent même ils doivent se contenter d'eau chaude. Il faut avouer néanmoins que les Indiens se guérissent de beaucoup de maladies par le moyen d'une abstinence si extraordinaire, & qu'ils vivent aussi long-temps qu'en Europe.

Ce fut cette année 1710 que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre-vingts ans; ses femmes, au nombre de quarante sept, se brûlerent avec le corps du Prince. On creusa pour cela hors de la ville une grande fosse qu'on remplit de bois en forme de bû-

cher; on y plaça le corps du défunt richement couvert : on y mit le feu après beaucoup de cérémonies superstitieuses que firent les Brames. Alors parut cette troupe infortunée de femmes qui, comme autant de victimes destinées au sacrifice, se présenterent toutes couvertes de pierreries & couronnées de fleurs ; elles tournerent diverses fois autour du bûcher, dont l'ardeur se faisoit sentir de fort loin. La principale de ces femmes tenoit le poignard du défunt, & s'adressant au Prince qui succédoit au trône : « Voilà, lui dit-elle, » le poignard dont le prince se servoit » pour triompher de ses ennemis, ne » l'employez jamais qu'à cet usage ; » & gardez-vous bien de le tremper » dans le sang de vos sujets ; gouver- » nez-les en pere, comme il a fait, » & vous vivrez long-temps heureux » comme lui. Puisqu'il n'est plus, rien » ne doit me retenir davantage dans » ce monde, & il ne me reste plus » que de le suivre. A ces mots, elle » remit le poignard entre les mains du » Prince, qui le reçut sans donner au- » cun signe de tristesse ou de compas- » sion. Hélas! poursuivit-elle, à quoi » aboutit la félicité humaine? Je sens

» bien que je vais me précipiter toute
» vive dans les enfers; & aussi-tôt
» tournant fierement la tête vers le
» bûcher, & invoquant le nom de ses
» Dieux, elle s'élance au milieu des
» flammes ».

La seconde étoit sœur du Prince Raja, nommé *Tondoman*, qui étoit présent à cette détestable cérémonie; lorsqu'il reçut des mains de la Princesse sa sœur les joyaux dont elle étoit parée, il ne put retenir ses larmes, & se jettant à son col il l'embrassa tendrement. Elle ne parut pas s'en émouvoir; mais regardant d'un œil assuré, tantôt le bûcher, tantôt les assistans, & criant à haute voix, *Chiva*, *Chiva*, qui est un des noms qu'on donne au Dieu *Routren*, elle se précipita dans les flammes comme la premiere.

Les autres suivirent de près; quelques-unes avoient une contenance assez ferme, d'autres avoient l'air interdit & effaré. Il y en eut une qui, plus timide que ses compagnes, courut embrasser un soldat chrétien, & le pria de la sauver. Ce Néophyte qui, malgré les défenses séveres qu'on fait aux Chrétiens d'assister à ces barbares spectacles, avoit eu la témérité de s'y trouver,

fut si effrayé, qu'il repoussa rudement sans y penser cette malheureuse, & qu'il la fit culbuter dans le bûcher. Il se retira aussi-tôt avec un frémissement par tout le corps, qui fut suivi d'une fiévre ardente, accompagnée de transport au cerveau, dont il mourut la nuit suivante, sans pouvoir revenir à son bon sens.

Les dernieres paroles que proféra la premiere de ces femmes sur l'enfer, où elle alloit, disoit-elle, se précipiter toute vive, surprirent tous les assistans. Elle avoit eu à son service une femme chrétienne, qui l'entretenoit souvent des grandes vérités de la Religion, & qui l'exhortoit à embrasser le Christianisme : elle goûtoit ces vérités, mais elle n'eut pas le courage de renoncer à ses Idoles : elle en conçut pourtant de l'estime pour les Chrétiens, & elle se déclaroit leur protectrice en toute occasion : la vue des flammes prêtes à la consumer, lui rappella sans doute le souvenir de ce que cette bonne Chrétienne lui avoit dit sur les supplices de l'enfer.

Quelque intrépidité que fissent paroître ces infortunées victimes du démon, elles ne sentirent pas plutôt l'ardeur du feu, que, poussant des cris

affreux, elles se jetterent les unes sur les autres, & s'élancerent en haut pour gagner le bord de la fosse. On jetta sur elles quantité de pieces de bois, soit pour les accabler, soit pour augmenter l'embrasement. Quand elles furent consumées, les Brames s'approcherent du bûcher encore fumant, & firent sur les cendres ardentes de ces malheureuses, mille cérémonies non moins superstitieuses que les premieres. Le lendemain ils recueillirent les ossemens mêlés avec les cendres, & les ayant enfermés dans de riches toiles, ils les porterent près de l'Isle *Ramesuren*, que les Européens appellent par corruption *Ramanancor*, où ils les jetterent dans la mer. On combla ensuite la fosse, on y bâtit un Temple, & on y fit chaque jour des sacrifices en l'honneur du Prince & de ses femmes, qui dès-lors furent mises au rang des Déesses.

Cette brutale coutume de se brûler, est plus fréquente dans les Royaumes de l'Inde méridionale, qu'on ne se l'imagine en Europe. Il n'y a pas long-temps que moururent deux Princes qui relevoient du Marava. Le premier avoit dix-sept femmes, & l'autre treize. Toutes firent la même fin, à la réserve d'une

ſeule qui étoit enceinte, & qui ne put ſe brûler qu'après la naiſſance de ſon fils.

La Reine de *Trichirapali*, mere du Prince régnant, qui fut laiſſée enceinte il y a environ trente ans à la mort de ſon mari, prit la même réſolution auſſitôt que ſon fils fut né, & l'exécuta avec une fermeté qui étonna toute cette Cour. Sa belle mere, nommée *Mingamal*, n'avoit pu accompagner le Roi *Chokanaden* ſur le bûcher, pour la même raiſon; mais après ſon accouchement elle trouva le ſecret d'échapper aux flammes, ſous prétexte qu'il n'y avoit qu'elle qui pût élever le jeune Prince, & gouverner le Royaume durant la minorité. Comme elle aimoit la Reine de Trichirapali ſa belle fille, elle voulut lui perſuader de ſuivre ſon exemple : mais cette jeune Reine la regardant avec dédain : « Croyez-vous, Ma-
» dame, lui dit-elle, que j'aie l'ame aſſez
» baſſe pour ſurvivre au Roi mon époux?
» Le deſir de lui laiſſer un ſucceſſeur
» m'a fait différer mon ſacrifice, mais
» à préſent rien n'eſt capable de l'ar-
» rêter. Le jeune Prince ne perdra rien
» à ma mort, puiſqu'il a une grand'-
» mere, qui a tant d'attachement pour

» la vie. Il eſt autant à vous qu'à moi : » élevez-le, & conſervez-lui le Royau- » me qui lui appartient. » Elle ajouta beaucoup de reproches aſſez piquans, mais en termes couverts. *Mingamal* diſſimula en femme d'eſprit, & abandonna ſa belle-fille à ſa déplorable deſtinée.

Au reſte, bien que ce ſoit de leur propre choix que ces dames Indiennes deviennent la proie des flammes, il n'eſt gueres en leur pouvoir de s'en diſpenſer. La coutume du pays, le point d'honneur, la crainte d'être deshonorées & de devenir la fable du public y ont plus de part que leur volonté propre; ſi quelqu'une tâchoit de ſe ſouſtraire à une mode ſi cruelle, ſes parens ſçauroient bien l'y forcer, afin de conſerver l'honneur de leur famille. C'eſt pourquoi, lorſqu'ils en voyent chanceler, ils leur donnent auſſi-tôt certains breuvages qui leur ôtent toute appréhenſion de la mort. Les femmes du commun ſont en cela plus heureuſes que les Princeſſes, & les concubines des Princes Indiens : cette loi barbare ne les regarde point, & s'il y en a qui s'y aſſujettiſſent, ce n'eſt d'ordinaire que par une vanité ridicule, & par l'envie de s'attirer des honneurs avant qu'elles ſe

jettent dans les flammes, & de mériter un monument qui s'éleve ſur le lieu du bûcher où elles ſe ſont brûlées. Il eſt rare d'en voir des exemples dans les Caſtes baſſes, & même dans celle des Brames. Ils ſont plus communs dans la Caſte des Rajas, qui prétendent deſcendre de la race royale des anciens Souverains de l'Inde.

Auſſi-tôt que j'appris la mort du Prince de Marava, j'envoyai ſaluer ſon ſucceſſeur par mes Catéchiſtes & par quelques Capitaines Chrétiens, qui lui porterent de ma part quelques préſens conformes à ma pauvreté. Il parut agréer cette viſite, & ſur le champ, il me donna une Patente qui me permettoit de bâtir des Egliſes dans le chœur de ſes Etats. Il ordonna même aux habitans de *Ponnelicotey*, de me céder l'emplacement que je ſouhaiterois, & de me fournir les matériaux dont j'aurois beſoin. Je fis donc élever en l'année 1711 une aſſez grande Egliſe, qui ſe trouva plus belle qu'aucune de celles de Maduré. Un Capitaine Gentil, dont toute la famille eſt Chrétienne, donna l'exemple, & me fournit de beau bois qu'il fit couper par ſes ſoldats & ſes eſclaves. Je fis venir de *Trichirapali* deux Chrétiens ha-

biles dans les ouvrages de terre & de plâtre; d'autres ouvriers les aiderent, & en moins de six mois l'Eglise fut achevée. Elle avoit trois grandes portes, & huit croisées ornées en dedans & en dehors de colomnes & de pilastres avec leurs chapiteaux. Ils firent la frise, la corniche & l'Architrave, partie à l'Indienne, partie à l'Européenne. L'autel & le retable étoient travaillés avec tant d'art, qu'un Missionnaire qui vint me voir quelques temps après, les prit pour un ouvrage véritablement sculpté.

Tandis qu'on étoit occupé à bâtir l'Eglise, je fus obligé d'aller à *Aour*, pour y recevoir M. l'Evêque de saint Thomé, & l'assister dans ses fonctions épiscopales : il étoit entré dans la Mission afin de donner le Sacrement de confirmation aux Néophytes de Maduré. Ce saint Prélat qui a été lui-même Missionnaire de Maduré pendant plus de vingt ans, sçavoit parfaitement la langue du pays, & il étoit tout accoutumé à la vie austere qu'on y mene, puisque depuis son élévation à l'Episcopat, il ne l'a jamais quittée. Jusqu'alors aucun autre Evêque n'avoit osé pénétrer dans les terres, parce qu'ignorant la langue & les coutumes du Ma-

duré, il n'auroit pas manqué de passer pour *Pranguy* ou Européen dans l'esprit des Indiens, ce qui auroit absolument ruiné le Christianisme.

Ce Prélat entra donc dans le Maduré en habit de Missionnaire, sans porter d'autre marque de sa dignité Episcopale, qu'une petite croix sur la poitrine, & une bague au doigt. Les Chrétiens, dont plusieurs milliers avoient reçu le baptême de ses mains, s'empressoient de se rendre de toutes parts auprès de leur ancien Pasteur. Il fallut leur ordonner de l'attendre dans leurs peuplades qu'il pacouroit l'une après l'autre, de crainte qu'un si grand concours ne donnât de l'ombrage & ne fût cause de quelque persécution. Il donnoit chaque jour la Confirmation à une infinité de Chrétiens; il entendoit les Confessions tout le reste du temps qu'il avoit de libre, & il donnoit la Communion à un grand peuple qui se présentoit en foule au saint autel. Nous nous étions rendus quatre Missionnaires auprès du Prélat, afin de disposer les peuples à recevoir la Confirmation avec fruit. Nous eûmes autant à travailler chaque jour pendant trois mois, que si ç'eût été la fête de Pâques. *Aour* étant le centre de la Mis-

ſion fut auſſi le lieu où nous fîmes le plus long ſéjour, & l'on permit aux Néophytes d'y venir de tous les lieux circonvoiſins. J'avois fait dreſſer pour moi une eſpece d'appentis au fond d'un petit jardin, afin d'y vaquer avec moins de bruit aux confeſſions & à l'inſtruction des Chrétiens ; je m'y rendois quelques heures avant le jour, je le trouvois ſouvent déja occupé par le Prélat. Les pauvres & les *Parias*, ſi mépriſés dans les Indes, étoient ceux à qui il donnoit le plus de marques de ſa charité paſtorale. Il fit de grandes aumônes, juſqu'à s'endetter conſidérablement pour ſecourir un grand nombre de familles indigentes. Le Prince vint le viſiter, & lui rendit toutes ſortes d'honneurs. Quoiqu'il ſoit Gentil, il a pour les Miſſionnaires une ſinguliere affection, & aux fêtes principales il envoie d'ordinaire trois ou quatre de ſes gens pour empêcher le déſordre qu'y pourroient faire les Gentils que la curioſité y attire.

M. l'Evêque de Saint-Thomé ſouhaitoit extrêmement de pénétrer juſques dans le Marava, & il étoit prêt d'y entrer, lorſque des affaires preſſantes le rappellerent à la côte de Coromandel.

Il nous promit, en partant, qu'il reviendroit le plutôt qu'il pourroit pour parcourir toutes les autres Eglifes de la Miffion : mais il ne l'a pu faire depuis ce temps-là ; il a été obligé de vifiter toutes les Eglifes qui fe trouvent fur la côte de Coromandel, dans les Colonies Françoifes, Angloifes, Hollandoifes, Danoifes, Portugaifes, & dans quelques autres villes qui appartiennent aux Mores & aux Gentils. Il parcourut tous ces différens endroits, fans trouver le moindre obftacle de la part des Hérétiques & des Infideles. Il revint enfuite à Madras, où il s'embarqua pour aller vifiter toutes les Eglifes des Royaumes d'*Arrakan* & de *Bengale*, jufqu'aux frontieres du Thibet : il eft accompagné du Pere Barbier, Miffionnaire François du Carnate, qui partage avec ce grand Evêque les travaux immenfes qu'il faut effuyer dans la vifite du plus grand Diocefe qu'il y ait au monde : car il s'étend depuis la pointe de *Caglia-mera*, près de Ceylan, fur toute la partie orientale de l'Inde méridionale, & comprend les trois Royaumes d'*Arrakan* de *Bengale* & d'*Orixa*.

Auffi-tôt après le départ de M. l'Evêque de Saint-Thomé, je retournai au

Marava, où je trouvai ma nouvelle Eglise presque achevée. J'eus la consolation d'y célébrer la premiere Messe le jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge, à laquelle je l'avois dédiée. Il y eut un concours extraordinaire de Chrétiens, & un grand nombre d'infideles se convertirent. Un seul Missionnaire ne pouvant suffire à ce travail, mon dessein étoit de bâtir une autre Eglise vers l'orient, & d'y appeller un de nos Peres pour partager avec moi une moisson qui devenoit de jour en jour plus abondante; mais j'eus la douleur de voir tout à coup de si belles espérances ruinées.

Le Prince nouvellement monté sur le trône, étoit fort attaché à ses fausses divinités, & faisoit rebâtir un grand nombre de Temples que son prédécesseur avoit négligés. Les Brames, qui s'étoient emparés de son esprit, lui représenterent qu'il étoit assez inutile de relever leurs Temples abattus, s'il ne détruisoit celui du Dieu des Chrétiens, qui faisoit déserter tous les autres. Ils profiterent ensuite d'un accident arrivé à un Seigneur Chrétien fort puissant à la Cour & premier Sécretaire d'Etat, pour aliéner tout-à-fait le Prince

de notre ſainte Religion. Ce Seigneur qui portoit de l'argent à une petite armée qu'on avoit levée, pour donner la chaſſe aux voleurs, s'étoit engagé témérairement dans les bois avec une trop petite eſcorte : il y fut attaqué par une troupe de ces voleurs, qui le dépouillerent, lui enleverent l'argent, & lui donnerent pluſieurs coups de poignard. On le porta tout enſanglanté dans ſa maiſon, où je me rendis au plus vîte, & où je n'eus que le temps de le confeſſer avant ſa mort.

Les Brames & les autres ennemis de la Religion dirent ſur cela au Prince, que j'avois eu recours à mille ſortiléges pour conſerver la vie à cet Officier de ſa Cour; mais que par ces ſortiléges là même, j'avois avancé ſa mort; que s'il eût été permis aux Brames de faire leurs prieres & leurs ſacrifices, l'Etat n'auroit pas perdu un Miniſtre ſi fidele. Le Prince infiniment ſenſible à cette perte avoit une diſpoſition naturelle à croire ces impoſteurs. Auſſi-tôt il donna ordre que le lendemain, dès la pointe du jour, on s'aſſurât de ma perſonne & de mes Catéchiſtes, qu'on pillât & brûlât mon Egliſe ; qu'on m'empriſonnât, qu'on fouettât mes Catéchiſ-

tes, & qu'on les mît à la torture; il défendit néanmoins qu'on me maltraitât, ſe faiſant ſcrupule de violer la parole qu'il m'avoit donnée ſi ſolemnellement.

Cet ordre bien que donné en ſecret, fut entendu par le fils d'un Chrétien, Gouverneur de la Capitale & Intendant des Finances, qui ſe trouva alors dans l'appartement du Prince. Il en donna avis auſſi-tôt à ſon pere, qui dans l'inſtant me dépêcha un Courier pour m'avertir de prendre mes ſûretés; l'ordre avoit été donné le ſamedi à quatre heures du ſoir, & quoique mon Egliſe fût à huit lieues de-là, j'en recus la nouvelle avant minuit. J'étois encore occupé à confeſſer un grand nombre de Chrétiens qui s'y étoient rendus. A cette nouvelle, tous me preſſerent de me retirer; je ne ſuivis pas leur conſeil pour les raiſons ſuivantes : on m'avoit donné ſouvent de ſemblables avis qui s'étoient trouvés faux, & il en pouvoit être de même de celui-là; en me retirant, je laiſſois mon Egliſe & les Chrétiens à la merci de nos plus cruels ennemis; ma retraite même ſembloit confirmer la vérité des crimes qu'on m'imputoit, & les Brames en euſſent fait un ſujet de triomphe. Enfin je faiſois ré-

flexion que si je sortois une fois du Marava, il me seroit très-difficile d'y rentrer, & j'avois cet avantage en y demeurant, que de ma prison même, je pouvois aisément détruire les calomnies que les Brames publioient contre notre sainte Religion. Trop heureux si en prenant le parti que je jugeois le plus sage, Dieu me trouvoit digne de souffrir & de mourir pour une si sainte cause. C'est pourquoi ayant fait transporter dans les peuplades voisines les principaux ornemens de l'Eglise, je ne réservai qu'un seul ornement pour dire la Messe le lendemain, supposé que la nouvelle ne fût pas véritable. Comme mes Catéchistes étoient menacés des plus cruels tourmens, je les exhortai à se retirer, mais ils se tinrent offensés de ma proposition, & ils me répondirent qu'ils étoient prêts de tout souffrir plutôt que de m'abandonner : ils se confesserent & communierent pour se préparer au combat qu'ils auroient à soutenir. Deux autres Chrétiens suivirent leur exemple.

Le jour parut, & l'on ne s'apperçut d'aucun mouvement; c'est ce qui fit qu'une centaine de Néophytes, que le bruit de cette persécution avoit disper-

ſés, revinrent à l'Egliſe. Je commençai moi-même à douter ſi l'avis qu'on m'avoit donné étoit véritable : ainſi je me mis à entendre les confeſſions des Néophytes, après quoi je dis la ſainte Meſſe, où je m'offris de bon cœur en ſacrifice, demandant inſtamment à notre Seigneur qu'il daignât conſerver cette Egliſe nouvellement élevée en ſon honneur au milieu de la Gentilité. Je fis enſuite appeller vingt-cinq Catéchumenes, qui ſe diſpoſoient depuis long-temps à recevoir le baptême. Après les avoir entretenus, je les remis entre les mains des Catéchiſtes, afin qu'ils continuaſſent à les préparer, tandis que je réciterois mon office.

A peine avois-je ouvert mon bréviaire, qu'un Brame, un Capitaine & une troupe de ſoldats parurent dans la cour de l'Egliſe : ils venoient, diſoient-ils, pour me conduire au palais, où le Prince vouloit m'entretenir. Cette nouvelle me fit, plaiſir dans l'eſpérance dont je me flattois que, ſi je pouvois parler au Prince, je lui inſpirerois des ſentimens favorables à la Religion. Je leur demandai la permiſſion de faire quelques prieres avant que de partir, & de donner le baptême à quelques-uns de mes Diſci-

ples. Ce n'eſt pas de quoi il s'agit, me répondirent-ils ſéchement, & en même-temps il ordonnerent aux ſoldats d'entrer dans ma cabane. Ils s'attendoient à y trouver des choſes infiniment précieuſes, & ils furent bien ſurpris de n'y trouver que des meubles fort pauvres.

Nous avons coutume de porter les ornemens d'autel dans des paniers aſſez propres, faits en forme de coffre, & couverts d'une peau de daim ou de tigre : je m'en ſaiſis auſſi-tôt, & je déclarai aux Envoyés du Prince que, leur abandonnant tout le reſte, je ne permettrois à perſonne de toucher aux meubles qui ſervoient aux ſacrifices que je faiſois chaque jour au Dieu vivant ; que mes Catéchiſtes mêmes n'y pouvoient mettre la main ; qu'ils ſe gardaſſent bien d'y toucher s'ils ne vouloient éprouver la malédiction que je lancerois ſur le champ de la part du vrai Dieu, auquel ces meubles étoient ſpécialement conſacrés.

Ces paroles proférées d'un ton ferme les intimiderent, car il n'y a rien que les Indiens appréhendent davantage que les malédictions des Gouroux (1) : » A

(1) Docteurs ſpirituels.

» la bonne heure, me répondirent-ils;
» mais ouvrez-nous ce *Pugei petti*, c'eſt-
» à-dire, ce coffre du ſacrifice, &
» montrez-nous ce qui y eſt renfermé,
» afin que nous en puiſſions faire le
» rapport au Prince. J'ouvris le coffre, & je leur montrai chaque piece l'une après l'autre; leur avidité ne fut gueres irritée : la chaſuble & le devant d'autel, étoient d'une ſoie de la Chine fort commune; le calice & le ciboire auroient pu les frapper, parce que la coupe en étoit de vermeil doré, & le reſte de cuivre doré; mais je les tins enveloppés par reſpect, & je ne leur montrai que le deſſous du pied qui n'étoit pas doré; de ſorte qu'ils n'en firent pas grand cas. Les Chrétiens avoient eu ſoin de retirer de l'Egliſe une fort belle Image de la ſainte Vierge, & quelques ornemens de peu de valeur.

Enfin, les ſoldats prirent les petites proviſions de ris & de légumes, avec les pots & les autres uſtenſiles qu'ils trouverent dans ma cabane; ils enleverent pareillement deux charges de ris, qu'un fervent Chrétien avoit mis à la porte de l'Egliſe pour être diſtribuées aux pauvres, après quoi ils m'ordonnerent de les ſuivre. J'allai à l'Egliſe,

où, m'étant prosterné contre terre, je restai quelque temps en priere, sans qu'ils m'interrompissent. J'exhortai ensuite les Chrétiens, qui fondoient en larmes, à persévérer dans la foi; & je dis aux Catéchumenes, que si le Seigneur me faisoit la grace de verser mon sang pour les intérêts de la Religion, ils allassent trouver le Missionnaire d'*Aour*, qui leur conféreroit le saint baptême. Je fus étonné du respect que les Ministres du Prince, & leurs soldats, me témoignerent, leur coutume étant de traiter avec toutes sortes d'indignités ceux qu'ils ont ordre de conduire en prison.

A peine eûmes-nous fait quelques pas, que je songeois à prendre le chemin de la Capitale, ainsi qu'ils me l'avoient dit; mais ils m'en empêcherent, en me montrant leur ordre, qui portoit de me mettre en prison à une lieue de l'Eglise. C'étoit le même endroit où le vénérable Pere de Britto, dont la mort glorieuse vous est assez connue, fut conduit il y a environ vingt-trois ans. Ce souvenir me remplit de joie, dans l'espérance du même bonheur. Néanmoins, comme ils voulurent me renfermer dans un Temple d'Idoles, bâti de

briques, & aſſez vaſte, je leur répondis qu'ils me mettroient plutôt en pieces que de m'y faire entrer, & que s'ils m'y entraînoient par force, je renverſerois toutes leurs Idoles. Cette réponſe les fit changer de deſſein, & ils me mirent dans un réduit fort humide, qui n'étoit couvert que de paille, & qui étoit fermé d'un grand retranchement. Incontinent après, ils mirent les fers aux pieds de mes deux Catéchiſtes, & ils firent venir plus de deux cens ſoldats pour nous garder, dans l'appréhenſion où ils étoient que les Chrétiens ne nous enlevaſſent. Je me préſentai aux ſoldats pour participer aux fers de mes Catéchiſtes, & je leur dis, pour les y engager, qu'étant leur Chef & leur maître, cet honneur m'étoit dû préférablement à eux. Ils me répondirent qu'ils avoient défenſe de mettre la main ſur moi.

Le lendemain, ils préparerent pluſieurs poignées de branches de tamariniers, qui ſont auſſi pliantes que l'oſier, mais qui, étant ſemées de nœuds, cauſent beaucoup plus de douleur, & ils conduiſirent les deux Catéchiſtes dans la place publique; ils les dépouillerent tout nuds, ne leur laiſſant qu'un ſimple linge qui leur entouroit le milieu du corps.

Après bien des reproches qu'on leur fit sur ce qu'ils avoient embrassé une loi nouvelle, deux soldats déchargerent de grands coups sur le plus âgé, qui relevoit d'une longue & dangereuse maladie; la force de son esprit suppléa à la foiblesse de son corps : il supporta ce tourment avec une constance invincible, prononçant à haute voix les sacrés noms de Jesus & de Marie; & plus les Idolâtres, qui étoient accourus en foule à ce spectacle, lui crioient d'invoquer le nom de leur Dieu *Chiven*, plus il élevoit la voix pour invoquer celui de Jesus-Christ.

Les bourreaux s'étant lassés sur cette victime, deux autres prirent leur place, & exercerent la même cruauté sur le second Catéchiste, dont la fermeté & la patience furent également admirables.

Après ce premier acte d'inhumanité, on leur fit souffrir une question très-douloureuse; les bourreaux leur mirent entre les doigts de chaque main des morceaux de bois inégaux, & ils leur serrerent ensuite les doigts très-étroitement avec des cordes. Pour rendre la douleur encore plus vive, ils les forcerent de mettre leurs mains ainsi serrées sous la plante de leurs pieds, que les bourreaux

bourreaux preſſoient encore avec les leurs, de toutes leurs forces. Leur intention étoit d'obliger mes Catéchiſtes, par cette torture, à découvrir où j'avois caché mes prétendues richeſſes. J'entendois de ma priſon la voix de ces généreux patiens, & l'on peut penſer avec quelle ardeur je priois le Seigneur de donner à ſes ſerviteurs la force & la conſtance dont ils avoient beſoin dans ce combat digne de ſes regards.

Quand je les vis entrer dans le retranchement, je courus au-devant d'eux, & m'étant mis à genoux, je leur baiſai les pieds, puis je les embraſſai tendrement, le viſage baigné de larmes, que la joie & la compaſſion tout enſemble me faiſoient répandre : je les félicitai de l'honneur dont ils venoient d'être comblés, ayant été trouvés dignes de ſouffrir les opprobres & les tourmens pour le nom de Jeſus-Chriſt ; je baiſai avec reſpect les endroits de leur poitrine & de leurs épaules qui étoient le plus meurtris, & j'eſſuyai avec vénération le ſang qui en découloit encore : je ne pouvois me laſſer de prendre leurs mains livides, & de les mettre ſur ma tête, en les offrant à Dieu en expiation de mes propres offenſes, & le ſuppliant,

par les mérites de ces généreux Confeſſeurs, d'ouvrir les yeux à cette aveugle Gentilité.

Ces différentes marques de joie, de compaſſion, de reſpect & de tendreſſe que je donnois à mes chers enfans en Jeſus-Chriſt, furent interprétés bien diverſement par les Idolâtres, qui étoient entrés en foule dans le retranchement, « Voyez-vous, ſe diſoient-ils entr'eux, » comme il les careſſe ; c'eſt parce » qu'ils n'ont point découvert où étoient » ſes tréſors ». Je leur fis à cette occa» ſion un aſſez long diſcours, où je tâchai de les déſabuſer : « Si j'avois des » richeſſes à amaſſer, leur dis-je, ce » ne ſeroit pas dans un pays auſſi pauvre » que le vôtre que je viendrois les cher» cher, ou que je voudrois cacher celles » que j'aurois pu amaſſer ailleurs. J'ai, » à la vérité, un grand tréſor, mais » je ne le cache à perſonne ; c'eſt le » Royaume des Cieux que je vous an» nonce, & dont je ſouhaite de vous » faire part au prix même de mon ſang. » Portez-en la nouvelle à votre Prince ; » dites-lui que, ſans qu'il ait beſoin » d'uſer de violence, j'ai à lui offrir » un tréſor ineſtimable, auprès duquel » tous les autres tréſors ſont indignes

» de son attention ». Ils comprirent aisément ma pensée, & les plus sages d'entr'eux ne purent s'empêcher de blâmer le Prince, de s'être laissé tromper par l'envie & la malignité des Brames.

Il étoit midi, & depuis plus de vingt-quatre heures nous n'avions rien mangé: les Ministres du Prince se retirerent tout confus de la cruauté qu'ils venoient d'exercer, & le Brame qui commandoit notre garde, nous fit apporter du ris & des légumes qu'on avoit trouvés dans ma cabane. Un Chrétien eut alors la liberté de sortir pour aller querir de l'eau & du bois.

Cependant le Brame écrivit au Prince, pour lui rendre compte de tout ce qui s'étoit passé. Le Prince fut surpris de ce qu'on avoit trouvé si peu de chose dans mon Eglise: on lui avoit rapporté qu'on y avoit vu, le jour d'une fête, un dais surperbe, qui valoit plus de mille pagodes, c'est-à-dire, plus de 500 pistoles. Ce dais n'étoit cependant que de toile peinte, ornée de divers festons de piéces de soie de la Chine. Il se douta que j'avois reçu quelqu'avis, & son soupçon tomba sur le Gouverneur de sa Capitale, qui est Chrétien. Celui-ci s'excusa en lui disant que si j'avois été effec-

tivement averti, soit par lui, soit par quelque autre, de l'ordre donné contre moi, je n'aurois pas manqué de me dérober à sa poursuite, comme il m'étoit aisé de le faire; qu'il ne devoit pas s'étonner que mon Eglise & ma cabane fussent si pauvres, puisque je faisois profession de la pauvreté la plus exacte; que ces ornemens précieux qu'on disoit avoir vus dans mon Eglise, étoient des pieces de soie ou de toile peinte, qui s'empruntoient aux Chrétiens, & qu'on rendoit aussi-tôt après la célébrité des fêtes; que lui-même avoit prêté souvent des pieces de soie pour orner mon Eglise ces jours-là.

Cette réponse ne satisfit nullement le Prince: il envoya un nouvel ordre au Brame, par lequel il lui commandoit de tourmenter de nouveau mes deux Catéchistes, & de les tenailler, de brûler mon Eglise, d'envoyer par-tout des soldats pour saisir les autres Catéchistes, & pour leur faire souffrir les mêmes supplices. « Il faut, disoit-il, tourmenter ses Emissaires, dont il se sert pour séduire mes sujets, & leur faire abandonner la Religion de leurs peres ». L'ordre portoit aussi de me resserrer plus étroitement que jamais, sans pour-

tant user de violence à mon égard : le malheur arrivé à son prédécesseur, qui avoit fait mourir le Pere de Britto, lui faisoit appréhender un sort semblable, & c'est l'unique raison qui le porta à cette sorte de ménagement.

L'ordre nous fut lû par le Capitaine ; le Brame n'étant pas en état de le faire, parce qu'il étoit retenu au lit par une fievre ardente. Cette maladie, qui le prit tout-à-coup, l'intimida, dans la persuasion où il étoit que c'étoit une punition de la cruauté avec laquelle il avoit traité mes Catéchistes. Il me pria de l'aller voir dans l'endroit du retranchement où il étoit couché. Il me fit aussi-tôt des excuses de la maniere indigne dont il me traitoit, & il en rejetta la faute sur l'avarice du Prince, dont il ne pouvoit s'empêcher d'exécuter les ordres contre ma personne, contre mes Catéchistes & contre mon Eglise.

Je le confirmai dans l'opinion où il me parut être que cette maladie soudaine étoit, selon toute apparence, un châtiment du vrai Dieu, qu'il persécutoit dans la personne de ses serviteurs ; je lui dis que les ordres qu'il venoit de recevoir étant injustes, & sollicités par lui-même, il ne pouvoit les exécuter

ſans ſe rendre auſſi coupable que le Prince qui les avoit portés ; que du reſte, le premier Miniſtre qui venoit de l'armée, arriveroit dans deux jours, & qu'il en pouvoit ſurſeoir l'exécution juſqu'à ſon arrivée. Il le fit, & dès que le premier Miniſtre parut, je lui fis demander audience. Il m'envoya deux de ſes principaux Officiers, pour me dire qu'il ne vouloit pas me parler, de crainte que le Prince ne s'imaginât que je l'avois gagné par quelque ſomme d'argent; mais qu'il permettoit à mes Catéchiſtes de paroître en ſa préſence. Il ordonna ſur le champ qu'on leur ôtât les fers, & qu'on les lui amenât. D'abord il leur marqua le déplaiſir qu'il avoit des tourmens & des affronts qu'on leur avoit fait ſouffrir ; « mais, ajouta-t-il, le Prince n'a-» t-il pas raiſon de vous punir pour » avoir embraſſé une loi ſi contraire à » celle du pays, & pour aider un Etran-» ger à la prêcher & à pervertir les » peuples : vous êtes de la même caſte » que moi ; pourquoi la deshonorez-» vous en ſuivant un inconnu ? Quel » honneur & quel avantage trouvez-» vous dans cette loi ? Nous y trouvons, » répondirent les Catéchiſtes, le chemin » aſſuré du Ciel & de la félicité éter-

» nelle. Bon, répliqua-t-il en riant,
» quelle autre félicité y a-t-il que celle
» de ce monde? Pour moi, je n'en con-
» nois point d'autre; votre Gourou vous
» abuse. Nous le sçaurons un jour, vous
» & nous, répondirent les Catéchistes,
» quand nous serons dans l'autre monde.
» Hé! quel monde y a-t-il, leur de-
» manda le Ministre? Il y a, répliquerent-
» ils, le Ciel & l'Enfer, celui-ci pour
» les méchans, celui-là pour les bons».
Comme ils vouloient lui expliquer leur foi plus en détail, cet Infidele les interrompit, en leur disant qu'il n'avoit pas le loisir d'entrer dans un long discours; mais que s'ils pouvoient donner caution, il leur permettroit de le suivre à la Cour, où il tâcheroit d'appaiser la colere du Prince. Un Chrétien, Capitaine d'une compagnie de soldats, s'offrit aussi-tôt à être leur caution, & ils furent mis en liberté.

Ce Ministre me fit dire qu'il s'opposeroit à la ruine de mon église, pourvu que je promisse quelques milliers d'écus que je pouvois tirer aisément du grand nombre de Disciples que j'avois dans le Royaume. Je répondis à ceux qui me firent cette proposition de sa part, qu'ils pouvoient dire à leur Maître & au

Prince même, que je n'avois apporté dans le *Marava* que la loi de Jesus-Christ pour la leur annoncer, & ma tête pour la donner, s'il étoit nécessaire, en témoignage de la vérité de cette loi, qu'ils n'avoient qu'à choisir ou l'une ou l'autre; mais que je ne permettrois jamais que mes Disciples rachetassent par argent ma liberté ni ma vie. « Je n'ai » bâti cette église, leur ajoutai-je, qu'en » vertu d'une permission solemnelle du » Prince, c'est à sa parole que j'en » appelle, il s'est engagé d'honneur à la » conserver ; & s'il la détruit, les » ruines de ce saint édifice seront un » témoignage éternel du fond qu'on » doit faire sur ses promesses. Qu'il » sçache que je m'estime plus heureux » dans ma prison, que dans mon égli- » se & dans son palais ». Cette réponse étant portée au Ministre, il ne dit autre chose, sinon : Hé ! que fera le Prince du crâne d'un étranger ? c'est de l'argent qu'il demande ; si l'on ne promet rien, je ne réponds de rien. Il partit ensuite pour la Cour, & il permit à mes deux Catéchistes d'aller voir leur famille avant que de venir l'y trouver.

Les deux Catéchistes allerent en effet

dans leur maison où ils avoient chacun leur mere. Celle de *Xaveri Mouttou*, c'est le nom du plus ancien Catéchiste, étoit fort âgée, & il s'attendoit à la trouver toute désolée ; mais il fut bien surpris quand il la vit se jetter à son col avec un visage épanoui, & lui dire en l'embrassant : « c'est à présent que » vous êtes, & que je vous reconnois » véritablement pour mon fils ; quel » bonheur pour moi d'avoir enfanté & » & nourri un Confesseur de Jesus-» Christ ! Mais, mon cher fils, c'est » peu d'avoir commencé à donner des » preuves de votre constance, il faut » persévérer jusqu'à la fin. Le Seigneur » ne vous abandonnera pas, si vous » lui êtes fidele ».

Sattianaden, c'est ainsi que s'appelle l'autre Catéchiste, fut reçu par sa mere avec les mêmes transports de joie & les mêmes sentimens de piété : il étoit marié, & avoit un enfant fort aimable d'environ trois ans. Cette bonne Chrétienne le prit entre ses bras, & le portant au col de son fils : « mon enfant, » lui dit-elle, embrasse ton pere qui a » souffert pour Jesus-Christ ; on nous a » enlevé le peu que nous avions, mais

» la Foi nous tiendra lieu de tous les
» biens ».

Ces deux Catéchiſtes ſont en effet très-dignes de l'emploi qui leur eſt confié; le premier qui a été marié, perdit ſa femme étant encore fort jeune; il a conſtamment refuſé de s'engager de nouveau dans le mariage, afin de vaquer plus librement à l'inſtruction des Néophytes. Le ſecond, quoique marié, vit comme le Religieux le plus auſtere; à une humilité & une douceur charmante, il joint un zèle vif & animé qui le rend infatigable; & bien qu'il n'ait que trente ans, ſa vertu le fait ſinguliérement reſpecter des Chrétiens.

Ils ſe rendirent l'un & l'autre à la Cour, où l'on avoit tranſporté tout ce qui avoit été enlevé de mon égliſe. Le Prince qui s'attendoit à un riche butin, fit des ſanglans reproches aux Brames, de ce qu'ils l'avoient engagé dans une affaire capable de le déshonorer. Cependant, pour couvrir ſon avarice ſous des dehors de zèle pour ſes Divinités, il proteſta qu'il ne vouloit plus ſouffrir une loi qui condamnoit les Dieux, & il ordonna qu'on fît une recherche exacte de tous les Catéchiſtes, afin de les punir ſévérement: ayant

appris qu'on avoit épargné mon église, il donna un troisiéme ordre de la réduire en cendres.

Une troupe de Gentils furent chargés de cette commission. J'avois fait écrire au haut du rétable ces paroles en gros caracteres. *Sarvesurenukon stotiram*, qui signifient : *gloire & louange soient au souverain Seigneur de toutes choses.* Le Capitaine qui présidoit à la destruction de l'église, fit d'abord briser cette inscription, afin, dit-il, que le nom du Dieu des Chrétiens soit tout-à-fait anéanti. Les matériaux furent transportés ailleurs & destinés à la construction d'un temple d'Idoles. Le reste devint la proie des Infideles.

La ruine de cette église qui n'étoit achevée que depuis deux mois, me causa une douleur bien sensible; mais elle n'égaloit pas la crainte que j'avois d'une persécution prochaine & très-violente. Le Prince étoit résolu de livrer tous les Chrétiens à deux Indiens de sa Cour, qui offroient de mettre vingt mille écus au trésor, si l'on vouloit leur donner le pouvoir de tourmenter à leur gré mes Néophytes, & de piller leurs maisons : la chose étoit presque conclue; mais le premier Ministre, par

un trait de politique, ſauva les Chrétiens, afin de ſe ſauver lui-même. Il craignoit d'être recherché ſur l'adminiſtration des finances, & il ſçavoit que des Officiers Chrétiens avoient en main de quoi le perdre. Pour leur fermer la bouche, & gagner en même-temps leurs bonnes graces, il entreprit de diſſuader le Prince, & de lui montrer que le deſſein qu'il méditoit étoit contraire à ſes véritables intérêts. Il lui repréſenta donc que pour vingt mille écus qu'il gagneroit il s'expoſeroit à perdre plus de vingt mille bons ſujets; qu'il y avoit parmi eux un grand nombre de Capitaines & de ſoldats; que ſe voyant perſécutés, ils abandonneroient le pays, & chercheroient un aſyle dans l'état voiſin qui étoit actuellement en guerre avec le Marava; que cette déſertion groſſiroit l'armée ennemie, & entraîneroit peut-être la ruine de ſon Etat.

Ces raiſons frapperent le Prince, & il ne penſa plus à ſon premier projet; mais il ſe flatta qu'il pourroit tirer cette ſomme par mon moyen. Il me fit dire qu'il n'ignoroit pas que j'étois ſans argent, mais qu'il ſçavoit auſſi l'attachement que mes Diſciples avoient pour moi; que j'en avois plus de cent mille,

& que quand ils ne donneroient chacun qu'un fanon, ils feroient la ſomme de vingt mille écus qu'il ſouhaitoit. Il ſe trompoit ſur le nombre des Chrétiens, car il n'y en a guere plus de vingt mille qui aient recu le baptême, mais je ne crus pas devoir le déſabuſer. Toute ma réponſe fut qu'il n'appartenoit pas à un étranger comme moi d'impoſer une taxe ſur ſes ſujets; que la loi ſainte que j'enſeignois, preſcrivoit l'obéiſſance & la fidélité qui eſt due aux Souverains; que je n'avois ni ne voulois avoir aucun droit ſur les biens de mes Diſciples, & que je ne ſouffrirois jamais qu'ils donnaſſent une obole pour acheter ma liberté; qu'au contraire ſi je poſſédois des richeſſes, je les donnerois volontiers pour obtenir la grace de mourir dans l'étroite priſon où il m'avoit fait enfermer.

Cette réponſe ne devoit pas lui être agréable; mais il crut que ma fermeté ne ſeroit pas à l'épreuve de la longueur & des incommodités de ma priſon: c'eſt pourquoi il ne voulut plus écouter ceux qui lui parloient en ma faveur. Son propre frere, ſollicité par des Capitaines & des Officiers Chrétiens, lui écrivit pluſieurs fois pour lui demander ma

liberté ; & quoique sa puissance soit presque égale à celle du Prince, ses prieres furent constamment rejettées. Ces refus réitérés ne le rebuterent point : il dépêcha un de ses Officiers pour solliciter de vive voix mon élargissement. Cet Officier qui avoit ordre de me voir en passant, me trouva tourmenté d'une grosse fluxion sur les yeux, causée par l'humidité de ma prison ; il en fut touché, & il représenta vivement au Prince le danger où j'étois de mourir dans ce cachot. Le Prince l'ayant écouté assez tranquillement s'arracha un de ses cheveux, & lui dit en colere : « pourvu » que je ne trempe pas mes mains dans » son sang, je me soucie aussi peu qu'il » meure que de voir tomber ce che- » veux de ma tête ; qu'il pourrisse dans » sa prison, & que cet exemple ap- » prenne aux autres Gourroux comme » lui, à ne plus venir dans mes Etats » pour y séduire mes sujets ».

Néanmoins nonobstant la colere du Prince, mes gardes s'adoucissoient, & devenoient de jour en jour plus humains : ils donnoient la liberté aux Chrétiens de me venir voir, j'en confessai plusieurs ; & comme j'avois gardé mes ornemens d'autel, & qu'un de mes Caté-

chiſtes trouva le moyen de m'apporter du vin & des hoſties, j'eus la conſolation de dire la ſainte meſſe, & d'y communier quelques Chrétiens. Je baptiſai auſſi pluſieurs enfans & quelques adultes.

Les conſolations que je goûtois dans ma priſon, furent troublées par la douleur que j'eus de voir mourir preſqu'à mes yeux la femme d'un Capitaine Gentil, ſeigneur d'une peuplade voiſine, ſans pouvoir la ſecourir. Il y avoit un an que je lui avois conféré le ſaint baptême, & elle avoit vécu depuis dans une grande ferveur. Elle fut ſenſiblement affligée de ma priſon par je ne ſçais quel preſſentiment qu'elle avoit de ſa mort prochaine, & l'impoſſibilité où je ſerois de lui adminiſtrer les derniers ſacremens. En effet, elle tomba malade, & fut tout-à-coup à l'extrémité. On n'oublia rien pour engager le Brame à me permettre de l'aller voir, mais quelque bonne volonté qu'il eût, il n'oſa pas accorder cette grace, dont le Prince auroit eu infailliblement connoiſſance par les eſpions qu'il a de tous côtés. Elle demanda avec inſtance qu'on la tranſportât dans ma priſon, quand même elle devroit expirer en chemin:

ſes parens ne purent s'y réſoudre, & elle mourut entre les bras d'un Catéchiſte qui l'aſſiſta dans ces derniers momens, & qui fut édifié de ſa piété.

Enfin après plus de deux mois de détention, & lorſque je m'y attendois le moins, un Officier ſuivi de quatre ſoldats vint me tirer de ma priſon. Il étoit chargé de me conduire ſur la frontiere du Marava, & de m'intimer l'ordre de ſortir du Royaume, & de n'y plus rentrer, ſous peine de la vie. Comme cet Officier devoit ſa fortune à un des premiers Seigneurs du palais, qui étoit Chrétien, il ne m'accompagna qu'une demi-lieue au ſortir de la priſon, & il me laiſſa la liberté d'aller où je voudrois.

Je me retirai d'abord dans une peuplade chrétienne, où j'adminiſtrai les ſacremens à un grand nombre de fideles. Je comptois de marcher pendant la nuit, & de parcourir pluſieurs bourgades pour y conſoler les Chrétiens, que la deſtruction de l'Egliſe, ma priſon, & mon exil avoient conſternés. Mais une perſonne puiſſante à la Cour & qui m'étoit affectionnée, m'écrivit qu'il étoit plus à propos que je ſortiſſe du Marava; que la haine du prince ſe

rallentiroit peu à peu, & que pour lui il ménageroit son esprit de telle sorte, qu'il espéroit obtenir en moins de deux mois, & mon rappel & le rétablissement de mon Eglise. Je pris donc le parti de me retirer, & je me rendis à une grande peuplade nommée *Melcuri*. Comme elle est située dans le bois, & qu'elle est fort éloignée de la Cour, j'y demeurai trois jours, & j'eus le temps de confesser & de communier tous les Chretiens de ce lieu-là, & des pays circonvoisins. Enfin, je continuai ma route, & j'allai demeurer hors des terres du Marava, dans un lieu qui en étoit assez proche, pour être à portée d'en recevoir de fréquentes nouvelles.

Environ un mois après mon bannissement, le Prince fit une double perte qui lui fut infiniment sensible. Deux de ses enfans moururent, & ce qui le toucha vivement, c'est qu'il avoit destiné l'un d'eux à être un jour son successeur. Il regarda cette affliction comme l'effet de sa dureté à mon égard; c'est ce qu'il avoua à un de ses Officiers, auquel il promit qu'il me rappelleroit incessamment, & qu'il feroit rétablir mon Eglise. Mais oubliant peu à peu la perte de ses

enfans, & devenant de jour en jour plus attaché à ses superstitions, il ne pensa plus à tenir sa promesse.

Varouganadadeven, c'est le nom de son frere, étoit beaucoup plus humain, & avoit toujours paru affectionné au Christianisme. Je l'envoyai prier par un de mes Catéchistes de me donner une retraite sur ses terres : il hésita quelque tems à prendre son parti ; mais enfin, il m'écrivit une Lettre fort obligeante, par laquelle il m'invitoit à venir le trouver, & m'accordoit sa protection. Ce prince fait sa résidence ordinaire dans une forteresse appellée *Aradanghi* : c'est une conquête que le feu Prince de Marava a faite sur le Prince de Tanjaour ; elle est bâtie de pierre ; ses Tours sont assez hautes, & garnies de quelques pieces d'artillerie ; ses fossés étoient autrefois fort larges & fort profonds ; mais à présent ils sont à demi-comblés. *Varouganadadeven* est le maître d'une bonne partie du Marava, tout le Royaume lui appartenoit de droit, car il est l'aîné ; mais il en a cédé la souveraineté à son cadet, qu'il reconnoît avoir plus de talent que lui pour le gouvernement.

Ce Prince me reçut avec distinction & avec amitié ; il m'obligea de m'asseoir

auprès de lui, & après m'avoir fait des excuses sur les mauvais traitemens que j'avois reçus de son frere, notre entretien roula sur la Religion. Je lui expliquai les Commandemens de Dieu, le Symbole des Apôtres, & en particulier l'article du Jugement dernier, & les peines éternelles destinées à ceux qui n'adorent pas le vrai Dieu. Je tenois à la main mon bréviaire; il le prit, & le feuilleta avec curiosité; il en admira les caracteres, & il falut lui donner quelque idée de notre impression que les Indiens ignorent; car ils ne sçavent que graver avec une espece de burin, sur de grandes feuilles de palmier sauvage.

Il considéra attentivement une image de Rome en taille-douce, où la sainte Vierge est représentée la tête couronnée d'étoiles, ayant la lune & la terre sous les pieds, & tenant entre ses bras l'enfant Jesus. « Elle est belle, me dit-il, » mais elle ressemble à une veuve, car » elle n'a aucun joyau pendu au col. » En effet, les veuves ne portent aucun » ornement dans le *Marava*, & c'est » par-là qu'elles se distinguent des au- » tres femmes. Il est vrai, Seigneur, » lui répondis-je; mais prenez-garde » qu'elle tient le monde sous ses pieds,

» & que ſa tête eſt couronnée d'étoiles ;
» une ſeule de ces étoiles eſt capable d'ef-
» facer l'éclat des plus précieux diamans,
» mais elle n'a pas beſoin de ces orne-
» mens fragiles qu'elle foule aux pieds
» avec le monde qui les produit ».

Cette réflexion fut applaudie & du Prince & de ſa Cour. Il répéta pluſieurs fois le nom de *Diva-mada*, que nous donnons à la très-ſainte Vierge, & qui ſignifie, *la Divine-Mere*. Montrant enſuite mon bréviaire à ſes courtiſans : » Voilà, dit-il, toutes les richeſſes que » ce *Sanias* porte avec lui ; n'eſt-ce » pas un objet bien capable d'exciter » l'avidité de mon frere ? Puis en m'a- » dreſſant la parole : mon frere fera, » dit-il, tout ce qu'il voudra ſur ſes » terres ; pour moi, je vous donne toute » permiſſion de demeurer dans les mien- » nes, & d'y choiſir un endroit pour » bâtir une Egliſe. Il eſt bon néanmoins, » m'ajouta-t-il, qu'elle ne ſoit pas éloi- » gnée d'ici, afin qu'elle ſoit à couvert » de toute inſulte, » & il m'indiqua un aſſez beau lieu à deux lieues de ſa forthereſſe.

Je le remerciai de ſes bontés ; & comme, ſelon la coutume des Princes Indiens, il voulut me faire préſent d'une

piece de toile très-fine ; je m'excusai de la recevoir, en lui disant, que je m'estimerois plus heureux, s'il vouloit bien en présence de toute sa Cour me faire l'honneur de mettre sa main droite dans la mienne, pour faire connoître à tout le monde qu'il protégeoit les Chrétiens. « A cela ne tienne, me répondit-il » en souriant, & levant la main avec » grace, il l'étendit sur la mienne, en » m'assurant de son amitié & de sa » protection ».

Je restai deux ou trois jours à cette Cour pour déterminer l'endroit où je bâtirois l'Eglise. Durant ce temps-là le Prince m'envoya tous les jours dans des plats d'argent du ris, du lait, & toute sorte de légumes & de fruits du pays. S'il eût eu le moindre soupçon que j'étois de la Caste des *Pranguis*, c'est ainsi qu'ils appellent les Européens, il ne m'auroit point certainement admis auprès de sa personne, ni envoyé des plats qui sont à son usage. Un de ses Ministres, homme d'esprit, fit en ma présence un portrait fort ridicule des Pranguis ou Européens, qu'il avoit vus à la côte de Coromandel, & il concluoit que mes manieres, ma façon de vivre si opposée à celle de ces Pranguis, étoient une preuve convain-

cante que je n'étois pas d'une Caſte ſi mépriſable.

Je viſitai avec mes Catéchiſtes, & quelques Capitaines Chrétiens, l'endroit que le Prince avoit indiqué pour y conſtruire la nouvelle Egliſe. Le lieu me parut aſſez commode en lui-même; mais il ne l'étoit gueres pour les Chrétiens, ſur-tout pour ceux qui ſont vers le midi dans les terres du Prince de Marava, qui en auroient été fort éloignés. Je jugeai qu'il convenoit mieux de la bâtir ſur la frontiere des deux Etats, afin d'être plus à portée de ſecourir les Chrétiens de tout le Marava. J'en fis faire la propoſition au Prince mon protecteur. Il eut d'abord de la peine à conſentir que je m'établiſſe ſi loin de ſon palais, dans la crainte que je ne fiſſe des excurſions ſur les terres de ſon frere, avec lequel il faudroit ſe brouiller, s'il me faiſoit quelque nouvelle peine. Enfin, preſſé par mes ſollicitations réitérées, il m'accorda un terrein où il avoit fait autrefois creuſer un puits dans le deſſein d'y faire un jardin, & il ordonna aux peuplades voiſines de me fournir ce qui me feroit néceſſaire pour la conſtruction de l'Egliſe & de ma maiſon. Je m'y tranſpor-

taï, & ayant fait curer le puits qui étoit presque comblé, j'y trouvai de fort bonne eau & en abondance, ce qui est très-rare dans le Marava. Je ne balançai point à y bâtir ma nouvelle Eglise, laquelle subsistera sans doute pendant la vie de ce bon Prince, qui donne de jour en jour de nouvelles marques de son estime pour les Missionnaires, & pour les Chrétiens qui s'y rendent en foule de tous les quartiers du Marava.

Cependant, comme il m'étoit bien triste de ne pouvoir aller sur les terres du Prince régnant pour y administrer les Sacremens aux malades, je tâchai d'en obtenir la permission, & je la lui fis demander par des personnes de sa Cour qu'il considere : « Mon frere le » protége, répondit-il, cela suffit ». Le ton dont il prononça ces paroles ne fit que trop connoître le secret mécontentement qu'il en avoit. J'ai sçu depuis qu'il en avoit fait des reproches amers au Prince son frere ; mais comme celui-ci est absolu & indépendant, il s'est mis peu en peine de ces reproches.

Il a fait encore moins de cas des fréquentes remontrances qui lui ont été adressées par les Brames & par les Prê-

tres des Idoles. Comme ils lui disoient avec assez de chaleur que leurs Dieux menaçoient d'abandonner deux ou trois Temples qui sont à une ou deux lieues de ma nouvelle Eglise : « Il faut, répondit » le Prince d'un ton moqueur, que ces » Dieux soient bien foibles & bien ti- » mides, puisque, fortifiés comme ils » le sont dans de beaux Temples de pier- » res & de briques, ils redoutent un » Dieu qui n'est logé que dans une ca- » bane de terre. Je ne prétends pas » les chasser en recevant ce Doc- » teur étranger ; mais s'ils ne sont pas » contens, qu'ils partent quand ils le » voudront, il en restera toujours » assez dans le pays ».

Il y a plus de 15 ans que ce Prince est marié, sans qu'il ait eu aucun enfant du grand nombre de femmes qu'il entretient dans son Palais. Il semble que n'ayant point de récompense à attendre dans l'autre monde, s'il persévere dans son infidélité ; Dieu veuille le récompenser en cette vie de la bonne œuvre qu'il a faite en rétablissant la Religion presque détruite. Au bout de la premiere année de mon établissement dans ses terres, il lui est né une fille, & il reconnoît publiquement qu'il la doit au vrai Dieu.

Les

Les Gentils même ne peuvent s'empêcher de dire hautement que le Dieu des Chrétiens a ôté au Prince qui les a persécutés, les enfans qu'il avoit, pour les donner à celui qui les protége. Il promet que s'il lui naît un fils, il fera bâtir au vrai Dieu une Eglise plus magnifique qu'aucun Temple qu'il y ait dans le Marava. Prions le Seigneur que, pour le bien de la Religion, il daigne accorder à ce Prince une postérité telle qu'il la desire; & plus encore, qu'il daigne lui ouvrir les yeux, & le tirer des ténebres de l'infidélité où il paroît vivre si tranquillement. Je suis avec bien du respect, &c.

A Varugupati dans la Mission de Maduré le 10 Décembre 1713.



LETTRE

Du Pere Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Monseigneur Huet, ancien Evêque d'Avranches.

MONSEIGNEUR,

Pendant le séjour que je fis, il y a quelques années, en Europe, pour les affaires de cette Mission, j'eus à répondre à plusieurs questions que des personnes sçavantes me firent souvent sur la doctrine des Indiens, & principalement sur l'opinion qu'ont ces peuples de la métempsycose ou de la transmigration des ames. Elles souhaitoient, entre autres choses, de sçavoir en quoi le systême Indien est conforme au systême de Pythagore & de Platon, & en quoi il en est différent. Je me rappelle de temps en temps avec plaisir, Monseigneur, les entretiens que j'eus alors avec Votre Grandeur sur la même matiere; c'est pour cela qu'étant de retour aux Indes, j'employai une partie de mon loisir aux recherches nécessaires, pour

me mettre en état de satisfaire une curiosité si louable. La bonté avec laquelle vous avez déja reçu une lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur un autre sujet, autorise la liberté que je prens de vous adresser ces réflexions, & me fait espérer qu'elles ne vous seront pas désagréables.

Il y a long-temps, Monseigneur, que je suis au fait des sentimens des Brames ; j'ai lu plusieurs ouvrages des sçavans Indiens, j'ai entretenu souvent leurs plus habiles Docteurs, & j'ai tiré de la lecture des uns & de l'entretien des autres, toutes les connoissances qui pourroient m'aider à approfondir leur systême sur la transmigration des ames.

J'ai d'abord été surpris, en lisant leurs livres, de voir qu'il n'y a presque point d'erreurs dans les Auteurs anciens, que les Indiens n'ayent ou adoptées ou inventées. Plusieurs croyent que les ames sont éternelles ; d'autres pensent qu'elles sont une portion de Dieu même. Ils sont à la vérité presque tous convaincus de leur immortalité ; mais ils prouvent cette immortalité par la métempsycose & la transmigration des ames en différens corps.

On a peine à comprendre comment

une idée auſſi chimérique que celle-là, s'eſt répandue dans toute l'Aſie. Sans parler des Indiens qui ſont en-deçà du Gange, une partie des peuples d'*Aracan*, du *Pegou*, de *Siam*, de *Camboje*, du *Tonquin*, de la Cochinchine, de la Chine & du Japon, ſont dans cette ridicule opinion de la métempſycoſe, ils l'appuyent par les mêmes raiſons dont ſe ſervent les Indiens.

Lorſque ſaint François Xavier prêchoit la foi au Japon, le plus fameux Bonze du pays, ſe trouvant avec le Saint à la Cour du Roi de Bungo, lui dit d'un air ſuffiſant. « Je ne ſçais ſi tu » me connois, ou pour mieux dire, ſi » tu me reconnois »; & après avoir rapporté beaucoup d'extravagances, qu'on peut voir dans l'hiſtoire de la vie de ce Saint, il ajouta : « Ecoute- » moi, tu entendras des oracles, & » tu demeureras d'accord que nous » avons beaucoup plus de connoiſſance » des choſes paſſées, que vous n'en » avez, vous autres, des choſes pré- » ſentes. Tu dois donc ſçavoir que le » monde n'a jamais eu de commence- » ment, & que les hommes, à propre- » ment parler, ne meurent point, » l'ame ſe dégage ſeulement du corps

» où elle étoit enfermée, & tandis que
» ce corps pourrit dans la terre, elle
» en cherche un autre frais & vigou-
» reux, où nous renaissons, tantôt avec
» le sexe le plus noble, tantôt avec le
» sexe imparfait, selon les diverses cons-
» tellations du ciel, & les différens
» aspects de la lune ».

Les diverses relations que nous avons de l'Amérique, nous assurent qu'on y trouve des vestiges de la métempsycose. Qui a pu porter cette folle imagination à des peuples, qui ont été si long-temps inconnus au reste du monde? On est moins surpris qu'elle se soit répandue dans l'Afrique & dans l'Europe; les Egyptiens peuvent l'avoir enseignée aux Afriquains; Pythagore, qui fut le chef de la secte Italique, l'avoit établie chez plusieurs Nations, sur-tout dans les Gaules, où les Druides la regardoient comme la base & le fondement de leur Religion, elle entroit même dans la politique; les Généraux d'armée voulant inspirer à leurs soldats le mépris de la mort, les assuroient que leurs ames n'auroient pas plutôt abandonné leurs corps, qu'elles iroient en animer d'autres. C'est ainsi que César en parle en expliquant le dogme des Druides:

Non interire animas, ſed ab aliis poſt mortem tranſire ad alios, atque hoc maximè ad virtutem excitari putant metu mortis neglecto (1).

Ce dogme monſtrueux fut enſeigné au commencement de l'Egliſe naiſſante par la plupart des hérétiques, tels que furent les Simoniens, les Baſilidiens, les Valentiniens, les Marcionites, les Gnoſtiques & les Manichéens. Les Juifs eux-mêmes qui avoient reçu la loi de Dieu, & qui par conſéquent devoient être convaincus de l'impiété d'un pareil ſyſtême, s'y laiſſerent néanmoins ſurprendre, ainſi que le rapportent Tertullien & S. Juſtin dans ſes dialogues. On lit dans le Talmud, que l'ame d'Abel paſſa dans le corps de Seth, & enſuite dans celui de Moïſe. Saint Jérôme donne auſſi à entendre que quelques Juifs, & Hérode entre autres, s'imaginoient que l'ame de ſaint Jean avoit paſſé dans le corps de Jeſus-Chriſt ; tel a été le progrès d'une opinion ſi extravagante.

Il ne ſeroit pas facile de remonter juſqu'à ſon origine, ni de décider quels en ont été les premiers auteurs. Hérodote, ſaint Clément d'Alexandrie, &

---

(1) De Bell. Gallic. lib. 6.

d'autres ſçavans hommes ont cru que cette doctrine avoit d'abord été enſeignée par les anciens Egyptiens, & que de chez eux elle étoit paſſée dans les Indes, & dans le reſte de l'Aſie. D'autres, au contraire, en attribuent l'invention aux Peuples de l'Inde, qui l'ont enſuite communiquée aux Egyptiens, car il y avoit autrefois un commerce réglé entre ces deux Nations. Pline & Solin rapportent fort en détail le chemin qu'on tenoit toutes les années pour aller de l'Egypte aux Indes. Philoſtrate aſſure que Pythagore eſt l'inventeur de ce ſyſtême, qu'il le communiqua aux Brames, dans un voyage qu'il fit aux Indes, & que de-là il fut porté chez les Egyptiens.

Quoi qu'il en ſoit, c'eſt-là ſans doute une de ces queſtions qui demeurera longtemps indéciſe; & c'eſt ainſi, Monſeigneur, que vous vous en expliquez dans vos entretiens ſur Origene : *An veſana Metempſycoſeos doctrina ab Indis ad Egyptios tranſivit, an ab his ad illos; res eſt non parvæ diſquiſitionis.* Néanmoins, ſi l'on s'en rapportoit à la chronologie Indienne, la queſtion ſeroit bientôt décidée, car elle compte pluſieurs milliers d'années depuis que cette opinion eſt en

vogue dans l'Inde : mais, par malheur, la chronologie de ces Peuples eſt remplie de tant de fauſſetés, que l'on n'y peut faire aucun fonds. Il y a donc plus d'apparence, ainſi que pluſieurs anciens Auteurs l'ont dit en termes exprès, que c'eſt des Egyptiens, plutôt que des Indiens, que Pythagore & Platon ont tiré tout ce qu'ils enſeignent de la Métempſycoſe.

Les Indiens, de même que les Pythagoriciens, entendent, par la Métempſycoſe, le paſſage d'une ame par pluſieurs corps qu'elle anime ſucceſſivement, pour y faire les fonctions qui lui ſont propres. Au commencement il n'étoit queſtion que du paſſage des ames en différens corps humains : on l'étendit plus loin dans la ſuite, & les Indiens ont encore enchéri ſur les diſciples de Pythagore & de Platon.

1. Les Pythagoriciens en établiſſant leur ſyſtême, fondoient leur principale preuve ſur l'autorité de leur maître : ſes paroles étoient pour eux des oracles ; il n'étoit pas même permis d'avoir des doutes ſur ce qui avoit été avancé par ce grand Philoſophe ; & quand d'autres Philoſophes moins dociles blâmoient quelques-unes de ſes opinions, ſes diſ-

ciples croyoient avoir donné une réponse solide, en disant, que le Maître par excellence l'avoit ainsi enseignée. Et certainement on ne peut nier que cette haute réputation que Pythagore s'étoit acquise ne fût bien fondée, puisque c'est lui qui perfectionna toutes les sciences, qui de son temps étoient fort confuses & fort embrouillées.

C'est aussi ce que répondent nos Indiens, quand nous leur faisons toucher au doigt les extravagances qui suivent de leur systême. *Bruma*, disent-ils, est le premier des trois Dieux qu'on adore dans les Indes: c'est lui qui a enseigné cette doctrine; elle est donc infaillible. C'est *Bruma* qui est l'auteur du *Vedam*, c'est-à-dire, de la Loi qui ne peut tromper. C'est *Bruma* qui est *Abaden*, c'est-à-dire, qui parle essentiellement conformément à la vérité, & dont toutes les paroles sont des oracles. Il a une connoissance infinie de tout ce qui a été, de tout ce qui est, & de tout ce qui doit être; c'est lui qui écrit toutes les circonstances de la vie de chaque homme: c'est lui qui a enseigné toutes les sciences; si les Brames connoissent la vérité, s'ils sont habiles dans l'Astronomie & dans les autres sciences, c'est à *Bruma* qu'ils en

ſont redevables. Peut-on douter après cela que la doctrine de la Métempſycoſe ne ſoit véritable, puiſqu'elle nous eſt venue de *Bruma*.

2. Les diſciples de Pythagore devoient garder le ſilence pendant un certain nombre d'années, avant qu'il leur fût permis de propoſer leurs doutes ; après quoi, ils avoient la liberté de former des difficultés, & d'interroger leur Maître. Quelques-uns de ſes diſciples qui avoient achevé leur temps d'épreuve, lui demanderent un jour, s'il ſe reſſouvenoit d'avoir vécu dans un autre temps. Il leur répondit en faiſant ainſi ſa généalogie : autrefois j'ai paru dans le monde ſous le nom d'Etalide, fils de Mercure, à qui je demandai la grace de me reſſouvenir de tous les différens changemens qui pourroient m'arriver. Il m'accorda cette inſigne faveur ; depuis ce temps-là je nâquits dans la perſonne d'Euphorbe, & je fus tué au ſiége de Troye par Menelaüs : j'animai enſuite un nouveau corps, & je fus connu ſous le nom d'Hermetime : après quoi je fus un pêcheur de l'Iſle de Delos, qu'on nommoit Pyrrhus ; & enfin je ſuis maintenant Pythagore.

Mais comme les diſciples de ce Philoſophe n'étoient pas toujours crus ſur leur

parole, lorsqu'ils débitoient le privilege de cette réminiscence, ils la prouvoient par le détail de plusieurs circonstances également fabuleuses : une preuve, disoient-ils, que notre Maître a véritablement paru sous le nom d'Euphorbe, c'est qu'en entrant dans le Temple de Junon, qui est dans l'Eubée, il y a reconnu lui-même son propre bouclier, que les Grecs avoient consacré à cette Déesse. Cette fable étoit si souvent répétée par les Pythagoriciens, qu'Ovide la met en œuvre dans ses Métamorphoses, en faisant parler ainsi Pythagore :

Ipse ego nunc memini Trojani tempore belli,
Panthoïdes Euphorbus eram. (1)

On lit avec plaisir l'ingénieuse réfutation que Tertullien fait de cette fable : mais comme ce n'est pas ici le lieu de la rapporter, je me contenterai d'examiner ce qui se trouve de semblable parmi les Indiens.

Ils ont dix-huit livres fort anciens, qu'ils appellent *Pouranam.* Quoique ces livres soient remplis de fables plus grossieres les unes que les autres, ils ne

(1) Lib. 15.

contiennent pourtant, ſelon eux, que des vérités inconteſtables. C'eſt dans ces *Pouranams*, qu'on lit cent traits d'hiſtoires ſemblables à celles que les Pythagoriciens rapportent de leur Maître. Pluſieurs grands hommes y racontent toutes les figures différentes, ſous leſquelles ils ont paru dans divers Royaumes : ils entrent dans le détail des moindres particularités : ils diſent, par exemple, qu'on trouvera dans certains endroits, qu'ils marquent, les tréſors, les armes, les inſtrumens de fer, & cent autres choſes de cette nature qui leur appartenoient, par où ils prouvent qu'ils ſe reſſouviennent de ce qu'ils faiſoient dans les vies précédentes. On y voit auſſi les divers changemens de leurs Dieux. Ils commencent par *Bruma*, qu'ils diſent s'être montré ſous mille figures différentes : les Métamorphoſes de *Vichnou* y ſont preſque ſans nombre. Il y en a encore une qu'ils attendent, & qu'ils appellent *Kelki-vadaran*, c'eſt-à-dire, *Vichnou* changé en cheval. Ils rapportent pluſieurs autres changemens de *Koutren*, dont j'aurai occaſion de parler dans la ſuite, auſſi-bien que de diverſes Métamorphoſes de leurs déeſſes. Ils ont outre cela un autre livre appellé *Bruma-pouranam*,

où se trouve une multitude prodigieuse de Transmigrations d'ames dans les corps des hommes & des bêtes.

Les adorateurs de *Vichnou*, prétendent que ce Dieu éclaire par une lumiere céleste quelques ames favorites de ses dévots, & qu'il leur fait connoître les différens changemens qui leur sont arrivés dans les corps qu'elles ont animés. Pour ce qui est des zélés Serviteurs de *Routren*, ils assurent que ce Dieu chimérique révéle à plusieurs d'entre eux les divers états où ils ont été engagés, dans les différentes transmigrations de leurs ames.

3. Les Indiens & les Pythagoriciens ont recours aux comparaisons, pour expliquer leurs sentimens, mais avec cette différence, que ceux-ci ne les employent que pour donner de la clarté & du jour à leurs pensées, au lieu que ceux-là les regardent comme des preuves manifestes de ce qu'ils avancent.

L'ame, disent les Indiens, est dans le corps, comme un oiseau est dans sa cage; c'est la premiere comparaison dont ils se servent; mais ils ne s'y arrêtent pas beaucoup, parce qu'en effet la différence saute aux yeux. Mais en voici trois autres qui leur paroissent admirables, &

d'autant plus persuasives, qu'elles sont soutenues chacune par l'autorité d'un poëte : car parmi les Indiens un vers cité même hors de propos, donne un grand poids au raisonnement, & si le vers qu'on cite, renferme une comparaison qui explique en apparence quelques circonstances du sujet dont on parle, c'est alors que la meilleure raison ne s'égale jamais à la comparaison.

Voici donc la seconde comparaison qu'ils employent pour appuyer leur sentiment sur la Métempsycose. Comme l'homme est dans une maison, qu'il y habite, & qu'il a soin d'en réparer les endroits foibles, de même l'ame de l'homme est dans le corps, elle y loge, elle s'étudie à le conserver, & à en réparer les forces quand elles defaillent. De plus, comme l'homme sort de sa maison quand elle n'est plus habitable, & va se loger dans une autre ; l'ame de même abandonne son corps, quand quelque maladie, ou quelque autre accident le met hors d'état d'être animé, & se met en possession d'un autre corps : enfin, comme l'homme sort quand il veut de sa maison, & y retourne de la même maniere ; il y a pareillement de grands hommes, dont l'ame

a le pouvoir de ſe dégager de ſon corps pour y revenir quand il lui plaît, après avoir parcouru pluſieurs endroits de l'univers. A la vérité, on trouve peu de ces ames privilégiées; mais enfin, on en trouve, & les *Pouranams* nous en fourniſſent des exemples.

Parmi ces exemples, j'en choiſis un qui eſt fort célébre. On lit dans la vie de *Vieramarken*, l'un des plus puiſſans Rois des Indes, qu'un Prince pria une Déeſſe, dont le Temple étoit à l'écart, de lui enſeigner le *Mandiram*, c'eſt-à-dire, une priere qui a la force de détacher l'ame du corps, & de l'y faire revenir quand elle le ſouhaite. Il obtint la grace qu'il demandoit; mais, par malheur, le domeſtique qui l'accompagnoit, & qui demeura à la porte du Temple, entendit le *Mandiram*, l'apprit par cœur, & prit la réſolution de s'en ſervir dans quelque favorable conjoncture.

Comme ce Prince ſe fioit entiérement à ſon domeſtique, il lui fit part de la faveur qu'il venoit d'obtenir, mais il ſe donna bien de garde de lui révéler le *Mandiram*. Il arrivoit ſouvent que le Prince ſe cachoit dans un lieu écarté, d'où il donnoit l'eſſor à ſon ame; mais

auparavant il recommandoit bien à son domestique de garder soigneusement son corps, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Il récitoit donc tout bas sa priere, & son ame se dégageant à l'instant de son corps, voltigeoit çà & là, & revenoit ensuite. Un jour que le domestique étoit en sentinelle auprès du corps de son maître, il s'avisa de réciter la même priere, & aussi-tôt son ame s'étant dégagée de son corps, prit le parti d'entrer dans celui du Prince. La premiere chose que fit ce faux Prince, fut de trancher la tête à son premier corps, afin qu'il ne prît point fantaisie à son Maître de l'animer. Ainsi l'ame du véritable Prince fut réduite à animer le corps d'un Perroquet, avec lequel elle retourna dans son Palais.

On ne doit pas trouver étrange que les Indiens s'imaginent que de grands hommes parmi eux ayent eu ce pouvoir de séparer ainsi leurs ames de leurs corps. (1) Pline raconte dans son Histoire naturelle, qu'un certain Hermotime avoit cet admirable secret de quitter son corps toutes les fois qu'il le vouloit ; que son ame, ainsi

(1) Livre 7.

ſéparée, alloit en divers Pays, & revenoit dans ſon corps pour raconter les choſes qui ſe paſſoient dans les lieux les plus éloignés. A la vérité Plutarque n'eſt pas de l'avis de Pline, il prétend que l'ame de cet Hermotime, qu'il appelle Hermodore, ne ſe ſéparoit pas réellement de ſon corps ; mais qu'un génie étoit ſans ceſſe à ſes côtés, qui l'inſtruiſoit de tout ce qui ſe paſſoit ailleurs.

Ce que ſaint Auguſtin raconte (1) dans ſon livre de la Cité de Dieu, paroît aſſez ſurprenant. Un Prêtre, dit ce ſaint Docteur, appellé Reſtitut, qui étoit de la Paroiſſe de Calamo, pouvoit à ſon gré ſe mettre dans un état tout-à-fait ſemblable à celui d'un homme mort : on avoit beau alors le frapper, le piquer, & même le brûler, il avoit perdu tout ſentiment, & on ne lui trouvoit nulle apparence de reſpiration : il ne s'appercevoit même qu'il eût été brûlé, que par les cicatrices qui lui en reſtoient : il avoit enfin un tel empire ſur ſon corps, qu'en peu de temps, lorſqu'on l'en prioit, il s'interdiſoit tout uſage des ſens. Un exemple de cette nature ſeroit dans la bouche d'un Indien, une preuve à laquelle il n'y

(1) Livre 14, chap. 24.

auroit point de replique : après avoir raconté un trait semblable ; voyez, ajoûteroit-il sérieusement, s'il n'est pas vrai, que les ames demeurent dans leurs corps de la même maniere que les hommes logent dans leurs maisons.

La troisieme comparaison dont les Indiens se servent, est prise du Navire & du Pilote. Le Pilote, disent-ils, est le maître du Navire, il le gouverne à son gré, il le conduit dans les pays les plus reculés ; il le fait entrer dans les rivieres, il lui fait faire le tour des isles, il lui fait parcourir tous les ports qui se trouvent sur les rivages de la mer : s'il est endommagé en quelqu'une de ses parties, il le radoube, & il l'abandonne quand les planches venant à se pourrir, menacent d'un prochain naufrage. C'est ainsi que l'ame se trouve dans le corps de l'homme, elle le conduit par-tout ; elle lui fait faire de longs voyages ; elle le mene dans les villes, elle le fait monter, elle le fait descendre, elle le fait marcher ou reposer ; lorsqu'il est malade, elle cherche des remedes propres à réparer ses forces. Mais quand ce corps vient à périr, ou que ses organes s'usent & se déconcertent, elle l'abandonne pour en chercher un autre qu'elle puisse gouverner comme le premier,

Enfin, les Indiens comparent les ames dans les corps à un homme qui eſt en priſon. Cette comparaiſon ſuppoſe ce que je dirai plus bas, que les ames qui ſe trouvent engagées dans différens corps qu'elles animent ſucceſſivement, n'y ſont retenues que pour expier les péchés qu'elles ont commis dans une autre vie. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils raiſonnent du plus au moins, & ils diſent que les Dieux ſubalternes qui ſont ſi fort au-deſſus des hommes, ſont obligés eux-mêmes d'animer des corps, pour expier les péchés de la vie précédente. Ils rapportent ſur cela une infinité d'hiſtoires, entr'autres celle qu'on lit dans la vie de *Tarma-Rajakels*, ou autrement le *Baradam*; la voici.

Arichenen étoit un des cinq Rois qui ſe ſont rendus célebres dans l'Inde. Ce Prince eut un fils qu'il aimoit tendrement: on l'appelloit *Abimanien*. Cet enfant chéri vint à mourir après bien des avantures; la douleur que ſon pere en conçut, le mit au déſeſpoir. *Vichnou* métamorphoſé en *Krichnen*, eut pitié de ce pere affligé; il le mena dans un des cinq Paradis, où *Arichenen* apperçut ſon fils tout brillant de gloire. Il voulut l'embraſſer & demeurer avec lui; mais on

le fit retirer, & *Abimanien* lui parla de la forte : » Autrefois, tout Dieu que j'é-
» tois, je tombai dans un grand péché :
» pour l'expier, je fus condamné à être
» mis en prison dans un corps humain ;
» maintenant que j'ai satisfait pour ce
» crime, & que je me suis entiérement
» purifié, vous me voyez plein de gloire
» comme j'étois auparavant. Or, disent les Indiens, si les Dieux eux-mêmes sont obligés d'animer des corps pour se purifier, & pour faire pénitence dans ces prisons, pouvez-vous douter que les ames, après avoir commis des péchés dans une autre vie, ne soient pareillement obligées de demeurer dans les corps qu'elles animent comme dans autant de prisons? Si ces corps naissent dans des Castes méprisables, s'ils sont sujets aux maladies & à d'autres infirmités, ou s'ils sont disgraciés de la nature, tout cela arrive, afin qu'elles puissent expier les péchés de la vie passée.

Les Platoniciens employoient la même comparaison; Platon l'avoit tirée de Pythagore & d'Empédocle, & Pythagore l'avoit reçue d'Orphée. Parmi les premiers Chrétiens, quelques-uns qui, avant que d'embrasser le Christianisme,

avoient été élevés dans l'école de Platon, trouvoient de quoi l'appuyer dans quelques paſſages de l'Ecriture, qui ne devoient s'entendre que dans un ſens métaphorique. Les SS. Peres en citent des endroits mal expliqués par les Origéniſtes. S. Epiphane, par exemple, dit que les ſectateurs de Platon prenoient à la lettre ces paroles du Prophete Roi: *Seigneur* (1), *tirez mon ame de la priſon où elle eſt.* Saint Jérôme obſerve qu'ils entendoient de même ces autres paroles de ſaint Paul: (2) *Qui me délivrera de ce corps de mort?* Doit-on être ſurpris que les Indiens s'attachent ſi fort à cette comparaiſon, puiſque des Philoſophes qui ſe diſoient Chrétiens, ne laiſſoient pas de s'en ſervir dans le même ſens que les Platoniciens.

4. Ce n'eſt pas aſſez pour les Indiens de faire paſſer les ames dans différens corps humains, ils admettent encore la Métempſycoſe à l'égard des corps de bêtes, & de tous les objets ſenſibles. Ils aſſurent même que le monde change pluſieurs fois de forme, ce qui ſe fait, ſelon eux, par autant de tranſmigrations dif-

(1) *Educ de cuſtodia animam meam.* Pſ. 141.

(2) *Quis me liberabit de corpore mortis huj.* Ad Rom. c. 7, v. 24.

férentes. Mais pour mieux éclaircir ce systême des Indiens, il me faut montrer la conformité de leur sentiment sur la création du monde avec celui des Disciples de Pythagore & de Platon.

Ces deux Philosophes, ainsi que le marquent les Peres, avoient transporté, dans leur Philosophie, plusieurs choses qu'ils avoient tirées des Juifs touchant la morale & la maniere dont le monde a été formé depuis tant de siecles; c'est le rapport qui se trouve entre le commencement de la Genese & plusieurs endroits de Platon, qui a fait dire à Numenius, que Platon n'étoit autre chose que Moïse qui parloit grec. *Quid est Plato, nisi Moyses atticissans?*

En effet, Platon croyoit que le monde avoit été produit par la toute-puissance de Dieu, & qu'il étoit sujet à la corruption; que Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses, & le pere des Dieux subalternes, mais qu'il s'est servi de ces Dieux pour former & pour perfectionner tous les êtres. Les premiers Hérétiques, tel que fut Ménandre, disciple de Simon le Magicien, pensoient à peu près de même, & soutenoient que le monde avoit été fait par les Anges. Saturnin disoit qu'il y en avoit eu sept

entr'autres qui avoient été occupés à ce grand ouvrage. Tous ces Hérétiques des premiers siecles, qui s'étoient infatués du Platonisme, appliquoient aux Anges ce que le Philosophe disoit des Dieux inférieurs. Séneque, voulant expliquer le sentiment des Platoniciens, dit que Dieu produisit les Dieux subalternes pour être les Ministres de son Royaume, & pour le perfectionner. Je serois trop long si j'entreprenois de citer tous les endroits des ouvrages de Platon qui prouvent que c'est-là son opinion.

C'est de la même maniere que les Indiens expliquent la création du monde. Dieu qui avoit subsisté pendant toute une éternité, lorsqu'il n'y avoit ni Ciel ni Terre, créa *Bruma* par sa toute-puissance, laquelle est appellée par les Indiens *Parachatti*, c'est-à-dire pouvoir souverain; (les ignorans ont personnifié cette expression, & croient que *Parachatti* est la mere des Dieux;) qu'il se servit de lui pour créer les autres êtres; qu'ensuite il créa *Vichnou* qui est le Dieu conservateur de tous les êtres; puis le Dieu *Routren* qui détruit les mêmes êtres, afin que *Bruma* les fasse reparoître avec plus d'éclat. Cet emploi des Dieux subalternes, créés par le souverain pouvoir

du Seigneur de tous les êtres, peut-il être plus conforme à l'idée de Platon, qui assure que Dieu créa les Dieux inférieurs, & qu'il les employa à former & à perfectionner ce monde visible.

5. Selon la doctrine du même Platon, la premiere de toutes les Métempsycoses est celle du monde qui doit finir un jour, & être suivi d'un autre monde. La pensée de ce Philosophe est que comme les ames animent de nouveaux corps, il y aura aussi de nouveaux mondes. A la vérité, les Platoniciens modernes s'efforcent de donner un bon sens à ces paroles; mais peuvent-ils nier que ce n'ait été le sentiment des Origénistes; & n'est-ce pas chez Platon que les Origénistes ont puisé cette idée du renouvellement du monde ? Il ne faut que lire ce que dit Origene au chapitre 5 du 3e Livre de ses principes. Il se propose une objection qu'on pourroit lui faire, sur ce qu'il a dit que le monde a commencé dans le temps : vous me demanderez, dit-il, ce que faisoit Dieu avant qu'il créât le monde ? Il seroit ridicule de dire qu'il étoit oisif : car rien ne répugne davantage à la nature de Dieu, que de penser que sa bonté n'ait pas voulu faire, ni sa toute-puissance

toute-puiſſance exécuter ce qu'il pouvoit. A cela, dit ce Docteur, nous répondons conformément à la régle de la piété, que Dieu n'a pas commencé d'agir lorſqu'il a créé le monde ; mais nous croyons que, de la même maniere que ce monde où nous ſommes ſera ſuivi d'un autre, il y en a eu pareillement pluſieurs autres qui ont précédé celui ci. Ces paroles ſont aſſez expreſſes en faveur de la doctrine des mondes qui ſe ſuccedent les uns aux autres, & qu'Origene avoit tirée de Platon, ainſi que pluſieurs ſaints Peres le lui reprochent ; & comme ces mondes ont toujours été animés par la grande ame du monde, ainſi que Platon l'aſſure, peut-on douter que les Platoniciens n'admiſſent la Métempſycoſe à l'égard de pluſieurs mondes ? Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt qu'Origene, entêté de ces idées platoniciennes, abuſoit de quelques paſſages des Livres divins, pour prouver un dogme ſi ridicule. Il employoit, par exemple, cet endroit d'Iſaïe, où Dieu dit qu'il crééra un nouveau Ciel (1),

(1) *Quid eſt quod fuit ? ipſum quod futurum eſt : Quid eſt quod factum eſt ? Ipſum quod faciendum eſt. Nihil ſub ſole novum, nec valet quiſquam di-*

& une terre nouvelle, & cet autre de l'Ecclésiaste : *Qu'est-ce qui a été autrefois? c'est ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait? c'est ce qui doit se faire encore. Rien n'est nouveau sous le Soleil, & nul ne peut dire : voilà une chose nouvelle, car elle a été déja dans les siecles qui se sont passés avant nous.*

Telle est l'opinion des Indiens; ils s'imaginent que ce monde doit finir, & qu'ensuite Dieu en créera un nouveau; ils déterminent même le temps où ce changement doit arriver, car ils prétendent qu'après que les quatre âges, d'or, d'argent, de cuivre, de fer, seront expirés, il y aura un jour de la vie de *Bruma* qui doit durer cent ans; que quand cette multitude d'années sera écoulée, le monde sera détruit par le feu. C'est une chose remarquable, que presque toutes les Nations conviennent ensemble sur cette maniere dont le monde sera détruit; c'est une tradition que les anciens Philosophes se sont laissés les uns autres, & Ovide dit en termes formels, que c'est une chose arrêtée par

---

cere : Ecce hoc recens est : jam enim præcessit in sæculis, quæ fuerunt ante nos. Ecclesiast. c. 1, v. 10.

la force d'une fatalité inévitable, que le ciel, la mer & la terre doivent être consumés par le feu :

Esse quoque in fatis reminiscitur affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque Regia Cœli ardeat.

Ce monde étant donc détruit par le feu, Dieu en fera reparoître un nouveau de la même maniere qu'il a créé celui-ci, & cela se renouvellera toujours; de même qu'avant que cet Univers où nous sommes eût été créé, il y en avoit un autre, & avant ce dernier, un plus ancien. C'est ainsi, disent-ils, qu'il faut raisonner en remontant toujours plus haut, où l'on trouvera divers mondes, plus anciens les uns que les autres. Je ne trouve qu'une différence entre les deux opinions; c'est que les Platoniciens & les Pythagoriciens croyoient qu'il n'y avoit qu'un monde à la fois, & que les Indiens, au contraire, en distinguent quatorze. On peut néanmoins facilement les accorder, en ce que les Indiens avouent que ces quatorze mondes n'en font qu'un seul, puisqu'ils sont tous renfermés dans un œuf,

ou comme quelques autres disent, dans *Bruma*. C'est encore une chose à observer que presque toutes les Nations sont dans ce sentiment, que le monde est semblable à un œuf : c'est ainsi que les anciens Egyptiens représentoient le monde, & c'est d'eux sans doute que toutes les Nations ont reçu cette idée. Les Indiens ajoutent que cet œuf, qui renferme tous les mondes, a été formé par le Dieu *Bruma*, qui se trouva sur l'eau. Les Platoniciens ont dit aussi que Dieu étoit sur l'eau ; n'auroient-ils pas abusé de ce passage de l'Ecriture, où il est dit que (1) *l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux ?*

6. Mais combien d'années durera le monde, avant qu'il en paroisse un autre ? Il durera, disent-ils, jusqu'à ce que *Bruma* paroisse de nouveau, & que tous les êtres reviennent au même état où ils ont paru d'abord. C'est ce qui répond à la grande année Platonique, qui devoit durer trente-six mille ans. Les Platoniciens disent que tout ce qui s'est passé durant ce long espace de temps, se renouvellera alors, & que

---

(1) *Spiritus Domini ferebatur super aquas*. Gen. c. 1, v. 2.

les ames reviendront dans les corps pour recommencer une vie nouvelle ; que Socrate doit être accusé de nouveau par Amyte & Mélite ; que les Athéniens le condamneront à la mort ; qu'ils s'en repentiront ensuite, & qu'ils puniront rigoureusement les accusateurs. Ce qu'ils disent de Socrate, doit s'entendre pareillement des autres hommes, & de toutes les avantures si célèbres dans l'Histoire.

7. La Métempsycose, selon les Indiens, ne regarde pas moins les Dieux que les hommes. A la vérité ils avouent que le Dieu souverain, qui a créé les Dieux, les Astres & tous les Etres, n'est pas sujet à ces différens changemens : mais outre les Dieux inférieurs, dont nous parlerons dans la suite, il y en a trois principaux qu'ils confondent avec le Dieu suprême ; sçavoir, *Bruma*, *Vichnou* & *Routren*, & ces trois Dieux du premier Ordre, quoique subalternes, ont animé différens corps d'hommes & de bêtes. *Bruma* a animé le corps d'un cerf & celui d'un cygne. *Vichnou*, le plus accoutumé aux métempsycoses, a paru sous la figure de *Matcham*, c'est-à-dire, de poisson : ce fut, disent quelques-uns, au temps du déluge, lorsque

ce Dieu conduisit la barque qui sauva le genre humain : il devint ensuite *Courman*, c'est-à-dire, tortue, pour soutenir le monde qui chanceloit : il prit aussi la figure d'un pourceau, pour trouver les pieds de *Routren* qui s'étoit caché ; puis celle de *Narasingam*, c'est-à-dire, moitié homme & moitié lion, pour défendre un de ses adorateurs, & faire mourir *Franien.* Enfin il a animé le corps d'un *Bramin*, d'un fameux Roi appellé *Ramen*, &c. *Routren* a pareillement changé plusieurs fois de figure ; mais la plus extravagante est celle du *Lingam*, qui a produit la secte infâme des Liganistes.

Les Déesses, femmes de ces trois Dieux, ont été sujettes à de pareils changemens. *Parradi*, femme de *Routren*, vivement touchée de ce que son pere n'avoit pas appellé son mari à un fameux sacrifice, auquel il avoit invité tous les Dieux, de rage se jetta dans le feu, où elle fut consumée. Elle naquit ensuite d'une montagne du nord, & épousa une seconde fois *Routren.*

Les diverses renaissances de *Lakehoumi*, femme de *Vichnou*, sont célèbres. Elle naquit d'abord lorsque les Dieux & les géans firent tourner dans la mer la fa-

meuse montagne de *Meroua* : il en sortit des choses prodigieuses ; mais la plus excellente de toutes fut *Lakehoumi*, qui éblouit tous les Dieux par sa beauté, & qui, de leur consentement, fut donnée à *Vichnou*. Long-temps après elle naquit d'un fruit, dont l'odeur infiniment douce & agréable se répandoit à dix lieues à l'entour. Cette jeune fille fut élevée par un pénitent, appellé *Vedamamouni*, qui lui enseigna toutes les sciences ; mais comme elle surpassoit en beauté toutes les personnes de son sexe, il souhaita qu'elle devînt femme de *Vichnou*, changé alors en *Ramen*, Roi célèbre dans les anciennes Histoires des Indes. Cette Princesse s'appelloit pour lors *Sida*: elle faisoit une rude pénitence sur le bord de la mer, se tenant sur un mât, au bas duquel elle entretenoit un feu fort actif. La réputation de sa beauté vint aux oreilles d'un Géant qui étoit Roi de Ceilan : il se transporta sur le lieu où elle avoit fixé son séjour, dans le dessein de l'épouser ; mais une pareille proposition lui ayant déplu, elle se jetta dans le feu, & elle fut réduite en cendres. La pénitence ne fut pas pourtant inutile : car *Vedamamouni* ayant recueilli ses cendres, les renferma dans une canne d'or,

enrichie de diamans & de pierres précieuses d'un prix inestimable. On porta cette canne au Géant Ravanen, qui la fit mettre dans son trésor. Quelque-temps après, comme on entendit sortir de cette canne une voix semblable à celle d'un enfant, on l'ouvrit, & on y trouva *Sida* changée en petite fille : les Astrologues, consultés sur ce prodige, répondirent que cet enfant seroit la cause de la ruine de Ceilan ; c'est pourquoi on l'enferma dans un coffre d'or, & on la jetta dans la mer pour l'y faire périr. Mais le coffre, au lieu dêtre entraîné par sa pesanteur au fond de l'eau, surnagea, & avança vers la mer de Bengale : étant entré dans un des bras du Gange, il fut porté sur un champ ; les laboureurs l'ayant trouvé, le donnerent à leur Roi, qui éleva *Lakehoumi* jusqu'à ce qu'elle fût mariée à *Ramen.*

En un mot, les Dieux subalternes du premier Ordre, outre qu'ils doivent mourir au temps de la grande année Brumatique & renaître ensuite, sont encore nés plusieurs fois dans le cours des années de Bruma. Ces années contiennent plusieurs milliers d'années, & surpassent de beaucoup les années qui

doivent s'écouler pendant la grande année Platonique.

Pour ce qui eſt des Dieux du ſecond Ordre, les Indiens les repréſentent ſouvent changés en hommes & en démons, leſquels enſuite redeviennent Dieux. Cette opinion des ſçavans Indiens eſt très-conforme à celle des Platoniciens. Saint-Auguſtin aſſure que ces Philoſophes croyoient que les ames des hommes qui avoient pratiqué la vertu, étoient changés en Dieux familiers & domeſtiques, & devenoient les protecteurs des familles; qu'au contraire, ſi elles s'étoient rendues coupables de quelques crimes, elles devenoient des eſprits malins qui inquiétent les vivans. (1) *Animas ex hominibus fieri Lares, ſi meriti boni, & Lemures, ſi mali.* Saint-Jérôme, dans ſa lettre à Avitus, dit que les Origéniſtes avoient le même ſentiment; ſçavoir, que les hommes étoient changés en démons, & les démons en hommes. *Ita cuncta variari, ut & qui nunc homo eſt, poſſit in alio mundo dæmon fieri; & qui dæmon eſt, & negligentius egerit, in craſſiore corpore relegetur, id eſt, homo fiat.*

Afin de montrer que c'eſt-là l'opinion

(1) De Civit. Dei, l. 9, c. 11.

des Indiens, je ne rapporterai qu'un ſeul exemple tiré d'un de leurs Livres, qui a pour titre : *Palmapouranam.* Un fameux Brame, appellé *Kedanidi*, avoit un fils nommé *Akinipar.* Ce jeune homme alloit tous les jours ſe laver dans une eau ſacrée, qu'on nomme *Achoditirtam.* Cinq jeunes Déeſſes deſcendoient ſouvent du Ciel pour y prendre le bain : elles apperçurent le jeune Pénitent, & elles en furent épriſes. Celui-ci s'en offenſa ; & jettant ſur elles ſa malédiction, il les changea en démons, & leur ordonna de voltiger dans les airs. Je dois remarquer en paſſant, que comme Platon penſoit qu'il y avoit des démons dans les quatre élémens, les Indiens croyent de même qu'il y en a dans l'air, dans le feu, dans l'eau, & ſur la terre. La malédiction eut ſon effet ; mais les Déeſſes indignées de l'audace d'*Akinipar*, le maudirent à leur tour, & le condamnerent à être démon comme elles. Ces ſix démons, tout ennemis qu'ils devoient être, conſpirerent néanmoins la mort d'un grand Pénitent, qui ſe nommoit *Chomoucharichi* : mais celui-ci rendit leurs efforts inutiles, & les chaſſa honteuſement de ſa préſence. *Kedanidi* ſe trouva là par haſard, & ayant reconnu ſon fils,

qu'il cherchoit depuis long-temps, il pria le Pénitent de le lui rendre dans une forme humaine. Le Pénitent y consentit, pourvu que *Kedanidi* allât se baigner dans le *Prayagatirtam* (c'est le confluent de trois rivieres, qui se réunissent dans les Etats du Mogol), & pour l'engager à suivre son conseil, il lui raconta l'histoire suivante : Une sainte fille, appellée *Malinei*, fit autrefois plusieurs années de pénitence, & mérita de renaître dans le Palais des Dieux, & d'être changée en Déesse : elle venoit tous les jours se laver dans le *Prayaga* : comme elle se retiroit, une goutte d'eau tomba de ses cheveux sur un Géant d'une grandeur énorme qui étoit caché dans un bois de Bambous. Cette seule goutte fit une telle impression sur le Géant, qu'il comprit que, dans une autre vie, il avoit été un des plus grands scélérats de l'Univers, & que c'étoit pour cela qu'il avoit été condamné à naître sous cette figure affreuse. Aussi-tôt il se prosterna aux pieds de la Déesse, & il la conjura avec larmes de lui ôter la vie, & de lui obtenir une nouvelle naissance, qui lui procurât un état plus heureux. La Déesse, touchée de ses pleurs, l'assura que pour le faire renaître heureux, & même pour

le placer dans le Palais des Dieux, elle lui cédoit tout le mérite qu'elle avoit acquis pendant trente jours qu'elle s'étoit lavée dans le *Prayaga*, & le Géant fut auſſi-tôt changé en une autre forme. *Kedinadi* ayant entendu cette hiſtoire, alla ſur le champ au *Prayaga*, où il ſe baigna trente jours de ſuite, après quoi il obtint ce qu'il ſouhaitoit, & ſon fils redevint Brame. Cette fable fait aſſez connoître qu'un des points de la Doctrine Indienne, eſt que les Dieux peuvent être changés en hommes, & les hommes en Dieux; & que les hommes & les Dieux peuvent devenir démons, & les démons devenir des hommes & des Dieux.

Juſqu'ici, Monſeigneur, le ſyſtême Indien ne s'accorde pas mal avec le ſyſtême de Pythagore & de Platon. Cependant la matiere n'eſt encore qu'effleurée : plus j'approfondirai l'une & l'autre opinion, plus vous reconnoîtrez qu'à peu de choſes près la conformité eſt entiere. Je commence d'abord par l'idée que les uns & les autres ſe forment de la nature de l'ame.

8. On trouve dans les livres des anciens Indiens, que les ames ſont une parcelle de la ſubſtance de Dieu même;

que ce souverain Etre se répand dans toutes les parties de l'Univers pour les animer : & il faut bien que cela soit ainsi, disent les Indiens, puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse vivifier & faire paroître de nouveau des êtres. J'eus autrefois un long entretien avec un Brame qui se servoit de cette comparaison : représentez-vous plusieurs millions de vases, grands, petits, médiocres, tous remplis d'eau : imaginez-vous que le soleil donne à plomb sur ces vases : n'est-il pas vrai que dans chacun d'eux il grave son image, que l'on y voit un petit soleil, ou plutôt un amas des rayons qui sortent immédiatement du corps brillant de cet astre ? C'est, me disoit-il, ce qui se passe dans le monde : les vases sont les différens corps dont l'ame émane de Dieu, de même que les rayons émanent du soleil. Je lui demandai s'il pensoit que dans la dissolution des corps, ces ames étoient détruites, de même que les images du soleil ne subsistoient plus, dès que le vase étoit brisé. Il me répondit que comme ces mêmes rayons qui avoient formé ces images dans les vases brisés, servoient à former d'autres images dans d'autres vases pleins d'eau, de même les ames obligées de quitter les

corps qui périſſent, vont animer d'autres corps qui ſont frais & vigoureux. Mais, pourſuivis-je, pourquoi cette portion de la Divinité qui anime les hommes, commet-elle de ſi grands crimes ? N'eſt-il pas ridicule d'attribuer à une partie de Dieu même des péchés auſſi honteux que ceux que nous voyons tous les jours commettre aux hommes ? Il m'avoua qu'il avoit de la peine à comprendre comment cette partie de Dieu, qui animoit pour la premiere fois le corps de l'homme, pouvoit donner dans de ſi grands excès; mais que ſuppoſé qu'elle ſe fût rendue coupable de quelque crime, il falloit bien qu'elle ſe purifiât par diverſes tranſmigrations, avant que de ſe réunir à la Divinité.

D'autres croyent que Dieu eſt un air extrémement ſubtil, & que nos ames ſont une partie de ce ſouffle céleſte ; que quand nous mourons, cet air ſubtil, qui nous ſervoit d'ame, va ſe réunir avec Dieu, à moins qu'il n'ait beſoin de ſe purifier par pluſieurs Métempſycoſes ; que quand ces ames ſont bien purifiées, elles obtiennent la béatitude qui a cinq degrés différens, & qui ſe conſomme enfin par l'identité avec Dieu.

Cette même doctrine est enseignée par les disciples de Pythagore & de Platon, &, au rapport de saint Jérôme, par les Origénistes, qui l'avoient tirée de ces deux Philosophes. Il n'en faut point d'autre preuve que ce que Cicéron fait dire à Caton : sçavoir, que les Philosophes de la Secte Italique ne doutoient point que les ames ne fussent tirées de la substance de Dieu même. *Audiebam Pythagoram Pythagoreosque incolas penè nostros, qui essent Italici Philosophi nominati, nunquam dubitasse quin ex universâ mente divinâ delibatos animos haberemus.* C'est aussi votre sentiment, Monseigneur ; car je me souviens d'avoir lu dans vos Notes sur Origene, que les Platoniciens & les Stoïciens ont suivi cette même opinion ; que les Marcionites & les Manichéens l'ont embrassée depuis ; & que c'est dans le sens des Pythagoriciens que Virgile dit, en parlant de Dieu :

Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractatusque maris,
Cælumque profundum.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,

Quemque ſibi tenues naſcentem arceſſere vitas (1).

Il eſt vrai néanmoins que pluſieurs textes de Platon prouvent aſſez clairement que Dieu a créé les ames, & qu'il les a enſuite attachées aux aſtres pour y contempler les idées de toutes les choſes créées. Mais mon deſſein n'eſt pas d'accorder Platon avec lui-même, ni de le ſuivre dans ſes incertitudes & dans ſes contradictions perpétuelles. Tout ce que je prétends, c'eſt de montrer en quoi la Métempſycoſe Indienne eſt ſemblable à celle des Platoniciens, qui ont tiré preſque toute leur doctrine de Pythagore. Car, comme le remarque ſaint Auguſtin, c'eſt de Pythagore, que Platon tira toute ſa Phyſique ; & en y ajoutant la Morale de Socrate, il ſe fit une Philoſophie complette.

Mais ſoit que les ames ſoient une émanation de la ſubſtance de Dieu même, ſoit que Dieu les ait tirées du néant, il eſt toujours vrai de dire que Platon, fidele diſciple de Pythagore, a penſé comme lui, que Dieu avoit attaché les ames aux aſtres, & leur avoit laiſſé

(1) Georg. l. 4, v. 221.

le plein usage de leur liberté. Saint Augustin, en plusieurs endroits, *Vivés*, (1) dans les Commentaires qu'il a fait du livre de la Cité de Dieu, & le Pere *Thomassin* (2), dans sa Théologie, nous assurent que c'est-là le véritable sentiment de la Philosophie Platonicienne. Celui-ci, après avoir cité plusieurs textes de Platon qui le prouvent, l'explique à-peu-près de cette maniere. Ces ames, ainsi attachées aux astres, étoient si heureuses, qu'elles sembloient être au comble de leurs desirs. Dieu leur avoit manifesté une partie des beautés célestes; elles étoient si éclairées, qu'elles découvroient la souveraine vérité dans elle-même, & cette vue étoit leur béatitude; mais elles abuserent de leur liberté; & se laissant éblouir par les beautés créées, elles négligerent ce qui faisoit leur parfaite félicité. Dieu, pour punir ces ames téméraires & infideles, les détacha des astres, & les attacha à des corps grossiers. Néanmoins, si ces ames faisoient un bon usage de la liberté qui ne leur avoit pas été ravie, si elles se purifioient en pratiquant la

(1) Comment. in C. 5, de Civ. Dei.
(2) Théolog. pag. 337.

vertu, elles pouvoient, après quelques tranfmigrations, retourner au premier état dont elles étoient déchues. Si, au contraire, elles venoient à fe fouiller, en s'abandonnant au vice, elles defcendoient dans des corps plus groffiers les uns que les autres, pour y être févérement punies.

Cependant, il faut prendre garde, difent les Platoniciens, qu'il y a des ames qui ayant contemplé avec plus d'attention la beauté célefte & les vérites éternelles, ont confervé, nonobftant cette alliance avec les corps matériels, quelques idées de ces beautés & de ces vérités, à-peu-près comme on voit des rivieres, dont les eaux pures, après avoir coulé au travers des mines d'or, & enfuite au milieu des prairies émaillées de fleurs, fe jettent dans la mer, & y confervent, durant quelque temps, les bonnes qualités des lieux où elles ont paffé, fans trop fe mêler, au commencement, avec les eaux falées.

Enfin, pour ne rien omettre de ce que difent les Platoniciens fur ce fujet, c'eft en conféquence de ces traces des beautés éternelles qu'elles ont vues, que quand elles trouvent fur la terre des objets qui leur paroiffent accomplis,

ces objets, quoique terrestres, remuent les traces des premieres beautés, & leur causent ces transports qui vont quelquefois jusqu'à une espece d'extase. Les Platoniciens sont tellement enchantés de cette idée, qu'ils croyent qu'on ne peut expliquer autrement ces violens & soudains attachemens, qui enlevent l'ame dès la premiere vue.

Je sçais qu'il y a des disciples de Platon, qui, pour justifier leur maître, prétendent qu'il a simplement enseigné que Dieu a créé les ames, & les a unies aux corps pour la perfection de l'univers, & non pas pour des fautes qu'elles eussent commises étant attachées aux astres. Mais on trouve, dans les ouvrages de ce Philosophe, des textes si formels du contraire, qu'on doit, ce me semble, s'en tenir à ce que je viens d'exposer de sa doctrine.

La même doctrine se trouve répandue dans les ouvrages des Indiens, surtout au regard des Rajas, qui forment la premiere caste après celle des Brames. Il y a plusieurs castes de Rajas, subordonnées les unes aux autres, qui cependant sont renfermées dans deux principales. La premiere est de ceux qui sont sortis du soleil, c'est-à-dire, que

leurs ames habitoient auparavant dans le corps même du ſoleil, ou en étoient, ſelon d'autres, une partie lumineuſe. Cette caſte s'appelle *Chouria-Vankcham*, *caſte du ſoleil.* Ils en diſent autant de la ſeconde caſte, qu'ils nomment *Somma-Vankcham*, c'eſt-à-dire, *caſte de la lune.* Et quand on leur demande d'où viennent les ames des autres caſtes, ils répondent qu'elles viennent des aſtres. C'en eſt, ſelon eux, une preuve déciſive, que ces traînées de lumiere qui paroiſſent durant la nuit, lorſque l'air eſt enflammé; car ils prétendent que ce ſont des ames qui tombent des aſtres ou bien du *Chorkam*, qui eſt un de leurs Paradis. Les Brames perſuadent au peuple, que cette lumiere, ou, ſelon eux, ces ames qui tombent ainſi du Ciel, venant à s'arrêter ſur les herbes, entrent dans le corps des vaches ou des brébis qui broutent, & vont animer les veaux & les agneaux. Si cette lumiere tombe ſur quelque fruit qui ſoit mangé par une femme enceinte, ils diſent que c'eſt une ame qui va animer le petit enfant dans le ſein de ſa mere.

Enfin les Indiens aſſurent, de même que les Platoniciens, que ces ames ſe dégoûtant de leurs premiers délices,

& preſſées d'animer des corps matériels, viennent effectivement y habiter, & y demeurent juſqu'à ce qu'elles ſe ſoient purifiées, & qu'elles aient mérité de retourner au lieu d'où elles ſont ſorties: mais que ſi elles y contractent de nouvelles ſouillures, elles ſont enfin condamnées aux enfers, d'où elles ne ſortiront qu'après un temps preſque infini.

9. Au reſte, ce paſſage des ames dans des corps plus ou moins parfaits, ſelon qu'elles ont pratiqué la vertu ou le vice, ne ſe fait pas au haſard, mais avec ordre : & il y a comme différens degrès par où elles montent ou deſcendent, pour être récompenſées ou punies. C'eſt ce que Platon, fidele diſciple de Pythagore, enſeigne dans ſon Timée, dans ſon premier livre de la République & dans ſon Phédre, où il explique ainſi l'ordre de ces tranſmigrations. 1°. Si c'eſt une ame qui ait vu beaucoup de perfections en Dieu, & qui ait découvert pluſieurs vérités dans cette eſpece de viſion béatifique, elle entre dans le corps d'un Philoſophe ou d'un Sage, qui fait ſes délices de la contemplation. 2°. Elle anime le corps d'un Roi ou d'un grand Prince. 3°. Elle

paſſe dans le corps d'un Magiſtrat, où elle devient le chef d'une puiſſante famille. 4°. Elle anime le corps d'un Médecin. 5°. Elle entre dans le corps d'un homme dont l'emploi eſt de pourvoir au culte des Dieux. 6°. Elle paſſe dans le corps d'un Poëte. 7° Dans celui d'un Artiſan ou d'un Laboureur. 8°. Dans le corps d'un Sophiſte, & enfin dans celui d'un Tyran.

C'eſt ainſi à-peu-près que les Indiens arrangent leur Métempſycoſe. Bien qu'ils n'admettent que quatre caſtes principales, ils reconnoiſſent néanmoins pluſieurs autres caſtes ſubalternes, qui ſont renfermées ſous chacune des ces quatre caſtes fondamentales. Ainſi quand les ames deſcendent immédiatement du Ciel, elles entrent, 1°. dans le corps des Brames, qui ſont leurs Sçavans & leurs Philoſophes. 2°. Elles paſſent dans les corps des Rois & des Princes. 3°. Dans les Magiſtrats ou Intendants des Provinces, qui ſont de la caſte des Choutres; & enfin dans les caſtes les plus viles & les plus mépriſées, d'où auſſi elles peuvent monter à meſure qu'elles ſe purifient. J'ai oui dire à un Brame habile, qu'il avoit lu dans un livre ancien, qu'en certaines occaſions,

les ames devoient paſſer juſqu'à mille fois dans différens corps, avant que d'être unies au ſoleil, dont elles deviennent comme autant de rayons. Un Poëte Indien voulant faire mieux comprendre le maniere dont les ames deſcendent toujours en des corps moins parfaits les uns que les autres, lorſqu'elles ne ſuivent pas les lumieres de la raiſon, les compare à la deſcente de la riviere du Gange. Cette riviere, dit-il, tomba d'abord du haut des Cieux dans le *Chorkam*, delà elle deſcendit ſur la tête d'*Iſſouren*, puis ſur la fameuſe montagne *Ima*, delà ſur la terre, de la terre dans la mer, de la mer dans le *Padalam*, c'eſt-à-dire, dans l'enfer.

Les Chaldéens expliquent ici d'une maniere non moins ridicule cette deſcente & cette élévation des ames: ils prétendent qu'elles ont des aîles qui ſe fortifient à meſure qu'elles pratiquent la vertu, & qui s'affoibliſſent à meſure qu'elles ſe plongent dans le vice. Le péché a la force de couper ces aîles, & alors les ames ſont obligées de deſcendre. Quand elles ſe tournent vers la vertu, ces aîles croiſſent, ſe fortifient, & les élevent au Ciel.

Platon dit de même, que quand les

ames ne s'élévent pas à un plus haut dégré, en changeant de demeure, c'est que leurs aîles ne sont pas assez fortes. Lorsqu'on demande aux Platoniciens combien il faut de temps à ces ames, afin qu'elles puissent recouvrer leurs aîles brisées par le péché, ils répondent qu'il faut au moins dix mille ans pour les pécheurs; mais que pour les justes qui ont vécu trois fois dans la simplicité & dans l'innocence, il leur suffit d'y employer trois mille ans. *Qui simpliciter & sine dolo Philosophatus est, huic, si ter ad eum vixerit modum, ter milleni sufficient anni.*

Il y a de l'apparence que cela se disoit par les Platoniciens dans un sens allégorique. Mais les Indiens ne l'entendent pas de même; ils ont pris à la lettre ces aîles dont ils avoient oui parler. Ils en ont donné jusqu'aux montagnes. Elles étoient autrefois si insolentes, disent-ils, qu'elles se mettoient devant les villes pour les couvrir. *Devendiren* les poursuivit avec une épée de diamans; & ayant atteint le corps de bataille de ces montagnes fugitives, il leur coupa les aîles; c'est ce qui a produit cette chaîne de montagnes qui divise les Indes en deux parties. Pour ce

ce qui eſt des autres montagnes qui ſe ſéparerent de l'armée, elles tomberent çà & là dans leur déroute, ainſi qu'elles ſe voient encore aujourd'hui : celles qui tomberent dans la mer, formerent les Iſles qu'on y découvre. Toutes ces montagnes, ſelon eux, ſont animées ; ils leur donnent même pour enfans, non-ſeulement des rochers, mais encore des Dieux & des Déeſſes.

10. Après tout, Monſeigneur, les ames ne feroient pas entiérement dégradées, ſi elles étoient deſtinées à n'animer que des corps humains, mais que la philoſophie Platonicienne les ait avilies juſqu'à animer des corps de bêtes, c'eſt ce qui ne paroîtroit pas croyable, ſi une opinion ſi inſenſée n'étoit pas ſemée dans les ouvrages de Platon. C'eſt cette opinion que ſaint Auguſtin rapporte au 30e livre de la Cité de Dieu, lorſqu'il dit ces paroles : *Platonem animas hominum poſt mortem revolvi uſque ad corpora beſtiarum ſcripſiſſe certiſſimum eſt.* Quand les Platoniciens ont voulu corriger leur maître, comme a fait Porphyre, ils ont allégué des raiſons qui ne prouvent rien, ou qui prouvent également que les ames animent les

corps des bêtes, & les corps des hommes.

Tel est donc le systême de Platon. Toutes les ames, à la réserve de celles de quelques Philosophes, sont jugées au moment qu'elles se séparent de leurs corps. Les unes tombent dans les enfers, où elles sont punies & purifiées; les autres, dont la vie a été innocente, montent au ciel pour y être récompensées d'une maniere proportionnée à leurs vertus : mais après mille ans elles retournent sur la terre, où elles choisissent un genre de vie conforme à leur inclination. Il arrive alors que celles qui ont animé des corps humains dans la vie précédente, passent dans des corps de bêtes; que les autres qui ont été dans des corps de bêtes, viennent animer des corps humains. C'est ainsi que ce Philosophe s'explique dans son Phédre.

Mais qu'on ne croye pas que ce choix que font les ames, soit ou aveugle ou indifférent à l'égard de toute sorte de bêtes; c'est un choix éclairé, puisque, parmi les bêtes, elles choisissent celles qui ont eu le plus de rapport à l'état où elles se sont trouvées dans une autre

vie. Ainſi Orphée choiſit le corps d'un cygne ; l'ame de Tamiris fut placée dans le corps d'un roſſignol ; celle d'Ajax dans le corps d'un lion : l'ame d'Agamemnon anima un aigle, & celle de Therſite paſſa dans le corps d'un ſinge. C'eſt dans les livres de la République, que Platon développe cette rare doctrine.

Les Indiens penſent comme Platon, avec cette différence, comme nous le verrons dans la ſuite, qu'après que les ames ont été punies pour leurs crimes, ou récompenſées pour leurs vertus, elles ſont deſtinées à entrer dans d'autres corps, non par choix, mais par une qualité néceſſitante, qu'ils appellent *Chankcharam*, ou par la détermination de *Bruma*, qui a ſoin d'écrire toutes les avantures de cette ame dans les ſutures de la tête du corps qu'elle eſt ſur le point d'animer.

11. Quand on a une fois admis le grand principe des Pythagoriciens & des Platoniciens ; ſçavoir, que tout l'homme conſiſte dans l'ame, & que le corps que les ames animent, ne ſont que de ſimples inſtrumens dont elles ſe ſervent, ou comme des vêtemens dont elles ſe couvrent, il s'enſuit que

les ames doivent paſſer pareillement dans les arbres, dans les plantes & dans tout ce qui a-la vie végétative. Et c'eſt ce qu'Ovide, qui par-tout ſe déclare Pythagoricien, nous repréſente dans ſes Métamorphoſes; car bien qu'il y ait quelque légere différence entre la Métempſycoſe & la Métamorphoſe, cette derniere pourtant n'eſt fondée que ſur la premiere. C'eſt auſſi ce que veut dire Virgile, lorſqu'il raconte qu'Enée coupant un arbre, vit couler le ſang de Polidore, & qu'il entendit une voix qui lui crioit:

Quid miſerum, Ænea, laceras? jam parce ſepulto.

Je pourrois rapporter ici pluſieurs contes fabuleux qui ont cours parmi les Indiens, & qui y paſſent pour des vérités inconteſtables. En voici un entre pluſieurs qui ſe trouvent dans le fameux livre appellé *Ramayenam*. C'eſt, ſelon eux, un livre infaillible, & dont la lecture efface tous les péchés.

Chourpanaguey étoit ſœur du géant *Ravanen*, elle avoit un fils qu'elle aimoit tendrement. Ce jeune homme entra un jour dans le jardin d'un pénitent, &

y gâta quelques herbes; le ſolitaire en fut offenſé, & ſur le champ il le condamna à devenir un arbre qui ſe nomme *Alamaram*. *Chourpanaguey* ayant prié l'hermite de modérer ſa colere, il ſe laiſſa attendrir, & il conſentit que quand *Vichnou*, transformé en *Ramen*, viendroit dans le monde, & couperoit une branche de cet arbre, l'ame du jeune homme s'envoleroit dans le *Chorkam* (1), & ne feroit plus ſujette à d'autres transmigrations. On lit dans les ouvrages des ſçavans Indiens, un grand nombre d'exemples de cette nature, par leſquels ils prouvent que les ames paſſent dans les plantes & dans les arbres.

12. Pour pouſſer la Métempſycoſe juſqu'où elle peut aller, il ne reſteroit plus que de faire paſſer les ames dans les pierres, & dans tous les autres êtres de même eſpece. Je ne trouve nul veſtige d'une pareille doctrine parmi les ſectateurs de Pythagore & de Platon. A la vérité, Ovide s'eſt donné l'eſſor dans ſes Métamorphoſes : Aglauros y eſt changée en pierre, Niobé en marbre, Atlas en une montagne de ſon nom, Scilla dans un écueil qui eſt dans la

(1) Paradis des Indiens.

mer, &c. Mais ce Poëte ne croît pas que ces rochers, ces pierres & ces montagnes ſoient animés.

Les Indiens, au contraire, ſont fortement perſuadés que des ames animent véritablement les pierres, les montagnes & les rochers. Parmi pluſieurs exemples qu'on trouve dans le *Ramayenam*, je n'en citerai qu'un ſeul qui ſera la preuve de ce que j'avance.

Il eſt rapporté qu'il y avoit auprès du Gange un pénitent nommé *Cavoudamen*, dont la vie étoit très-auſtere; qu'il avoit une des plus belles femmes qui fût au monde (elle ſe nommoit *Ali*), qu'elle eut le malheur de plaire à *Devendiren*, Roi des Dieux du *Chorkam*; que l'hermite qui s'en apperçut, en frémit de colere, & qu'il donna à l'un & à l'autre ſa malédiction; qu'*Ali* fut auſſi-tôt transformée en un rocher où ſe logea ſon ame; mais que, dans la ſuite, *Ramen* ayant touché du pied le rocher, délivra par ſa vertu cette ame infortunée; que comme elle avoit expié ſon crime dans cette tranſmigration, elle s'envola ſur l'heure au *Chorkam*.

13. On pourroit me faire ici une queſtion que je dois prévenir, afin de mieux approfondir le ſyſtême Indien;

sçavoir, si le passage des ames d'un corps dans un autre se fait à l'instant, ou s'il e trouve quelque intervalle de temps entre les différentes animations. Les sentimens des Indiens sont partagés. Quelques-uns croyent que les ames demeurent auprès du corps, & même dans les endroits où se conservent les cendres des cadavres brûlés, jusqu'à ce qu'elles trouvent un autre corps qui soit propre à les recevoir. D'autres pensent qu'elles ont la permission de venir manger ce qu'on leur offre pendant plusieurs jours, & c'est l'opinion la plus commune : aussi se réjouissent-ils, lorsqu'ils voyent que les corbeaux viennent se jetter sur ce que l'on a préparé pour ces ames. Le peuple sur-tout croit que les ames des morts entrent pendant quelques jours dans ces corbeaux, ou du moins qu'elles reviennent dans des corps qui en ont la figure; qu'ensuite elles vont dans la gloire, si elles l'ont méritée, ou dans les enfers, si elles s'en sont rendues dignes.

Pour ce qui est de Platon, il m'a paru varier sur la destinée des ames au sortir du corps. Néanmoins il assure plus communément que les ames qui se sont purifiées s'en retournent au ciel,

d'où elles ſont venues ſur la terre, & que les ames des méchans ſont obligées de demeurer auprès des cendres des corps qu'on a brûlés, ou auprès des ſépulcres où l'on a placé ces cadavres, avant qu'il leur ſoit permis de ſe loger dans d'autres corps ; & que, par ce moyen-là, elles expient leurs crimes.

C'eſt une obſervation que vous avez faite, Monſeigneur, & que je ne fais qu'après vous, que les Poëtes qui la plupart étoient Pythagoriciens, ont cru que les ames, ſoit bonnes, ſoit mauvaiſes, accompagnoient toujours au moins pour quelque temps les cadavres. C'eſt ce qu'on lit dans le quatriéme livre de l'Eneïde, lorſque Virgile parle des manes & des cendres d'Anchiſe, dans le troiſiéme livre d'Ovide, & dans le quatriéme livre des Elégies de Properce. Lucain veut qu'on ramaſſe les cendres répandues ſur le rivage, pour les renfermer avec les manes dans la même urne.

Cinereſque in littore fuſos
Colligite, atque unam ſparſis
date manibus urnam.

Livre 8 & 9.

L'interprête Servius, en expliquant ces paroles du troisiéme livre de l'Eneïde,

Animamque sepulchro
Condimus,

dit que l'ame demeure auprès du corps ou des cendres, autant de temps qu'il en reste quelque vestige. C'étoit pour empêcher les ames d'aller sitôt dans d'autres lieux, que les Egyptiens embaumoient avec soin les cadavres. La myrrhe, les parfums, les bandes de fin lin enduites de gomme rendoient ces cadavres, au rapport de saint Augustin, aussi durs que s'ils eussent été de marbre. C'est pour la même raison qu'ils firent bâtir ces superbes pyramides dont Hérodote, Diodore le Sicilien, Strabon, Pline & plusieurs sçavans voyageurs nous ont fait des peintures si surprenantes.

Les Indiens n'accordent pas aux ames un si long séjour auprès des cadavres : douze ou quinze jours tout au plus leur suffisent : après quoi le penchant naturel porte ces ames à chercher d'autres corps qui leur donnent plus de plaisir que les premiers qu'elles ont animés ; & tout cela se fait jusqu'à ce qu'elles

aient accompli plusieurs centaines de transmigrations.

Quand on interroge les Brames sur la cause de ces diverses renaissances, ils se trouvent fort embarrassés. J'ai découvert néanmoins leur véritable sentiment, soit par la lecture de leurs livres, soit par les entretiens que j'ai eus avec leurs Docteurs. Ils conviennent tous que *Bruma* écrit dans la tête des enfans qui naissent, l'histoire de leur vie future, & qu'ensuite, ni lui, ni tous les Dieux ensemble ne peuvent plus l'effacer, ni en empêcher l'effet. Mais les uns prétendent que *Bruma* écrit ce qu'il juge à propos, & que, par conséquent, c'est de sa fantaisie que dépend la bonne ou la mauvaise fortune. D'autres, au contraire, soutiennent qu'il ne lui est pas libre de suivre son caprice, & que les avantures qu'il écrit dans la tête des enfans, doivent être conformes aux actions de la vie précédente.

C'est une chose assez plaissante, Monseigneur, que cette écriture de *Bruma*, & qui mérite d'être expliquée. Le crâne, comme tout le monde sçait, a des sutures qui entrent les unes dans les autres, & qui sont façonnées à peu près comme les dents d'une scie. Toutes ces petites

dents font, felon les Indiens, autant de hiéroglifes, qui forment l'écriture de Bruma dans les trois principales futures que les Anatomiftes appellent la coronale, la lambdoïde & la fagittale. C'eft dommage, difent-ils, qu'on ne puiffe lire ces caracteres, ni en pénétrer le fens, on fçauroit toute la vie de l'homme.

Voici donc quel eft le véritable fyftême des anciens Brames: toute bonne action doit être effentiellement récompenfée, & toute mauvaife doit être néceffairement punie. Par conféquent nul innocent ne peut être puni, nul coupable ne doit être récompenfé. Ce font donc les vertus & les vices qui font la véritable caufe de la diverfité des états : c'eft-là le deftin auquel on ne peut réfifter ; c'eft-là l'écriture fatale de *Bruma.* Et c'eft en développant ce principe, qu'on rend raifon pourquoi les uns font heureux dans ce monde, & les autres malheureux. Si vous avez fait du bien dans la vie précédente, vous jouirez de tous les plaifirs imaginables dans celle-ci ; fi vous avez commis des crimes, vous en ferez puni. C'eft pour cela que les Indiens répétent fans ceffe ce proverbe : *Qui fait bien,*

trouvera bien ; qui fait mal, trouvera mal.

Ils appellent cette fatalité *Chankaram*. C'eſt une qualité imprimée dans la volonté qui fait agir bien ou mal, ſelon les actions de la vie précédente. Ceux qui n'entendent pas bien la langue, ſe trompent ſouvent ſur cette expreſſion ; car elle a différentes ſignifications : quelquefois elle ſignifie la mémoire ; d'autres fois elle ſignifie une certaine qualité que les prêtres des Païens impriment à la ſtatue d'une Idole par certaines prieres, qui donnent une eſpece de vie à cette ſtatue. Mais elle eſt principalement employée par les ſçavans, pour expliquer la cauſe des différentes tranſmigrations.

Ce principe une fois poſé, & c'eſt ainſi que les Brames raiſonnent, le Dieu que nous adorons eſt juſte, il ne peut donc commetre aucune injuſtice. Cependant nous voyons que pluſieurs naiſſent aveugles, boiteux, difformes, pauvres & dénués de toutes les commodités préſentes, dont la vie par conſéquent eſt très-malheureuſe. Ils n'ont pas mérité un ſort ſi triſte en naiſſant, puiſqu'ils n'avoient pas l'uſage de leur liberté ; il faut donc l'attribuer aux péchés qu'ils ont commis dans une autre vie. On en voit d'autres, au contraire, qui

naissent dans de magnifiques palais, qui sont respectés, honorés, & à qui il ne manque rien de tous les délices. Par quelles actions peuvent-ils avoir mérité une destinée si agréable, si ce n'est par les vertus qu'ils ont pratiquées dans la vie précédente ? Ainsi toutes les diverses transmigrations tirent leur origine de la nécessité qu'il y a que le vice soit puni & la vertu récompensée. On ne lit autre chose dans les histoires Indiennes : leurs livres de morale, & leurs poésies sont remplies de ces maximes. Voici, par exemple, ce que dit l'un de leurs plus célebres auteurs, pour montrer quelle est la force des bonnes œuvres.

Un homme fort habile pensoit souvent à l'obligation où il étoit d'honorer les Dieux subalternes; il fit néanmoins réflexion que ces Dieux inférieurs étoient soumis à *Bruma*, & il jugea qu'il étoit plus naturel de s'adresser directement à lui. Ensuite, il considéra que *Bruma* ne pouvoit rien changer aux événemens de cette vie, & que tous les avantages qu'on retire dans l'état où nous sommes, ont leur source dans les bonnes œuvres qu'on avoit pratiquées dans la vie précédente : d'où il conclut qu'il devoit re-

garder les actions vertueuses comme le principe de son bonheur. Il est donc vrai, disent les Indiens, que c'est à la pratique de la vertu qu'on est redevable du bien que l'on reçoit maintenant.

Il ne me seroit pas difficile de rapporter des exemples de chaque vertu qui a produit une nouvelle renaissance dans un état plus heureux. Ce seul trait tiré de la vie de *Vieramarken*, fera juger de tous les autres. Un scélérat, coupable d'une infinité de crimes, donna par aumône une mesure de semence de bambous ; cette action de charité le fit renaître fils du Roi de *Cachi* : c'étoit le plus grand honneur qu'il pouvoit espérer sur la terre.

Les auteurs Indiens rapportent pareillement une infinité d'exemples de la punition des pécheurs dans les diverses transmigrations de leurs ames. Je me borne à un seul, qu'ils regardent comme la cause principale de toutes les métempsycoses de *Vichnou*. Un Solitaire appellé *Virougoumamouni* avoit vécu plusieurs années dans les rigueurs de la pénitence. Il s'étoit élevé à un si haut dégré de perfection, que les Dieux même étoient obligés de l'honorer, ou étoient exposés à sa malédiction, car nulle puissance ne

pouvoit lui résister. Il alla sur une montagne, où se trouverent *Bruma*, *Routren*, & *Vichnou*. Les deux premieres Divinités ne l'ayant pas reçu avec le respect qui lui étoit dû, furent punies sur le champ. *Bruma* fut condamné à n'avoir jamais de Temple, & *Routren* fut frappé rudement. *Vichnou*, qui craignoit un traitement semblable, s'humilia en sa présence: mais ensuite il entra dans une étrange colere contre le portier de son Palais, qui avoit donné entrée au Solitaire; & pour le punir de sa négligence, il le condamna à renaître son ennemi dans ses diverses Métempsycoses. C'est pour cela que quand *Vichnou* parut sous la figure de *Ramen*, le portier anima le corps d'un géant, nommé *Ravamen*. Vous voyez donc, ajoutent les Indiens, que c'est toujours ou le vice ou la vertu qui font renaître les hommes heureux ou malheureux.

Ils sont tellement convaincus que tous les événemens de cette vie ont pour principe le bien ou le mal qu'on a fait dans une autre vie, que quand ils voyent qu'un homme est élevé à quelque grande dignité, ou qu'il posséde de grandes richesses, ils ne doutent point qu'il n'ait été très-exact à pratiquer la vertu dans une vie

précédente. Qu'un autre au contraire traîne une vie malheureuſe dans la pauvreté, & dans les diſgraces qui l'accompagnent, il ne faut pas s'en étonner, diſent-ils, c'étoit un méchant homme.

Je me ſouviens, Monſeigneur, de vous avoir raconté ce qui m'arriva il y a quelques années, lorſque je fus mis en priſon à *Tarcolam*. Un des principaux du pays, touché de tout ce que je ſouffrois, vint me voir pour me conſoler; & comme il m'entretenoit à cœur ouvert: « Hé bien, me dit-il, vous avez
» tant de fois déclamé contre la métempſycoſe, la pouvez-vous nier à préſent?
» Le triſte état où vous êtes réduit, n'en
» eſt-il pas une preuve aſſez claire?
» Car enfin, ajouta-t-il, j'ai appris de
» vos Diſciples que, dès votre plus tendre jeuneſſe, vous vous êtes fait *Sanias*; l'air empeſté du monde, & le
» commerce des méchans n'avoient pu
» alors corrompre votre cœur; vous
» avez toujours vécu depuis dans la
» ſimplicité & dans l'innocence: vous
» menez dans les bois de *Tarcolam* une
» vie auſtere & pénitente, vous ne faites de mal à perſonne, au contraire,
» vous enſeignez le chemin du ſalut à

» tout le monde. Pourquoi donc êtes-
» vous enfermé dans cette obscure pri-
» son ? Pourquoi est-on prêt de vous li-
» vrer aux plus cruels supplices ? Ce
» n'est pas sans doute pour les péchés
» que vous avez commis dans cette
» vie, c'est donc pour ceux que vous
» avez commis dans une autre ».

Il n'en faut pas davantage, Monseigneur, pour connoître ce que pensent les Indiens sur la métempsycose ; cependant pour achever le parallele de leur opinion avec celle de Pythagore & de Platon, j'y ajouterai encore un dernier trait de ressemblance.

14. On lit dans un livre de saint Irénée sur les Héréfies, que Platon ne sçachant que répondre à ceux qui lui objectoient que la métempsycose étoit une chimere, puisqu'on ne voyoit personne qui se ressouvint des actions qu'il avoit faites dans les vies précédentes, ce Philosophe inventa le fleuve de l'oubli, & avança, sans néanmoins le prouver, que le démon, qui présidoit au retour des ames sur la terre, leur faisoit boire des eaux de ce fleuve. *Qui primus hanc introduxit sententiam, cum excusare non posset, oblivionis induxit poculum potasse.* Mais quoi, dit à ce la

ſaint Irénée, nous nous reſſouvenons tous les jours des ſonges que nous avons eus durant la nuit; comment ſe peut-il faire que nous perdions tout ſouvenir de cette multitude prodigieuſe de faits dont nous avons été les témoins, & de tant d'actions que nous avons faites? Un démon, dites-vous, donne aux ames qui entrent dans les corps un breuvage qui leur fait oublier tout ce qui s'eſt paſſé dans les vies précédentes; mais d'où ſçavez-vous qu'il y a un pareil breuvage? Qui vous a dit qu'un démon l'a préparé? Si vous l'ignorez, l'un & l'autre eſt chimérique : ſi vous vous ſouvenez effectivement que ce démon vous a fait boire de l'eau de ce fleuve, vous devez également vous ſouvenir du reſte. *Si enim & Dæmonem, & poculum, & introitum reminiſcaris, reliqua oportet cognoſcas. Si autem illa ignoras, neque Dæmon verus, neque artificiosè compoſitum oblivionis poculum.*

Platon ajoûtoit néanmoins que l'oubli de ce qu'on avoit vu dans une autre vie, n'étoit pas ſi profond, ni ſi univerſel, qu'il n'en reſtât quelques traces, leſquelles, excitées par les objets & par l'application à l'étude, rappelloient le ſouvenir des premieres connoiſſances.

C'eſt ainſi qu'il expliquoit la maniere dont les ſciences s'apprennent, & ſelon ce principe, il ſoutenoit que les ſciences étoient plutôt des réminiſcences de ce qu'on avoit appris autrefois, que des connoiſſances nouvellement acquiſes. Il y avoit, outre cela, des ames priviléгiées qui ſe ſouvenoient des différens corps qu'elles avoient animés, & de tout ce qu'elles avoient fait dans ces corps. C'eſt ainſi que Pythagore ſe reſſouvenoit d'avoir été Euphorbe. Mais c'étoit une faveur ſinguliere, qui n'étoit accordée qu'à un petit nombre d'hommes excellens & tout divins.

Les Indiens diſent quelque choſe d'aſſez ſemblable; car ils aſſurent qu'il y a certaines vues ſpirituelles qui ſe donnent à quelques ames plus favoriſées, qui les font reſſouvenir de tout ce qu'elles ont vu, & de tout ce qu'elles ont fait. Ce privilége eſt ſur-tout accordé à celles qui ſçavent de certaines prieres, & qui les récitent: par malheur, preſque perſonne ne ſçait ces prieres; & de-là vient cet oubli où l'on eſt maintenant de tout ce qu'on a été, & de tout ce qu'on a fait. Un exemple fera mieux comprendre quelle eſt ſur cela leur opinion.

Il eſt rapporté, dans un Livre qu'ils

appellent *Bruma-pouranam*, qu'un Roi nommé *Binarichen*, né dans le Royaume de *Tiradidejam*, avoit épousé *Commatoudi* : c'étoit une grande Princesse qui étoit née dans le Royaume de *Nirreinchiadejam*. Ce Roi avoit de grands défauts ; il ne gardoit point les *Ajarams*, c'est-à-dire, les coutumes propres de la Nation ; c'est ce qui le rendoit odieux & méprisable à ses sujets. La Reine, qui le voyoit avec douleur négliger les choses mêmes, où les *Parias* sont très-exacts, lui en fit de vifs reproches. Le Prince ne s'en tint pas offensé ; au contraire, après l'avoir écoutée paisiblement, il s'ouvrit à elle, & il lui confia un grand secret. La dévotion que j'avois aux Dieux, lui dit-il, m'a obtenu d'eux une faveur particuliere, & qui n'est réservée qu'à peu de personnes. Ils m'ont fait connoître, par une vue spirituelle qu'ils m'ont donnée, que j'étois un chien dans la vie précédente : j'entrai alors par hasard dans la cour d'un temple où l'on faisoit un sacrifice ; je me jettai sur l'autel, & je mangeai le ris qu'on y immoloit. On me chassa par trois fois différentes ; mais enfin, comme je revenois toujours à la charge, on me donna un coup si violent, que j'en mourus sur l'heure de-

vant la porte du Temple dédié à *Chiven.* Heureusement pour moi, *Chiven* étoit descendu dans le Temple, pour voir le sacrifice, & pour en humer la fumée. Il fut touché de me voir expirer ainsi devant sa porte, & il me procura une nouvelle naissance dans la personne d'un Roi tel que je suis. Si donc vous voyez que j'observe si peu les *Ajarams*, c'est que mes premieres inclinations ne sont pas tout-à-fait détruites, & que je suis encore comme entraîné par la pente naturelle de mon premier état. Ce récit surprit étrangement la Princesse, & la curiosité naturelle aux personnes du sexe, la porta à faire instance auprès de son mari, pour sçavoir de lui ce qu'elle avoit été elle-même. Le Roi examina les vies précédentes avec le secours de sa vue spirituelle, & il lui apprit qu'elle étoit un oiseau, qui fut poursuivi par un oiseau de proie, & qui vint mourir à la porte du Temple de *Chiven*, & que ce Dieu ordonna qu'elle naîtroit *Rajatti.* Mais que deviendrons - nous, reprit la Reine? Le Prince, regardant pour la troisieme fois dans l'avenir, découvrit que lui & elle devoient renaître trois fois dans la Caste des Rajas.

A travers toutes ces fables, & ces

idées extravagantes des Indiens, on voit assez qu'ils reconnoissent un premier Etre éternel & Créateur de tous les autres êtres, des intelligences qui sont d'un ordre supérieur à l'homme, quoique fort inférieures à Dieu; qu'ils admettent des démons; qu'ils tiennent que l'ame est immortelle; qu'il y a une autre vie, un Paradis & un Enfer: qu'on mérite l'un par la pratique de la vertu, & qu'on se rend digne de l'autre par les péchés qu'on commet; qu'on peut expier les péchés en cette vie; que la prospérité & les richesses sont presque toujours la source de nos désordres. Enfin, il paroît que dans plusieurs points, ils pensent d'une maniere qui les rapproche des vérités de la Religion; mais ces vérités qu'ils admettent, sont tellement obscurcies par les fables & les rêveries que l'idolâtrie y a mêlées, qu'on a peine à les tirer de cet amas confus de fables & de mensonges, pour les leur faire voir telles qu'elles sont.

Peut-être me demanderez-vous, Monseigneur, qu'elles sont les raisons qui frappent davantage ces peuples, quand nous réfutons leurs ridicules idées sur la Métempsycose.

C'est par où je finirai cette lettre,

qui n'eſt déja que trop longue. Nous avons remarqué que les raiſons, dont ſaint Thomas ſe ſert contre les Gentils, ne font ſur l'eſprit des Indiens qu'une très-légere impreſſion. Ainſi, pour les déſabuſer entiérement d'un ſyſtême également impie & ridicule, nous avons recours à des raiſonnemens tirés de leur propre doctrine, de leurs uſages & de leurs maximes : & ce ſont ces raiſonnemens, où l'on leur fait ſentir les contradictions dans leſquelles ils tombent, qui les confondent & qui les contraignent de reconnoître l'abſurdité de leurs opinions.

Nous leur demandons d'abord, s'il n'eſt pas vrai que les hommes ont été créés : ils n'ont garde de le nier ; car l'emploi de *Bruma*, qui eſt le premier de leurs Dieux, a été de créer le ciel & la terre, les hommes & les animaux. Nous leur demandons enſuite : n'eſt-il pas vrai que *Bruma* ne créa d'abord qu'un ſeul homme, & puis neuf autres, & enſuite tous ceux qui tirent leur origine de ces premiers hommes ? C'eſt de quoi ils conviennent, car c'eſt-là leur ſyſtême. Mais, pourſuivons-nous, ſuppoſons que tous ces premiers hommes ayent été d'abord au nombre de cent

mille ; leurs conditions étoient-elles égales ? jouiſſoient-ils tous des mêmes richeſſes, des mêmes honneurs, des mêmes dignités ? N'y avoit-il point parmi eux de malades ou de pauvres ? N'en voyoit-on point qui commandoient aux autres, & d'autres qui leur obéiſſoient ? Comme ils ne prévoyent pas les conſéquences que nous devons tirer de ces principes, ils n'ont point de peine à convenir qu'il y avoit de la différence dans leur état & dans leur condition. Mais, reprenons-nous, tous ces hommes n'avoient commis aucun péché, ni pratiqué aucune vertu, puiſqu'ils exiſtoient pour la premiere fois ; d'où peut venir parmi eux cette inégalité qui rend heureux le ſort des uns, & malheureux le ſort des autres ? S'il n'eſt pas néceſſaire de recourir aux vertus, ni aux péchés de ces premiers hommes, pour prouver la différence de leurs conditions, quelle néceſſité y a-t-il maintenant d'y avoir recours ? A cela ils ne ſçavent que répondre, & ils voudroient bien revenir ſur leurs pas, & dire, ce qui eſt contre tous leurs principes, que le monde n'a pas eu de commencement. Il eſt vrai que quelques Sçavans prétendent qu'il y a trois choſes qui ſont éternelles ;
ſçavoir

ſçavoir : le Dieu ſuprême, les ames & les générations, ce qu'ils expriment par ces trois mots : *Padi*, *Pachou*, *Pajam* ; & qu'en remontant du fils au pere, du pere à l'aïeul, de l'aïeul au biſaïeul, & ainſi du reſte, on ne trouvera jamais de premier principe. Mais l'opinion univerſellement reçue eſt, que *Bruma* a créé les premiers êtres. Leur chronologie même fixe le nombre des années qui ſe ſont écoulées depuis cette création. Ainſi l'argument ſubſiſte dans toute ſa force.

De plus, nous leur demandons où étoient ces ames avant la création du monde ? Quoiqu'ils ſoient partagés ſur cela en deux opinions différentes, cette queſtion les jette dans un égal embarras. Ceux qui tiennent que nos ames ſont une portion de la Divinité, diſent qu'elles étoient en Dieu, dont elles ſe ſont ſéparées quand elles ſont venues ſur la terre, pour y animer les différens corps d'hommes, de bêtes ou de plantes. Mais quoi, leur diſons-nous, ces ames étant des parties égales de la ſubſtance divine, comment ont-elles mérité d'être placées ſi différemment, les unes dans le corps d'un Roi, les autres dans le tronc d'un arbre,

celles-ci dans un lion féroce, celles-là dans un agneau ? Ils avouent de bonne foi qu'ils n'en sçavent pas davantage. Pour ce qui est des autres qui soutiennent que les ames sont hors de Dieu, ils ne sçavent où les placer avant la création du monde, & ils ne peuvent se tirer que par des absurdités, dont ils sentent eux-mêmes le ridicule ; comme, par exemple, que les ames dormoient pendant tout ce temps-là.

Je me sers quelquefois d'une comparaison tirée d'un axiome qu'ils répetent continuellement ; sçavoir, que l'homme est un petit monde, & que tout ce qui se passe dans le grand monde, se trouve dans l'homme ; & je leur demande : tous les êtres qui sont dans le monde, doivent-ils être semblables ? Ne doit-il y avoir que des soleils & des astres ? Le bien de l'Univers n'exige-t-il pas que toutes les parties qui le composent soient subordonnées les unes aux autres, & que tous les êtres soient placés différemment ? Ils en tombent d'accord. Avouez-donc, leur dis-je, qu'il en est de même du monde moral ; que tous ne peuvent pas être Rois ; que le bon ordre demande qu'il y ait de la subordination, & que, par conséquent, il est inutile d'attribuer la

différence des états & des conditions aux actions de la vie précédente.

Comme ils conviennent que, bien qu'il y ait ici bas une grande différence entre un Brame, un Raja & un Parias, il n'y aura cependant que la vertu qui distinguera les uns des autres à la porte du Ciel; & que peu importe en quel état on se trouve en ce monde, pourvu qu'on y pratique la vertu. Je pousse encore plus loin cette comparaison, & je leur dis : dans l'homme que vous regardez comme un petit monde, tous les membres ne doivent-ils pas avoir des emplois différens ? La tête ne doit-elle pas être au-dessus du corps, & les pieds au-dessous ? Quoique les fonctions des divers membres soient les unes plus nobles & les autres plus viles, chaque membre ne doit-il pas être content de son état ? Ils en tombent d'accord; & alors je les force d'avouer que la même chose doit se passer dans le monde moral; qu'il doit y avoir différentes castes; que dans quelque Caste que l'on naisse, si l'on y pratique la vertu, on est plus heureux que ceux des Castes supérieures qui s'abandonnent à des passions brutales; que, par conséquent, c'est la vertu

ou le vice qui fait la véritable diſtinction des hommes.

Voici un autre raiſonnement qui eſt tout-à-fait à leur portée ; il eſt tiré de leurs propres maximes. Un homme vertueux, diſent-ils, renaîtra un grand Roi ; dans une autre tranſmigration, ſa vertu ſera récompenſée par la jouiſſance de tous les plaiſirs. Or, leur diſons-nous, comment accordez-vous cela avec cette opinion où vous êtes, que tous les Rois tombent en mourant dans les enfers ? Un état qui eſt cauſe de votre damnation, peut-il être la récompenſe de la vertu ? De plus, ajoutons-nous, vous aſſurez que les plaiſirs ſeront la récompenſe de la mortification, que les richeſſes ſeront données à un *Sanias*, qui dans cette vie aura fait choix de la pauvreté ; mais, en même temps, vous dites que l'abondance & les délices ſont capables de corrompre, & corrompent effectivement le cœur. Aurez-vous donc pour récompenſe d'avoir évité le vice, ce qui ſera pour vous une ſource de crimes ? Un *Sanias*, pour avoir mépriſé les richeſſes & le commerce des femmes, afin de mieux pratiquer la vertu, ſera-t-il récompenſé en ſe mariant à pluſieurs

femmes, & en amaſſant de grands biens? Eſt-il rien de plus contraire au bon ſens?

Un quatrieme raiſonnement dont je me ſers, eſt tiré de leur opinion ſur l'écriture de *Bruma.* Vous ſoutenez, leur dis-je, que toute la vie de l'homme eſt écrite dans la tête de chaque enfant par *Bruma ;* que ces caracteres renferment toutes les circonſtances des actions & des événemens qui ſe doivent paſſer à ſon égard ; qu'ils ſont ineffaçables ; que *Bruma* lui-même, & tous les dieux ne ſçauroient en empêcher l'effet ; & que tout cela ſe fait conformément aux actions de la vie précédente. D'un autre côté, vous aſſurez que la vie des hommes & toutes leurs actions ſont pareillement écrites dans les aſtres, dans les planettes, & dans leurs différentes conjonctions & oppoſitions ; qu'il faut les conſulter quand on veut réuſſir dans quelque entrepriſe ; c'eſt pour cela que, quand il s'agit de faire des mariages, d'entreprendre un voyage, de conſtruire des bâtimens, de dreſſer des contrats, vous voulez que le Brame conſulte les douze ſignes du zodiaque, la ſituation des planettes, & des vingt-ſept principales conſtellations. Mais s'il eſt vrai

que tout ce qui arrive dans cette vie a déja été reglé par Bruma, que devient la force invincible des aſtres ? Quel avantage y a-t-il à les conſulter pour ſçavoir ceux qui ſont favorables ou contraires ? Ou ſi les aſtres influent ſur toutes vos actions, ce que vous dites de l'écriture de *Bruma* eſt donc une chimere ? Je n'ai vu preſque aucun Indien qui ne ſentît la force de ce raiſonnement.

La doctrine des Indiens nous fournit une cinquieme démonſtration, à laquelle ils n'ont point de replique. La principale raiſon qui leur fait admettre la métempſycoſe, eſt la néceſſité d'expier les péchés de la vie paſſée ; or, ſuivant leur ſyſtême, rien de plus aiſé que l'expiation des péchés. Tous leurs livres ſont remplis des faveurs ſingulieres qui ſe retirent de la prononciation de ces trois nom, *Chiva*, *Rama*, *Harigara*. Dès la premiere fois qu'on les prononce tous les péchés ſont effacés ; & ſi l'on vient à les prononcer juſqu'à trois fois, les dieux qu'on honore par-là, ſont en peine de trouver une récompenſe qui puiſſe en égaler le mérite. Alors les ames regorgeant, pour-ainſi-dire, de mérites, ne ſont plus obligées d'animer

de nouveaux corps; mais elles vont droit au palais de la gloire de *Devendiren.* Or il n'y a presque point d'Indien, quelque peu dévot qu'il soit, qui ne prononce ces noms plus de trente fois par jour; quelques-uns les prononcent jusqu'à mille fois, & contraignent ainsi les dieux d'avouer qu'ils sont insolvables. De plus, les péchés s'effacent avec la même facilité, en prenant le bain dans certaines rivieres & dans quelques étangs, en donnant l'aumône aux Brames, en faisant des pélerinages, en lisant le *Ramayenam*, en célébrant des fêtes en l'honneur des Dieux, &c. Cela étant ainsi, leur dis-je, il n'y a personne aux Indes qui ne sorte de cette vie chargé de mérites, & sans la moindre tache de péché; or, dès-là qu'il n'y a plus de péchés à expier, à quoi peut servir la métempsycose?

Ces sortes de raisons, prises de leur doctrine, font incomparablement plus d'impression sur eux, que toutes les autres qui seroient beaucoup plus solides. On tire du moins cet avantage, que les ayant convaincus de la fausseté d'un point de leur doctrine, ils ne peuvent nier qu'une Religion appuyée

ſur cette doctrine, ne ſoit pareillement fauſſe.

Nous nous ſervons encore, à l'égard des Indiens, des mêmes reproches qu'on faiſoit aux anciens Pythagoriciens. Suppoſé que ce ſoient les mêmes ames qui animent les corps des hommes & des bêtes ; il s'enſuit que c'eſt un crime énorme de tuer une bête, & qu'on s'expoſe même à donner la mort à ſon propre pere, à ſes enfans, &c. Les Indiens avouent ſans peine la conſéquence. Mais puiſque cela eſt ainſi, leur diſons-nous, comment ſe peut-il faire que vos dieux ayent tant de complaiſance pour les ſacrifices d'animaux ?

Ces ſacrifices que faiſoient les Philoſophes en l'honneur des dieux, ſans être retenus par leur idée de la métempſycoſe, me donne lieu de remarquer ici, en paſſant, une pratique de Pythagore, qui eſt actuellement obſervée par les Brames. On ſçait que ce Philoſophe leur offroit une hécatombe, en reconnoiſſance d'une démonſtration de Géométrie qu'il avoit trouvée, & quoiqu'il s'abſtînt conſtamment de la viande, & qu'il ne vécût que de miel & de lait, il ne laiſſoit pas de manger certaines parties des victimes immolées.

C'eſt ce que font pareillement les Brames. Bien qu'ils s'interdiſent abſolument la chair des animaux, néanmoins il eſt certain que dans le plus fameux de leurs ſacrifices, qu'ils appellent *Ekiam*, où ils immolent des moutons, comme je l'ai vu à *Trichirapali*, ils mangent certaines parties de la victime qu'on vient d'immoler, & s'abſtiennent de toutes les autres. Il n'y a que dans cette occaſion qu'ils mangent de la viande; car ils ne ſe nourriſſent d'ordinaire que de ris & d'herbes qu'ils cueillent en grande quantité tous les jours. Cependant ils diſtinguent cinq ſortes de péchés, par rapport aux herbes qu'ils appellent d'un nom générique *Panchounou*. Ces péchés ſont de couper des herbes, de les moudre, de les fouler aux pieds, de les cuire & de les mâcher. Sur quoi je leur dis: Vous autres Brames, vous êtes infiniment plus coupables que ceux des autres caſtes qui uſent de viande; car en tuant un mouton, par exemple, ils ne font qu'un meurtre, au lieu que vous qui arrachez tous les jours une ſi grande quantité d'herbes que vous faites cuire, ce ſont autant de meurtres que vous faites. D'ailleurs, comme il ſe trouve pluſieurs petits ani-

maux imperceptibles dans l'eau que vous buvez, ce ſont encore autant de meurtres que vous commettez. Ces ridicules conſéquences que nous tirons de leur doctrine les couvrent de confuſion, & leur en fait connoître l'abſurdité.

Je me ſouviens qu'étant à Siam, dans un Monaſtere de Talapoins, où j'apprenois la langue, le *Sancrâ* (1) qui me l'enſeignoit, & qui étoit fort entêté de la métempſycoſe, fut fort ſurpris quand je lui dis que toutes les fois qu'il buvoit de l'eau du *Menan* (2), il commettoit pluſieurs meurtres ; il ſe mit à rire de ma propoſition, mais il fut tout-à-fait déconcerté, lorſqu'ayant mis un peu d'eau dans un de ces beaux microſcopes que nous avions apportés d'Europe, je lui fis voir pluſieurs animaux, qui étoient dans l'eau même dont il venoit de boire.

Ayant eu autrefois une longue converſation avec un Brame ſur le paſſage des ames dans les corps des bêtes, il me vint en penſée d'eſſayer ſi l'opinion des Cartéſiens, touchant les bêtes, ne feroit pas quelque impreſſion ſur ſon

---

(1) Supérieur des Talapoins.

(2) Riviere qui paſſe à Siam.

eſprit. Je me mis donc à lui prouver, par des raiſons tirées de cette Philoſophie, que les bêtes ne ſont que des automates & de pures machines. Pour ne rien avancer que de palpable, n'eſt-il pas vrai, lui dis-je, que Dieu eſt tout-puiſſant, qu'il peut former le corps d'un animal, d'un cheval, par exemple, ſans qu'il ſoit néceſſaire de lui donner d'ame? Vous devez l'avouer, puiſque ce fut ainſi qu'en uſa *Bruma*, quand il créa le premier homme : vos hiſtoires ſont remplies de machines admirables qui ſe firent autrefois pour divertir vos Empereurs. On y voit qu'on fit une ſtatue humaine qui s'avançoit tous les matins dans la chambre de l'Empereur, & qui l'éveilloit en le frappant doucement. On y lit encore qu'on a fabriqué des oiſeaux qui voloient en l'air. Or il eſt certain que toutes ces machines n'avoient point d'ames, & cependant on les voyoit ſe mouvoir comme ſi elles euſſent été animées. Si des hommes ont pu faire des ouvrages ſi parfaits, Dieu n'aura-t-il pas pu faire des corps d'animaux, avec la même impreſſion de mouvement que donne l'ame? Je voulois continuer, mais le Brame me regardant d'un air dédaigneux, faites-vous réflexion, me dit-il,

à ce que nous voyons faire tous les jours aux éléphans & aux ſinges ? & ſur cela il me raconta pluſieurs hiſtoires, toutes plus extraordinaires les unes que les autres ; & il finit en me diſant, que c'étoit par pure malice que les ſinges ne vouloient pas parler, de peur qu'on ne les appliquât au travail, dont leur légéreté & leur pareſſe ne pouvoient pas s'accommoder : ſi j'avois un parti à prendre, ajoûta-t-il, il me ſemble que je préférerois l'ame qui eſt dans les bêtes à celle qui eſt dans les hommes ; car enfin, il paroît beaucoup plus d'induſtrie dans leur travail que dans ce que font la plûpart des hommes. Il ne faut que voir les ouvrages des abeilles & des fourmis. Je compris de cet entretien qu'il ne falloit pas même en riant propoſer aux Indiens le ſyſtême des Philoſophes modernes : mais j'eus bien-tôt réduit le Brame au ſilence, en employant contre lui les raiſons auxquelles je ſçais par expérience que les Indiens n'ont point de réplique.

Enfin, nous ramaſſons pluſieurs abſurdités dans leſquelles ils s'engagent, & bien qu'elles choquent la vraiſemblance, ils ne laiſſent pas de les croire ; en cela ils ſont encore ſemblables aux Pythago-

riciens, qui croyoient les fables les plus extravagantes, dès-là qu'elles appuyoient le dogme ridicule de la Métempſycoſe ; témoin ce qu'ils ont dit de la cuiſſe d'or de Pythagore, de la fleche d'Abaris, &c. Eupanius fort inſtruit des opinions de Pythagore, a fait un recueil de pareilles fables, qu'il propoſe pourtant comme autant de vérités. Ce qui a fait dire à Jamblique, quoique d'ailleurs plein d'eſtime pour Pythagore, que les diſciples de ce Philoſophe prouvoient leur doctrine par une infinité de contes fabuleux, & qu'ils traitoient même d'inſenſés, ceux qui avoient la ſageſſe de ne les pas croire. C'eſt pour cela auſſi que Xenophon, parlant de la doctrine des Pythagoriciens, dit qu'elle eſt τερατώδης, c'eſt-à-dire, toute pleine de prodiges.

Voilà le vrai portrait des Indiens ; il n'y a point de fables ſi groſſiérement inventées qu'ils ne croient, & qu'ils ne propoſent aux autres, comme étant dignes de toute croyance ; ils vous diront froidement, par exemple, qu'un certain âne ne vouloit point manger de paille, & aimoit mieux ſe laiſſer mourir de faim, parce qu'il ſe reſſouvenoit que dans un autre temps il avoit été Empereur, & qu'il avoit fait des repas délicieux,

Nous ne laiſſons pas de tirer de grands avantages de ces abſurdités. Comme les Indiens ſont convaincus que l'ame eſt immortelle, que les péchés ſont punis, & la vertu récompenſée après la mort, nous nous ſervons du même argument que Tertullien employoit contre Labérius, pour lui prouver la réſurrection des morts. Celui-ci ſoutenoit, conformément à la doctrine de Pythagore, que l'homme étoit changé en mulet, & la femme en couleuvre : ſur quoi ce grand homme, ſans s'arrêter à rendre cette penſée ridicule, ſe contenta d'en tirer cette conſéquence, par rapport à la réſurrection des morts; s'il eſt vrai, diſoit-il, & diſons-nous aux Indiens, que les ames des hommes, en ſortant de leurs corps, peuvent animer un mulet ou quelque autre bête, à plus forte raiſon ces mêmes ames peuvent-elles animer une ſeconde fois le corps qu'elles ont abandonné.

C'eſt ainſi, Monſeigneur, que le menſonge même nous ſert à faire connoître la vérité à ces Peuples. Quand ils ſont une fois bien perſuadés de l'aveuglement dans lequel ils ont vécu juſqu'ici, la vérité ne trouvant plus d'obſtacles, commence à éclairer leurs eſprits, &

quand Dieu daigne agir dans leurs cœurs par les impressions de sa grace, l'ouvrage de leur conversion s'accomplit. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, &c.

LETTRE

Du Pere Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, à Monsieur le Président Cochet de Saint-Vallier.

A Pondichéry, ce 2 Octobre 1714.

MONSIEUR,

La paix de Notre Seigneur.

Dans la pensée que j'ai eu de vous faire part de quelques connoissances de ce nouveau monde, qui mérite votre attention, j'ai cru que ce seroit favoriser votre goût, que de vous entretenir de la maniere dont la justice s'administre aux Indes, & de l'idée qu'on s'y forme de cette vertu; car à qui pourrois-je mieux adresser de semblables observations, qu'à un grand Magistrat qui a passé

plusieurs années dans un des plus illustres emplois de la Robe, & qui s'y est si fort distingué par ses lumieres, par sa pénétration & par son intégrité ? C'est donc à votre jugement, Monsieur, que je soumets aujourd'hui la justice Indienne ; ce que vous prononcerez pour ou contre ses maximes, sera une regle sûre de ce qui doit être approuvé ou blâmé.

Je tâcherai en même-temps de satisfaire à une partie de la reconnoissance que vous doivent nos Missionnaires & leurs Néophytes. Des Eglises fondées, des Catéchistes entretenus, sont l'effet de vos libéralités & de votre zèle à étendre la connoissance du vrai Dieu. On a exécuté vos intentions sur la construction d'une Eglise en l'honneur des trois Rois ; rien ne convenoit mieux à cette Mission naissante, puisque ces Rois furent les prémices de la Gentilité qui reconnurent & adorerent le Sauveur des hommes. Le Pere Mauduit & le Pere de Courbeville éleverent cette Eglise dans un lieu nommé *Paroupour* au nord-ouest de *Tarcolam*. Ce fut peu après l'avoir achevée, qu'ils moururent tous deux empoisonnés par les Idolâtres. Depuis ce temps-là, elle a été presque entiérement ruinée par les guerres continuelles qui ont désolé le pays.

C'eſt ce qui me détermina moi-même à en bâtir une autre au ſud-oueſt de *Cangibouram*, dans une bourgade appellée *Tandarei.* Quoique cette bourgade ne ſoit éloignée d'ici que de vingt lieues, je traverſai pour m'y rendre deux déſerts affreux; j'y menai pour Catéchiſte le Brame que vous avez vu avec moi à Paris. La chambre qu'on m'avoit préparée étoit ſi baſſe, que je ne pouvois m'y tenir debout qu'au milieu, encore ma tête touchoit-elle au toît, & elle étoit ſi étroite, que je ne pouvois me coucher qu'en ployant les genoux. A notre arrivée, nous fûmes preſque inondés des pluies qui tomberent en abondance. Cependant auſſi-tôt qu'elles ceſſerent, plus de quatre cens Chrétiens vinrent m'y trouver, & j'y baptiſai vingt petits enfans & ſeize adultes.

La plus grande peine que nous eûmes pendant un mois & demi que j'y demeurai, fut de nous défendre des tygres; nous allumions toute la nuit de grands feux pour les écarter. Peu de jours avant que j'arrivaſſe à *Tandarei*, un chaſſeur de la peuplade avoit tué un de ces tygres qu'on appelle tygre royal, apparemment, parce que ceux de cette eſpece ſont plus grands que les autres.

Un autre jour que j'étois sorti d'assez bon matin, je trouvai fort près des dernieres maisons du village, les traces d'un de ces animaux ; il falloit qu'il ne fut pas bien éloigné, car peu d'heures après il revint sur ses pas, & tua un bœuf dont il suça le sang.

Cette Eglise que je venois de bâtir, n'a pas subsisté autant de temps que j'avois lieu de l'espérer ; les pluies continuelles qui sont survenues dans la suite, ont détrempé les murs qui ne sont que de terre, & elle s'est enfin écroulée. Ainsi il nous faut recommencer à nouveaux frais ; c'est ce que fait actuellement le Pere de la Lane ; il en bâtit une nouvelle à quatre ou cinq lieues de *Tandarei*. Je n'entre dans ce détail, Monsieur, que pour vous rendre compte de la fidélité avec laquelle nous avons suivi vos intentions : il faut maintenant satisfaire à ce que je vous ai promis, & vous parler des régles que les Indiens observent dans l'administration de la justice.

Ils n'ont ni Code ni Digeste, ni aucun Livre où soient écrites les loix auxquelles ils doivent se conformer pour terminer les différends qui naissent dans les familles. A la vérité ils ont le *Vedam*,

qu'ils regardent comme un Livre ſaint : ce Livre eſt diviſé en quatre parties, qu'on appelle loix divines; mais ce n'eſt point de-là qu'ils tirent les maximes qui ſervent de regles à leurs jugemens. Ils ont un autre Livre qu'ils appellent *Vicnachuram :* on y trouve quantité de belles Sentences, & quelques regles pour les différentes Caſtes qui pourroient guider un Juge : on y raconte la maniere tout-à-fait ingénieuſe dont quelques Anciens ont découvert la vérité qu'on tâchoit d'obſcurcir par divers artifices. Mais ſi les Indiens admirent l'eſprit & la ſagacité de ces Juges, ils ne ſongent point à ſuivre leur méthode. Enfin, on trouve une infinité de Sentences admirables dans les Poëtes anciens, qui faiſoient profeſſion d'enſeigner une ſaine morale, mais ce n'eſt point encore là qu'ils puiſent les principes de leurs déciſions.

Toute l'équité de leurs jugemens eſt appuyée ſur certaines coutumes inviolables parmi eux, & ſur certains uſages que les Peres tranſmettent à leurs enfans. Ils regardent ces uſages comme des regles certaines & infaillibles pour entretenir la paix des familles, & pour terminer les procès qui s'élevent, non-ſeulement entre les particuliers, mais

encore entre les Princes. Dès-là qu'on a pu prouver que sa prétention est fondée sur la coutume suivie dans les Castes, & sur l'usage du monde; ç'en est assez, il n'y a plus à raisonner, c'est la regle, & l'on doit s'y conformer. Quand vous auriez des démonstrations que cette coutume est mal établie, & qu'elle est sujette à de grands inconvéniens, vous ne gagneriez rien, la coutume l'emportera toujours sur les meilleures raisons.

Parmi plusieurs exemples que je pourrois apporter, j'en choisis un tiré des coutumes qui s'observent pour le mariage. Les enfans des deux freres ou des deux sœurs sont déclarés freres entr'eux par la coutume de toutes les Castes: mais les enfans du frere & de la sœur ne sont que cousins germains. De-là vient, disent-ils, que ces derniers peuvent bien se marier ensemble, mais non pas les premiers, parce qu'autrement il s'ensuivroit que le frere & la sœur pourroient s'unir pareillement par les liens du mariage, ce qui fait horreur & choque tout-à-fait le bon sens. Quand on leur représente que le dégré de parenté est absolument le même entre les enfans des deux freres ou des deux sœurs, & les enfans du frere & de la sœur, puis-

qu'ils tirent leur origine de la même tige & en égale distance, cette objection leur paroît absurde, & ils regardent ceux qui la proposent comme des gens qui combattent les premiers principes.

Leur entêtement, fondé sur les préjugés de l'éducation & sur l'usage continuel de ces maximes, leur paroît avoir une évidence qui l'emporte sur toutes les démonstrations. Aussi croient-ils avoir répondu solidement à toutes les difficultés qu'on leur oppose, quand ils ont dit: c'est la coutume; car, poursuivent-ils, comment pourroit-on agir contre des usages établis du consentement général de nos ancêtres, de ceux qui les ont suivis, & de ceux qui vivent aujourd'hui? Ne faudroit-il pas être dépourvu de raison, pour contredire ce qui a été réglé par tant d'hommes sages, & ce qui est autorisé par une continuelle expérience?

Je leur ai quelquefois demandé pourquoi ils n'avoient pas ramassé ces coûtumes dans des livres que l'on pût consulter au besoin. Ils me répondoient, que si ces coûtumes étoient écrites dans des livres, il n'y auroit que les Sçavans qui pourroient les lire; au lieu qu'étant transmises de siecle en siecle par le canal de

la tradition, tout le monde en eſt parfaitement inſtruit. Cependant, ajoutent-ils, il ne s'agit ici que des loix générales, & des coutumes univerſelles: car, pour ce qui eſt des coûtumes particulieres, elles étoient écrites ſur des lames de cuivre qu'on gardoit avec ſoin dans une grande tour à *Cangibouram*. Les Mores ayant preſque entiérement ruiné cette grande & fameuſe ville, on n'a pu découvrir ce qu'étoient devenues ces lames: on ſçait ſeulement qu'elles contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des Caſtes, & l'ordre que les Caſtes différentes devoient obſerver entr'elles.

Je puis confirmer ce que diſent ſur cela les Indiens, qu'on gardoit autrefois à *Cangibouram* ce qui concernoit certains actes publics. En effet, c'eſt de *Cangibouram* qu'un Brame tira autrefois la lame de cuivre, où étoit marqué la donation qu'un ancien Roi des Indes fit il y a plus de 400 ans de certaines peuplades à l'Egliſe de ſaint Thomé. Lorſque j'arrivai aux Indes, les Mogols ne s'étoient point encore emparés de *Cangibouram*. S'il s'élevoit alors parmi les Indiens quelque diſpute ſur la Caſte: allons à *Cangibouram*, diſoient-ils, nous y trou-

verons pluſieurs Brames qui ont les loix écrites ſur les lames de cuivre : & encore aujourd'hui que cette ville commence à ſe rétablir, il y a dix ou douze Brames qu'on conſulte ſouvent, & dont l'on ſuit les déciſions. Ce n'eſt pas que je ſois perſuadé qu'ils ayent lu ces ſortes de loix, mais du moins ils ſont mieux inſtruits que d'autres de la tradition.

Pour ce qui eſt des autres matieres qui ne regardent point les Caſtes, elles ſe terminent aiſément, diſent les Indiens. Le bon ſens & la lumiere naturelle ſuffiſent à quiconque veut ſincérement juger avec équité. D'ailleurs, il y a certaines maximes générales qui tiennent lieu de loix que tout le monde connoît : les principales même qui regardent les Caſtes, ne ſont ignorées de perſonne. Il ne ſe trouve de la difficulté que dans certains cas embaraſſans, & qui arrivent rarement. Je rapporterai quelques-unes de ces maximes qui fondent aux Indes une eſpece de coutume.

Je me ſouviens que racontant autrefois à un habile homme d'Europe, ce que j'ai l'honneur de vous mander, il me dit, que certainement il devoit ſe commettre beaucoup d'injuſtices aux Indes, non ſeulement par l'iniquité & par l'avarice

des Juges, mais encore parce qu'il n'y a nulle regle sûre, comme il y en a en Europe dans le droit civil & dans le droit canon. Sans entrer ici dans l'examen des grands avantages qu'on prétend tirer de cette multitude prodigieuse des loix, il me semble que les Indiens ne sont pas si fort blâmables de n'avoir pas pris le soin de compiler en un livre leurs coutumes? Car enfin, ne suffit-il pas qu'ils les possedent parfaitement? & si cela est, qu'ont-ils besoin de livres? Or rien n'est plus connu que ces coutumes : j'ai vu des enfans de dix ou douze ans qui les sçavoient à merveille, & quand on exigeoit d'eux quelque chose qui y fût contraire, ils répondoient aussitôt, *ajaratoucou virodam*, cela est contre la coutume. J'ai lu, si je ne me trompe, dans un livre de droit, que si des coutumes ont été acceptées du consentement général d'une Nation, il importe fort peu qu'elles soient écrites; & même qu'une preuve admirable de leur validité & de leur autorité, c'est qu'il n'ait pas été nécessaire de les écrire. Cette maxime autorise entiérement l'usage des Indiens.

Les Indiens conservent cherement le souvenir de quelques Rois de l'Inde qui se

se sont rendus célebres par l'équité des jugemens qu'ils ont rendus, & auxquels tous les peuples ont généralement applaudi. *Viéramarken* est un de ceux qui s'est le plus distingué. Il étoit admirable, disent-ils, à démêler la vérité du mensonge, & à la tirer des plus épaisses ténebres où l'on tâchoit de l'envelopper. Sa réputation étoit si universellement établie, que non-seulement les Princes & les Rois de son temps, mais les Dieux mêmes, s'en rapportoient à lui, lorsqu'il s'élevoit entr'eux quelque différend. C'est ce qui arriva aux Dieux du *Chorcam* (ils appellent ainsi un de leurs cinq Paradis.) Ces Dieux étant en dispute sur une matiere importante, & ne pouvant s'accorder, convinrent de prendre *Viéramarken* pour Juge : on le fit monter sur un char dans les airs : on le plaça sur le trône de *Devendiren*, & on fut si satisfait de ses réponses, qu'on lui donna pour récompense le trône où on l'avoit placé.

Mais, ajoutent les Indiens, quelque célebre que fut ce Juge, il étoit bien au-dessous d'un autre appellé *Mariadiramen*. Celui-ci étoit regardé autrefois comme le Chef des Castes; quelques-

uns disent qu'il étoit Brame. Jamais personne n'eut plus de sagacité & de pénétration. On prenoit quelquefois plaisir de feindre des causes très-épineuses & très-embarrassées, & l'on ne croyoit pas qu'il pût jamais s'en tirer. Mais on étoit bien surpris de voir avec quelle netteté il développoit les affaires les plus embrouillées, & avec quelle facilité il prononçoit des décisions où l'on n'avoit rien à répliquer. Il s'en faut bien pourtant que je croye ces jugemens aussi admirables que le disent les Indiens : si je les rapportois ici avec les circonstances dont ils sont revêtus, rien ne seroit moins conforme à notre goût. Je me contente d'en choisir deux qui ont quelquelque chose de remarquable. Le premier a du rapport au jugement de Salomon. Le voici.

Un homme riche avoit épousé deux femmes : la premiere, qui étoit née sans agrémens, avoit pourtant un grand avantage sur la seconde, car elle avoit eu un enfant de son mari, & l'autre n'en avoit point. Mais aussi en récompense celle-ci étoit d'une beauté qui lui avoit entiérement gagné le cœur de son mari. La premiere femme, outrée de se voir dans le mépris, tandis que sa rivale étoit

chérie & estimée, prit la résolution de s'en venger, & eut recours à un artifice aussi cruel, qu'il est extraordinaire aux Indes. Avant que d'exécuter son projet, elle affecta de publier, qu'à la vérité elle étoit infiniment sensible aux mépris de son mari, qui n'avoit des yeux que pour sa rivale; mais aussi qu'elle avoit un fils, & que ce fils lui tenoit lieu de tout. Elle donnoit alors toute sorte de marques de tendresse à son enfant qui n'étoit encore qu'à la mammelle. » C'est ainsi, disoit-elle, que je me » vange de ma rivale, je n'ai qu'à lui » montrer cet enfant, j'ai le plaisir de » voir peinte sur son visage, la douleur » qu'elle a de n'en avoir pas autant.

Après avoir ainsi convaincu tout le monde de la tendresse infinie qu'elle portoit à son fils, elle résolut, ce qui paroît incroyable aux Indes, de tuer cet enfant: & en effet, elle lui tordit le col pendant une nuit que son mari étoit dans une bourgade éloignée, & elle le porta auprès de la seconde femme qui dormoit. Le matin, faisant semblant de chercher son fils, elle courut dans la chambre de sa rivale, & l'y ayant trouvé mort, elle se jetta par terre, elle s'arracha les cheveux en poussant des cris affreux,

qui s'entendirent de toute la peuplade! La barbare, s'écrioit-elle, voilà à quoi l'a portée la rage qu'elle a de ce que j'ai un fils, & de ce qu'elle n'en a pas. « Toute la peuplade s'assembla à ses cris: les préjugés étoient contre l'autre femme; car enfin, disoit-on, il n'est pas possible qu'une mere tue son propre fils, & quand une mere seroit assez dénaturée pour en venir-là, celle-ci ne peut pas même être soupçonnée d'un pareil crime, puisqu'elle adoroit son fils, & qu'elle le regardoit comme son unique consolation. La seconde femme disoit pour sa défense, qu'il n'y a point de passion plus cruelle & plus violente que la jalousie, & qu'elle est capable des plus tragiques excès. Il n'y avoit pas de témoin, & l'on ne sçavoit comment découvrir la vérité. Plusieurs ayant tenté vainement de prononcer sur une affaire si obscure, elle fut portée à *Mariadi-ramen.* On marqua un jour auquel chacune des deux femmes devoit plaider sa cause. Elles le firent avec cette éloquence naturelle que la passion a coutume d'inspirer. *Mariadi-ramen* les ayant écoutées l'une & l'autre, prononça ainsi. Que celle qui est innocente & qui prétend que sa rivale est coupable du crime dont il s'agit, fasse une

fois le tour de l'aſſemblée dans la poſture que je lui marque : cette poſture qu'il lui marquoit étoit indécente & indigne d'une femme qui a de la pudeur : alors la mere de l'enfant prenant la parole : pour vous faire connoître, dit-elle hardiment, qu'il eſt certain que ma rivale eſt coupable, non-ſeulement je conſens de faire un tour dans cette aſſemblée, de la maniere qu'on me le preſcrit, mais j'en ferai cent s'il le faut. Et moi, dit la ſeconde femme, quand même, toute innocente que je ſuis, je devrois être déclarée coupable du crime dont on m'accuſe fauſſement, & condamnée enſuite à la mort la plus cruelle, je ne ferai jamais ce qu'on exige de moi ; je perdrai plutôt mille fois la vie que de me permettre des actions ſi mal ſéantes à une femme qui a tant ſoit peu d'honneur. La premiere femme voulut repliquer, mais le Juge lui impoſa ſilence, & élevant la voix, il déclara que la ſeconde femme étoit innocente, & que la premiere étoit coupable : car, ajouta-t-il, une femme qui eſt ſi modeſte qu'elle ne veut pas même ſe dérober à une mort certaine, par quelque action tant ſoit peu indécente, n'aura jamais pu ſe déterminer à commettre un ſi grand crime.

Au contraire, celle qui ayant perdu toute honte & toute pudeur, s'expoſe ſans peine à ces ſortes d'indécences, ne fait que trop connoître qu'elle eſt capable des crimes les plus noirs. La premiere femme, confuſe de ſe voir ainſi découverte, fut forcée d'avouer publiquement ſon crime. Toute l'aſſemblée applaudit à ce jugement, & la réputation de *Mariadi-ramen* vola bientôt dans toute l'Inde.

Le ſecond exemple a quelque choſe de ſingulier, ou plutôt de fabuleux. On ſçait que les Indiens admettent des Dieux ſubalternes, qui, quoique d'un génie fort inférieur aux Dieux d'un ordre plus élevé, ſont néanmoins beaucoup plus habiles que tous les hommes enſemble. Cela ſuppoſé, voici le fait.

Un homme appellé *Parjen*, recommandable par ſa force & par ſon adreſſe extraordinaire, s'étoit marié & avoit vécu quelque temps fort paiſiblement avec ſa femme. Il arriva, je ne ſçai comment, qu'un jour s'étant fort emporté contr'elle, il l'abandonna, & s'enfuit dans un Royaume éloigné. Pendant ce temps-là un de ces Dieux ſubalternes, dont j'ai parlé, prit, ainſi que le racontent les Indiens, la figure de *Parjen*, &

vint dans sa maison, où il fit sa paix avec le beau-pere & la belle-mere. Il y avoit déjà trois ou quatre mois qu'ils demeuroient ensemble, lorsque le véritable *Parjen* arriva. Il alla se jetter aux pieds de son beau-pere & de sa belle-mere, pour leur redemander sa femme, avouant de bonne foi qu'il avoit eu tort de s'emporter aussi légerement qu'il avoit fait; mais enfin qu'une premiere faute méritoit bien d'être pardonnée. Le beau-pere & la belle-mere furent fort étonnés de ce discours, car ils ne comprenoient point que *Parjen* leur demandât une seconde fois le pardon qui lui avoit été accordé quelques mois auparavant. La surprise fut bien plus grande, lorsque le faux *Parjen* arriva. Se trouvant tous deux ensemble, ils commencerent par se quereller réciproquement, & ils vouloient se chasser l'un l'autre de la maison. Tout le monde s'assembla, & personne ne pouvoit démêler quel étoit le véritable. Ils avoient tous deux la même figure, le même habit, les mêmes traits du visage, le même ton de voix. Enfin, pour dire en peu de mots ce que les Indiens racontent fort au long, c'étoit justement les deux Sosies dont parle Plaute. On plaida devant le *Palleacaren*, & il avoua

qu'il ne comprenoit rien à cette affaire. On alla au Palais du Roi, il assembla ses Conseillers, & après avoir bien conféré ensemble, ils ne sçurent que dire. Enfin, l'affaire fut renvoyée à *Mariadi-ramen.* Il ne se trouva pas peu embarrassé, lorsque le véritable *Parjen* ayant déclaré son nom, celui de son pere, de sa mere, de ses autres parens, du village où il avoit pris naissance, & les autres événemens de sa vie; le faux *Parjen* dit: celui qui vient de parler est un fourbe, il s'est informé de mon nom, de mes parens, du lieu de ma naissance, & généralement de ce qui me regarde, & il vient ici faussement se déclarer pour *Parjen* : c'est moi qui le suis, & j'en prends à témoin ceux qui sont ici présens, ceux sur-tout qui ont vu quelle étoit ma fortune & mon adresse. Hé! c'est moi, reprenoit le véritable *Parjen*, c'est moi qui ai fait ce que vous vous attribuez faussement. Une multitude prodigieuse de personnes, qui entendoient ces discours, crurent que pour le coup *Mariadi-ramen* ne se tireroit jamais d'une affaire si embarrassée; néanmoins il fit bientôt voir qu'il avoit des expédiens toujours prêts pour éclaircir les faits les plus obscurs & les plus embrouillés;

car voyant une pierre d'une grosseur énorme, que plusieurs hommes auroient eu de la peine à mouvoir, il parla ainsi : ce que vous dites l'un & l'autre me met hors d'état de rien décider, j'ai pourtant un moyen de connoître sûrement la vérité ; celui qui est véritablement *Parjen* a la réputation d'avoir beaucoup de force & d'adresse ; qu'il en donne une preuve, en soutenant cette pierre dans ses mains. Le véritable *Parjen* fit ses efforts pour remuer la pierre, & l'on fut surpris qu'effectivement il la souleva tant soit peu, mais de l'effort qu'il fit il tomba par terre. Il ne laissa pas d'être applaudi de l'assemblée, qui jugea qu'il étoit le vrai *Parjen.* Le faux *Parjen* s'étant approché à son tour de la pierre, il l'éleva dans ses mains comme il auroit fait une plume. Il n'en faut plus douter, s'écria-t-on alors, c'est celui-ci qui est le véritable *Parjen. Mariadi-ramen*, au contraire, prononça en faveur du premier, qui avoit simplement soulevé la pierre, & il en apporta aussi-tôt la raison : celui, dit-il, qui le premier a soulevé la pierre, a fait ce qu'on peut faire humainement, quand on a des forces extraordinaires. Mais le second qui a pris cette pierre, qui l'a levée sans peine, & qui étoit

prêt de la jetter en l'air, eſt certainement un démon ou un des Dieux ſubalternes qui a pris la figure de *Parjen*, car il n'y a point de mortel qui oſe tenter de faire ce qu'il a fait. Le faux *Parjen* fut ſi confus de ſe voir découvert, qu'il diſparut à l'inſtant. Cette fable a été ſans doute inventée pour faire connoître juſqu'où alloit la ſagacité de ce *Mariadi-ramen :* j'en ai retranché pluſieurs circonſtances, rapportées par les Indiens, qui ſeroient plus ennuyeuſes qu'elles ne vous feroient de plaiſir.

Il y en a encore un nommé *Apachi*, dont les Indiens parlent ſouvent, c'étoit un homme à peu près ſemblable à notre Eſope : il étoit à la Cour d'un Roi des Indes, & avoit le talent de développer les énigmes les plus obſcures, que les Rois de ce temps-là ſe propoſoient les uns aux autres. Car on étoit obligé de découvrir le ſens des énigmes, ſur-tout de celles qui étoient propoſées par l'Empereur univerſel des Indes. Il y avoit même des peines attachées à ceux qui ne pouvoient pas réuſſir. Mais comme cela ne regarde qu'indirectement les jugemens qu'ont porté les anciens, je n'en toucherai rien ici.

Ces exemples font aſſez voir l'idée

qu'ont les Indiens d'un juge ; ils triomphent, quand ils expriment les qualités qu'il doit avoir ; & s'ils étoient aussi exacts dans la pratique que dans la spéculation, je crois qu'ils ne céderoient gueres aux Européens. Un juge, disent-ils, doit posséder la matiere dont il est question ; il doit sçavoir parfaitement toutes les maximes qui tiennent lieu de droit ; il doit être homme de bien ; il faut qu'il soit riche, pour ne pas se laisser corrompre par l'argent ; il doit avoir plus de vingt ans, afin que l'indiscrétion, qui est si propre de la jeunesse, ne l'engage pas à précipiter ses décisions ; il doit avoir moins de soixante ans, parce que, disent-ils, l'esprit commence à s'affoiblir dans les sexagenaires, & ils ne sont plus gueres capables d'une grande application ; s'il est ami ou parent d'une des parties, il doit se désister de la qualité de juge, de peur que la passion ne l'aveugle ; il ne doit jamais juger seul, quelque bonne intention & quelques lumieres qu'il puisse avoir. Tout ce que je viens de dire est écrit en vers grandoniques, c'est-à-dire, en langue *Samouseradam* (1).

(1) Langue des Sçavans.

Ils disent encore que la principale attention du juge doit être à bien examiner les témoins, qu'il est facile de corrompre, & qui sont d'ordinaire très-adroits à faire des réponses équivoques, afin de pouvoir se disculper lorsqu'ils sont surpris dans un faux témoignage. Et en effet, les Indiens, je dis même ceux qui ont le moins d'esprit, feroient sur cela des leçons à ceux qui en Europe sont le plus accoutumés à déguiser la vérité. C'est pourquoi les juges qui veulent s'instruire exactement de la vérité, ont soin de faire écrire les réponses que les témoins ont faites à leurs interrogations ; ils les renvoyent ensuite ; deux jours après, ils les font revenir, & ils leur proposent les mêmes choses d'une maniere un peu différente ; & parce que les juges sont communément aussi habiles que les témoins mêmes, ils tournent les réponses des témoins en toute sorte de sens, afin de ne leur pas laisser la liberté d'expliquer ce qu'ils ont dit autrement que dans le sens naturel. Cela arrive, disent les Indiens, quand le juge n'est pas gagné ; car s'il s'est laissé corrompre, il fera dire infailliblement aux témoins ce qu'il voudra.

La patience, la douceur, & sur-tout

une grande attention à ce que preſcrivent les coutumes, ſont encore recommandées aux juges. Tous les vers Indiens ſont remplis d'invectives contre un juge qui n'écoute plus les loix ; c'eſt un torrent impétueux, diſent-ils, qui a rompu ſa digue, & que rien ne peut plus arrêter ; il ravage, il déſole ce qui ſe rencontre ſur ſon paſſage.

Ils ont de même une eſpece de proverbe qu'ils répétent ſans ceſſe ; c'eſt qu'un juge ne doit jamais regarder ni le viſage ni la main des parties qui plaident. On étend l'explication de cette maxime à tout ce qui met quelque rapport d'union entre le juge & la partie, comme ſont la naiſſance, les alliances, les emplois. Il ne doit jamais regarder le viſage des parties, & ſur cela ils citent un quatrain qui eſt à peu près parmi eux ce qu'étoient autrefois parmi nous les quatrains de Pibrac. En voici le ſens: Un Roi qui eſt obligé de juger un procès entre un de ſes ſujets & un des Princes ſes enfans, doit regarder le Prince ſon fils comme un de ſes ſujets, & le ſujet comme ſon fils, de peur que l'affection naturelle ne le ſéduiſe; encore ſera-ce beaucoup, ſi, avec cette précaution, l'amour-propre, par des retours

imperceptibles, ne corrompt pas ses bonnes intentions. Je leur ai aussi entendu parler avec de grands éloges d'un Roi qui régnoit autrefois dans un siecle où l'on rendoit une exacte justice ; il craignoit si fort de se laisser surprendre, que toutes les fois qu'il montoit sur son trône, pour juger quelque procès, il se faisoit bander les yeux avant que les parties fussent arrivées, & lorsqu'elles étoient en sa présence, il leur défendoit expressément de rien dire qui pût les désigner ou les faire connoître. Aussi est-ce alors, ajoutent-ils, que les Dieux, charmés de l'équité de ces juges incorruptibles, descendoient sur la terre pour en être les témoins, & répandoient une pluie de fleurs sur leurs têtes. Mais que notre siecle est différent de ces siecles heureux ! on n'y voit plus que fraude & qu'injustice.

En second lieu, un juge, disent les Indiens, ne doit pas regarder la main des parties ; c'est-à-dire, qu'il ne doit pas se laisser gagner par des présens, rien n'étant si indigne d'un homme en cette place, que de se livrer à une passion aussi basse que l'avarice. Voici une de leurs sentences : Quand vous allez visiter les temples des Dieux, quand

vous rendez vos devoirs aux maîtres qui vous ont enseigné, quand vous allez voir quelqu'un de vos parens ou de vos amis que vous n'avez pas vu depuis long-temps, vous faites bien de leur porter quelque présent; mais non pas quand vous allez voir vos Juges; ce seroit leur faire un affront.

Je me suis autrefois entretenu avec un Indien qui passoit pour très-habile: l'entretien étant tombé sur le sujet dont je parle, il me dit que cette maxime, qu'un Juge ne doit regarder ni la main ni le visage des parties, avoit à la vérité un très-beau sens; mais que la maxime contraire avoit encore un sens plus fin & plus délicat. Il soutenoit donc qu'un Juge devoit regarder le visage & la main de ceux qui plaident: il doit regarder le visage, parce que souvent le visage des cliens & des témoins porte des marques presque certaines de ce qui se passe dans le fond de leur ame, & donne de grandes ouvertures pour approfondir la vérité. Les passions, poursuivoit-il, sont d'ordinaire si bien peintes dans les yeux & dans le reste du visage, qu'on y reconnoît aisément la haine, l'amour, la colere & les autres passions qu'on s'efforce de dé-

guiser. Les traits en sont quelquefois si bien marqués, qu'ils contribuent beaucoup à dévoiler ce qu'on vouloit cacher, & quoique ces signes naturels ne soient pas toujours infaillibles, ils peuvent être cependant d'une grande utilité. Le visage qui se voit, disent les Indiens, est l'image de l'ame qui ne se voit pas. Un Juge, ajoutoit-il, doit pareillement regarder la main, c'est-à-dire, les présens qu'on lui veut faire. Par-là il connoîtra, ou que le plaideur a mauvaise opinion de sa cause, ou qu'il se défie de l'équité de son Juge: & ces connoissances peuvent fort bien le diriger dans la suite du procès.

Les livres Indiens sont remplis d'invectives & d'imprécations contre les Juges iniques qui se laissent séduire ou qui vendent la justice. Voici le sens d'un de leurs quatrains : le méchant Juge qui a condamné l'innocent, verra sa famille détruite, sa maison sera ruinée, les herbes & l'arbrisseau *eroucou* naîtront dans les chambres qu'il a habitées, & ses enfans mourront dans un âge encore tendre. Je n'aurois jamais fait, si je voulois m'étendre plus au long sur cette matiere : je passe à d'autres points qui ne sont pas moins importans.

Voici ce qu'ils pensent sur les témoins qu'un Juge est souvent obligé d'interroger. On doit se défier des témoins qui sont encore jeunes, ou qui passent soixante ans, & de ceux qui sont pauvres : pour ce qui est des femmes, il ne faut jamais les admettre, à moins qu'une nécessité absolue n'y oblige. Ils ont une plaisante idée du témoignage que portent les borgnes, les bossus & ceux qui ont quelque difformité semblable. L'expérience, disent-ils, nous a appris que le témoignage de ces sortes de gens est toujours très-suspect, & qu'ils sont beaucoup plus faciles que d'autres à se laisser corrompre. J'ajouterai que les Européens ne sont nullement propres à recevoir le témoignage des Indiens, à moins qu'ils n'aient fait un long séjour aux Indes, & qu'ils ne possedent parfaitement la lange : sans quoi ils seront toujours trompés par les réponses ambigues qui leur seront faites.

Chaque Chef de Bourgade est le Juge naturel des procès qui s'élevent dans sa Bourgade : & afin que ce jugement se porte avec plus d'équité, il choisit trois ou quatre des habitans les plus expérimentés, qui sont comme ses

affeffeurs, & avec lefquels il prononce. Si celui qui eft condamné n'eft pas fatisfait de la fentence, il peut en appeller au *Maniacarren*, c'eft une efpece d'Intendant qui a plufieurs Bourgades dans fon gouvernement. Celui-ci prend auffi avec lui deux ou trois perfonnes qui l'aident à examiner l'affaire, & à la juger. Enfin, on peut encore appeller de cette fentence aux Officiers immédiats du Prince, qui jugent en dernier reffort. Si c'eft une affaire qui regarde la cafte, ce font les Chefs des caftes qui la décident. Les parens peuvent auffi s'affembler dans ces occafions, & d'ordinaire ils jugent très-équitablement. Les *Gouroux*, c'eft-à-dire, les Peres fpirituels (car les Gentils en ont auffi-bien que les Chrétiens) terminent une grande partie des procès qui s'élevent entre leurs difciples. Quelquefois ceux qui font en procès prennent des arbitres auxquels ils donnent le pouvoir de juger leur différend; & alors ils acquiefcent à ce qu'ils ont décidé fans avoir recours à d'autres Juges.

De tous ces Juges, il n'y a que les *Maniacarrens* qui prennent de l'argent, encore ne le font-ils pas toujours. Mais il y en a qui prennent le dixiéme de

la somme qui fait la matiere du procès, c'est-à-dire, que si la somme est de cent écus, on en donne dix au *Maniacarren.* C'est d'ordinaire celui qui gagne sa cause qu'on oblige de payer cette somme, celui qui la perd étant assez puni de payer ce qu'il doit. Pour ce qui est des *Gouroux* Payens, ils exigent bien davantage. Mais, à les entendre, cet argent n'est point pour eux, il est destiné à des œuvres saintes & utiles au public.

Après vous avoir entretenu des Juges, il faut vous faire connoître, Monsieur, quel est le devoir des parties. Ceux qui ont un procès à soutenir, doivent plaider eux-mêmes leur cause, à moins que quelque ami ne leur rende ce service : ils doivent se tenir dans une posture respectueuse en présence de leurs Juges : ils ne s'interrompent point, ils se contentent seulement de témoigner, par un mouvement de tête, qu'ils ont de quoi réfuter ce que dit la partie adverse. Quand les plaidoyers sont finis, on renvoie les parties & les témoins : alors le Juge & les Conseillers conferent ensemble, & quand ils sont d'accord sur ce qu'ils doivent prononcer, le Juge rappelle les parties, & leur signifie la

ſentence. Vous voyez, Monſieur, que par-là on évite les lenteurs que la chicane a introduites, & que les frais de la juſtice vont à très-peu de choſe. Auſſi n'y a-t-il guere de pays où l'on plaide à meilleur marché qu'aux Indes: pour peu que les Juges ſoient integres, on eſt bientôt hors de cour & de procès.

Comme la plupart des procès aux Indes, roulent ſur des dettes & ſur des ſommes empruntées qu'on differe trop long-temps de rendre, je ne puis me diſpenſer de vous expliquer la maniere dont ſe font ces ſortes d'emprunts. C'eſt la coutume que celui qui emprunte donne un *mourri*, c'eſt-à-dire, une obligation par laquelle il s'engage de payer à ſon créancier la ſomme empruntée avec les intérêts. Pour que cet acte ſoit authentique, il doit être ſigné au moins de trois témoins: l'on y marque le jour, le mois, l'année qu'on a reçu l'argent, & combien on a promis d'intérêt par mois.

Les Indiens diſtinguent des intérêts de trois ſortes; les uns qui ſont vertu, d'autres qui ſont péchés, & d'autres qui ne ſont ni péché ni vertu, car c'eſt ainſi qu'ils s'expriment. L'intérêt qui eſt

vertu, eſt d'un pour cent chaque mois, c'eſt-à-dire, douze pour cent chaque année. Ils prétendent que ceux qui ne prennent pas davantage, pratiquent un grand acte de vertu, parce que, diſent-ils, avec le peu de gain qu'ils font, ils ſoulagent la miſere de ceux qui ſont dans une néceſſité preſſante. Ils parlent preſque de cette maniere de prêter comme d'une aumône. L'intérêt qui eſt péché, eſt de quatre pour cent chaque mois, c'eſt-à-dire, de quarante-huit par an, en telle ſorte qu'au bout de deux ans deux mois, la ſomme a doublé. L'intérêt qui n'eſt ni vertu ni péché, eſt de deux pour cent chaque mois, c'eſt-à-dire, de vingt-quatre par an. Ceux qui prêtent & ne prennent que l'intérêt qui eſt vertu, ne comptent point d'ordinaire, ni le premier mois, ni celui où l'on paie : ils ne ſont pas pourtant obligés d'uſer de cette indulgence ; & lorſqu'ils relâchent ainſi de leurs droits, c'eſt un effet de leur généroſité. Au reſte, il ne leur vient pas même en penſée d'examiner s'il y a uſure ou non dans cette ſorte de prêt, ils croient avoir droit de faire valoir leur argent, & ils ne regardent comme défendu que l'intérêt, qui, de leur aveu même, eſt péché.

Lorſqu'un créancier a attendu plu-ſieurs mois, ou une ou deux années, il a droit d'arrêter ſon débiteur au nom du Prince, & ſous peine d'être déclaré rebelle. Alors le débiteur eſt forcé de ne pas paſſer outre, juſqu'à ce qu'il ait ſatisfait celui à qui il doit. Cette coutume approche aſſez du cri de haro qui eſt en uſage en Normandie, par lequel on réclame le ſecours de la Juſtice, & l'on contraint le débiteur à venir devant le Juge. Ici le débiteur n'eſt pas encore obligé de comparoître devant le Juge, parce que les premiers paſſans intercedent pour lui, & obligent le créancier de lui accorder encore quelque mois de terme. Ce temps expiré, le créancier peut encore arrêter le débiteur au nom du Prince. Il eſt ſurprenant de voir l'obéiſſance exacte de ceux qui ſont ainſi arrêtés ; car non-ſeulement ils n'oſeroient prendre la fuite, mais ils ne peuvent pas même ni boire ni manger que le créancier ne leur en ait donné la permiſſion. C'eſt alors qu'on le conduit devant le Juge, qui demande auſſi quelque mois de délai. Pendant ce temps-là l'intérêt court toujours. Enfin, ſi le débiteur manque de payer au temps qu'on lui a preſcrit, le Juge le condamne, le fait mettre en une eſpece de priſon, &

fait vendre ſes bœufs & ſes meubles. Il eſt rare néanmoins qu'on tire la ſomme entiere qui eſt due ; on engage d'ordinaire le créancier à relâcher quelque choſe des intérêts qu'il auroit droit d'exiger.

Lorſque quelqu'un eſt accuſé d'un vol, & qu'il y a contre lui de forts préjugés, on l'oblige de prouver ſon innocence, en mettant ſa main dans une chaudiere d'huile bouillante. Dès qu'il en a retiré la main, on l'enveloppe d'un morceau de toile, & on y applique un cachet vers le poignet. Trois jours après, on viſite la main ; & s'il n'y paroît aucune marque de brûlure, il eſt déclaré innocent. Cette épreuve eſt aſſez ordinaire aux Indes, & on y en voit pluſieurs qui retirent de l'huile bouillante leur main très-ſaine.

Pour ne parler ici que des Chrétiens, il y en a qu'on a forcé de donner ce témoignage de leur innocence, & qui, ſans nous conſulter, ſont allés dans les places publiques ; & là, à la vue de tout le monde, ont enfoncé la main & le bras juſqu'au coude dans l'huile bouillante, ſans en être tant ſoit peu brûlés. J'ai examiné leur main & leur bras, ſans y trouver la moindre impreſſion de brûlure.

J'ai connu autrefois un Chrétien qui, ayant une femme très-ſage, ne pouvoit s'ôter de l'eſprit qu'elle ne lui fût infidelle. Les reproches ſanglans qu'il lui faiſoit ſans ceſſe la réduiſoient au déſeſpoir. Un jour que cette pauvre femme étoit pénétrée de douleur, elle dit à ſon mari qu'elle étoit prête de lui donnner les preuves qu'il pouvoit deſirer de ſon innocence. Le mari ferma la porte à l'inſtant; & ayant rempli un vaſe d'huile, il la fit bouillir, puis il ordonna à ſa femme d'y mettre la main: elle obéit auſſi-tôt, en diſant qu'elle ne la retireroit que quand il le lui auroit commandé. La fermeté de cette femme étonna ſon mari, il la laiſſa un peu de temps ſans lui rien dire; mais voyant qu'elle ne donnoit aucun ſigne de douleur, & que ſa main n'étoit nullement brûlée, il ſe jetta à ſes pieds & lui demanda pardon. Quatre ou cinq jours après, il me vint trouver avec ſa femme, & me raconta tout en pleurs ce qui lui étoit arrivé. J'interrogeai en particulier la femme, qui m'aſſura qu'elle n'avoit pas plus reſſenti de douleur que ſi ſa main eût été dans de l'eau tiéde. On en croira ce qu'on voudra, mais moi qui ai vu juſqu'où alloit la folle

jalouſie

jaloufie de cet homme, & la conviction qu'il eut depuis de la vertu de fa femme, je ne puis pas douter de la vérité de ce fait.

Une femme Chrétienne, d'une autre Bourgade, ayant été fufpecte à fon mari, il l'accufa d'infidélité devant fa cafte, où les Gentils avoient tout pouvoir. Elle fut condamnée auffi-tôt à marcher vingt pas portant dans l'extrémité de la toile qui lui couvroit la tête, une trentaine de charbons ardens. Si la toile brûloit, elle devoit être déclarée coupable. Elle porta ces charbons; & après avoir fait vingt pas, elle les jetta fur fon accufateur. C'eft une chofe qui fe paffa à la vue de plus de deux cens témoins. J'arrivai deux mois après dans cette Peuplade, & j'impofai au mari une pénitence proportionnée à fa faute.

J'en fçai d'autres qu'on a contraint de lécher, avec la langue, des tuiles en feu, & qui n'en ont point été brûlés. Quand les Gentils exigent l'épreuve de l'huile bouillante, ils font laver les mains à l'accufé, & ils lui coupent les ongles, de peur qu'il n'ait quelque remede caché qui l'empêche de fe brûler.

Ils ont recours encore à une autre épreuve qui eft affez ordinaire. On

prépare un grand vase rond, à-peu-près comme une grosse boule, dont l'entrée est si étroite, que c'est tout ce qu'on peut faire d'y mettre le poing. On met dans ce vase un de ces gros serpens dont la morsure est mortelle, si on n'y remédie sur l'heure : on y met aussi un anneau. Ensuite on oblige ceux qui sont soupçonnés du vol, de retirer l'anneau du vase. Le premier qui est mordu, est déclaré coupable.

Mais avant que d'en venir à ces extrémités, on prend de grandes précautions pour ne pas exposer trop légérement les accusés à ces sortes d'épreuves. Si, par exemple, c'est un collier de grains d'or ou quelqu'autre bijou semblable qu'on a volé, on donne à trente ou quarante personnes des vases ronds à-peu-près comme une boule, à chacun le sien, afin que le voleur puisse y mettre secrétement le bijou : ces vases sont faits d'une matiere assez aisée à se dissoudre dans l'eau; chacun va porter son vase dans une espece de cuvette; on y délaye tous les vases, & l'on trouve ordinairement au fond de la cuvette ce qui a été volé, sans qu'on puisse découvrir le voleur.

S'il s'agit d'un meurtre, & que la

loi du Talion ait lieu dans la caste, cette loi s'observe dans toute la rigueur. La lettre du Pere Martin que vous pouvez lire dans un des Recueils de ces Lettres édifiantes & curieuses, vous en fournira plusieurs exemples. Cependant il ne faut pas s'imaginer que cette loi du Talion regne dans toute la caste des Voleurs, elle n'est en usage que parmi ceux qui sont entre le Marava & le Maduré.

Les meurtres sont assez rares dans toute l'Inde, & delà vient peut-être qu'il y a si peu de justice pour ces sortes de crimes. Pourvu qu'on donne une certaine somme au Prince, cent pagodes, par exemple, on obtient aisément sa grace : & ce qui est surprenant, c'est que si quelqu'Officier même du Prince a été tué, le meurtrier en sera quitte moyennant un présent de mille écus. Il est permis au mari, suivant les loix, de tuer sa femme adultere & son complice, quand il peut les surprendre ensemble ; mais il doit les tuer tous deux, & alors on ne peut point avoir d'action contre lui.

Ce n'est pas précisément la crainte des châtimens qui les retient dans le devoir. Sous le regne de la Princesse

Mangamal, qui s'étoit faite une loi de ne faire mourir personne ; on n'a pas vu de plus grands désordres que sous celui des autres Rois qui punissoient les coupables. S'il se trouvoit un Etat en Europe où il n'y eût aucune peine de mort, & où l'exil ne consistât, comme aux Indes, qu'à sortir par une porte de la ville, & à rentrer par l'autre, à quels excès ne s'y abondonneroit-on pas ?

Mais sous quelque Prince que ce soit, il n'est jamais permis aux Indes de faire mourir un Brame, de quelque crime qu'il soit coupable : on ne peut le punir qu'en lui arrachant les yeux. J'étois dans la ville de *Trichirapali*, lorsqu'on surprit deux Brames qui faisoient des sacrifices abominables pour procurer la mort de la Reine. On se contenta de leur arracher les yeux : encore cette exécution se fit-elle contre la volonté de la Reine, qui ne pouvoit se résoudre à permettre qu'on les punît. On voit pour tant dans l'histoire des Rois de Maduré, que quand ils étoient mécontens de quelques Brames, à la vérité ils s'abstenoient de répandre leur sang, mais ils les faisoient environner d'une haie d'épines, large de douze ou quinze pieds ;

cette haie étoit gardée par des ſoldats ; on diminuoit chaque jour ce qu'on leur donnoit à boire & à manger, & ainſi peu-à-peu le défaut d'alimens leur cauſoit la mort.

Voilà, Monſieur, une idée générale de la maniere dont la juſtice eſt adminiſtrée aux Indes. Je vais vous rapporter quelques-unes de leurs maximes, qui ſont comme autant de loix qui les dirigent dans les jugemens qu'ils portent.

PREMIERE MAXIME.

Quand il y a pluſieurs enfans dans une maiſon, les enfans mâles ſont les ſeuls héritiers ; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage.

J'ai ſouvent reproché aux Indiens que cette maxime paroiſſoit injuſte & contraire au droit naturel, puiſque les filles ont le même pere & la même mere que leurs freres. Mais ils m'apportoient d'abord cette réponſe générale, que c'eſt la coutume, & qu'une pareille coutume ayant été introduite du conſentement de la Nation, elle ne pouvoit être injuſte. Ils ajoutoient que

les filles n'étoient pas à plaindre, parce que les peres & les meres, & à leur défaut les freres, étoient obligés de les marier; qu'ainsi, en les transférant dans une autre famille, aussi noble que la leur (car on ne peut pas se marier hors de sa caste), les avantages qu'une fille trouvoit dans cette famille où elle entroit, tenoient lieu de la part qu'elle auroit pu prétendre à l'héritage. Vous pouvez dire cela, leur répondois-je, aux Européens qui habitent les côtes, & qui ne connoissent que très-superficiellement vos coutumes; mais non pas à moi, qui ai vécu tant d'années avec vous. Car enfin, leur répliquois-je, ne sont-ce pas les peres & les meres qui retirent tout l'avantage du mariage de leurs filles? N'est-ce pas à eux que les maris portent la somme dont ils achetent la fille qui lui est destinée? Car il est bon d'observer que, parmi les Indiens, se marier & acheter une femme, c'est la même chose; aussi, pour faire entendre qu'ils vont se marier, ils disent d'ordinaire qu'ils vont acheter une femme.

Cependant je ne dois pas dissimuler qu'ils ne répondent pas mal à cette difficulté. Voici ce qu'ils disent : la

ſomme qui a été donnée par le mari à ſon beau-pere, eſt preſque toute employée à acheter des bijoux pour la nouvelle épouſe. Ainſi on lui fait faire des pendans d'oreilles, des bracelets d'argent, des colliers mêlés de corail & de grains d'or, des anneaux d'or & d'argent, ſuivant le rang & la nobleſſe de leurs caſtes (& il eſt à remarquer que ces anneaux ſe mettent ſouvent auſſi-bien aux doigts des pieds qu'aux doigts des mains). Le reſte de la ſomme, ajoutent-ils, s'employe au feſtin du mariage ; & ce qu'il en coûte au pere de la fille, va ſouvent au-delà de ce qu'il a reçu. Ceux qui en uſent autrement, ſont mépriſés : c'eſt pourquoi on reproche à quelques Brames leur avarice qui les porte à vendre leurs filles, ſans preſque rien employer pour elles de la ſomme qui leur a été livrée. Ils répondent néanmoins que l'emploi qu'ils en font eſt légitime, puiſque cet argent qu'ils reçoivent, ſert à marier leurs enfans mâles.

Je me ſouviens qu'ayant autrefois expoſé en Europe cette coutume des Indiens, on ſe récria fort, en diſant que rien n'étoit plus barbare ni plus contraire aux loix de la nature. Cependant

nous voyons quelque chose de semblable dans les livres sacrés. Il y est rapporté que les filles de Salphad, après la mort de leur pere qui n'avoit point laissé d'enfans mâles, se présenterent à Moïse & à Eléazar(1), & demanderent de recueillir l'héritage. Sur quoi la Sçavant Cornelius *à Lapide* dit, que l'on doit conclure de ce passage que les filles chez les Juifs, quand elles avoient des freres, ne devoient avoir aucune part à l'héritage de leur pere. *Ex hoc loco colligitur quod apud Hebræos, si proles aliqua esset mascula, illa omnium erat hæres, ita ut filiæ nullam hæreditatis partem adire possent.* C'est, ajoute cet Auteur, parce que les familles, parmi les Israëlites, étoient seulement nommées, distinguées & conservées par les enfans mâles. Cette distinction fut ainsi établie par la Providence de Dieu, afin que l'on pût connoître les successions des héritages, & de qui elles étoient sorties, & qu'on comprît clairement que le Rédempteur étoit né des Juifs & de la famille de Juda, comme Dieu l'avoit promis à Jacob. Ainsi les filles, parmi les Juifs, ne devoient rien atten-

(1) Nomb. chap. 27, v. 1.

dre de l'héritage de leur pere, supposé qu'elles eussent des freres ; & même, quand elles n'en avoient point, il n'étoit pas si clair qu'elles eussent droit d'y prétendre, puisqu'on voit que les filles de Salphad ayant demandé d'avoir chacune leur part à l'héritage, il fallut consulter Dieu, & attendre sa réponse qui leur fut favorable.

Les filles, chez les Indiens, sont de pire condition que chez les Juifs, puisque les filles Juives, qui n'avoient pas de freres, avoient droit à l'héritage ; au lieu que parmi les Indiens, il y a une exclusion entiere pour les filles, bien qu'elles n'aient pas de freres. Deux freres se marient ; l'un a un fils, & l'autre a une fille. Tout le bien qui devroit naturellement venir à la fille, va à son oncle ; mais aussi il contracte l'obligation de marier sa niece le plus avantageusement qu'il lui est possible.

Cependant il y a de petits Royaumes dans les Indes, où les Princesses ont de grands privileges, qui les mettent au-dessus de leurs freres, parce que le droit de succéder ne vient que du côté de la mere. Si le Roi, par exemple, a une fille d'une femme qui soit de son sang, quoiqu'il ait un enfant mâle d'une

autre femme de même caſte, ce ſera la Princeſſe qui ſuccédera & à qui appartiendra l'héritage. Elle peut ſe marier à qui elle voudra, & quand ſon mari ne ſeroit pas du ſang royal, ſes enfans ſeront toujours Rois, parce qu'ils ſont du ſang royal du côté maternel, le pere n'étant compté pour rien, & le droit, comme je l'ai déja dit, venant uniquement du côté de la mere.

On doit conclure de ce même principe, que ſi cette princeſſe qui regne, a un garçon & une fille, & qu'on ne puiſſe pas trouver une Princeſſe du ſang royal pour la marier au Prince, ce ſeront les enfans de la fille, qui regneront préférablement aux enfans de ſon frere. Et quand ni le Prince ni la Princeſſe n'ont point d'enfans, comme cela eſt arrivé dans le Royaume de Travancor, on en cherche ailleurs qui ſoient iſſus du même ſang : & cela ſe pratique, quoique le Roi ait des enfans de ſa caſte, s'ils ne ſont pas du ſang royal, du côté de la mere. Quand ce ſont les Reines qui ont la puiſſance abſolue, il y a toujours ſix ou ſept perſonnes qui l'aident à porter le fardeau du Gouvernement.

SECONDE MAXIME.

Ce n'eſt pas toujours le fils aîné des Rois & des Princes, des Palleacariens, & des Chefs de bourgade qui doit ſuccéder aux états ou au gouvernement de ſon pere.

Cette maxime, qui regle la ſucceſſion des Princes, a beſoin d'explication. Les Indiens diſtinguent deux ſortes de dignités : celles qui paſſent du pere au fils, & celles qui ſont ſeulement attachées à quelques perſonnes, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'elles paſſent à leurs enfans. Il n'eſt pas queſtion de celles-ci, puiſque le Prince peut en diſpoſer à ſon gré & choiſir qui il lui plaira. Mais il eſt queſtion des états qui ſont héréditaires. La coutume veut que les aînés ſuccédent, quand leurs bonnes qualités les en rendent capables. Mais lorſqu'ils ont peu d'eſprit, & qu'ils ſemblent peu propres à bien gouverner ; & qu'au contraire le cadet a de grandes diſpoſitions pour remplir les devoirs d'un Prince, le Roi diſpoſe les choſes de telle ſorte, qu'il fait tomber ſes états au cadet. S'il ne le faiſoit pas, les parens s'aſſemble-

roient après ſa mort, & choiſiroient le cadet : & comme c'eſt une coutume établie, l'aîné a moins de peine à s'y conformer. Sa condition n'en eſt pas moins heureuſe, car ſans avoir les dégoûts & les peines qui ſont inſéparables de la Royauté, il en a les agrémens & les douceurs : on n'omet rien de ce qui peut lui adoucir la peine que lui cauſeroit une ſoumiſſion forcée.

Ce qui ſe dit des Rois & des Princes, doit s'entendre à proportion des *Palleacarrens* & des Chefs de Bourgade. Le cadet eſt toujours préféré à l'aîné, quand il a plus de mérite. On a vu avec admiration les deux freres, Princes de *Tanjaour*, gouverner tous deux enſemble le pays qui leur a été laiſſé par leur frere aîné, qui n'avoit point d'enfans. Il eſt vrai que l'expérience leur ayant appris que cette autorité commune embarraſſoit leurs ſujets, ils ont partagé entr'eux le Royaume de *Tanjaour*, mais ils ne laiſſent pas de demeurer enſemble dans le même Palais, & d'y vivre dans une parfaite union. Ils ſont les enfans d'un frere du fameux Sivagi, ſi célèbre dans les Indes, pour avoir ébranlé le Trône des ſucceſſeurs de Tamerlan.

La conduite que tiennent les Princes

Mogols eſt bien différente : celui qui a des forces plus conſidérables & qui remporte la victoire ſur ſes freres, ſuccéde aux vaſtes Etats du Mogol. Il en coûte toujours la vie ou la priſon aux vaincus. On dit qu'Aurengzebe ayant été prié de déterminer celui de ſes enfans qu'il croyoit le plus capable de lui ſuccéder, il refuſa de le faire, apportant pour raiſon, que c'étoit au Ciel à en décider. Il étoit monté lui-même ſur le Trône, en faiſant mourir ſes freres, & en retenant priſonnier ſon propre pere, qu'il vouloit, diſoit-il, décharger du poids du gouvernement. Etrange politique des Mogols qui réduit les freres à une eſpece de néceſſité de s'égorger les uns les autres. Nos Princes Indiens abhorrent une ſi déteſtable maxime : il n'y a point de Pays où les freres ſoient plus unis.

TROISIEME MAXIME.

Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du Pere, tout le bien que peut avoir gagné un des enfans, doit être mis à la maſſe commune, & être partagé également.

Cette maxime paroîtra étrange ; mais

elle eſt généralement ſuivie aux Indes ; & c'eſt ſuivant cette regle qu'on termine une infinité de procès. Un exemple rendra la choſe plus claire. Suppoſons qu'un Indien, qui a cinq enfans, laiſſe en mourant cent pagodes, qui ſont cinq cens livres de notre monnoie. Si l'on faiſoit le partage, on devroit donner à chacun cent livres ; mais ſi le partage ne ſe fait pas, comme il eſt très-rare qu'on le faſſe, ſur-tout quand quelqu'un des freres n'eſt pas marié, alors quoique l'aîné ait gagné dix mille pagodes, il faut qu'il mette cette nouvelle ſomme à la maſſe commune, afin qu'elle ſoit partagée également à tous les freres. On aſſemble pour cela les parens & les amis : ſi l'aîné fait quelque réſiſtance, il eſt toujours condamné par la maxime que j'explique.

Ils ont un autre uſage, que les uns blâment, & que d'autres admirent. Lorſque parmi les freres il y en a quelqu'un qui a peu d'eſprit, & que les autres en ont beaucoup, on fait le lot du premier beaucoup plus gros que celui des autres ; parce que, diſent-ils, celui qui n'a point d'eſprit eſt incapable de faire valoir le bien qu'on lui laiſſe, au lieu que les autres qui ont du génie & du ſçavoir faire, deviendront en peu de temps beaucoup

plus riches que leur frere, auquel ils ont laissé la meilleure portion de l'héritage.

Il y a de certaines familles où l'on ne parle jamais de partage : les biens sont communs, & ils vivent dans une parfaite intelligence. Cela arrive lorsque quelqu'un de la famille est assez habile pour la faire subsister. C'est lui qui fait toute la dépense : il est comme le supérieur des autres, qui n'ont d'autre soin que de travailler sous ses ordres : il marie les fils & les petits-fils de ses freres, il pourvoit à leurs besoins, aux vêtemens, à la nourriture, &c. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il se trouve quelquefois des femmes capables de gouverner ainsi plusieurs familles. J'en ai vu une qui étoit chargée de plus de quatre-vingt personnes qu'elle entretenoit des choses nécessaires à la vie. Il y a de ces familles où l'on n'a jamais fait de partage, & elles ne laissent pas d'être aussi riches qu'on l'est communément aux Indes. Ceux qui composent ces familles, dont l'union est si grande, sont dans une estime générale, & l'on s'empresse à entrer dans leur alliance. Ce détachement des biens de la terre qu'on voit parmi des Idolâtres, ne doit-il pas confondre tant de Chrétiens d'Europe,

que le moindre intérêt divise, & engage dans des procès éternels ?

QUATRIEME MAXIME.

Les enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les enfans des peres & meres qui les ont adoptés.

Quand un homme n'a point d'enfans, il en choisit souvent chez quelqu'un de ses parens qu'il adopte. Les cérémonies qu'on observe en cette occasion méritent d'être rapportées. On fait une assemblée dans la maison des parens de celui qui adopte : là, on prépare un grand vase de cuivre de la figure de nos grands plats : on le place de telle sorte, que l'enfant y puisse mettre les deux pieds, & s'y tenir debout s'il en a la force. Ensuite le mari & la femme disent à peu près ce qui suit. Nous vous avertissons que n'ayant point d'enfant, nous souhaitons adopter celui que vous voyez. Nous le choisissons tellement pour notre fils, que nos biens lui appartiendront désormais, comme si véritablement il étoit né de nous. Il n'a plus rien à espérer de celui qui étoit son pere naturel. En foi de quoi nous

allons boire l'eau de safran, si vous y consentez. Les assistans donnent leur consentement par un signe de tête ; après quoi le mari & la femme se baissent en versant de l'eau, dans laquelle on a délayé du safran : ils en lavent les pieds de l'enfant, & ils boivent l'eau qui est restée dans le vase. On passe aussitôt un écrit, où l'on marque ce qui s'est passé, & les témoins signent. Cet écrit s'appelle *Manchinircani-chitou*.

Si le mari ou la femme ont dans la suite des enfans, ces enfans deviennent les cadets de celui qui a été adopté, & celui-ci jouit des prérogatives de l'aîné, les loix ne mettant nulle différence entre l'enfant adopté & les véritables enfans. On a vu même souvent, que les peres & les meres avoient plus de tendresse pour le fils adoptif que pour leurs véritables enfans, s'imaginant que les Dieux touchés de la vertu qu'ils avoient pratiquée en faisant cette adoption, leur avoient accordé des enfans & des biens temporels, qu'ils n'auroient pas eus sans cela.

Il y a une autre espece d'adoption qui n'a pas les mêmes avantages, mais qui ne laisse pas d'avoir quelque chose de singulier. Si un pere & une mere qui

ont perdu leur enfant en voient un autre qui lui ressemble, ils le prient de les regarder comme étant maintenant son pere & sa mere : c'est à quoi l'enfant ne manque gueres de consentir, & alors l'adoption est faite. Elle s'appelle dans la langue du pays *oppari pieradou.* Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'un *Choutre* peut prendre par voie d'*oppari* un Brame pour son fils, s'il a des traits semblables à l'un de ses enfans morts, & ce Brame l'appellera son pere : cependant comme ils sont de caste différente, ils ne mangeront jamais ensemble.

Ce qu'on dit du pere & de la mere à l'égard du fils adopté par *oppari*, doit se dire pareillement des freres & des sœurs qui adoptent, de la même façon, celui ou celle qui ressemble ou au frere ou à la sœur que la mort leur a enlevé. Ils les traitent dans la suite comme freres & sœurs ; ils les assistent dans l'occasion ; ils prennent part aux avantages ou aux disgraces qui leur arrivent. Les Indiens disent, que par-là ils soulagent beaucoup la douleur qu'ils ont de la mort de leurs plus proches parens, puisqu'ils trouvent dans ceux qu'ils adoptent, d'autres enfans, d'autres freres, d'autres sœurs. Mais cette sorte de parenté finit

par la mort de ceux qui ont adopté, & ne passe point à leurs enfans.

CINQUIEME MAXIME.

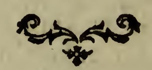
Les orphelins doivent être traités comme les enfans de ceux à qui on les confie.

Un des plus sages réglemens qui soit aux Indes, regarde les orphelins. S'ils ont des oncles & des tantes, comme ces oncles & ces tantes sont censés par la loi peres & meres des enfans de leurs freres & de leurs sœurs, ils sont élevés comme les autres enfans de la maison. Le pere putatif est obligé de les pourvoir de la même maniere que les autres enfans, de les marier quand ils sont en âge, & de faire les frais nécessaires pour les mettre en état de gagner leur vie.

C'est en conséquence de cette coutume que, lorsqu'un homme a perdu sa femme, il fait ce qui dépend de lui pour épouser la sœur de la défunte. Cette maxime leur paroît admirable ; car, disent-ils, par ce moyen, il n'y a point de belle-mere, & les enfans de la sœur morte deviennent toujours les enfans de la sœur vivante. On ne sçauroit les convaincre de l'équité de la loi ecclésiastique, qui dé-

fend à un homme d'épouser en secondes noces la sœur de sa femme défunte. Ne voyez-vous pas, nous disent-ils, que si cet homme » ne se marie pas avec la » sœur de sa femme, il faudra qu'il » épouse une autre fille, qui sera une » véritable marastre, qui ne manquera » pas de maltraiter les enfans de son » mari pour avantager les siens : au lieu » que si la sœur de la défunte se marie » avec son beau-frere, qui est veuf, les » enfans de la sœur aînée seront toujours » censés ses propres enfans ».

Enfin si les orphelins n'ont ni frere aîné, ni oncle, ni tante, on fait une assemblée de parens qui choisissent quelqu'un qui ait soin d'eux. On écrit ce que le pere de l'orphelin a laissé, & on est obligé de le lui remettre aussi-tôt qu'il est majeur. Ceux qui élevent les orphelins, leur font gagner leur vie dès qu'ils sont en âge de travailler. S'ils ont de l'esprit, on les met à l'école pour y apprendre à lire, à écrire & à chiffrer.



SIXIEME MAXIME.

Quelque crime qu'ayent commis les enfans à l'égard de leurs peres, ils ne peuvent jamais être déshérités.

Cette maxime, toute étrange qu'elle paroît, arrête une infinité de procès. Il eſt ſouvent très-difficile de prouver en Europe qu'un pere, qui deshérite ſon fils, ait eu une raiſon légitime de le faire. A la vérité ce pouvoir des peres & la crainte de l'exhérédation peuvent contenir les enfans dans le devoir, mais on ne peut nier qu'il ne ſe trouve des occaſions où la ſeule haine porte les peres à abuſer de leur pouvoir.

Quoi qu'il en ſoit, les Indiens s'imaginent que leur coutume eſt très-ſage & remplie d'équité. Ainſi quand un fils auroit frappé ſon pere, qu'il l'auroit bleſſé, je dis plus, que dans un mouvement de colere il auroit même attenté à ſa vie, ſans pourtant exécuter ſon deſſein, le pere eſt obligé de lui pardonner: & s'il arrivoit que le pere déclarât en mourant que quelqu'un de ſes enfans ne mérite pas d'avoir part à ſon héritage, à cauſe des mauvais traitemens qu'il en

a reçus, les freres qui prétendroient exécuter la volonté de leur pere, seroient condamnés à tous les Tribunaux des Indes. Quand on dit aux Indiens qu'il est contre les bonnes mœurs qu'un pere ne puisse pas priver de ses biens un fils ingrat qui l'a méprisé & insulté: ils répondent, que rien au contraire n'est plus scandaleux que de voir mourir un pere avec des sentimens de haine pour ses enfans. L'obligation d'un pere, ajoutent-ils, est de pardonner à son fils, quelque ingrat, quelque dénaturé qu'il soit: car enfin, ce fils n'est-il pas né de son pere? Il en est donc une portion. Hé, quand est-ce qu'on a vu un homme se couper la main droite, parce qu'elle a coupé la main gauche?

C'est par la même raison que les enfans ne peuvent pas deshériter leur pere, quelque déraisonnable qu'il ait été à leur égard. Ainsi un fils unique marié qui meurt sans enfans avec beaucoup de bien, c'est son pere qui est son héritier, & il n'y a aucune raison qui puisse le priver de l'héritage.

SEPTIEME MAXIME.

Le pere est obligé de payer toutes les dettes que les enfans ont contractées, & les enfans sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur pere.

Cette regle est générale, & sert à vider les procès qui touchent cette matiere. Cependant, de la maniere que les Indiens l'expliquent, elle a quelque chose qui surprend. Car enfin, selon cette coutume, si un enfant est débauché, s'il emprunte à toutes mains, & qu'il donne des obligations en bonne forme, le pere est obligé de payer ses dettes. On a beau dire que le fils ne mérite nulle grace, puisque l'argent qu'il a emprunté n'a servi qu'à fomenter son libertinage: ils répondent, que la bonté d'un pere ne lui permet pas d'user de cette rigueur. La même regle s'observe à l'égard des dettes que contractent les peres; les enfans sont pareillement obligés de les payer. Quand même on prouveroit que le pere a employé l'argent emprunté en des dépenses folles & indignes d'un honnête homme, quand même le fils renonceroit à l'heritage, il sera tou-

jours condamné à payer les dettes de son pere.

Il faut raisonner de la même maniere des dettes qu'un des freres a contractées avant le partage des biens ; l'aîné est obligé de les payer, & celui qui a été un dissipateur, ne laisse pas d'avoir sa part comme les autres à la masse commune. La raison de cette conduite est fondée sur cette maxime que les Indiens admirent ; sçavoir, qu'après la mort du pere, le fils aîné devient comme le pere de ses freres. Et en effet, les autres freres viennent se jetter à ses pieds, & lui il les regarde comme ses enfans. Ainsi comme le pere est obligé de payer les dettes de ses enfans, le frere aîné qui tient lieu de pere à ses freres, est pareillement obligé de payer leurs dettes. Cela s'entend avant le partage, mais ce partage se fait toujours fort tard. Cette regle ne s'étend point aux filles : le pere n'est point obligé de payer leurs dettes, ni le frere les dettes de ses sœurs.

Ce sont, Monsieur, ces maximes générales qui servent de loix aux Indes, & qui sont suivies dans l'administration de la Justice. Il y a d'autres loix particulieres qui regardent chaque Caste : comme elles me meneroient trop loin, elles

elles pourront faire la matiere d'une autre lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire. J'ai celui d'être très respectueusement, Monsieur, votre, &c.

LETTRE

Du Pere le Gac, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Joseph le Gac, son frere, de la même Compagnie.

MON TRÈS-CHER FRERE,

La paix de Notre Seigneur.

Cette Mission de *Devandapallé* où le Seigneur a eu la bonté de me destiner, vient d'éprouver une rude persécution qui lui a été suscitée par les *Dasseris* de cette Ville. Les *Dasseris* composent une secte d'adorateurs de *Vichnou*, l'une des fausses Divinités du pays : ce sont les plus grands ennemis du Christianisme, & ceux qui mettent le plus d'obstacles à la propagation de la foi. Le récit que je vous en ferai, sera d'autant plus fidele, que j'ai été témoin de ce qui s'est passé durant le cours de cet orage.

Il commença vers la fin d'Août de l'année 1710. La constance de mes Néophytes fut mise, pendant deux mois, à de rudes épreuves : on en vint aux dernieres violences pour les forcer de renoncer à leur foi : mais par la miséricorde du Seigneur, les efforts de nos ennemis furent inutiles, les Chrétiens demeurerent fermes, la vérité triompha, & le calme succéda à la tempête. J'obtins alors du premier Ministre un écrit signé de sa main, par lequel il déclaroit que le Prince permettoit aux Chrétiens de continuer en paix les exercices de leur Religion. Ce témoignage ne suspendit que pour un temps la haine des *Dasseris*, qui chercherent une occasion plus favorable de la faire éclater, & de détruire entiérement le Christianisme. C'est ce qui arriva vers le mois d'Août de l'année derniere, ainsi que je vais le raconter.

J'étois parti au commencement du mois de Mai de la même année pour *Cruchnabouram*, où plusieurs Catéchumenes m'attendoient afin de leur conférer le baptême. J'y appris le nouveau tumulte qu'excitoient les *Dasseris* dans ma Mission de *Devandapallé*, lorsque je me préparois à célébrer la fête

de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Cette nouvelle me conſterna; & j'étois ſur le point de courir au ſecours de mes Néophytes, auxquels ma préſence ſembloit néceſſaire pour les fortifier dans la foi. Mais on me repréſenta que mon départ précipité à la veille d'une ſi grande fête, allarmeroit les nouveaux fideles, & intimideroit les proſélytes qu'on diſpoſoit au baptême. J'entrai dans cette raiſon, & je me contentai pour lors d'écrire une lettre commune aux Chrétiens de *Devandapallé*, dans laquelle je les exhortois à rendre graces à Dieu de ce qu'il les avoit trouvés dignes de ſouffrir quelque choſe pour la gloire de ſon ſaint Nom : je leur rappellois le ſouvenir de ce que je leur avois dit ſi ſouvent en leur prêchant l'Evangile, que je ne leur promettois pas les biens de ce monde, mais des croix & des perſécutions qui ſont la ſemence des biens éternels que Dieu leur deſtinoit. Enfin je les aſſurois que je me rendrois inceſſamment auprès d'eux pour les conſoler, & pour participer à leurs ſouffrances.

Cependant je célébrai la fête de l'Aſſomption avec beaucoup d'appareil, & je baptiſai vingt Catéchumenes. Auſſi-tôt

après je me mis en chemin pour *Devandapallé.* J'appris ſur ma route que le Pere Platel, Italien & Supérieur de la Miſſion de *Maïſſour*, à qui notre Miſſion de Carnate a des obligations infinies, étoit à *Cotta-cotta* (c'eſt une ville de la dépendance des Mores, qui n'eſt qu'à trois lieues de *Devandapallé*,) je reçus même à *Pongamour* deux de ſes lettres, par leſquelles il me donnoit avis de ce qui ſe paſſoit dans ma Miſſion : je crus devoir aller trouver ce zelé Miſſionnaire pour le remercier de ſes peines, & en même temps pour le conſulter ſur la conduite que je devois tenir dans les conjonctures préſentes.

Il m'apprit qu'il y avoit plus de ſix mois que les *Daſſeris* de *Maïſſour* tâchoient d'exciter un orage dans ſa Miſſion ; qu'ils avoient écrit des lettres circulaires à tous ceux de leur ſecte ; qu'ils s'étoient attroupés en grand nombre à *Cotta-cotta* ; que le Gouverneur More ayant ſçu pour quelle raiſon ils s'aſſembloient, l'avoit appellé pour venir diſputer avec eux ; qu'il s'étoit rendu auprès du Gouverneur cinq jours de ſuite, ſans qu'aucun *Daſſeri* eût oſé paroître ; que le Gouverneur, outré de cette conduite, avoit ordonné que ſi les *Daſſeris* s'aſſembloient

encore, on châtiât les plus mutins de la troupe; que cet ordre les avoit diſſipés; qu'ils s'étoient retirés à *Devandapallé*, & qu'ils eſpéroient venir plus aiſément à bout de leurs pernicieux deſſeins, dans un pays où la foibleſſe du gouvernement leur donnoit lieu de tout entreprendre.

Les lettres qu'ils écrivirent à tous ceux de leur ſecte, furent le ſignal de la révolte. Les *Daſſeris* s'aſſemblerent, & vinrent en foule, au ſon de leurs inſtrumens, aſſiéger l'Egliſe d'où ils ſçavoient que j'étois abſent. Il n'y avoit alors dans l'Egliſe qu'un vieux Catéchiſte aveugle, & un Chrétien qui accourut au bruit que faiſoit cette troupe inſenſée. Il n'eut pas plutôt ouvert la porte, que les *Daſſeris* y entrerent en pouſſant des cris de joie, & en vomiſſant les plus exécrables blaſphêmes contre le vrai Dieu. Ils ſe ſaiſirent des deux Néophytes, & il les promenerent en ſpectacle dans les rues de la Ville, au milieu des huées d'un grand peuple qui les chargeoit d'outrages; après quoi ils les chaſſerent de la Ville, & ils défendirent aux gardes de les y laiſſer rentrer.

Le Chrétien dont je parle donna en cette occaſion des marques de ſa foi &

de sa constance. Bien qu'il lui fut facile d'échapper aux insultes de ces furieux, il marchoit à pas lents dans les rues, conduisant par la main le Catéchiste aveugle. A la fermeté de sa contenance, mêlée de gaieté & de modestie, on eût jugé que c'étoit pour lui un jour de triomphe. Les Payens mêmes en furent surpris & édifiés.

Les *Dasseris* parcoururent ensuite les maisons de la plûpart des Néophytes, & ils y commirent mille indignités. Ils déclarerent publiquement les Chrétiens déchus de leur Caste, & incapables de faire aucun commerce dans la ville. Dès-lors, il ne fut plus permis aux Chrétiens de puiser de l'eau dans les puits & les étangs publics, d'acheter les plus grossiers ustensiles du ménage, comme de la vaisselle de terre, ou d'autres choses de cette nature, ni même de faire laver leur linge.

La fureur des ennemis du Christianisme augmentant de plus en plus, les Chrétiens s'assemblerent aux environs du Palais, & s'étant avancés jusqu'à la porte, hommes, femmes & enfans, ils demanderent justice de la violence qui leur étoit faite. « Nos » Docteurs, dirent-ils, en parlant des » Missionnaires, visitent les diverses con-

» trées où ils ont des disciples, ils se-
» ront bientôt de retour, & ils n'auront
» pas de peine à faire voir la fausseté de
» ce que leurs ennemis leur imputent.
» Cependant nous sommes prêts à souffrir
» toutes sortes de tourmens, & à perdre
» même la vie, si l'on peut nous re-
» procher autre chose, que d'adorer le
» vrai Dieu créateur du ciel & de la
» terre ».

Ils demeurerent jusqu'au soir aux portes du palais, exposés aux railleries & aux insultes des *Dasseris*, sans qu'on daignât leur faire aucune réponse. Enfin, comme ils persistoient à demander justice, le Prince leur fit dire qu'ils n'avoient qu'à se retirer, & qu'il examineroit leur affaire. Les Chrétiens comprirent bien que c'étoit-là une défaite : mais il fallut obéir, & ils se retirerent.

Le lendemain les *Dasseris* publierent qu'ils avoient permission du Prince de s'emparer de l'Eglise ; ils en chasserent une famille Chrétienne de Brames qui y demeuroit, & y établirent des familles de leur secte. Ils arracherent des médailles que des Chrétiennes portoient au col, ou qu'elles avoient à leur chapelet, & les attachant par dérision à leurs souliers : c'est ainsi, disoient-ils, en les traî-

nant par les rues, qu'il faut traiter les Dieux des Chrétiens, puiſqu'ils ont l'audace de ſoutenir que nos divinités ne ſont que des idoles inanimées.

A peine ſe furent-ils rendus maîtres de l'Egliſe, qu'ils en renverſerent l'autel, & afin de purifier, diſoient-ils, un lieu ſi abominable, ils y firent leurs cérémonies diaboliques. Ainſi le Temple du vrai Dieu devint-il la retraite des démons. Ils publierent enſuite dans la ville, qu'en détruiſant l'autel, ils y avoient trouvé des oſſemens, & une certaine poudre propre aux enchantemens magiques, que les Miſſionnaires employoient pour enſorceler ceux qu'ils vouloient attirer à leur Religion. C'eſt ce qu'ils oſerent bien me reprocher à moi-même, comme ſi c'eût été une vérité prouvée, & dont il ne fut pas permis de douter.

J'étois dans l'impatience de me rendre auprès de mes chers Néophytes : mais il m'étoit difficile d'entrer dans la ville ſans être découvert, car il y avoit défenſe aux gardes d'y laiſſer entrer aucun Miſſionnaire. Je pris le temps de la nuit, & je m'étois déguiſé de telle maniere, que les gardes ne me reconnurent point. Je paſſai cette nuit-là chez un fervent Chrétien, & le lendemain dès la pointe

du jour, je parus à l'entrée de la forteresse sur un lieu un peu élevé. Comme c'étoit l'endroit où il y a le plus grand concours de peuple, les *Dasseris* furent bien-tôt avertis de mon arrivée : deux des principaux me traiterent d'une maniere si injurieuse & si méprisante, que le peuple en fut indigné. J'eus occasion d'expliquer les vérités chrétiennes à beaucoup d'infideles, que la curiosité avoit attirés autour de moi : je me plaignis ensuite aux principaux Ministres du Prince, de l'injustice avec laquelle on s'étoit emparé de mon Eglise durant mon absence, & des mauvais traitemens qu'on avoit fait à mes Néophytes : je leur insinuai que les *Dasseris* avoient parmi eux des personnes habiles, que j'étois prêt de disputer avec eux en présence du Prince même, ou des principaux de la ville ; mais ils n'eurent garde d'accepter le défi que je leur faisois. Ces prétendus Docteurs ne se piquent pas autrement de science, & ils se contentent de s'enrichir du bien de ces malheureux qu'ils trompent, & dont ils se font infiniment respecter.

Cependant quelques Chrétiens qui m'avoient accompagné, se retirerent dans un corps-de-garde vis-à-vis du lieu

où j'étois, & ils s'entretenoient avec les soldats, lorsqu'un *Dasseri* qui les apperçut, fit aux soldats une severe réprimande de ce qu'ils osoient parler à des gens déclarés infâmes & entiérement perdus de réputation. Les Chrétiens furent chassés honteusement de ce lieu, & il ne fut plus permis de les y recevoir. Ce fut dans ces tristes conjonctures que pour surcroît de douleur, j'appris la mort de deux de nos chers Missionnaires, les Peres Mauduit & de Courbeville : on ne doute point que les ennemis de la foi ne les aient empoisonnés; ils moururent tous deux en moins d'un quart-d'heure.

Je passai deux jours & une nuit dans le même lieu, exposé à la pluie & aux ardeurs du soleil, sans prendre d'autre nourriture qu'un peu de ris sec. J'y serois demeuré plus long-temps (car je m'appercevois que les esprits revenoient en ma faveur) sans un incident qui m'obligea de me retirer.

Les Gentils célébroient ce jour-là une de leurs Fêtes, où l'on porte par la ville l'Idole de leur principale Divinité, qu'ils appellent *Vichnou*. Peu de temps avant que passât cette pompe sacrilege, des Huissiers, entre lesquels étoit un *Dasseri*,

me demanderent si je ne me leverois pas pour honorer l'Idole à son passage. Je lui répondis que je n'adorois que le seul vrai Dieu, & que je ne reconnoissois point d'autre Divinité que la sienne. Le premier Ministre du Prince qui est affectionné aux Chrétiens me fit la même demande, & il reçut la même réponse: sur quoi il me dit, que les *Dasseris* étant en grand nombre autour de l'Idole, pourroient se porter à de fâcheuses extrêmités si je demeurois dans ce lieu, & qu'il me conseilloit de me retirer. Je me serois estimé heureux de donner ma vie dans une semblable occasion, & pour une pareille cause, puisque c'est le bonheur auquel aspire un Missionnaire, & qu'il va chercher dans ces terres barbares: mais la crainte d'aigrir les esprits, & de nuire par-là aux intérêts de la Religion, m'engagea à suivre son avis, & je me retirai dans le jardin d'un soldat Chrétien peu éloigné de l'endroit où j'étois.

Nos ennemis prirent de ma retraite un nouveau prétexte d'empoisonner l'esprit du Prince. Ils lui dirent, comme on me le rapporta ensuite, que les invectives des Chrétiens contre les Dieux du pays, venoient d'être confirmées tout récem-

ment par ma conduite, & qu'il falloit que leur Divinité pafsât dans mon efprit pour quelque chofe de bien abominable, puifque j'avois même refufé de la voir.

Deux jours après, un ancien Brame qui a du crédit auprès du Prince, lui parla en ma faveur : il lui repréfenta que fon pere nous avoit toujours protégé, & que malgré les efforts des *Dafferis*, dont il avoit examiné les plaintes, il nous avoit permis de bâtir une Eglife ; qu'il devoit imiter une conduite fi équitable, & ne pas prêter fi facilement l'oreille aux difcours de gens qui n'ont que la paffion pour guide.

Le Prince régnant qui étant fort jeune & fans expérience, fe livre aux premieres impreffions, répondit qu'il examineroit l'affaire, & qu'il pacifieroit ces troubles : mais un autre Brame, qui a le foin de la principale Pagode de la ville, & qui eft à la tête des affaires, dit brufquement que la chofe étoit toute examinée, & qu'il ne s'agiffoit plus que de nous chaffer pour toujours de la ville ; & fur ce que l'ancien Brame témoigna que j'étois digne de compaffion, qu'il y avoit quatre jours que je ne prenois prefque point de nourriture, & que s'il m'arrivoit quelque accident, la malé-

diction du Ciel pourroit tomber ſur leur ville : Je prends tout ſur moi , repliqua-t-il ; s'il meurt, je ferai traîner ſon corps par les rues , & cette vengeance appaiſera ſans doute nos Dieux outragés. Quand ce Brame ſe fut ainſi déclaré contre les Chrétiens, il n'y eut plus perſonne qui osât s'intéreſſer pour eux.

Dès-lors les *Daſſeris* ſe crurent en droit de tout entreprendre. De plus, ils ſe voyoient appuyés du beau-pere du Prince qui eſt Général des troupes, homme peu éclairé, & livré aux caprices de ces faux Docteurs qu'il ſuit aveuglément. Ce fut par ſon ordre que deux jeunes ſoldats Chrétiens furent arrêtés dans la Fortereſſe, on mit tout en œuvre pour leur faire abandonner la Foi, mais ces généreux fideles répondirent avec fermeté, que le Prince étoit le maître de leurs biens & de leur vie, mais que pour leur Religion, ils étoient réſolus de la conſerver au prix de ce qui leur étoit le plus cher.

Les *Daſſeris* , accompagnés des Archers de la ville, parcoururent de nouveau les maiſons des Chrétiens , & ils leur ordonnerent de la part du Prince ou de renoncer à la foi , ou de ſortir de la ville. Ils briſerent ce que ces pauvres

gens avoient dans leurs maiſons, ils les maltraiterent de paroles & de coups, ils défendirent au peuple d'avoir aucune liaiſon avec eux & même de leur parler. Ils pillerent en plein marché les denrées que quelques Chrétiens y apportoient pour vendre & pour avoir de quoi ſubſiſter. La plûpart d'entr'eux n'ayant plus la liberté de faire leur petit commerce, furent réduits à la plus extrême néceſſité. Leurs parens mêmes devinrent leurs plus cruels perſécuteurs; perſonne n'étoit touché de leur diſgrace, tant le nom Chrétien étoit devenu odieux dans le pays : la voix publique étoit qu'il ne falloit plus y ſouffrir ni ceux qui prêchoient la nouvelle loi, ni ceux qui l'écoutoient.

Les Chrétiens, au milieu de ces indignes traitemens, faiſoient éclater leur joie & leur conſtance : ils diſoient hautement qu'ils étoient prêts de donner leur vie plutôt que d'abandonner la vérité que Dieu leur avoit fait la grace de connoître, & qu'on pouvoit en faire l'épreuve. « Ce n'eſt pas votre vie que » nous demandons, répondoient les *Daſ-* » *ſeris*, mais reprenez le *Naaman*, c'eſt- » à-dire, votre ancienne religion, ou » ſortez de la ville ».

Quelques familles Chrétiennes furent obligées d'abandonner leurs maisons, & de se réfugier dans une espece de caverne à une portée de mousquet de la ville; ils y demeurerent près de deux mois, & comme c'étoit la saison des pluies, on peut juger ce qu'ils eurent à souffrir: le lieu étoit fort étroit, ils y étoient les uns sur les autres au milieu de l'eau & de la fange, sans pouvoir se coucher pour prendre un peu de repos. D'ailleurs obligés de s'apprêter à manger dans ce lieu-là, la pluie ne leur permettant pas de sortir dehors, la fumée étoit pour eux une nouvelle incommodité. Je les ai vus en cet état, & il m'étoit difficile de retenir mes larmes; mais autant que j'étois attristé de leurs disgraces, autant étois-je édifié de leur courage & de leur piété. Quand je tâchois de les consoler. « Hé » quoi! mon Pere, me disoient-ils d'un » air content, avez-vous raison de nous » plaindre? qu'avons-nous donc tant » souffert? qui de nous a donné sa vie » pour Jesus-Christ? nous sommes en » parfaite santé, & sa main puissante » nous soutient dans ces légeres adver» sités: que son saint nom soit beni; » pourvu que ce Dieu de bonté nous » fasse un jour miséricorde, ne sommes» nous pas trop heureux »?

D'un autre côté les Chrétiens qui étoient reſtés dans la ville, étoient exposés chaque jour à de nouvelles inſultes : les *Daſſeris* les traînoient hors de leurs maiſons, & les traitoient avec la derniere violence. Ils allerent chez la belle-mere de deux jeunes Chrétiens qu'on retenoit dans la forteresse, & ayant honte de la frapper, ils lâcherent ſur elle des femmes proſtituées qu'ils avoient introduites dans ſa maiſon ; ces femmes perdues d'honneur, ſe jetterent ſur la Néophyte, la traînerent par les cheveux dans la cour, la foulerent aux pieds, & la meurtrirent de coups. Elle vint me trouver le viſage tout enſanglanté, & elle prévint ce que j'aurois pû lui dire pour la conſoler, en m'aſſurant qu'elle avoit une véritable joie de ſouffrir quelque choſe pour Jeſus-Chriſt, & qu'elle ſouhaitoit d'être miſe à de plus rudes épreuves pour lui mieux témoigner ſon amour.

Ce fervent Chrétien dont j'ai parlé au commencement de cette lettre, fut celui qui fit paroître le plus de conſtance. Bien qu'il ne fut pas Catéchiſte, il en rempliſſoit les fonctions : il alloit hardiment dans la ville & dans la forteresse, il parcouroit ſans ceſſe les mai-

ſons des Chrétiens, & il les animoit à perſévérer dans la foi. On lui vint dire un jour qu'on briſoit tout dans ſa maiſon, il y alla, & y ayant trouvé une troupe de *Daſſeris* : « Sont-ce donc là, leur » dit-il, les inſtructions que vous don» nent vos prétendus Docteurs ? les vio» lences que vous exercez depuis tant » de temps contre nous, portent-elles » le caractere de la vérité ? vos Doc» teurs n'ont-ils rien de meilleur à vous » enſeigner » ? Enſuite adreſſant la parole à ceux qui étoient accourus en foule au bruit que faiſoient les *Daſſeris*, il leur fit un aſſez long diſcours, dans lequel il leur montra que la Religion Chrétienne enſeignoit au contraire la douceur, la patience, l'amour des ennemis, le pardon des injures, & la connoiſſance du vrai Dieu. « Comparez » maintenant, ajouta-t-il, ce que les » Docteurs de ce pays enſeignent à leurs » diſciples, avec les vérités dont je » vous parle, & jugez vous-mêmes » qui ſont ceux que vous devez ſuivre » pour arriver au Ciel ». Il parla avec tant d'énergie, & parut ſi pénétré de ce qu'il diſoit, que les Gentils mêmes le comblerent d'éloges, & que les archers s'excuſerent de leurs violences, ſur les

ordres précis que leur avoit donnés le beau-pere du Prince.

Mais rien ne me toucha davantage que la réponse généreuse d'un jeune enfant de dix ans, & d'une petite fille de huit ans. Ils étoient à l'Eglise avec leur pere, lorsque cette tempête commença à s'élever ; les officiers du Prince leur demanderent en plaisantant, s'ils étoient prêts de mourir aussi pour le Dieu qu'ils adoroient ? A ces mots ces deux enfans se mirent à genoux : « Oui, dirent-ils,
» d'un ton ferme, en joignant les mains
» & en présentant le col ; oui, nous som-
» mes prêts de verser notre sang pour
» le vrai Dieu ». C'est de leur pere que j'ai appris cette particularité. Les Officiers se retirerent confus, & en mettant la main sur la bouche, pour marquer leur étonnement.

Les *Dasseris* allerent chez un autre Chrétien qui garde les clefs d'une des portes de la ville, dans le dessein de le chasser de sa maison lui & sa famille, qui est fort nombreuse. Le Néophyte les reçut d'un air tranquille, & il leur parla avec tant de candeur, il répondit avec tant de netteté aux objections qu'ils lui faisoient, qu'ils changerent tout-à-coup de résolution. Celui d'entr'eux qui pa-

roissoit le plus irrité, lui dit en se levant, qu'ils étoient venus pour le chasser de sa maison, mais qu'il pouvoit y demeurer en paix. Il semble que Dieu ait voulu récompenser par-là la charité de ce vertueux Néophyte : sa maison étoit devenue l'asyle de plusieurs femmes Chrétiennes qui s'y retiroient. Ses amis avoient beau lui remontrer que s'il ne gardoit pas plus de mesures, il s'exposeroit infailliblement à la rage des *Dasseris*, il ne refusa jamais aucune des Chrétiennes qui se présenterent.

Une autre veuve Chrétienne qui a quatre enfans, & qui d'une vie commode & aisée, est tombée dans une indigence extrême, parce qu'on lui a ôté tous les moyens de gagner sa vie, loin de se plaindre de sa situation, ne s'attristoit que d'une seule chose : il lui sembloit que ses enfans ne prioient pas Dieu avec assez de ferveur; « le reste, » me disoit-elle, je le compte pour » rien : que mes enfans aient de la piété, » Dieu ne les abandonnera pas ».

Un soldat Chrétien qui avoit été chassé de la ville y fut rappellé par son Capitaine qui prétendoit le pervertir : ce soldat vint aussi-tôt me trouver pour sçavoir de moi ce qu'il devoit répon-

dre : je l'exhortai en peu de mots à être ferme dans sa foi, & à mettre sa confiance en Dieu, qui ne manqueroit pas de lui inspirer ce qu'il devoit dire dans cette rencontre. En effet, le Capitaine lui ayant fait de vifs reproches de ce qu'il suivoit une loi nouvelle : « Cette » loi que je professe, répondit le soldat, est la plus ancienne qui soit au » monde, puisque c'est le vrai Dieu » qui en est l'auteur; examinez-là & » vous en conviendrez vous-même. » Au reste, si vous croyez m'intimider » par vos menaces, je vous amenerai » ma femme & mes enfans, & vous » verrez qu'eux & moi nous sommes » prêts de sacrifier notre vie pour con» server la foi que nous avons em» brassée ». Je fus surpris qu'un homme d'un esprit grossier eut fait une réponse si précise.

A en juger par les apparences, ce qui irritoit le plus les *Dasseris*, c'étoit de voir que, nonobstant leurs efforts, ils n'avoient pu séduire encore un seul Néophyte. Ils essayerent s'ils ne gagneroient rien par artifice. Pour cela ils rendirent visite à une famille Chrétienne, dont le chef étoit en garnison dans une place voisine : « Nous sçavons, dirent-

» ils à ces bonnes gens, que vous ne
» pouvez vous délivrer des vexations
» qu'on vous fait; mais prenez cet ar-
» gent, portez-le à nos Docteurs, &
» priez-les de vous pardonner le crime
» que vous avez commis en ſuivant
» une Religion étrangere ». De jeunes filles Chrétiennes qui entendirent ce diſcours, vinrent ſur le champ me prier d'envoyer quelqu'un qui ſoutînt leurs parens dans le danger préſent où ils ſe trouvoient. Un fervent Chrétien que j'avois auprès de moi y accourut, & s'adreſſant aux *Daſſeris* : « Ce ſont
» donc là, leur dit-il, les lâches arti-
» fices que vos Docteurs employent
» pour nous perdre? faites-leur ſçavoir
» que quand ils nous offriroient tous
» les biens que le Prince poſſede, nul
» d'entre nous n'abandonnera le vrai
» Dieu qu'il adore ». Ces reproches, joints à la fermeté de cette famille, obligerent les *Daſſeris* à ſe retirer bien confus, de n'avoir pu réuſſir dans leur projet.

Cependant comme je ne gagnois rien auprès du Prince, & qu'il ne me donnoit que des paroles ſtériles tandis que nos ennemis entreprenoient tout à l'ombre de ſon autorité, j'écrivis au Pere

Platel qui étoit encore à *Cotta-cotta*, & je le priai d'aller encore une fois à l'armée de *Maïssour* dont il connoissoit deux des principaux chefs, afin d'y ménager de la protection. Il le fit; mais pendant huit jours qu'il resta au camp, il ne put rien obtenir.

D'un autre côté le Pere de la Fontaine, Supérieur de la Mission de *Carnate*, qui relevoit d'une longue maladie, étoit occupé du soin de la Chretienté que gouvernoient les Peres Mauduit & de Courbeville qui venoient de mourir. A la premiere nouvelle qu'il eut de ce qui se passoit à *Devandapallé*, il crut que le meilleur moyen d'arrêter le cours de cette persécution, étoit de s'adresser au *Nabab* qui demeure à *Arcadou*, & d'en obtenir des lettres de recommandation pour le Prince de *Devandapallé*. Il eut recours pour cela à M. de saint Hilaire : c'est un François plein de zèle pour la Religion, que son habileté dans la Médecine a mis en grande réputation auprès du neveu du *Nabab*. Il obtint la lettre que nous demandions, & le Pere de la Fontaine la porta aussi-tôt à *Devandapallé*.

Il n'y avoit que deux jours que j'étois sorti de la ville quand le Pere de la

Fontaine y arriva. Jusqu'alors j'avois resté dans le jardin dont j'ai parlé : c'étoit de-là que je fortifiois les Chrétiens, & que je tâchois d'attendrir le Prince sur les maux qu'on nous faisoit souffrir. Comme ma présence déplaisoit aux *Dasseris*, ils m'envoyerent des Archers pour m'ordonner de la part du Prince de sortir au plutôt de la ville. Je leur répondis que le pere du Prince m'avoit permis d'y bâtir une Eglise au vrai Dieu; que depuis près de dix ans que nous y étions établis, personne n'avoit eu à se plaindre de notre conduite; & que j'obéirois quand on m'auroit fait connoître de quel crime nous étions coupables; que du reste leurs menaces & leurs violences n'étoient pas capables de m'intimider, & que j'étois sous la protection d'un Dieu tout-puissant, dont ils devoient eux-mêmes redouter la colere. Ils ne repliquerent rien à cette réponse, & ils cesserent de me faire de pareilles propositions, mais ils inquiéterent continuellement le soldat chez qui je demeurois, & c'est ce qui m'obligea de sortir de la ville.

J'allai visiter les Chrétiens qui étoient dans la caverne que j'ai décrite, & après avoir demeuré quelques jours avec eux, j'allai plus loin pour en visiter d'autres,

qui s'étoient retirés dans une ſemblable caverne. J'y trouvai le Pere Platel, qui, au retour de l'armée de *Maïſſour*, s'étoit rendu auprès de mes Néophytes pour les fortifier dans la foi. Peu après mon arrivée vint auſſi le Pere de la Fontaine, de ſorte que nous nous trouvâmes trois Miſſionnaires avec nos Catéchiſtes raſſemblés dans le même endroit. Outre les incommodités du lieu qui étoient grandes, nous étions encore dans une appréhenſion continuelle des ſoldats de l'armée de *Maïſſour*, qui couroient toutes les nuits, & qui avoient commis beaucoup de meurtres dans notre voiſinage.

La lettre de *Nabab* fut portée au Prince de *Devandapallé*, mais il n'y eut aucun égard. Nous dépêchâmes ſur-le-champ un exprès à M. de Saint-Hilaire, pour le prier de nous obtenir une ſeconde recommandation plus forte que la premiere. Il nous l'envoya auſſi-tôt par un More de la maiſon du *Nabab*. Le beau-pere du Prince empêcha que cette ſeconde lettre ne produiſît l'effet que nous avions ſujet d'eſpérer, & il en prit même occaſion de tourmenter davantage le peu de Chrétiens qui reſtoient dans la ville. C'eſt ce qui nous fit prendre le parti de permettre aux

Chrétiens

Chrétiens de ſe retirer dans quelqu'autre ville, où ils puſſent gagner leur vie ſans être expoſés continuellement au danger de ſe perdre.

Avant que de ſe ſéparer ils voulurent tous ſe confeſſer & communier : nous admirions l'égalité d'ame & la conſtance de tant de généreux Chrétiens qui venoient de tout perdre, & qui pour la plupart chargés de familles nombreuſes, ne faiſoient paroître nulle inquiétude ſur l'avenir. « Quelque part » que nous allions, nous diſoient-ils, » nous trouverons Dieu, il aura ſoin » de nous & de nos enfans, la Provi- » dence ſur laquelle nous nous repo- » ſons ne nous manquera pas ». Une femme fort âgée qui étoit à l'extrémité, étoit hors d'état de les ſuivre ; on pria ſes parens idolâtres de lui donner une retraite dans leur maiſon; ils eurent la cruauté de la lui refuſer. Une Chrétienne, qui demeuroit avec ſa famille dans une pauvre cabane, la fit tranſporter chez elle, & ſe chargea d'en prendre un ſoin particulier.

Une autre femme Chrétienne étant ſur le point de partir avec ſes enfans, ſon mari qui eſt Gentil, vint la trouver, & fit un dernier effort pour la

séduire. Cette femme se jetta à ses pieds en présence de plusieurs Chrétiens, lui demanda pardon des sujets de mécontentement qu'elle avoit pu lui donner, le pria de ne pas trouver mauvais qu'elle & ses enfans se séparassent de lui, puisqu'il ne leur étoit plus permis de rester dans la ville; que le seul intérêt éternel pouvoit les porter à une séparation si amere, qu'elle & ses enfans prioient le Seigneur de lui donner la force de briser les liens qui le tenoient attaché aux folles superstitions du paganisme, & qu'elle espéroit que le vrai Dieu qu'elle adoroit exauceroit leurs prieres. Les Chrétiens qui ont été témoins de cet adieu, m'ont assuré qu'elle avoit un air tranquille & content, tandis que son mari fondoit en pleurs, & qu'il mettoit tout en usage pour l'attendrir.

Depuis que cette persécution dure, il n'y a, par la grace de Dieu, aucun Chrétien qui n'ait donné des preuves d'un attachement inviolable à la foi. Une seule femme s'étoit cachée dès les premiers jours que l'orage commença d'éclater; les Chrétiens la soupçonnerent de crainte & de lâcheté, ils m'en porterent leurs plaintes, & ils me dirent que

pour cette raiſon ils lui refuſoient le ſalut ordinaire que les Chrétiens ſe donnent quand ils ſe rencontrent. Ce ſalut conſiſte à joindre les mains devant la poitrine en inclinant doucement la tête, & à ſe dire les uns aux autres : *gloire ſoit à Dieu tout-puiſſant.* Quelques jours après mon arrivée, cette pauvre femme vint me trouver, & elle me proteſta avec larmes qu'elle avoit toujours été ferme dans la foi, & qu'elle ne s'étoit cachée que pour ſe dérober aux ſollicitations de ſon mari infidele.

Il nous étoit bien douloureux de nous ſéparer ainſi de nos chers Néophytes ; mais les uns étoient obligés d'aller chercher de quoi vivre dans des villes éloignées, & il n'étoit plus permis aux autres d'avoir aucune communication avec les Miſſionnaires ; on les épioit au ſortir de la ville, & on leur en refuſoit l'entrée quand ils nous avoient parlé.

Comme la perte de la Miſſion de *Devandapallé* pouvoit avoir des ſuites très-fâcheuſes, ſoit pour les anciennes Miſſions que nous avions dans d'autres villes, ſoit pour les nouvelles que nous voudrions établir, il étoit important de faire les derniers efforts pour rétablir les Chrétiens dans leurs maiſons. C'eſt

pourquoi le Pere de la Fontaine retourna à *Velour*, afin de consulter M. de Saint-Hilaire sur les mesures qui se pouvoient prendre auprès du *Nabab*. Cette voie étoit la seule qui dût être efficace. Les pluies extraordinaires, jointes au débordement des rivieres & des étangs, rendirent ce voyage très-pénible. Le Missionnaire fut contraint de passer quelques rivieres, partie à la nage, partie en se tenant au bout d'une planche. Il arriva enfin à *Velour*, & ayant obtenu de M. de Saint-Hilaire les lettres qu'il souhaitoit, il en repartit sur-le-champ pour les porter au *Nabab* qui s'avançoit avec son armée contre le *Maïssour*. Il la trouva campée aux portes de *Devandapallé*, & ce fut là qu'il lui présenta les lettres.

Le *Nabab* reçut le Pere de la Fontaine avec des marques de distinction & d'amitié; il l'embrassa en présence de son armée, il le logea dans une tente qui étoit près de la sienne, & il lui fit servir des mets de sa table. Au bout de deux jours il le fit appeller pour lui dire qu'il pouvoit retourner dans son Eglise de *Devandapallé*, & il ordonna qu'on l'y conduisît sur un de ses éléphans. Ce fut ainsi que le Missionnaire entra dans la

ville au son des instrumens, & accompagné de quelques *Chofedars* ou Huissiers du *Nabab.* Il n'accepta pourtant cet honneur que parce que, dans les conjonctures présente, il le jugeoit nécessaire, soit pour relever le courage des Chrétiens, soit pour effacer les mauvaises impressions qu'on avoit données aux peuples par la maniere indigne dont on avoit traité les Missionnaires & leurs disciples.

Le Pere de la Fontaine n'étoit guères en état de goûter le plaisir que pouvoit lui causer le retour dans une ville, dont on nous avoit chassé quelques mois auparavant avec tant d'ignominie. Une longue maladie & les fatigues de tant de voyages l'avoient extrêmement affoibli, & il avoit actuellement la fievre quand il entra avec cet appareil dans *Devandapallé.* Le triste état dans lequel il trouva l'Eglise augmenta sa douleur, on avoit tout pillé, & le sanctuaire avoit été changé en une étable.

Les *Dasseris* ne virent qu'avec dépit ce triomphe de la Religion, & afin de pouvoir continuer de nous nuire, ils chercherent de la protection dans l'armée du *Nabab.* Ils s'adresserent pour cela à un Brame, grand adorateur de *Vichnou,*

qui y avoit beaucoup de crédit. Ils se plaignirent à lui que nous enlevions leurs disciples, & que nous anéantissions leurs divinités. Sur quoi le Brame fit prier le Pere de la Fontaine de venir le trouver au camp. Après lui avoir fait diverses questions sur son pays & sur la doctrine qu'il prêchoit, il lui déclara que s'il enseignoit désormais cette loi nouvelle aux Indiens, il lui feroit couper le nez & les oreilles. Le Pere répondit avec douceur qu'il ne faisoit violence à personne, & qu'on ne pouvoit pas lui faire un crime de ce qu'il enseignoit la vérité. Nous apprîmes depuis que ce Brame avoit envoyé un de ses Gardes à *Devandapallée*, pour y publier la défense qu'il avoit faite au Missionnaire.

Sans ce contre-temps le Prince eut sans doute permis aux Chrétiens de rentrer dans la ville & dans leurs maisons. Mais les *Dasseris*, fiers de cette nouvelle protection, publioient hautement que le *Nabab* ne se seroit pas plutôt retiré, qu'ils commenceroient de nouveau à persécuter les Chrétiens, & l'empressement que le Prince avoit d'abord fait paroître, s'étoit beaucoup ralenti. Il sembloit nécessaire qu'il vînt un

nouvel ordre du *Nabab*, pour faire reſtituer aux Chrétiens leurs maiſons, & pour empêcher qu'on ne les inquiétât davantage. M. de Saint-Hilaire, qui vouloit être informé de ce qui arriveroit, ſe chargea, avec ſon zèle & ſa généroſité ordinaire, de preſſer l'exécution de cette affaire, qu'il regardoit comme très-importante à la Religion. Nous ne pouvions aſſez admirer avec quelle ardeur il s'employoit pour la faire réuſſir; loin de ſe rebuter de nos importunités fréquentes, il n'épargnoit ni la dépenſe ni ſes ſoins; une de ſes lettres que je reçus alors, fait aſſez connoître quelle étoit ſon inquiétude, & avec quel empreſſement il ſe portoit à ce qui pouvoit contribuer à l'établiſſement de la foi. La voici telle qu'il me l'écrivit.

« J'ai reçu, mon Révérend Pere, les » deux lettres dont vous m'avez ho» noré; je ne ſçaurois vous témoigner » combien je ſuis touché des mauvais » traitemens que ces barbares font aux » Chrétiens, & du peu de ſuccès qu'a » eu ma recommandation auprès du » *Nabab*. Pour ce qui eſt de moi, je » vous aſſure que s'il s'agiſſoit de ver» ſer du ſang pour terminer cette mal-

» heureuſe affaire, je ſacrifierois vo-
» lontiers tout celui que j'ai, & je me
» croirois heureux de pouvoir le faire
» pour une pareille cauſe; Dieu con-
» noît mes intentions. Le Pere de la
» Fontaine partira demain pour aller
» joindre le *Nabab ;* nous avons pris
» les meſures néceſſaires, ou du moins
» celles que nous avons jugé les plus
» propres à procurer le calme & la
» tranquillité. Dieu daigne y donner ſa
» bénédiction. Je ſuis, &c. ».

Le Pere de la Fontaine partit en effet pour l'armée, qui étoit à quatre lieues de *Devandapallé*, avec les lettres de M. de Saint-Hilaire pour le *Nabab*, & pour quelques Seigneurs de ſon armée; on le prioit de dire à l'Envoyé de *Devandapallé*, qu'il ſouhaitoit qu'on rendît aux Chrétiens leurs maiſons, & qu'on les y laiſſât tranquilles. Rien ne paroiſſoit plus aiſé à obtenir. Mais le *Nabab* fit entendre qu'il n'en avoit déja que trop fait, & qu'il ne vouloit plus être importuné ſur cette affaire. Le Pere de la Fontaine obtint d'un Colonel More ce qu'il n'avoit pu obtenir du *Nabab*, & l'Envoyé écrivit par ſon ordre au Prince, que le *Nabab* & les principaux de l'armée vouloient qu'on fît juſtice aux Chrétiens;

mais cet Envoyé l'un des plus grands ennemis de notre ſainte Religion, tourna entiérement l'eſprit du Colonel par mille fauſſetés qu'il débita contre nous. Le Miſſionnaire étant allé le remercier de la lettre favorable qu'il avoit fait expédier, il lui répondit qu'on ne l'inquiéteroit plus dans ſon Egliſe, mais qu'il eut à ne point enlever les diſciples des autres Sectes, c'eſt-à-dire, à ne point prêcher l'Evangile; que d'ailleurs il lui paroiſſoit injuſte d'ôter aux ſoldats les maiſons des Chrétiens bannis, que le Prince leur avoit données.

Nonobſtant la prévention où étoit le Colonel More, on ne laiſſa pas de préſenter ſa lettre au Prince de *Devandapallé.* Il fit réponſe qu'il avoit donné les maiſons des Chrétiens, & qu'il ne pouvoit plus les reprendre, mais qu'il leur permettoit d'en bâtir de nouvelles aux environs de l'Egliſe. C'eſt-là tout ce que nous avons pu obtenir: on n'inquiette plus le peu de Chrétiens qui ſont dans la ville, & ceux qui en ont été chaſſés ont permiſſion de venir s'y établir. Nous célébrâmes la Fête de Noël à l'ordinaire; les Chrétiens des villages voiſins s'y rendirent, quelques-uns mêmes de ceux qu'on avoit bannis, y vinrent de

douze lieues. Nous apprîmes d'eux que nos Néophytes avoient été reçus avec beaucoup de charité des Chrétiens de la Miſſion de *Maïſſour*, qu'on les avoit défrayés dans les villages, & qu'on leur avoit fourni ce qui étoit néceſſaire pour continuer leur route.

Au même temps que nous rentrâmes en poſſeſſion de notre Egliſe de *Devandapallé*, l'armée de *Maïſſour* leva le ſiege devant la ville de *Chinnaballabaram*, où nous avions une Egliſe que le Pere de la Fontaine fut obligé de faire démolir auſſi-tôt que les ennemis eurent fait leur campement. Quoique cette ville ne fût entourée que d'un ſimple foſſé, & que les murailles ne fuſſent que de terre, l'armée ennemie compoſée de cent mille hommes fut arrêtée neuf mois devant la ville ſans pouvoir la prendre. Leurs tranchées conſiſtoient en des parapets de terre & de bois plantés en forme de pilotis à l'épreuve du canon. On ne ſe ſert ici que de canons de fer, & les boulets qui ſont de pierre ſont d'une groſſeur énorme : j'en ai vu qui avoient deux coudées de circonférence, & l'on m'a aſſuré qu'il y en avoit encore de plus gros. Après neuf mois de ſiege, les aſſiégeans n'avoient pouſſé

leurs tranchées qu'à la portée du piſtolet de la contreſcarpe. Ils avoient fait une ſappe pour attacher le mineur, mais la mine fut éventée.

Le ſiege ne fut pas plutôt levé, que la maladie contagieuſe qui ſe répandit dans la ville enleva, en peu de temps, un grand nombre de perſonnes. Pluſieurs Chrétiens y moururent, un entr'autres dont nous regretterons longtemps la perte. C'étoit un modele de vertu pour cette Chrétienté naiſſante : le deſir qu'il avoit d'expier les péchés de ſa vie paſſée, le portoit à traiter ſon corps avec une extrême rigueur, & le zèle qu'il avoit pour la Religion lui avoit fait entreprendre la converſion de ſes parens Infideles. Il en avoit déja gagné pluſieurs à Jeſus-Chriſt. Il étoit à la tête de toutes les œuvres de piété, & l'on ma aſſuré qu'il avoit contracté la maladie dont il eſt mort, en rendant les derniers devoirs aux Chrétiens attaqués de la peſte. C'eſt dans cette adverſité commune que les Chrétiens donnerent des témoignages publics de la charité qui regne entr'eux : ceux qui étoient en ſanté rendoient aux malades les ſervices les plus humilians, & qui répugnent le plus à la nature.

Le Pere de la Fontaine ayant rétabli le calme à *Devandapallé*, ne songea plus qu'à soulager les Chrétiens de *Chinnaballabaram*. Comme après le siege on n'y avoit pu bâtir qu'une méchante cabane, l'incommodité du logement & l'air contagieux lui causerent une espece d'ulcere au côté droit, qui lui fit souffrir de cuisantes douleurs. Quelques jours après il fut attaqué du mal contagieux. Je lui avois représenté avant son départ qu'avec une santé aussi foible que la sienne, c'étoit s'exposer à un péril évident de perdre la vie, que d'aller respirer le mauvais air de *Chinnaballabaram*, & je m'offrois de prendre sa place : mais son zèle ne lui permit pas d'écouter mes remontrances.

Aussi-tôt que j'eus appris sa maladie, j'allai à son secours. L'état dans lequel nous nous trouvâmes étoit digne de compassion. Outre le Pere de la Fontaine, trois de nos Catéchistes furent attaqués de la même maladie, & il nous falloit tous loger sous un méchant appenti, exposés au vent & aux injures de l'air. Deux Catéchistes moururent peu après mon arrivée, & presque tous les Chrétiens tomberent malades. M. de Saint-Hilaire dont j'ai déja parlé, n'eut pas plutôt sçu

le danger où étoit le Pere de la Fontaine, qu'il envoya des rafraîchissemens & des remedes convenables à l'état du malade : il fit partir en même-temps son palanquin avec douze porteurs pour le transporter près des côtes. Sans parler de la dépense qu'il fit en cette occasion, nous lui sommes redevables de la conservation d'un Missionnaire, dont la perte eût été infiniment affligeante. Le malade commença à reprendre ses forces aussi-tôt qu'il eut changé d'air.

Après avoir demeuré quelque temps à *Chinnaballabaram*, j'en partis pour aller visiter la nouvelle Eglise de *Cruchnabouram*, à trois journées de-là vers le nord. Je fus attaqué sur ma route par six cavaliers *Marastes* qui étoient en embuscade dans un petit vallon. Ils coururent tout à coup sur nous la lance haute & le sabre à la main. Ils dépouillerent d'abord les Catéchistes qui m'accompagnoient, & leur prirent ce qu'ils avoient. L'un d'eux me donna dans l'estomac un coup du bout de sa lance qui étoit ferrée. J'ai regardé comme un effet sensible de la protection de Dieu, qu'il ne m'ait pas tué de ce coup, & que j'en aye été quitte pour une legere meurtrissure. Deux de ces cavaliers me jette-

rent ensuite par terre, m'arracherent une partie de mes habits, prirent l'argent que j'avois pour l'entretien de mes Catéchistes, & m'emporterent jusqu'à mon bréviaire & mon calice. J'avois avec moi cinq Catéchistes, & comme il étoit nuit, nous nous retirâmes dans le prochain village, fort fatigués d'avoir marché tout le jour sous un ciel brûlant, & sans avoir pu prendre de nourriture. Personne dans le village ne voulut nous assister; il n'y eut qu'un Brame qui touché de notre état, nous apporta une poignée de grosse cassonade avec autant de farine, que nous mêlâmes dans de l'eau froide, & dont nous fîmes notre repas.

Je restai deux mois à *Cruchnabouram*. A peine en étois-je parti, que le feu prit à quelques maisons voisines de notre Eglise. Elle fut réduite en cendres : c'étoit la mieux bâtie que nous eussions dans toute l'étendue de cette Mission, parce que c'est le lieu où il y a le plus d'espérance d'établir une Chrétienté florissante. Cette Eglise vient d'être rebâtie par les soins du Pere de la Fontaine, & il y a déja baptisé un grand nombre d'Infideles.

Depuis notre rétablissement à *Devandapallé*, les *Dasseris* ne se sont point dé-

couragés, & ils ont fait de nouveaux efforts pour nous en faire chasser une seconde fois. Ils ont presenté de nouvelles requêtes au Prince, ils ont fait venir de divers endroits des lettres séditieuses & menaçantes; on m'a même assuré qu'ils avoient brûlé quelques maisons à la campagne pour intimider le Prince & le forcer à condescendre à leur fureur. Ce fut sur-tout sur la fin du mois d'Octobre de l'année 1713 qu'ils firent une tentative éclatante : c'est le temps où les Indiens de ces terres vont à un célebre pélerinage qu'on appelle *Tiroupati*. Les peuples y accourent de plus de soixante lieues, & je ne crois pas qu'il y ait dans l'Europe un lieu si fréquenté.

Les *Dasseris* arrêterent ceux de leur Secte qui passoient par cette ville, afin d'exciter une émeute générale : ils solliciterent les principaux des Marchands & les chefs des troupes pour les soutenir dans leur révolte : enfin ils n'attendoient plus que l'arrivée d'un célébre *Dasseri* pour faire main-basse sur les Missionnaires & sur les Chrétiens; car ils publioient hautement qu'on ne viendroit jamais à bout de disperser les Disciples, qu'en ôtant la vie à leurs

Docteurs. Ce héros de leur Secte arriva avec ſa troupe, & il fut conduit en pompe au palais. Le Prince donnoit ce jour-là un repas aux *Daſſeris* en l'honneur de *Vichnou* : c'eſt une coutume qu'il obſerve réguliérement deux fois chaque mois, le 11 & le 27 de la lune. Ces mutins refuſerent de manger, ſi on ne leur promettoit auparavant de nous chaſſer de la ville : le Prince étoit incommodé ce jour-là, & ſa réponſe ne fut pas favorable : ainſi le parti qu'ils prirent fut de bien manger ; après quoi ils ſe retirerent avec menaces de revenir bientôt ſuivis de plus de deux mille *Daſſeris*, pour vanger l'outrage que nous faiſions à leurs Divinités. Trop heureux ſi Dieu nous eût fait la même grace qu'il accorda au Pere Emmanuel Dacunha Miſſionnaire Portugais, lequel fut ſi maltraitté des *Daſſeris*, à deux journées & demie de cette ville, qu'il mourut peu de jours après de ſes bleſſures. M. l'Archevêque de Cranganor vient de faire des informations d'une ſi glorieuſe mort.

Nous commencions à goûter un peu de repos, les eſprits paroiſſoient s'adoucir, les impreſſions fâcheuſes que nos ennemis avoient données des Chretiens

s'effaçoient tous les jours, la conſtance des Néophytes & la modération avec laquelle ils parloient de leurs perſécuteurs édifioit les Infideles, & leur faiſoit dire qu'il n'y avoit que la véritable Religion qui pût inſpirer de tels ſentimens. A la faveur de ce calme la foi faiſoit de nouveaux progrès, pluſieurs Gentils recevoient le baptême, & d'autres s'y diſpoſoient. Comme une partie de ces Néophytes demeuroit dans le quartier de la ville où il y a le plus grand nombre de *Daſſeris*, ceux-ci ne purent ignorer long-temps la déſertion de leurs Diſciples. Un jour qu'ils s'aſſembloient pour célébrer une de leurs principales fêtes, leur chef les conduiſit par toute la ville, en diſant hautement qu'il falloit abſolument raſer notre Egliſe. Ils allerent au palais & menacerent le Prince, que s'il n'y donnoit ſon conſentement, il n'y auroit point de fête, & qu'ils exciteroient une révolte générale. La réponſe qu'ils eurent, fut que nous avions été rétablis à *Devandapallé* par le *Nabab*, qu'il ſe tiendroit offenſé des nouvelles inſultes qu'on nous feroit, qu'ils célébraſſent toujours leur fête, & qu'enſuite on chercheroit le moyen de les contenter.

Ces nouveaux troubles firent juger au Pere de la Fontaine, qu'il falloit encore avoir recours au *Nabab*, pour le prier de soutenir son ouvrage. Il convint avec M. de Saint-Hilaire, que, pour mettre notre Eglise hors d'insulte, le meilleur parti étoit de demander l'étendard du Mogol, qui fît connoître aux Gentils que nous étions sous sa protection. Ce n'étoit pas une chose facile à obtenir : néanmoins la patience & l'activité de M. de Saint-Hilaire, triompherent de tous les obstacles : l'étendard fut accordé avec une Patente honorable, par la quelle le *Nabab* déclaroit qu'il permettoit aux *Saniassis Romains* (c'est la qualité que prennent les Missionnaires) de l'arborer dans la cour de leurs Eglises de *Devandapallé* & de *Ballabaram*. Deux Cavaliers furent chargés d'accompagner le Missionnaire pour porter l'étendard au Prince.

Il étoit naturel de croire que le Prince recevroit cet étendard avec honneur, & qu'il le feroit porter, au son des instrumens, jusqu'à notre Eglise : mais la crainte d'irriter nos ennemis, qui mirent tout en œuvre pour l'en détourner, ne lui permit pas de suivre en cela la coutume du pays ; & après

bien des déliberations il nous envoya dire que nous pouvions placer l'étendard où nous jugerions à propos.

Ce triomphe de la Religion augmenta la fureur des *Dasseris*. Ils s'attrouperent, & ils chercherent à soulever la milice & le peuple. On les voyoit parcourir les boutiques des Marchands, & là ils menaçoient, ils se répandoient en invectives contre les Missionnaires & contre ceux qui avoient embrassé la foi. Le chef de ces insensés voyant ses efforts inutiles, conduisit sa troupe au Temple de la ville qui est dans la forteresse : il fit entendre qu'il n'en sortiroit point qu'on ne lui eût donné satisfaction ; il empêcha qu'on ne fît les sacrifices ordinaires, & il menaça d'assembler dans peu de jours plus de dix mille *Dasseris*, par le moyen desquels il ruineroit le pays : c'est de quoi on a vu de fréquens exemples. Plus on cherchoit à l'appaiser, plus il devenoit hardi & intraitable, & il fallut lui promettre que dans deux jours on chasseroit les deux plus considérables familles de Chrétiens qui avoient renoncé à sa Secte.

En effet, les archers de la ville vinrent signifier à ces deux familles les intentions du Prince : elles eurent beau

demander quelque temps pour mettre ordre à leurs affaires, il fallut ſortir ſur le champ, autrement on les menaçoit de les chaſſer à force ouverte, & de confiſquer ce qui étoit dans leurs maiſons. Elles ſe réfugierent pendant quelques jours dans notre Egliſe, & enſuite elles ſe retirerent hors de la ville.

Ce ſuccès rendit les *Dafferis* plus inſolens. Perſuadés qu'ils avoient intimidé le Prince, ils s'aſſemblerent en plus grand nombre & demanderent le banniſſement de ſix autres familles Chrétiennes qui étoient le ſoutien de cette Chrétienté naiſſante. Soit qu'ils l'euſſent véritablement obtenu, ſoit qu'ils ſe prévaluſſent du nom & de l'autorité du Prince, ils eurent le pouvoir d'envoyer des ſoldats chez tous les Chrétiens, après quoi ils ne garderent nulles meſures. Nul Chrétien ne paroiſſoit hors de ſa maiſon qui ne fût maltraité par ces furieux.

Ils trouverent dans le marché une Chrétienne nommée Luce, ils ſe jetterent ſur elle, ils la frapperent à grands coups de bâton, ils la foulerent aux pieds, & la traînerent dans les rues. Ce n'eſt pas la ſeule fois que cette bonne Néophyte a merité de ſouffrir

de semblables traitemens pour la défense de sa foi : un autre jour qu'elle sortoit d'un village où elle avoit vendu quelques denrées, elle fut apperçue d'une troupe de *Dasseris* qui l'accablerent de de coups, sous lesquels elle auroit expiré, si des Payens qui accoururent au bruit ne l'avoient tirée de leurs mains.

Une autre femme d'une Caste considérable, & qui n'étoit encore qu'au rang des Catéchumenes, fut traitée par les *Dasseris* avec la même inhumanité. Son assiduité à l'Eglise leur fit croire qu'elle étoit Chrétienne.

Dans le même temps un soldat Chrétien qui s'entretenoit avec les principaux de la ville, fut attaqué par ces mutins, qui lui firent toutes sortes d'insultes. Le Néophyte qui a grande réputation dans les troupes, & qui a signalé sa valeur en plusieurs rencontres, souffrit ces affronts sans en paroître tant soit peu ému. Comme on étoit surpris de sa modération, il répondit, qu'outre le respect qu'il devoit aux personnes avec lesquelles il se trouvoit, il étoit Chrétien, & que par les loix de sa Religion la vengeance lui étoit interdite, que sans cela il ne seroit pas homme à dissimuler de pareils outrages. En effet,

il en eut sans doute couté la vie à quelques-uns de ces séditieux, s'ils eussent osé l'insulter ainsi, lorsqu'il vivoit encore dans les ténébres du Paganisme.

Je serois infini si je rapportois tout ce qu'ont eu à souffrir nos Néophytes, & les exemples de vertu qu'ils ont donnés. La persécution devint générale. Les *Dasseris*, suivis de soldats, parcouroient les maisons des familles Chrétiennes, & ils ne les quittoient point qui ne les eussent conduits hors des portes de la ville. Tout le peuple s'attroupoit pour être spectateur de ces tristes scenes. Les uns applaudissoient aux *Dasseris*, & insultoient aux Chrétiens, d'autres en avoient compassion : » A quoi bon » tant d'opiniâtreté, leur disoient-ils ? » Que n'abandonnez-vous cette Reli- » gion nouvelle que vous avez embras- » sée ? Etes-vous donc plus éclairés que » nous & que nos ancêtres ? Il ne dé- » pend que de vous de vivre en paix, » & il ne s'agit pour cela que de » reprendre la Religion de vos Peres : » à qui pouvez-vous attribuer qu'à vous- » mêmes les malheurs où vous vous pré- » cipitez avec si peu de raison » ? Tels étoient les discours que leur tenoient leurs amis, & ceux qui paroissoient sensibles à leurs disgraces.

Cependant le mal croissoit de plus en plus, & on n'y voyoit point de remede : c'est ce qui détermina le Pere de la Fontaine à aller sur le soir à la forteresse, pour se plaindre au Prince de la violence dont on usoit envers les Chrétiens. Le Pere s'attendoit à être arrêté à la porte de la forteresse, & à y demeurer la nuit : néanmoins il passa les corps de garde, & il pénétra sans obstacles jusqu'à l'appartement qui est proche de celui du Prince. Il se plaignit hautement qu'on n'avoit nul égard ni aux promesses reitérées du Prince, ni à la protection du *Nabab* ; & il protesta qu'il alloit déchirer en leur présence l'étendard qui lui avoit été donné, si l'on n'arrêtoit pas la fureur des *Dasseris*.

Ces paroles firent impression sur ceux qui étoient présens : quelques Seigneurs vinrent de la part du Prince pour traiter d'accommodement. Le Missionnaire, qu'on exhortoit à retourner dans son Eglise, répondit constamment qu'il ne lui étoit pas possible de sortir du lieu où il étoit, tandis que les Chrétiens, chassés avec honte, étoient couchés à l'air aux portes de la ville. Après bien des allées & des venues, un Brame favori du Prince vint assurer le Pere,

qu'on alloit faire entrer les Chrétiens dans la ville, & les remettre dans leurs maisons. Le Pere demanda que cet ordre fût exécuté par un homme envoyé immédiatement du Prince; ce qui lui fut accordé. Il alla sur l'heure faire ouvrir les portes de la ville, les Chrétiens y rentrerent, & passerent le reste de la nuit dans leurs maisons.

Les *Dasseris* ne se rebuterent point de cette legere grace que le Prince venoit de faire aux Chrétiens : ils s'assemblerent le lendemain en plus grand nombre, & ils empêcherent de vendre les ornemens dont ils ont coutume de se parer en l'honneur de leurs Dieux. Ils menacerent de les brûler aux portes de la ville, & ils protesterent qu'ils en sortiroient tous pour n'être pas les témoins de la vengeance éclatante que leurs Dieux alloient prendre d'un pays où ils étoient outragés. Pour se rendre encore plus redoutables, ils appellerent ceux de leur Secte qui demeurent dans les villes voisines, lesquels se rendirent auprès de leur chef: ensuite ils marcherent tous, armés en bon ordre, vers la forteresse au son des tambours & des trompettes, avec leurs enseignes & leurs banderoles déployées. Ils crioient comme des furieux dans

dans les rues où ils paſſoient, & ils proteſtoient qu'ils ne feroient pas contens, qu'ils n'euſſent vu couler le ſang des Prédicateurs de la loi nouvelle. Ils en vinrent juſqu'à empêcher qu'on ne fît dans la Pagode du Princes les ſacrifices accoutumés.

Outre la haine que les *Daſſeris* portent depuis long-temps à la Religion Chrétienne, l'action d'un jeune Néophyte ſervit de nouveau prétexte à leur ſoulevement. Ce jeune homme travailloit dans le palais à pluſieurs ſortes d'ouvrages, & parce qu'en certaines occaſions on vouloit lui faire porter les ſtatues des faux Dieux, il réſolut de quitter ſon emploi, & il dit, pour raiſon, qu'étant Chrétien, il ne lui étoit pas permis de porter les *cadavres de ces prétendues Divinités*. Cette expreſſion, par laquelle il vouloit marquer que les Dieux des Gentils étoient des Idoles ſans mouvement & ſans vie, ne manqua pas d'être relevée. Les *Daſſeris* firent ſigner beaucoup de témoins qui l'avoient entendu, & en porterent leurs plaintes au Prince, qui eſt de leur Secte, en y ajoutant pluſieurs autres calomnies, qu'ils aſſuroient être la doctrine que les Miſſionnaires enſeignoient à leurs diſciples. Ils lui dé-

clarerent que cette Religion des *Pranguis* (car c'eſt ainſi qu'ils appellent par mépris la Religion Chrétienne) faiſoit tous les jours de nouveaux progrès ; que leurs Temples ſeroient bientôt déſerts, qu'ils ſe verroient abandonnés de leurs diſciples, & réduits par-là à une extrême pauvreté ; &, pour mieux prouver ce qu'ils avançoient, il lui repréſenterent que nous avions ſéduit juſqu'aux *Linganiſtes*, dont une famille venoit récemment de renoncer à ſa Secte, pour faire profeſſion du Chriſtianiſme. Ces *Linganiſtes* compoſent une Secte d'Idolâtres qui honorent *Iſouren* : ils portent ſur eux l'Idole infâme de cette Divinité. L'eſprit d'orgueil qui anime particuliérement les *Linganiſtes*, leur fait mépriſer les autres Sectes, & rend leur converſion preſque impoſſible. Il ne leur eſt permis de manger ni de ſe marier qu'avec ceux qui ſont de la même Secte.

Les Docteurs Gentils profiterent de cela pour aigrir l'eſprit du Prince ; on fit de nouvelles recherches des Chrétiens, & on les obligeoit à ſortir de leurs maiſons : pour peu qu'ils paruſſent reſiſter, on les traînoit par force, on mettoit en pieces leurs meubles, on les chargeoit d'injures, & on les acca-

bloit de coups. La plupart se retirerent chez nous avec leurs femmes, leurs enfans, & ce qu'il avoient pu emporter. Quelque triste que fût la situation où ils se trouvoient, je puis vous assurer qu'on n'entendoit parmi eux ni les plaintes ni les murmures, si ordinaires dans la bouche des personnes qui souffrent: ils s'encourageoient les uns les autres, & ils se félicitoient de leurs souffrances.

Néanmoins, comme ils n'avoient plus la liberté de travailler dans la ville, & qu'ils manquoient de tout, nous les secourûmes le Pere de la Fontaine & moi, autant que notre pauvreté pouvoit le permettre. A la vue de ce que souffroient ces généreux Néophytes, helas! nous disions-nous, qu'il y a de personnes riches & charitables en Europe qui se feroient un devoir de soulager ces pauvres gens, leurs freres en Jesus-Christ, s'ils étoient témoins, comme nous, de ce qu'ils endurent pour la défense de leur foi.

Les ordres du Prince en faveur des Chrétiens étant si mal observés, nous crûmes devoir encore une fois nous adresser à lui: nous allâmes le Pere de la Fontaine & moi à la Forteresse; mais

nous fûmes arrêtés à la premiere porte, les Gardes nous repousserent rudement; comme il étoit nuit, nous nous retirâmes à l'entrée d'un Temple qui n'étoit pas loin de-là. Les *Dasseris* furent bientôt avertis de notre démarche; quelques-uns d'eux nous insulterent, en nous jettant des pierres & en nous accablant d'injures.

Le lendemain trois Brames des plus sçavans de la ville nous furent envoyés par le Ministre du Prince. Ils étoient accompagnés de plusieurs autres Brames & de quelques *Choutres :* ils parurent vouloir entamer la dispute, mais dans la suite de notre entretien, nous apperçûmes que celui qui passoit parmi eux pour le plus habile, ne parloit qu'avec réserve, comme s'il eût appréhendé de s'engager trop avant. On parla d'abord du premier être, de sa nature, & de ses attributs; ils convinrent de son unité, de son éternité & de son immortalité. Mais il nous fallut réfuter les diverses opinions des Indiens par rapport à l'ame. Les uns admettent des générations éternelles, & soutiennent que les ames n'ont pas été créées: les autres disent qu'elles sont une portion de la substance divine: quelques-uns prétendent que l'ame n'est

qu'une ſimple repréſentation de l'Etre divin, de même que la figure du ſoleil paroît dans pluſieurs vaſes remplis d'eau lorſqu'on les expoſe à ſes rayons. Quelques autres enfin, quoiqu'en plus petit nombre, ſoutiennent que les ames ſont matérielles. On diſputa avec plus de chaleur touchant l'opinion de Pythagore ſur la métempſycoſe que ces peuples admettent, & dont on a bien de la peine à les détromper. Ils ſe fondent principalement ſur certaines hiſtoires ridicules dont ils ſont infatués.

Ces trois Brames étoient des deux différentes opinions qui partagent les ſçavans Brames de l'Inde. La premiere s'appelle *Aduidam*, & elle eſt la plus commune. On nomme la ſeconde *Duidam*. Les *Aduiſtes* diſent qu'il n'y a qu'un ſeul Être, qui eſt Dieu, & que l'ame n'eſt pas différente de cet Être. Pluſieurs d'entr'eux croyent que toutes les choſes qui ſont dans le monde, & auxquelles nous donnons le nom d'être, n'exiſtent point à proprement parler; & que ce ſont de purs fantômes : qu'il eſt faux, par exemple, que nous exiſtons, que nous parlons, que nous mangeons. Pour ce qui eſt des *Duiſtes*, ils conviennent que l'ame eſt un être créé, diſtingué du pre-

mier Être. Tout cela prouve que les Brames ont eu quelque connoiſſance des opinions des anciens Philoſophes. Mais, pour l'ordinaire, ils ne ſuivent dans la diſpute aucune regle de raiſonnement : de ſorte qu'il n'eſt pas difficile de les faire tomber en contradiction ; & lorſqu'ils y ſont ſurpris, ils ne s'en mettent pas fort en peine.

La diſpute tomba inſenſiblement ſur les diverſes cauſes des météores. Les Indiens diſtinguent cinq élémens; car ils prétendent que le vent eſt un élément diſtingué de l'air. Nos Brames convinrent ſans peine de la cauſe des éclypſes du ſoleil & de la lune, & ils avouent que ce qui ſe dit communément dans l'Inde de ce ſerpent qui les engloutit dans le temps de l'éclipſe, eſt une de ces opinions extravagantes dont on amuſe le peuple ignorant.

Cette diſpute dura un temps aſſez conſidérable, & les Brames parurent content de nos réponſes. L'un d'eux fit » notre éloge, & avoua que notre doctrine étoit véritable. » Mais, ajouta-t-il, » eſt-il juſte qu'étant venu ſeulement » depuis quelques années dans ces ter» res, vous enſeigniez une nouvelle » doctrine aux diſciples des autres Sec-

» tes ? Les *Gouroux* de ce pays ont le
» même droit ſur leurs diſciples
» qu'ont les peres ſur leur enfans : on
» ne doit point trouver mauvais qu'ils
» châtient ceux qui les abandonnent
» pour s'attacher à des étrangers. » En effet, ſelon la coûtume de ces peuples, lorſqu'on a choiſi un *Gouroux*, & qu'on a pris ſa marque, qu'ils appellent *Dixa* c'eſt parmi eux une infidélité que de l'abandonner ; & pour rendre cette deſertion plus odieuſe, ils la comparent à l'infidélité d'une femme qui quitteroit ſon mari pour ſuivre un étranger.

Nous reſtâmes encore trois jours à l'entrée du Temple, & il eſt aiſé de juger ce que nous eûmes à eſſuyer d'inſultes de la part des *Daſſeris* & de leurs partiſans. Ils nous faiſoient paſſer pour des ſorciers & des magiciens qui avions les le ſecret d'enſorceler les peuples. Le demon leur mettoit dans la bouche les mêmes calomnies dont on s'efforçoit de noircir la réputation des premiers fideles au ſujet de leur ſaintes aſſemblées.

Le quatrieme jour, trois Brames des plus diſtingués vinrent, à ce qu'ils diſoient, de la part du Prince, pour nous aſſurer que dans peu de jours il nous donneroit audience, & qu'il termine-

roit cette affaire à notre ſatisfaction. Ils nous conduiſirent à notre Egliſe, où ils nous donnerent les mêmes aſſurances. Mais quelque inſtance que nous fîmes dans la ſuite, il nous fut impoſſible d'aborder le Prince, ni de mettre fin à ces vexations. Le parti que prirent les Chrétiens, fut de ſe retirer pour chercher ailleurs de quoi faire ſubſiſter leurs familles.

Les *Daſſeris* pourſuivirent les Chrétiens juſques dans les villages où ils ſe réfugierent, bien que ces villages ne fuſſent pas de la dépendance de *Devandapallé*, & ils s'efforcerent, quoiqu'inutilement, de les faire ſortir de tous les endroits où ils cherchoient un aſyle. Le traitement qu'ils firent à une Chrétienne, nommée Claire, marque aſſez juſqu'où ſe portoit leur fureur. Elle étoit revenue ſecrettement à *Devandapallé* pour y prendre quelques grains qu'elle avoit mis en dépôt dans une maiſon voiſine de la ſienne : ſa fille, qui étoit reſtée dans la rue, l'appella ſans y penſer par ſon nom : quelques *Daſſeris* l'ayant oui nommer, coururent auſſi-tôt en donner avis au corps de garde. Il étoit neuf heures du ſoir : on la fit venir à l'inſtant, & après pluſieurs outrages, le Ca-

pitaine la fit attacher debout à un pilier, les mains liées derriere le dos. Elle passa la nuit dans cette posture exposée à l'air& aux moucherons, dont les piquures sont très-douloureuses. Dès la pointe du jour on la délia, & on la conduisit chez le Chef des *Dasseris*, où elle fut meurtrie de coups. De-là elle fut traînée une seconde fois au corps de garde, où elle eut à souffrir de nouveaux outrages devant une foule d'Idolâtres qui s'y étoient assemblés. Enfin, comme ils virent qu'ils ne gagnoient rien sur son esprit, & qu'ils ne pouvoient lui faire abandonner sa Religion, ils la couvrirent de boue, ce qui est ici le comble de l'ignominie, & la chasserent de la ville à coups de pierre, en vomissant mille blasphêmes contre le vrai Dieu, & contre la loi Chrétienne. Cette généreuse Néophyte rentra dans la ville par une autre porte, & se rendit à l'Eglise où elle demeura deux jours presque sans mouvement & sans vie.

C'est ainsi, mon très-cher Frere, que nous avons passé les années 1713 & 1714. La joie que nous donnoit la constance des Chrétiens & leur ferme attachement à la Religion, fut bien modérée par la vive douleur que nous ressentîmes

de la perte d'une famille : elle eut la lâcheté, pour n'être point chassée de la ville, de donner à manger aux *Dasseris*, & de recevoir une de ces marques extérieures que prennent leurs disciples. On ne peut dire quelle fut l'indignation des autres Chrétiens. Je rencontrai quelque temps après dans un de mes voyages cette malheureuse famille, & je lui reprochai l'énormité de son crime ; tous ensemble me protesterent, les yeux baignés de larmes, qu'ils reconnoissoient leur faute, qu'ils la pleuroient amerement, & qu'ils s'efforceroient de la réparer par une pénitence édifiante.

Nous craignions extrêmement que ces troubles, excités par les *Dasseris*, ne se communiquassent à *Ballabaram*: c'est une ville bien plus considérable que *Devandapallé*, & qui n'en est éloignée que de quatre lieues. Lorsque le P. de la Fontaine y bâtit il y a près de sept ans une Eglise, les *Dasseris* éclaterent, & l'on fut sur le point de nous en chasser. L'ordre nous en fut intimé de la part du Prince ; mais une providence toute particuliere de Dieu en empêcha l'exécution. Depuis ce temps-là la foi s'y est fortement établie, & un grand nombre de familles y ont reçu le Baptême. Les

Dasseris de *Devandapallé* s'étoient flattés d'y ruiner le Christianisme ; mais leurs efforts ont été superflus. Il est arrivé au contraire que, dans le temps que la Chrétienté de *Devandapallé* étoit le plus vivement persécutée, Dieu a versé ses bénédictions les plus abondantes sur celle de *Ballabaram*. Plusieurs familles d'une des premieres Castes parmi les *Choutres*, qui est celle du Prince, ont renoncé à leur secte pour embrasser le Christianisme. Ces conversions sont d'autant plus singulieres, que ceux de cette Caste ont un incroyable attachement pour leurs fausses divinités.

Je ne dois pas omettre une coutume assez extaordinaire, qui ne s'observe nulle part que parmi ceux qui sont de la Caste dont je parle. Quand le premier enfant d'une famille se marie, la mere est obligée de se couper, avec un ciseau de charpentier, les deux premieres jointures des deux derniers doigts de la main : & cette coutume est si indispensable, qu'on ne peut y manquer sans être dégradé & chassé de la Caste. Les femmes des Princes sont privilégiées, & elles peuvent s'en dispenser, pourvu qu'elles offrent deux doigts d'or.

Il est temps de finir, mon très-cher

Frere ; je vous ai fait part des épreuves & des consolations que nous avons eues ces deux dernieres années. Priez le Seigneur qu'il répande de plus en plus ses bénédictions sur cette Chrétienté naissante. Je la recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis, &c.

RELATION

De ce qui s'est passé dans les Missions de Marava & de Tanjaour, pendant les années 1714 & 1715, tirée d'un Mémoire Portugais adressé au Très-Révérend Pere Michel-Ange Tamburini, Général de la Compagnie de Jesus.

La Chrétienté du Marava étoit dans un état florissant, & la Foi y faisoit de jour en jour de nouveaux progrès. Le Missionnaire de cette contrée avoit baptisé en peu d'années plus de deux mille Idolâtres ; il espéroit de recueillir encore de plus grands fruits, lorsqu'il s'éleva tout-à-coup un orage qui mit la constance des nouveaux Fideles à une dure épreuve. Voici quelle en fut l'occasion.

Les Gentils célébroient la fête de *Ramesceren*, fameuse idole qu'ils révérent. Le Prince, accompagné des Seigneurs de sa Cour & de plusieurs Brames, se mit en chemin pour se rendre au Pagode, & pour y prendre le bain, qui, selon eux, a la vertu d'effacer tous les péchés. Avant son départ, il laissa le gouvernement de ses Etats à *Tiruvaluvatheven*, son parent & son beau-frere, qui étoit parmi les Néophytes un modele de piété & de vertu; mais il lui défendit expressément de visiter l'église des Chrétiens pendant son absence, & il accompagna sa défense des menaces les plus capables de l'intimider.

Le Prince étant arrivé au pagode, & prenant le bain que les Gentils tiennent pour sacré, apperçu sur le rivage quelques-uns de ses soldats qui s'entretenoient ensemble. Il demanda aux Brames qui l'environnoient, pourquoi ces gens-là ne prenoient point, à son exemple, un bain si efficace & si salutaire. Les Brames, ennemis nés de la Loi chrétienne, saisirent l'occasion qui se présentoit d'aigrir l'esprit du Prince, & de l'animer contre les adorateurs du vrai Dieu. » Quoi, Sei-» gneur, lui dirent-ils, pouvez-vous » ignorer que ces soldats sont Chrétiens,

» que vous êtes actuellement l'objet de
» leur risée, qu'ils se moquent & du
» culte que vous rendez à *Ramesceren*,
» & de la persuasion où vous êtes que
» dans ces eaux sacrées vous recevez
» l'entiere rémission de vos fautes? Pour
» vous en convaincre, vous n'avez qu'à
» ordonner qu'on leur présente des
» cendres dédiées au grand *Chiven*, &
» qu'on leur propose d'en marquer leur
» front selon notre usage, vous serez
» témoin vous-même du mépris qu'ils
» en feront. »

A peine eurent-ils achevé ces paroles, qu'un Brame, sans attendre l'ordre du Prince, se détacha de la troupe; & tirant d'un petit sac, qu'il portoit, des cendres consacrées à *Chiven*, s'avança vers les soldats Chrétiens, leur en offrit, & les invita de s'en mettre au front. Les Néophytes, en refusant de prendre ces signes de l'Idolâtrie, ne purent s'empêcher de faire paroître de l'indignation : c'est aussi à quoi s'attendoit le Brame; & comme son dessein étoit de manifester aux yeux du Prince l'aversion que les Chrétiens avoient pour ses Divinités, il fit de nouvelles instances, & pressa fortement les soldats de s'appliquer au front ces marques de vénération pour *Chiven*.

Ces invitations réïtérées impatienterent un des Néophytes : il étendit la main pour recevoir les cendres qu'on lui offroit, & aussi-tôt, suivant l'ardeur de son zele, & sans faire réflexion qu'il étoit observé, il les jetta par terre avec dédain, & les foula aux pieds. Le Prince qui examinoit attentivement la contenance des Néophytes, se livra dès-lors aux plus violents transports de fureur : on ne sçait même ce qui l'empêcha de venger sur le champ, par la mort de ces Néophytes, l'outrage qu'ils venoient de faire à sa Divinité.

On lui apprit au même moment qu'aussitôt après son départ *Tiruvaluvatheven* son beau-frere avoit, contre sa défense, visité l'Eglise des Chrétiens, & avoit participé à leurs mysteres. Cet avis, qui étoit véritable, redoubla les accès de sa fureur ; il sortit du bain transporté de rage, & après avoir pris ses vêtemens, il prit la route de sa Capitale dans la résolution d'exterminer le Christianisme de de ses Etats.

A peine fut-il entré dans son Palais, qu'il ordonna à ses soldats de se répandre dans l'étendue de sa Principauté, de parcourir les maisons des Chrétiens, de leur enlever tout ce qu'ils y trouveroient de

veſtiges du Chriſtianiſme. Cet ordre impie fut exécuté avec la derniere rigueur : il n'y eut aucun des Fideles qui pût échapper à l'exacte perquiſition des ſoldats : on leur arracha avec violence les Chapelets, les Croix, les Médailles, les Images, & les Reliques, qu'ils s'efforçoient inutilement de cacher & de dérober aux yeux de leurs perſécuteurs. Ces précieuſes dépouilles furent apportées comme en triomphe aux pieds du Prince : il les fit mettre dans divers ſacs, & les fit jetter dans un étang public, au milieu des applaudiſſemens & des cris de joie d'une multitude innombrable d'Idolâtres.

Non content de cette premiere expédition, qui jetta la conſternation parmi les nouveaux Fideles, il tâcha de les effrayer encore davantage par la maniere impitoyable avec laquelle il ſévit contre ſon propre ſang. Il fit appeller *Tiruvaluvatheven* ſon parent, & jettant ſur lui des regards menaçans, il lui ſignifia que, pour conſerver ſes honneurs & ſa vie, il n'avoit plus d'autre parti à prendre que d'abandonner à l'heure même l'infame Loi des *Pranguis*, (c'eſt le nom qu'il donnoit à la loi Chrétienne) & de ſacrifier au grand *Chiven* ; que s'il balançoit un moment, il alloit le méconnoître pour ſon

parent, le dépouiller de ses dignités & de ses revenus, & lui faire souffrir un lent & rigoureux supplice; qu'enfin il lui ôteroit la vie, dont il se rendoit indigne, par une mort également honteuse & cruelle.

Ces menaces n'intimiderent point le généreux Néophyte; il répondit comme un autre Eleazard, avec une fermeté respectueuse, que dès sa plus tendre enfance, il suivoit la Loi de Jesus-Christ; qu'elle avoit été jusqu'ici la regle de sa conduite; qu'à son âge, il ne lui étoit pas possible de l'abandonner; qu'au reste ses biens & sa vie étoient entre les mains du Prince pour en disposer à son gré, mais que rien ne l'engageroit à deshonorer sa vieillesse par une aussi lâche désertion, que celle qu'on lui proposoit.

Une réponse si ferme irrita de plus en plus le Prince: au même instant il degrada le Néophyte de son rang, il le destitua de ses emplois, & après avoir éprouvé sa constance par diverses tortures plus cruelles les unes que les autres, il le confina dans une prison obscure, jusqu'au temps qu'il avoit résolu de le faire mourir.

Comme on n'avoit pu ébranler sa fermeté par la voie des supplices, on l'at-

taqua par un autre endroit qui lui fut très ſenſible. On permit à ſa femme & à ſes enfans de l'aller trouver dans ſa priſon. Cette famille déſolée y entra dans le plus triſte équipage : de vieux haillons leur ſervoient de vêtemens, & ils tenoient à la main quelques morceaux de pots caſſés, tels qu'en ont aux Indes les mendians qui vivent des aumônes qu'ils ramaſſent. Sa femme en l'abordant toute en pleurs, » Seigneur, lui dit-elle, (car » je n'oſe plus vous appeller du doux » nom de mari ;) vous voyez le dé» plorable état où votre imprudence » nous a réduits : ſi vous n'avez pas » compaſſion de vous-même, du moins » ſoyez touché de ma miſere, & de » celle de ces infortunés gages de no» tre amitié conjugale : qu'ont-ils fait, » ces chers enfans, pour n'avoir pas » même de quoi ſe couvrir ? Tout in» nocens qu'ils ſont, ils portent la peine » d'une réſiſtance auſſi opiniâtre & auſſi » déraiſonnable qu'eſt la vôtre aux vo» lontés du Prince. Que deviendront» ils ſi vous vous obſtinés à vouloir mou» rir ? Serez-vous inſenſible au point de » les laiſſer périr de faim & de mi» ſere ? »

Ces dernieres paroles furent entre-

coupées de sanglots & de cris lamentables qui percerent jusqu'au vif le cœur du Néophyte. Cependant il eut la force de résister à une tentation si délicate, & sa fidélité au service de Dieu l'emporta sur les plus tendres sentimens de la nature. Heureux s'il eût persévéré jusqu'à la fin dans son attachement à la foi ! Mais son courage qui n'avoit pu être surmonté ni par la tendresse naturelle, ni par l'horreur des tourmens & de la mort, céda enfin à la ruse & à l'artifice.

On introduisit dans sa prison un de ces hommes adroits & subtils, qui sçavent s'insinuer dans les esprits par une fausse éloquence, & qui ont l'art de colorer les actions les plus odieuses, en les faisant passer pour indifférentes. Il commença d'abord à se rendre agréable au prisonnier par des complaisances affectées : ensuite il parut vivement touché de voir un homme de son rang traité d'une maniere si indigne & si barbare : puis il lui demanda, quel étoit donc le crime qui lui avoit attiré une suite de châtimens si rigoureux ? & ayant appris qu'il n'avoit irrité le Prince contre lui à cet excès, que pour n'avoir pas voulu abandonner la loi de Jesus-Christ. « Ah! » Seigneur, lui dit-il, d'un ton tendre

» & radouci, eſt-il poſſible que vous
» donniez dans cette erreur populaire ?
» c'eſt vouloir de gaieté de cœur vous
» perdre vous & votre famille : Je ſuis
» Chrétien, ainſi que vous, je ſçai quels
» ſont les devoirs que m'impoſe ma
» Religion, & je veux certainement me
» ſauver ; mais il y a certaines conjonc-
» tures, où je n'ai aucun ſcrupule de
» feindre & de diſſimuler, pour me met-
» tre à couvert de la perſécution des
» Gentils; alors je ne fais nulle difficulté
» de dire ſeulement de bouche, & à
» l'extérieur, que je renonce à la foi :
» Dieu qui ſonde le cœur des hommes,
» ne s'arrête point à de vaines paroles;
» il ſuffit qu'il connoiſſe mes diſpoſitions
» ſecrettes, & qu'il ſçache que je con-
» ſerve ſa Loi gravée au fond du cœur :
» faites de même ; ſoyez attaché de cœur
» à la foi, & dites ſimplement de bouche
» que vous y renoncez; le Prince ſera
» content, vous ſerez rétabli dans vos
» premiers honneurs, & la perſécution
» ceſſera : quel avantage n'en reviendra-
» t-il pas à la Religion » ? Il appuya ce
diſcours ſéduiſant de tant de raiſons apparentes, & avec des termes ſi perſuaſifs, que le malheureux Néophyte ſe laiſſa entamer, & crut que dans des occaſions

importantes, où il s'agissoit de procurer un grand bien à la Religion, il lui étoit permis d'user de feinte & de dissimulation. A la vérité il ne fut pas long-temps sans reconnoître sa faute; des Catéchistes lui en représenterent l'énormité, il en conçut une vive douleur, & il tâcha de l'expier par l'abondance de ses larmes, & par des pénitences extraordinaires. Mais son exemple ne laissa pas d'être pernicieux à quelques lâches Chrétiens, dont le courage chancela à la vue des tourmens, & qui prétexterent la même raison pour s'en délivrer.

Cette foiblesse d'un petit nombre de Chrétiens affligea sensiblement le reste des nouveaux fideles : l'horreur qu'ils en conçurent ne servit qu'à fortifier davantage leur foi, & à ranimer leur constance, que les outrages & les mauvais traitemens pouvoient affoiblir. Aux uns on coupa le nez & les oreilles, ce qui imprime parmi ces peuples un caracter d'infamie. Les autres furent contraints d'abandonner leurs maisons & leurs biens, & de chercher un asile dans d'autres Etats plus paisibles. C'étoit un triste spectacle de voir de nombreuses troupes d'hommes & de femmes suivis de leurs petits enfans, ou qui les por-

toient entre leurs bras, n'ayant pour tout bien qu'un méchant morceau de toile dont ils étoient couverts, tombant en défaillance, faute de nourriture, au milieu des chemins, ſans que qui que ce ſoit eût compaſſion de leur miſere. Ce ne fut qu'après avoir gagné les terres du Royaume voiſin, que ces généreux confeſſeurs de Jeſus-Chriſt trouverent dans la charité des fideles quelque ſoulagement à leurs maux.

Au milieu d'une déſolation ſi générale, on peut juger quelles furent les agitations du Miſſionnaire, & combien de mouvemens il ſe donna pour calmer l'eſprit du Prince, & appaiſer cette tempête. Il s'adreſſa d'abord au frere du Prince, qui étoit ſon appui à la Cour & qui lui avoit permis de bâtir une Egliſe ſur ſes terres : il ſollicita la protection de perſonnes puiſſantes, & entre autres d'un Prince More, intime ami du Prince de *Marava*. Le Prince More écrivit une lettre fort preſſante, par laquelle il ſupplioit le Prince de *Marava* de traiter plus favorablement le Pere & ſes Diſciples. La réponſe qu'il fit au Prince More, fut qu'il le ſupplioit à ſon tour de l'excuſer, ſi dans cette occaſion il ne lui accordoit pas la grace qu'il lui

demandoit, mais que la chose ne lui étoit pas possible; que ses Etats étoient sous la protection du grand *Chiven*; qu'il ne lui étoit pas libre de tolérer une Religion, qui n'inspiroit que de l'horreur & du mépris pour cette Divinité; que le culte de ses Dieux seroit bientôt anéanti, s'il donnoit plus de licence aux Chrétiens; & que ses propres soldats, qui s'étoient faits Disciples de celui en faveur duquel il parloit, avoient si peu respecté sa présence, qu'à ses yeux ils avoient eu l'insolence de fouler aux pieds les cendres consacrées à *Chiven*.

Cette réponse, qui fut communiquée au Missionnaire, lui déchira le cœur. Il crut que, comme dans les grands maux on a recours aux remedes extrêmes, il devoit aussi tenter quelque moyen extraordinaire d'étonner le Prince barbare, & d'amollir la dureté de son cœur. Il consulta Dieu par la priere, & il redoubla ses austérités à cette intention. Enfin, après quelques jours, ayant assemblé ses Catéchistes : *Que ceux-là me suivent*, leur dit-il, *qui sont prêts de verser leur sang pour la foi*,

Par ces paroles & par quelqu'autres qui étoient échapées au Missionnaire,

les Catéchiſtes comprirent que ſon deſſein étoit d'aller droit à la Cour, de reprocher au Prince ſon impiété, & de lui remettre devant les yeux l'énormité du crime qu'il commettoit en ſe déclarant l'ennemi & le perſécuteur de la vraie Religion. Comme ils étoient anciens dans la Miſſion, & qu'ils avoient plus de connoiſſance des uſages du pays que le Miſſionnaire, qui ne gouvernoit cette Chrétienté que depuis peu d'années, ils lui repréſenterent que cette démarche ſeroit non ſeulement inutile, mais qu'elle auroit des ſuites funeſtes à la prédication de l'Evangile, & qu'elle avanceroit infailliblement la ruine du Chriſtianiſme, ſans lui laiſſer aucune reſſource pour l'avenir. Il ne ſe rendit point à leurs raiſons, & il les regarda comme un effet de leur timidité naturelle. Sur quoi les Catéchiſtes dépêherent ſécrettement un courier au Supérieur général, pour l'inſtruire du deſſein qu'avoit pris le Miſſionnaire, & des inconvéniens qui ne manqueroient pas d'en réſulter.

Le Pere Supérieur qui avoit vieilli dans les travaux de cette Miſſion, & à qui une longue expérience avoit appris comment il falloit ſe comporter dans

ces

ces sortes de persécutions si ordinaires parmi les Idolâtres, sçachant d'ailleurs que le Missionnaire, naturellement vif & plein de feu, étoit capable de se laisser emporter au mouvement d'un zéle peu discret, songea aussi-tôt à en modérer l'activité : il lui écrivit une lettre honnête & consolante, mais par laquelle il lui ordonnoit deux choses : la premiere, de revenir sur ses pas, & de ne point paroître à la Cour ; la seconde, de sortir incessamment du *Marava*, selon le conseil que lui avoit donné le frere du Prince.

En effet le frere du Prince qui honoroit le Missionnaire de son estime, lui avoit remontré que la prudence vouloit qu'il se retirât pour quelque temps sous une autre domination ; qu'on ne pouvoit maintenant appaiser la colere de son frere ; que sa présence ne servoit qu'à l'aigrir davantage contre ses Disciples, que le temps pourroit adoucir cet esprit irrité ; qu'alors les conjonctures devenant plus favorables, il ne manqueroit pas de l'en informer, & d'employer son crédit en sa faveur ; qu'il avoit un nombre de Catéchistes prudens & zelés, lesquels, en son absence, pourroient secrétement & sans aucun risque con-

soler ses Disciples & fortifier leur courage; que d'ailleurs il ne devoit avoir nulle inquiétude pour son Eglise; qu'il se faisoit fort de la garantir de toute insulte, & qu'il se promettoit de la lui rendre dans le même état qu'il la laissoit.

Le Missionnaire qui n'avoit pu goûter ce conseil, se soumit, sans hésiter, aux ordres de son Supérieur. Mais son obéissance lui coûta bien des larmes: il voyoit son troupeau désolé, sur le point d'être destitué de Pasteur, & de devenir la proie du plus cruel ennemi de la foi: cette pensée l'accabloit de douleur. Il sortit du *Marava* le cœur flétri d'amertume. L'accablement de tristesse où il étoit, joint aux fatigues qu'il venoit d'essuyer durant le cours de cet orage, lui causa plusieurs accès de fievre, dont il ne fut jamais bien rétabli. Cependant après plusieurs lettres qu'il écrivit à son Supérieur, pour lui marquer l'affliction où il étoit de se voir séparé de son troupeau, il obtint la permission d'aller s'établir sur les confins du *Marava*, à condition néanmoins qu'il ne mettroit pas le pied sur les terres de ce Royaume.

Cette lettre, qui étoit si fort selon ses desirs, lui fit oublier ses incommo-

dités présentes. A l'instant il partit, & en moins de cinq jours de marche, il arriva dans une peuplade de la dépendance de Maduré qui confine avec le *Marava*, & où il y a une Eglise que de continuelles persécutions avoient fait abandonner depuis long-temps. C'est-là qu'il s'établit d'abord; mais ensuite ayant découvert un lieu secret & retiré qui étoit beaucoup plus proche du *Marava*, il y fixa sa demeure. Ses Catéchistes vinrent l'y joindre, & il y eut bien-tôt rassemblé ses Néophytes dispersés & fugitifs. Il n'écouta alors que l'ardeur de son zéle, & il s'y livra avec excès. Il étoit sans cesse occupé à soulager leur affliction par des paroles consolantes, à les animer à la persévérance Chrétienne, & à les affermir dans la foi par de continuelles exhortations & par la participation des Sacremens.

Ces travaux pris sans ménagement redoublerent la fievre dont il avoit eu plusieurs accès & lui causerent d'autres indispositions, qui le réduisirent à une extrême foiblesse. Il succomba enfin à la violence du mal, & il fut obligé de garder le lit. Les Catéchistes lui procurerent toute l'assistance dont ils étoient capables : Ils firent venir un Médecin

Gentil, qui présumant trop de son habileté promit de le guérir. Mais soit que ce Médecin ne fût pas aussi habile qu'il se vantoit de l'être, soit que la maladie fût plus forte que les remedes, il se trouva beaucoup plus mal après les remedes qu'on lui fit prendre, qu'il n'étoit auparavant, & on commença à désespérer de sa guérison.

Le Pere Vieyra, qui n'étoit éloigné que d'une journée & demie du malade, accourut pour le secourir dans ce danger extrême. Il entendit sa confession, il lui administra le saint Viatique, que le moribon malgré sa foiblesse, reçut à genoux avec de tendres sentimens de piété; il lui donna enfin l'Extreme-Onction, & ne le quitta point qu'il n'eût rendu le dernier soupir. Le Mémoire Portugais, dont on a tiré cette relation ne marque point le nom de ce Missionnaire. Le Pere Vieyra ne survécut pas long-temps à celui auquel il venoit de donner les dernieres preuves de sa charité.

Son Eglise étoit située sur les terres d'un Raja qui avoit conçu une aversion mortelle contre le Christianisme. Cette aversion ne lui étoit pas naturelle; mais elle lui avoit été inspirée par un

Brame, qui lui servoit de *Gourou*, (1) & qui s'étant rendu maître absolu de son esprit, le gouvernoit despotiquement. Le Brame avoit rendu son Disciple si dévot à *Vichnou*, qu'il ne pouvoit sortir du Temple consacré à cette Idole, & que par un respect ridicule pour un lieu qui lui sembloit si saint, il se faisoit un devoir d'en balayer le pavé avec sa langue. Plus le Raja se perfectionnoit dans les folles pratiques du culte superstitieux qu'il rendoit à sa fausse Divinité, plus sa haine s'allumoit contre la Religion Chrétienne. Le Brame qui avoit disposé insensiblement son cœur à cette haine, n'eut pas de peine à lui persuader qu'il falloit détruire l'Eglise des fideles, & chasser le Missionnaire. Un autre Raja plus humain donna au Pere Vieyra une retraite sur ses terres, & lui accorda la permission d'y bâtir une Eglise, qui subsiste encore aujourd'hui.

Le Pere ne se trouva pas peu embarrassé dans sa nouvelle Eglise ; l'entrée du pays qui dépend de ce *Raja*, étoit entiérement fermée aux Indiens de basse Caste, parmi lesquels il comptoit un grand

(1) C'est ainsi que les Indiens appellent leur Pere spirituel.

nombre de fervens Chrétiens. Il ne pût pas se résoudre à laisser sans secours spirituels cette portion de son troupeau, qui lui étoit d'autant plus chere, que la naissance la rendoit plus méprisable aux Gentils de haute Caste. Il chercha pour cela un expédient, & il réussit.

Non loin des terres dépendantes du Raja, étoit un bois solitaire & peu fréquenté des Indiens : c'est-là qu'il se retira pour quelque temps. Il se logea dans une étable à chevre à demi ruinée, qui ne pouvoit le défendre ni de l'humidité de la nuit, ni de la rosée du matin, dont la malignité est fort contagieuse aux Indes. Pendant deux mois qu'il y demeura, il fut continuellement occupé à instruire où à baptiser les Catéchumenes, & à administrer les Sacremens aux anciens Fideles. Après avoir rempli de ce côté-là son ministere, il prit la route de *Camin-naikempati*, pour y réparer ses forces, & pour se remettre d'une fievre lente, qui le minoit à vue d'œil, & qui le menaçoit d'une prochaine phtisie. Se sentant un peu mieux, il alla exercer les mêmes fonctions à *Uttimapaleam*, & ensuite il se tourna du côté de *Maduré.* La pluie qui le prit en chemin, & qu'il essuya durant une journée entiere dans

des lieux déserts & dépourvus de tout abri, renouvella ses indispositions & sa langueur. On lui conseilla d'aller se rétablir sur la côte, & il se rendit à Pondicheri, où le repos & tout ce que les Jésuites François firent pour lui rendre la santé, furent inutiles. Son exténuation étant toujours la même, il passa à Méliapour, où il crut trouver un meilleur air; mais à peine y fut-il trois jours, qu'il sentit approcher sa derniere heure : il se fit administrer les derniers Sacremens, & il finit sa course apostolique par une mort sainte & édifiante.

La Mission établie dans le Royaume de Tanjaour n'a pas été plus tranquille que celle du Marava. Un Gentil, chef de la peuplade nommée *Vallam*, où le Pere Emmanuel Machado avoit son Eglise, fut le principal auteur de l'orage qui s'éleva contre les Chrétiens. Il étoit extrêmement attaché au culte de ses Idoles, & dans le dessein qu'il eut de leur élever un Temple, il voulut engager les Chrétiens, ainsi que les Idolâtres, à y contribuer de leur argent & de leur travail, en charriant les pierres destinées à la construction de l'édifice. Ayant trouvé de la résistance dans les Chrétiens, qui refuserent constamment

de prêter leur miniſtere à un pareil ouvrage, il tacha de les contraindre à force de coups & de mauvais traitemens.

Tirumularavam, Vice-roi de la province, qui aimoit le Pere Machado, fut bientôt informé de l'injuſte vexation que le Gentil faiſoit aux nouveaux fideles : il lui envoya ordre de venir rendre compte de ſa conduite, & après lui avoir fait une ſévere reprimande, il l'obligea d'aller faire ſes excuſes au Miſſionnaire, & de lui promettre que déſormais il laiſſeroit en paix ſes Diſciples.

Cette démarche étoit humiliante pour un homme rempli de fierté & d'orgueil, tel qu'étoit ce Gentil. Il diſſimula pour lors ſon reſſentiment, parce que le Pere Machado, outre l'affection dont le Vice-roi l'honoroit, avoit encore à la Cour une protection puiſſante dans la perſonne du premier Miniſtre du Roi de Tanjaour. Mais s'il ſçut ſe contrefaire dans cette conjoncture, ſon cœur n'en fut pas moins ulcéré, & il n'attendoit que l'occaſion de faire éclater ſa vengeance. Cette occaſion ſe préſenta bientôt, & il s'empreſſa de la ſaiſir. A peine l'année fut-elle écoulée, que la mort enleva au

Pere Machado son protecteur de la Cour, & en même-temps *Tirumularavam*, son ami, fut dépossédé de sa Vice-royauté. Elle fut donnée à un autre Brame, son ennemi, & qui, par cette seule raison, étoit disposé à haïr & à persécuter ceux que son prédécesseur affectionnoit.

Le perfide Gentil, attentif aux moyens de se venger, vit bien que le changement du ministere étoit favorable à son ressentiment. Il alla visiter le nouveau Vice-roi; & après les premiers complimens, » il est important pour vous & » pour le bien de la Province, lui dit-» il, que vous y signaliez votre entrée » par la destruction de l'Eglise des Chré-» tiens. Laissez la subsister encore quel-» que-temps, vous verrez tomber tout à » fait le culte de nos Divinités, & elles » seront bientôt sans adorateurs. Suivez » donc un conseil utile, car je n'ai en » vue que votre repos & votre gloire; » commencez par vous assurer de la » personne du Missionnaire; je sçais, à » n'en pouvoir douter, que vous trou-» verez chez lui plus de dix mille pa-» taques; cette somme n'est pas indif-» férente au commencement d'une ad-» ministration ».

Il n'en falloit pas tant pour réveiller

la cupidité du nouveau Vice-roi ; il partit ſur l'heure pour la Cour, & promit au Roi 4000 pataques ſi Sa Majeſté lui permettoit de renverſer l'Egliſe des Chrétiens à *Vallam*, & ſi elle abandonnoit le Miſſionnaire à ſa diſpoſition. C'eſt ainſi qu'il partageoit entre le Prince & lui un tréſor imaginaire. Le Roi oubliant les marques d'eſtime qu'il avoit données peu auparavant au Pere Machado : *que les pataques viennent*, répondit - il au Brame, *du reſte, diſpoſez à votre gré & du Miſſionnaire & de ſon Egliſe.*

Une permiſſion ſi ample combla de joie le Vice-roi ; il conféra auſſi-tôt avec le Gentil ſur les meſures qu'ils devoient prendre pour ſe ſaiſir ſûrement du Pere Machado ; mais la choſe ne fut pas ſi ſecrette, qu'elle ne vint aux oreilles de *Tirumularavam*. Cet ami fidele dépêcha deux exprès au Pere, pour lui donner avis des deſſeins qu'on tramoit contre ſa perſonne, & pour faciliter ſon évaſion dans quelque endroit inconnu à ceux qui avoient comploté de l'arrêter. Mais ſoit que le Pere Machado comptât ſur les démonſtrations encore récentes d'eſtime & d'affection que lui avoit données le Roi, ſoit qu'il jugeât que rien n'étoit plus triſte pour un homme

apoſtolique, que d'être ſans ceſſe errant & fugitif, il ne profita pas de l'avis, & il demeura dans ſon Egliſe. Mais il ne fut pas long-temps ſans reconnoître la faute qu'il avoit faite de ne pas ſuivre cet avis.

Un Vendredi le Vice-roi parut à la tête de deux cens ſoldats qui environnerent l'Egliſe & la maiſon du Pere ; une partie des ſoldats ſe ſaiſit de ſa perſonne & de trois Catéchiſtes qui étoient avec lui. Les autres ſe mirent à démolir l'Egliſe, & en peu de temps elle fut abattue. Le Vice-roi de ſon côté furetoit des yeux tous les coins & recoins de la chambre du Miſſionnaire, & dans l'impatience de trouver les pataques à chaque pas qu'il faiſoit, il demandoit au Gentil où étoit le tréſor. Mais nonobſtant les plus exactes recherches ce prétendu tréſor ne paroiſſoit point. Le Gentil honteux du mauvais ſuccès de ſon entrepriſe, & entrevoyant dans les yeux du Vice-roi la colere dont il commençoit à s'enflammer, ſongea ſérieuſement à la retraite ; il diſparut dans un inſtant, & ſe déroba au juſte châtiment qu'il devoit attendre, par la fuite & par l'abandon de la maiſon & des biens qu'il poſſédoit dans la peuplade. Le

Vice-roi de ſon côté s'en retourna bien confus à Tanjaour.

Quand le Pere Machado fut pris, il n'avoit eu que le temps de mettre à couvert les ornemens de l'Autel ; les vaſes, tant ceux qui renfermoient les ſaintes huiles, que ceux qui ſervoient à l'Egliſe, furent enlevés par les ſoldats, portés au Roi, & expoſés à la profanation de ce Prince & des Idolâtres.

C'eſt une opinion conſtante de cette aveugle Gentilité, que nous tirons les ſaintes huiles des oſſemens des défunts, & que nous nous en ſervons pour enſorceler les peuples, & les transformer en d'autres hommes. Ce qui a fait naître aux Gentils cette penſée ridicule, c'eſt que d'un côté ils ſçavent que nous employons l'onction ſainte dans l'adminiſtration du baptême, & que d'un autre côté ils voient qu'effectivement ceux qui ſont baptiſés changent auſſi-tôt de mœurs & de coutumes ; qu'ils abhorrent les Idoles pour leſquelles ils étoient auparavant pleins de vénération ; qu'ils ſe contentent d'une ſeule femme après avoir entretenu un grand nombre de concubines ; qu'enfin ils menent après le baptême une vie toute contraire à celle qu'ils menoient avant leur conver-

ſion au Chriſtianiſme. C'eſt ce qui leur fait dire que nous troublons l'eſprit des peuples par des ſecrets magiques, & que nous les enchantons de telle ſorte, qu'ils ne peuvent ſe défendre d'embraſſer le Chriſtianiſme.

Le Roi fut curieux de voir faire en ſa préſence de ces ſortes de métamorphoſes; c'eſt pourquoi il ordonna à quelques ſoldats Gentils de ſe frotter le corps de cette huile dont les effets étoient ſi ſurprenans. Cet ordre les fit trembler de peur, & après avoir balancé pendant quelque temps ſans oſer répondre, enfin ils ſupplierent Sa Majeſté de ne pas exiger d'eux une choſe qui leur ſeroit ſi préjudiciable, puiſque ſi cette huile touchoit ſeulement leur chair, ils deviendroient tout autres qu'ils ne ſont, & ſeroient forcés malgré eux d'embraſſer la loi des *Pranguis*. Quelques Mores moins timides que les ſoldats, s'offrirent d'eux-mêmes à en faire l'épreuve; & comme par cette onction pluſieurs fois réitérées, il ne ſe fit aucun changement dans leur perſonne, le Prince ſe déſabuſa d'une erreur ſi extravagante, & témoigna de l'indignation contre le Brame & contre les auteurs d'une ſemblable impoſture. Un Catéchiſte qui étoit préſent,

prit de-là occaſion de parler en faveur de la Religion Chrétienne, & il montra avec une éloquence naturelle mais vive & animée, qu'on ne pouvoit l'attaquer que par des menſonges & des calomnies. Son diſcours fut applaudi, mais il ne produiſit aucun effet; car en cette Cour, comme parmi tous ceux qui gouvernent dans l'Inde, dès qu'il ſe préſente une lueur d'intérêt, il n'y a ni vérités, ni raiſonnemens qui prévalent.

Le Brame doublement mortifié & du mécontement que le Roi venoit de témoigner, & de l'inutilité de ſon entrepriſe contre le Pere Machado, eut recours à un artifice, lequel s'il eût réuſſi, auroit mis le Chriſtianiſme à deux doigts de ſa ruine. Son deſſein étoit d'avoir un témoignage authentique que le Pere étoit *Prangui* (1), & qu'il ne différoit en rien des Européens qui habitent les côtes. Un Proteſtant Anglois qui s'étoit enfui de Madras, avoit trouvé accès auprès du Roi de Tanjaour, & étoit parvenu à être ſon Ecuyer. Ce fut de lui que le Brame

(1) C'eſt ainſi que les Indiens appellent les Européens. On a ſouvent expliqué dans les précédens recueils quelle eſt la ſource de l'averſion que les Peuples de l'Inde ont pour les Européens. Note de l'ancienne édition.

voulut tirer un aveu du Pranguinisme du Missionnaire ; il le fit venir chez lui, & après les démonstrations extraordinaires de politesse & d'amitié, comme à dessein de réparer une offense qu'il lui auroit faite sans le sçavoir : » Vous êtes » sans doute fâché, lui dit-il, & vous » me voulez du mal, parce que j'ai fait » mettre en prison un homme de votre » Caste, & qui est même, à ce qu'on » m'a assuré, votre *Gourou ;* mais si à » cette occasion vous gardiez quelque » ressentiment contre moi, certainement » vous n'auriez pas tout-à-fait raison ; je » n'ai eu jusqu'ici nulle connoissance de » l'intérêt que vous prenez à ce pri- » sonnier : je vous honore & je vous » affectionne trop, pour ne pas respec- » ter vos inclinations, & si vous m'as- » surez qu'il est de votre Caste & que » vous l'honorez de votre protection, » à l'heure même je le fais sortir de pri- » son avec honneur, & je le remets » entre vos mains ».

La Providence permit que le Protestant, qui ne pouvoit ignorer que nous fussions les mêmes que les Missionnaires de la côte, fit une réponse telle qu'on auroit pu l'attendre du Catholique le plus sage & le plus discret, » Je vous

» protefte, lui dit-il, que je n'ai jamais
» ni vu ni entretenu le *Gourou* dont vous
» me parlez ; ainfi je ne puis vous dire
» s'il eft *Prangui* ou non ; mais c'eft un
» fait qu'il vous eft très-aifé de vérifier.
» Si comme moi il mange de la viande,
» s'il boit du vin, s'il fréquente les *Pa-*
» *rias*, il n'y a point à douter qu'il ne
» foit de ma Cafte ; mais fi au contraire
» il obferve toutes vos coutumes, s'il
» n'a à fon fervice que des gens de
» haute Cafte, on ne peut pas raifonna-
» blement le foupçonner d'être *Prangui*
» & de la même Cafte que moi.

Le Brame ne s'attendoit pas à une réponfe qui lui ôtoit un moyen préfent de juftifier fa haine contre le Miffionnaire & contre fes Difciples. L'artifice lui ayant fi mal réuffi, il en vint à des voies de fait & à des exécutions cruelles. Il fit venir en fa préfence deux des Catéchiftes prifonniers, leur ordonna de renoncer à la loi des *Pranguis* & de facrifier aux Idoles, finon qu'il alloit les faire expirer fous les coups de fouet. Ces généreux Chrétiens répondirent d'une voix haute & ferme, qu'on leur arracheroit plutôt mille fois la vie que de confentir à ce crime. Auffi-tôt on leur ôta leurs vêtemens, & on les battit

d'une maniere cruelle. Leur conſtance laſſa enfin le Brame, il eut honte de ſa barbarie, & ſans parler des pataques qui lui tenoient plus au cœur que tout le reſte, il mit les Catéchiſtes en liberté, & les renvoya dans leurs maiſons.

Peu après il ſe fit amener le troiſieme Catéchiſte dont il crut venir plus aiſément à bout. C'étoit un jeune homme âgé de dix-huit ans, plein de ferveur & de courage, nommé *Xinamutu.* Le Brame n'épargna rien pour le gagner : détours, artifices, carreſſes, flatteries, promeſſes, menaces, il mit tout en œuvre pour lui faire découvrir l'endroit où le Pere Machado avoit enterré ſon prétendu tréſor. Toute la réponſe qu'il tira fut que la pauvreté du Miſſionnaire étoit extrême, & qu'il manquoit même des choſes les plus néceſſaires à la vie.

Le Brame, chagrin & mécontent de cette réponſe, s'emporta contre le jeune homme, & éprouva ſa fermeté par pluſieurs ſortes de tourmens qu'il lui fit ſouffrir durant quelques jours & à pluſieurs repriſes : mais il ne put vaincre ſa conſtance & ſon amour pour la vérité. *Xinamutu* répondit toujours la même choſe ; ſçavoir, que le Pere étoit un

pauvre *Sanias* (1), qui n'avoit rien à lui, & qu'il ne recevoit rien de ses Disciples : » On peut, ajouta-t-il, me » trancher la tête, mais on ne me for- » cera pas à représenter des trésors ima- » ginaires & qui n'existerent jamais ».

Le Brame voyant ses efforts inutiles, tourna toute sa rage contre le P. Machado. Ce Pere étoit détenu dans une prison très-incommode, qui n'avoit que cinq à six pieds de longueur sur deux de largeur : elle étoit remplie de toutes sortes d'insectes, qui ne lui permettoient pas même de sommeiller, & il ne commença à prendre du repos, qu'après que de charitables Chrétiens eurent trouvé le secret de faire passer en cachete jusques dans sa prison des sacs de cendre, dont il couvrit la terre, afin d'y reposer moins durement, & de se garantir des piquûres importunes de ces animaux. Le matin & le soir on ne lui donnoit pour toute nourriture qu'une porcelaine de ris cuit à l'eau avec un peu de lait. Les Gentils même ne pouvoient comprendre comment il vivoit si long temps dans une abstinence si rigoureuse. Enfin

---

(1) Pénitent des Indes.

on lui fit endurer deux ſortes de ſupplices.

Le premier ſe nomme *Catté* en langue Indienne; c'eſt une torture très cruelle. On fait joindre les mains au patient, & on lui inſere entre les doigts des morceaux de bois qu'on lie étroitement enſemble : on le fait aſſeoir enſuite, les jambes croiſées à la maniere du Pays, & lui poſant les mains à terre, on les preſſe violemment avec des planches & des pierres très-peſantes, de telle ſorte que le ſang ſort de tous côtés par les ongles. Il ſupporta durant une demie heure un ſupplice ſi douloureux; mais enfin les forces lui manquerent, & il tomba en défaillance. Alors les ſoldats, ſoit par un effet de la compaſſion naturelle, ſoit par la crainte de le voir expirer dans ce tourment, lui dégagerent les mains, & ceſſerent de le tourmenter. Il y en a qui aſſurent que ce fut un More, dont le cœur s'attendrit à ce ſpectacle, qui donna de l'argent aux ſoldats pour obtenir ſa délivrance.

L'autre ſupplice qu'on lui fit endurer, bien qu'il ne fût pas ſanglant, n'étoit gueres plus ſupportable. On le dépouilla de ſes vêtemens, ne lui laiſſant qu'un morceau de toile au milieu du corps;

& au temps que le ſoleil darde ſes rayons avec le plus de violence, on le mit ſur un mur qui s'élevoit en forme de talut, de même que le chevalet, & on lui attacha deux groſſes pierres aux pieds. Ceux qui ſçavent juſqu'à quel point le Ciel eſt brûlant aux Indes, peuvent juger de la rigueur de ce ſupplice. Il fut expoſé de la ſorte à un ſoleil très-ardent pendant trois heures; & comme il commençoit à s'affoiblir, on le reconduiſit en priſon.

Je ne parle point des inſultes & des outrages auxquels il fut journellement expoſé pendant deux ans moins vingt ou vingt-deux jours que dura ſa priſon: chaque jour on l'en tiroit pour le promener honteuſement dans une peuplade voiſine, où il ſervoit de jouet à une populace inſenſée qui l'accabloit à l'envi de toute ſorte d'injures. Pluſieurs fois il penſa être aſſommé par une grêle de pierres qu'une ſoldateſque inſolente lui jettoit de toutes parts. Il s'attendoit de finir enfin ſa vie par la rigueur de ſa priſon, ou par les mains des ennemis de Jeſus-Chriſt; mais il n'eut pas ce bonheur après lequel il ſoupiroit. La liberté lui fut rendue par les ſoins charitables de M. de Saint-Hilaire, qui ſert

ſi utilement la Religion par le crédit que ſon mérite lui donne auprès du Nabab, (1) auquel le Roi de Tanjaour paye tous les ans le tribut qu'il doit au Mogol. On devroit, ce ſemble, raconter ici la maniere dont le Pere Machado fut élargi; mais on s'en diſpenſera pour ne pas anticiper ſur ce qui en ſera dit dans une des lettres ſuivantes, où les circonſtances de ſon élargiſſement ſont détaillées.

LETTRE

DU PERE DE BOURZES.

De la Miſſion de Maduré,
le 5 Février 1715.

Vous n'ignorez pas que la Cour de Tanjaour s'eſt toujours déclarée contre le Chriſtianiſme. Dans la perſécution qui arriva il y a 13 ou 14 ans, rien ne fit plus de peine aux Chrétiens, que de voir enlever leurs enfans de l'un & de l'autre ſexe, pour les confiner dans les palais du Prince : on prenoit tous ceux qu'on trouvoit de bonne Caſte : pluſieurs néanmoins échapperent à l'atten-

(1) Viceroi pour le Mogol dans le Carnate.

tion des Officiers qui les recherchoient. Voici quelle étoit la vue du Roi de Tanjaour : il prenoit un plaisir extrême aux danses, & à tous les tours d'agilité & de souplesse du corps. C'est à ces sortes d'exercices qu'il appliqua ces jeunes enfans : outre les maîtres de danse, il leur donna d'autres maîtres pour leur apprendre la musique, les langues & la poësie : on leur enseigna à jouer des instrumens ; enfin, à en juger selon les idées qu'on a en Europe, on peut dire qu'ils étoient très-bien élevés. Mais les Indiens en pensent autrement. Danser, jouer des instrumens, ce sont des exercices qui leur paroissent tout à fait bas & indignes d'un homme d'honneur. Mais ce qui touchoit plus sensiblement les parens Chrétiens, c'étoit le danger manifeste où étoient leurs enfans de perdre la foi. Le Seigneur, en haine duquel ce tendre troupeau étoit dans l'esclavage, veilla sur lui d'une façon bien singuliere. Le premier trait de la Providence, à leur égard, fut le choix qu'on fit de quelques veuves Chrétiennes, qu'on enferma avec eux dans le Palais, afin de les soigner & de leur tenir lieu de meres. Elles s'appliquerent d'abord à instruire ces enfans de ce qu'ils

étoient, & pour quel crime on les avoit enfermés dans le Palais : elles leur firent connoître les obligations de leur baptême, & le bonheur qu'ils avoient d'être enfans de Dieu : elles leur inſpirerent une grande horreur pour les Idoles, & pour ce qui a rapport à leur culte ; enfin elles leur enſeignerent les vérités Chrétiennes autant qu'elles en étoient capables.

Il y avoit, ce ſemble, de juſtes raiſons d'appréhender que les filles ne fuſſent deſtinées à ſatisfaire l'incontinence du Prince : c'eſt ce qui n'arriva point. A la réſerve d'une ſeule qu'on mit dans le ſerrail, & qui fut donnée pour concubine à un Seigneur du Palais, les autres ne furent occupées qu'à la danſe & à d'autres emplois indifférens. Bien plus, comme le Prince n'avoit aucun penchant pour le ſexe, non-ſeulement il ne ſongeoit pas à ſéduire ces jeunes captives, mais encore, ce qui paroiſſoit incroyable, il avoit une attention extrême à les conſerver dans l'innocence & dans l'éloignement de tout déſordre. Je ſçai ſur cela des particularités fort ſingulieres, mais qui me meneroient trop loin. Il ſuffit de dire qu'il a été quelquefois cruel ſur des ſoupçons très-mal fondés,

Malgré cette éducation beaucoup moins mauvaiſe qu'on n'avoit lieu de craindre dans le Palais d'un Prince Gentil, l'on ne peut s'empêcher d'avouer que quelques-uns de ces jeunes gens ont donné dans certains écueils, ſoit en coopérant à l'idolâtrie par crainte ou par complaiſance, ſoit en échappant à la vigilance du Prince en ce qui concerne la pureté des mœurs. Mais doit-on s'en étonner ? Ne ſçait-on pas combien il eſt dangereux, dans un âge ſi foible, d'habiter les Palais des Princes, ſur-tout dans l'Inde. Le Roi de Tanjaour voyant que ſes précautions n'empêchoient pas le déſordre, prit la ſage réſolution de fixer ces jeunes gens par d'honnêtes mariages; il leur permit de chercher parmi les filles captives, celles qui leur agréeroient davantage : on n'eut point d'égard aux Caſtes, parce que dès-là qu'on eſt eſclave du Palais, on eſt déchu de ſa Caſte, ou du moins on eſt cenſé faire une Caſte à part.

Comme l'inſtruction qu'ils avoient reçue des veuves Chrétiennes dans leur enfance n'étoit pas ſuffiſante, Dieu ſuppléa à ce qui y manquoit, en permettant que quelques Catéchiſtes trouvaſſent le moyen d'entrer dans le Palais, ſous

ſous prétexte d'y voir leurs enfans, & même d'y reſter quelques jours pour les inſtruire ſecrettement. Ces jeunes eſclaves ayant l'eſprit déjà ouvert par les ſciences du pays, qu'on leur avoit appriſes avec beaucoup de ſoin, firent en peu de temps de grands progrès dans la ſcience du ſalut. On leur envoya dans la ſuite, peu à peu, des livres, des chapelets, des images, & ce qui étoit propre à entretenir leur piété. Quelques-uns d'eux, qui avoient plus d'eſprit & de vertu que les autres, devinrent comme les chefs & les maîtres de cette Chrétienté, qu'ils gouvernoient avec une prudence qui étoit au-deſſus de leur âge.

Au reſte, quoique le Roi de Tanjaour ait été fort décrié à cauſe de ſon avarice, il n'épargnoit point la dépenſe en leur faveur. Outre les appointemens ordinaires qui ſuffiſoient pour leur entretien, il viſitoit ſouvent leurs appartemens, pour ſçavoir d'eux-mêmes s'il ne leur manquoit rien, & il leur faiſoit fournir exactement tout ce qu'ils demandoient, mais s'ils gagnoient d'un côté, ils perdoient infiniment de l'autre : il leur falloit chaque jour danſer & chanter en ſa préſence, & ces chanſons étoient ſou-

vent ou contraires à la pudeur, ou remplies d'éloges des faux Dieux ; ce qui s'accordoit mal avec la ſainteté du Chriſtianiſme. La providence a eu encore ſoin de lever cet obſtacle. Le Roi mourut, il y a quelques années; ſon frere, qui lui a ſuccédé, n'a aucun goût pour ces danſes, ni pour les autres exercices où les Indiens ſont paroître la force & la ſoupleſſe du corps ; il eſt entêté de la guerre; & s'il prend plaiſir à quelques danſes, c'eſt uniquement à celle qu'on nomme *Tamul-caligay* : c'eſt une danſe molle & efféminée de femmes perdues de réputation. De-là vient qu'il ne penſe gueres aux jeunes gens dont nous parlons. Depuis qu'il eſt ſur le Trône, il n'a aſſiſté qu'une ſeule fois à leurs exercices, encore fut-ce par haſard. On aſſure même qu'à ſon avénement à la Couronne, il ſongea à les renvoyer du Palais ; mais il en fut détourné par ſa mere, qui lui repréſenta que ce ſeroit une choſe honteuſe pour lui, de congédier des gens que ſon frère avoit entretenus & élevés comme ſes propres enfans.

Ainſi rien n'empêche ces jeunes Néophytes d'être de parfaits Chrétiens, que la captivité, qui les prive du ſecours des Miſſionnaires, & par conſéquent de

l'usage des Sacremens. A cela près, ils se comportent d'une maniere très-édifiante. Car, en premier lieu, ils ont chacun dans leur appartement, qui est composé de trois petites chambres, un endroit où ils font réguliérement, matin & soir, leurs prieres. En second lieu, ils s'assemblent les Fêtes & les Dimanches, pour réciter ensemble certaines prieres qui sont en usage dans la Mission, par lesquelles on supplée en quelque sorte au saint Sacrifice de la Messe, quand on ne peut pas l'entendre. Ils y ajoutent plusieurs autres prieres, comme les litanies, le chapelet, &c. Ils font une lecture spirituelle, ils chantent des cantiques, &c. enfin, ils célebrent les grandes fêtes, même avec pompe : ils ornent l'autel de fleurs, & comme ils sçavent jouer des instrumens, ils entremêlent leurs prieres de symphonies : quelquefois ils font des feux d'artifice en signe de réjouissance.

Il étoit bien difficile que, les choses se passant avec cet éclat au milieu du Palais, le Prince n'en fût averti. Les ennemis de la foi eurent soin de lui en porter des plaintes, & de mêler à leurs accusations beaucoup de calomnies. Le Roi ordonna aux Néophytes de venir

rendre compte de leur conduite : ils parlerent ſi fort à propos, que le Prince parut ſatisfait de leurs réponſes : & depuis ce temps-là on ne les a jamais inquiétés. Cette indulgence ne m'a pas tout-à-fait ſurpris ; car bien qu'une des principales raiſons qui attire tant d'ennemis à notre ſainte Religion, c'eſt qu'elle anéantit la Religion du pays : cependant, il eſt vrai de dire que cette raiſon ne touche pas le commun des Indiens. Ce qui rend la Religion odieuſe, c'eſt qu'elle eſt prêchée par des gens qu'on ſoupçonne d'être *Pranguis*. On entend maintenant ce terme en France, mais on ne concevra jamais bien l'idée de mépris & d'horreur que les Indiens y ont attachée. Ce qui la rend odieuſe cette loi ſainte, c'eſt qu'elle eſt regardée comme la loi des Européens, des *Parias*, des *Paravas*, des *Mucuas*, & d'autres caſtes qui paſſent pour infâmes aux Indes ; c'eſt qu'elle défend de concourir à l'idolâtrie, de traîner les chars des Idoles, & de prendre part aux fêtes des Gentils. A cela près, la Religion, quand elle eſt bien expoſée, attire l'admiration des Indiens. Or, les Chrétiens qui ſont enfermés dans le Palais, n'ont preſque aucun de ces obſtacles : ils

n'ont aucun commerce avec ceux qui font d'une caste basse, ni avec les Missionnaires, que leur couleur naturelle fait soupçonner d'être *Pranguis* : on ne les appelle point non plus aux corvées propres des Idoles, & ils n'ont point la peine de s'en défendre ; cela fait qu'on les laisse en repos sous les yeux même du Roi, tandis que hors de-là les autres Chrétiens sont continuellement inquiétés. Ainsi cette Chrétienté se conserve sans peine. Les fautes qui échappent aux particuliers, ne sont pas impunies : les plus distingués s'assemblent, & ayant bien examiné la nature de la faute, ils imposent une pénitence au coupable, ils l'excommunient même, en quelque sorte, si la faute le mérite, en l'excluant des assemblées, & en interdisant aux autres tout commerce avec lui, jusqu'à ce qu'il ait réparé le scandale qu'il a donné.

Outre les enfans des Chrétiens qui furent enfermés dans le Palais, en haîne du Christianisme, quelques autres, quoique Gentils, y ont été mis pareillement, pour punir leurs peres des fautes qu'ils avoient commises, principalement dans les Intendances & dans la levée des deniers publics. Mais en quoi l'on doit admirer la Providence, c'est que plu-

ſieurs d'entr'eux ont trouvé dans leur captivité même, la liberté des enfans de Dieu. Les filles infidelles qui ont épouſé des Chrétiens, ont embraſſé la foi; quelques hommes inſtruits par les Chrétiens, & édifiés de leur conduite irréprochable, ſe ſont convertis & ont été baptiſés, ou ſont maintenant Catéchumenes. Ainſi le nombre des Chrétiens augmente de jour en jour, & l'on voit avec admiration la bonne odeur de Jeſus-Chriſt ſe répandre dans un Palais, qui d'ailleurs eſt le ſéjour de tous les vices.

Cette Chrétienté s'accroît encore par les fruits du mariage; pluſieurs ont déja des enfans, à qui ils n'ont pas manqué de conférer le baptême. Le nombre de ces Chrétiens captifs eſt, à ce qu'on m'a aſſuré, de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix. Ce qu'on ne peut aſſez déplorer, c'eſt qu'ils ſoient privés de la participation des Sacremeus. Quelques-uns ont trouvé le moyen de ſortir; l'un d'eux en ayant obtenu la permiſſion, ne retourna plus au Palais; il ſe retira dans la Miſſion de Carnate, où il ſervit de Catéchiſte. Il eſt mort, & eſt encore aujourd'hui fort regretté des Miſſionnaires. La fuite de celui-là a fait reſſerrer les autres, de crainte qu'ils ne ſuiviſſent

ſon exemple. Cependant, ſous ombre d'aller voir leurs parens, d'aſſiſter à quelque mariage, ou ſous quelque ſemblable prétexte, quelques-uns ont eu le bonheur d'aller à l'Egliſe & d'y participer aux Sacremens. Les uns ſont allés à *Elacurrichi*, où le Pere Machado les a confeſſés & communiés. D'autres ſont venus me trouver à *Eilour*, & ils m'ont extrêmement édifié. L'un d'eux, qui eſt fils de mon Catéchiſte, eſt fort habile dans les langues du pays. Outre le Tamul, qui eſt ſa langue naturelle, il ſçait le Telongou, le Maraſte, le Turc, & même le Samuſeradam, qui eſt la langue ſçavante. Il en vint un autre qui me fit ſa confeſſion générale avec des ſentimens de piété dont je me ſouviendrai toute ma vie. Trois de ces jeunes femmes captives, dont l'une s'eſt convertie dans le Palais, vinrent me trouver à mon Egliſe, & je fus charmé de leur pieté. J'étois vivement touché quand je conſidérois que ces pauvres gens n'avoient perdu le rang d'honneur qu'ils auroient eu dans leur caſte, & n'étoient priſonniers, que parce qu'ils étoient nés de parens Chrétiens; & en même-temps, je remerciois le Seigneur des moyens qu'il leur donne pour ſe ſanctifier. J'eſ-

pere que ſa providence, qui a tant fait en leur faveur, achevera ſon ouvrage. Ils ont déja fait quelques tentatives pour obtenir du moins un peu plus de liberté. Un jour que le Roi ſortoit, ils fendirent la foule des courtiſans & des Officiers, ſans que perſonne osât les arrêter, car ils ont le privilége de ne pouvoir être châtiés que par l'ordre exprès du Roi; & s'approchant du Prince: « C'eſt à » votre juſtice, lui dirent-ils, que nous » avons recours; on nous retient dans » la plus étroite captivité: il ne nous » eſt pas permis de ſortir, ni d'aller » chercher les choſes les plus néceſſaires » à la vie; on nous les vend le double » de ce qu'elles coûtent au marché. » Craint-on que nous ne prenions la » fuite? Hé, où pourrions-nous aller? » De quoi ſommes-nous capables, & » comment gagnerions-nous de quoi » vivre? N'avons-nous pas nos familles » dans le Palais qui répondent de nous? » Nous vous regardons comme notre » pere; ordonnez qu'on nous traite » comme vos enfans ». Le Roi ne s'offenſa pas de ce diſcours; il les écouta avec bonté, & leur promit d'examiner leur demande à ſon retour.

Quelques-uns de nos Miſſionnaires

ſe flattent que ce palais eſt peut-être un Séminaire, d'où ſortiront pluſieurs excellens Catéchiſtes : car ſi le Prince leur rend un jour la liberté, comme il y a quelque lieu de l'eſpérer, ils ne ſont point propres à d'autres emplois; & comme ils ſont habiles dans la connoiſſance des langues, & que d'ailleurs ils ont beaucoup de piété, ils ſont très-capables de bien remplir les fonctions de Catéchiſtes. Qu'il ſeroit glorieux à la Religion, ſi Dieu permettoit que dans la Cour la plus ennemie de la loi chrétienne ſe fuſſent formés ceux-là mêmes que ſa Providence deſtinoit à en être les prédicateurs !

LETTRE

DU MÊME.

De la Miſſion de Maduré, le 25 Novembre 1718.

Le ſecours qu'on m'a envoyé cette année de France eſt venu très-à-propos. Il y a un an entier que la famine fait ici de grands ravages. Je me ſuis trouvé chargé de dix Catéchiſtes & de trois éleves :

ce font treize familles qu'il m'a fallu nourrir. J'ai été heureux d'avoir réfervé une petite fomme des années précédentes, où j'avois moins de Catéchiftes : car la Miffion eft fi épuifée, qu'elle n'auroit pas pu m'aider dans ce preffant befoin. Nous ne pouvons donc ni moi ni mes Néophytes avoir affez de reconnoiffance pour les perfonnes charitables qui nous ont fait reffentir l'effet de leurs libéralités. Il femble que les Luthériens aient deffein d'imiter le zèle que les vrais Catholiques ont eu de tout temps pour étendre la connoiffance du vrai Dieu parmi les nations Idolâtres. Le Roi de Dannemark fait de grandes dépenfes pour l'entretien de quelques Prédicans à *Trancambar*; c'eft une place Danoife fituée fur la côte de *Cholamandalam*, ou, comme on dit en Europe, de *Cholomandel.* Il leur fournit l'argent néceffaire pour les entretenir eux & plufieurs Catéchiftes, pour payer des maîtres d'école, pour acheter une Imprimerie, & faire imprimer des livres Tamuls, pour acheter de petits enfans & en faire des Luthériens. On affure qu'à force d'argent ils ont gagné à leur Secte environ cinq cens perfonnes. Pour nous il ne nous eft pas permis d'affifter ouvertement nos

Néophytes, quand même nous en aurions les moyens : c'eſt ſur quoi on m'a donné des avis très-ſérieux, de crainte que le *Maniacarren* (c'eſt ainſi qu'on appelle le Gouverneur d'une ou de pluſieurs peuplades) ne s'imaginât que je ſuis riche. Ce ſeul trait eſt bien capable de faire connoître quel eſt le pays où nous vivons. Il n'en eſt pas de même des Prédicans Luthériens : ils ſont dans une ville Danoiſe où ils n'ont rien à craindre de l'avarice des Gentils.

Je ne vous parle point de ce qui s'eſt paſſé durant la détention du Pere Emmanuel Machado ; mais la reconnoiſſance m'engage à vous entretenir de la maniere dont il a été délivré de ſa priſon. Vous connoiſſez de réputation Monſieur de Saint-Hilaire : c'eſt un Gentilhomme de Gaſcogne que ſes avantures, ou plutôt la divine Providence, a conduit aux Indes, pour y ſervir la Religion, comme il a fait en pluſieurs rencontres. C'eſt par ſon zèle qu'il a mérité d'être fait Chevalier de Chriſt. Le Viceroi de Portugal lui a fait cet honneur au nom du Roi ſon maître, qui, à l'exemple des Rois ſes prédéceſſeurs, n'oublie rien de ce qui peut contribuer à faire connoître Jeſus-Chriſt

aux nations infidelles. Monſieur de Saint-Hilaire eſt en qualité de Médecin auprès de *Baker-ſaibu*, Gouverneur de la forte place de *Velour*, dans le Carnate, & neveu du *Nabab* ou Viceroi dans ce pays pour le Mogol. Dieu bénit viſiblement les remedes qu'il donne : il a fait des cures dont les plus habiles Médecins de l'Europe ſe feroient honneur. Il eſt auſſi Médecin du *Nabab*, & il s'attire l'eſtime de tout le monde par l'intégrité de ſes mœurs, & par la libéralité qu'il pouſſe quelquefois au-delà des bornes. Il a ſur-tout un grand zèle pour la Religion. Peu après que le Pere Machado fut arrêté, nous nous adreſſâmes à lui, dans l'eſpérance qu'une lettre qu'il nous procureroit du *Nabab* obtiendroit la délivrance du Miſſionnaire, parce que le Roi de *Tanjaour* eſt tributaire du Mogol, & c'eſt le *Nabab* qui vient preſque tous les ans lever ce tribut. Le *Nabab*, fortement ſollicité par Monſieur de Saint-Hilaire, écrivit pluſieurs lettres : mais elles ne produiſirent aucun effet. Un Nabab Européen auroit pris feu : le phlegme Indien ne s'échauffe pas ſi aiſément; nous avions perdu toute eſpérance, mais M. de Saint-Hilaire ne ſe rebuta pas. Le *Nabab* étant venu l'année

passée sur les confins de Tanjaour pour lever le tribut, M. de Saint-Hilaire recommanda fort le Pere Machado à plusieurs Seigneurs Turcs du premier rang, & accompagna sa recommandation de présens considérables. Heureusement pour nous *Candogi-vichitiram*, favori du Roi de *Tanjaour*, vint au camp du *Nabab*. Les Seigneurs Turcs le presserent si fort qu'il promit avec serment, de procurer la liberté au Missionnaire. Il tint sa parole. Le Pere Machado sortit de prison le 6 Juin, après y avoir été retenu près de deux ans, & y avoir souffert d'extrêmes incommodités. Il alla aussi-tôt remercier M. de Saint-Hilaire & les Seigneurs Mahometans qui s'étoient intéressés pour sa délivrance, surtout *Baker-saibu*. Celui-ci lui fit beaucoup de caresses, l'embrassa, & lui fit présent de quelque pieces de mousseline & de soie. Il le fit promener par la ville monté sur un éléphan, & Monsieur de Saint-Hilaire précédoit à cheval cette espece de triomphe.

Vous croirez peut-être que le Roi de *Tanjaour*, en persécutant le Pasteur, n'aura pas épargné les ouailles; cependant, par une providence particuliere de Dieu, les Chrétiens ont été tran-

quilles, ceux même qui demeurent dans le Palais. Auſſi c'eſt bien moins le Roi de *Tanjaour* qui fit arrêter le Pere Machado, qu'un de ſes premiers Miniſtres, nommé *Anandarau*, qui, après s'être ſaiſi du Miſſionnaire, fit eſpérer au Roi qu'il en tireroit des ſommes conſidérables. C'eſt chez ce Brame, & non dans les priſons du Roi, que le Pere a été tourmenté & retenu ſi long-temps priſonnier. Il s'eſt élevé d'autres orages qu'il nous a fallu eſſuyer, particuliérement dans le Marava : il n'y a rien eu d'aſſez ſingulier pour vous en faire part. Cette année le Pere Ricardi, Jéſuite Piémontois, a été arrêté par les Gentils : mais ſa détention n'a eu aucune ſuite fâcheuſe.

La famine dont je vous ai parlé nous a procuré un avantage, qui ſeul peut nous dédommager des autres maux qu'elle nous a cauſés. Nos Catéchiſtes ont baptiſé quantité d'enfans qui mouroient de faim, dont la plupart ſont déjà dans le Ciel. Le Pere Michel Bertholdo, Supérieur de cette Miſſion, a ſignalé en cela ſon zele; je crois que dans la ſeule ville de *Trichirapali* il a adminiſtré le ſaint baptême à près de trois cens enfans.

LETTRE

Du Pere le Caron, Missionnaire.

A Pondichéry, ce 15 Octobre 1718.

JE suis enfin arrivé à l'heureux terme qui, depuis plus de douze ans, a été l'unique objet de mes vœux les plus ardens. Dieu en soit éternellement beni. On a bien raison d'appeller cette Mission la Mission des Saints : si ceux qui y viennent travailler ne le sont pas encore, elle leur fournit les moyens de le devenir : c'est ce qui fait ma plus douce consolation. La vie dure & pénitente de nos Missionnaires, les persécutions presque continuelles, les prisons, la mort même à quoi ils sont sans cesse exposés, les détachent aisément des choses de la terre, & ne les attachent qu'à Dieu leur unique appui.

En arrivant ici je trouvai deux de nos Peres Portugais de la Mission de Maduré, qui y étoient venus pour se délasser de leurs travaux apostoliques. Il me sembloit voir ces premiers Apôtres de l'Eglise naissante s'entretenir des

progrès de l'Evangile dans les contrées Idolâtres, de leurs souffrances, & de leurs combats pour la cause de Jesus-Christ. J'étois charmé de leur entendre raconter les principales circonstances de la glorieuse mort du Pere Jean de Britto, les rigueurs extrêmes que les Maures exercerent l'an passé sur un de leurs Peres, l'ayant appliqué deux fois à une cruelle torture qu'il soutint avec une constance heroïque, & tant d'autres traverses que l'ennemi de la foi leur suscite tous les jours. Je n'ai pas joui long-temps des grands exemples de vertu, & de l'aimable compagnie de ces Peres : trois jours après mon arrivée, ils apprirent que les Idolâtres excitoient de nouveaux troubles, & inquiétoient leur troupeau : ils partirent le même jour à neuf heures du soir en habit de pénitens pour aller conjurer l'orage. Je fus attendri en disant adieu à ces saints Missionnaires, qui, après avoir blanchi dans de continuels travaux, voloient encore pleins de joie à de nouveaux combats.

Vous êtes sans doute dans l'impatience d'apprendre des nouvelles de mon voyage : je vous satisferai en peu de mots : Nous nous embarquâmes à Saint Malo

les premiers jours de Mars, & après avoir attendu durant près de trois semaines les vents favorables, on leva l'ancre le 20[e] du même mois. Le quatrieme d'Avril nous arrivâmes à Sainte-Croix de Ténérif, l'une des Canaries. Nous en partîmes le 6 d'Avril, & à plus de 30 lieues de-là nous découvrions assez distinctement le pied de Ténérif: c'est une montagne d'une hauteur prodigieuse, son sommet étoit couvert de neiges, tandis que nous éprouvions au pied de la colline d'excessives chaleurs. Comme la semaine Sainte approchoit, nous donnâmes à l'équipage une retraite de huit jours, qui se fit aussi tranquillement que si nous eussions été dans une maison Religieuse. Tout le monde fit ses Pâques avec de grands sentimens de piété. Durant le voyage on faisoit exactement la priere matin & soir, on récitoit le Chapelet à deux chœurs, on faisoit l'examen de conscience, on assistoit à une lecture spirituelle, & l'on approchoit souvent des Sacremens. Ces bonnes œuvres ont attiré visiblement sur nous les bénédictions du ciel. Trois mois entiers nous n'avons vû que le ciel & la mer: les calmes qui par leur durée sont tant à craindre sous la ligne, nous ont peu retardés:

les grandes chaleurs ne s'y ſont fait ſentir que ſept ou huit jours. Il paroiſſoit de temps en temps de gros poiſſons, dont pluſieurs ſe laiſſoient prendre à l'hameçon, des baleines longues de trente pieds ſe ſont approchées pluſieurs fois de notre vaiſſeau : ces animaux exhaloient une odeur qui empoiſonnoit.

Au commencement du mois de Juillet, nous abordâmes à l'iſle d'*Anjouan*, qui eſt à plus de quatre mille lieues de France. Ces Inſulaires vinrent ſur une écorce d'arbre nous apporter des fruits. Pour une aiguille, on avoit ſix groſſes oranges. Etant deſcendus à terre, je vis donner quatre gros chapons pour un gobelet de deux ſols. On prit, pour la proviſion du navire, trente bœufs, plus de cinquante cabris, quantité de volailles, du ris, des légumes & beaucoup d'autres choſes : le tout ne coûta pas cent écus.

Nous ne nous arrêtâmes-là que deux jours, & nous fîmes route vers la côte de Goa. Du plus loin que nous l'apperçûmes, nous invoquâmes ſaint François Xavier. De-là nous allâmes à Trancambar, où les Danois ont une belle fortereſſe qui n'eſt qu'à vingt-cinq ou trente lieues de Pondichery. Le Roi de

Dannemark y a fait bâtir un beau Séminaire, où on éleve les enfans des Idolâtres dans la Religion Proteſtante. Il leur donne chaque année deux mille écus pour leur entretien. Celui qui eſt chargé de ce Séminaire, alla, il y a deux ans, en Europe : il ramaſſa, pour cet établiſſement, de groſſes aumônes en Allemagne, en Hollande & en Angleterre. Il a voulu entreprendre depuis quelque temps la converſion des Brames : il s'avança pour cela dans les terres, & il fit quelques inſtructions devant un grand peuple que la nouveauté avoit attiré. Il ignoroit apparemment l'horreur que les Indiens ont pour le vin, & pour toute autre liqueur capable d'enyvrer : ſe trouvant un peu altéré au milieu d'une inſtruction, il tira de ſa poche une petite bouteille de vin, dont il vuida la moitié, & donna le reſte à ſon compagnon. Les Brames s'offenſerent d'une action ſi oppoſée à leurs manieres : ils l'abandonnerent ſur le champ, & le décrierent dans le pays. Ce pauvre Prédicant fut contraint de ſe retirer tout honteux avec ſa femme & ſes enfans dans ſon Séminaire.

Enfin, le 20 d'Août, nous arrivâmes à Pondichery après cinq mois de la plus

belle & la plus heureuſe navigation qui ſe ſoit jamais faite, ſans tempête, ſans danger, ſans accident, ſans maladie. Douze jours après, le Pere Boudier, avec qui j'avois fait le voyage, partit ſur le même vaiſſeau pour le Royaume de Bengale, qui eſt à trois cens lieues d'ici. Il fallut nous ſéparer après avoir vécu dix ans enſemble dans une grande union: ces ſortes de ſéparations coûtent à la nature. Je le conduiſis ſur le bord de la mer, & là nous nous embraſsâmes tendrement, peut-être pour la derniere fois. Pour moi l'on m'a deſtiné à la Miſſion de Carnate, la plus avancée dans les terres : je ſerai éloigné de quelques journées du Pere le Gac qui ſoutient avec un courage admirable la vie auſtere des grands pénitens de l'Inde. Je m'applique pour cela à l'étude de la langue *Telongou*. Accordez-moi les ſecours de vos prieres, & recommandez-moi ſouvent à la très-ſainte Vierge. La premiere égliſe que je bâtirai, ce ſera en l'honneur de ſon immaculée Conception. Demandez-lui qu'elle m'obtienne la grace de travailler long-temps & avec fruit à la converſion de ces pauvres Idolâtres, & de terminer ma vie par la couronne du martyre. C'eſt une grace que je ne

mérite pas, mais l'espérance de l'obtenir par vos prieres, dans un lieu où les persécutions sont si fréquentes, me remplit en ce moment d'une joie que je ne puis vous exprimer. Trop heureux, si je pouvois avoir le sort ou du Pere Britto qui eut la tête tranchée pour la Foi dans le Marava, ou des Peres Mauduit & de Courbeville qui furent empoisonnés, ou des Peres Faure & Bonnet qui ont été massacrés par les Nicobarins.



LETTRE

Du Pere Hypolite Desideri, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Ildebrand Grassi, Missionnaire de la même Compagnie, dans le Royaume de Maïssur. Traduite de l'Italien.

A Lassa, le 10 Avril 1716.

MON RÉVÉREND PERE,

La Paix de Notre Seigneur.

Ayant été destiné à la Mission de Thibet, je partis de Goa le 20 Novembre 1713, & j'arrivai à Suratte le 4 Janvier 1714. Comme je fus obligé d'y faire quelque séjour, je profitai du loisir que j'avois pour m'appliquer à la langue Persane. Le 26 de Mars, je pris la route de Delhy, & j'y arrivai le 11 Mai. J'y trouvai le Pere Manuel Freyre qui étoit destiné à la même Mission, & ce fut le 23 Septembre que nous commençâmes ensemble notre marche vers le Thibet. Nous passâmes par Lahor, où nous arrivâmes le 10 d'Octobre, &

nous eûmes la consolation d'y administrer les sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie à quelques Chrétiens destitués de Pasteurs. Nous partîmes de Lahor le 19 d'Octobre, & en peu de jours nous nous trouvâmes au pied du Caucase.

Le Caucase est une longue suite de montagnes très-hautes & très-escarpées. Après en avoir passé une, on en trouve une seconde plus haute que la premiere : celle-ci est suivie d'une troisiéme ; & plus on monte, plus on trouve à monter, jusqu'à ce qu'on arrive à la plus élevée de toutes, qui se nomme *Pir-Pangial.*

Les Gentils ont un profond respect pour cette montagne ; ils y apportent des offrandes, & ils rendent un culte plein de superstitions à un vénérable vieillard, auquel ils prétendent que la garde de ce lieu est confiée. C'est-là sans doute un reste du souvenir qu'ils ont de l'histoire fabuleuse de Promethée, lequel, selon la fiction des Poëtes, fut attaché au Caucase.

Le sommet des plus hautes montagnes est toujours couvert de neiges & de glaces. Nous employâmes douze jours à passer ces montagnes à pied,

traverſant avec des peines incroyables d'impétueux torrens, qui ſe forment de la fonte des neiges, & qui ſe précipitent avec rapidité à travers les pierres & les rochers. Ces rochers & ces torrens auxquels il faut réſiſter ſans ceſſe, rendent ces paſſages extrêmement difficiles, & je me ſuis ſouvent vu forcé de m'attacher à la queue d'un bœuf de charge qui paſſoit en même-temps que moi, pour n'être pas emporté par la violence de ces courans : je ne parle point du froid extrême que j'ai eu à ſouffrir, pour n'avoir pas pris la précaution de me pourvoir de vêtemens convenables à un ſi rude climat.

Ce pays de montagnes, quoique d'ailleurs ſi affreux, ne laiſſe pas d'être agréable en pluſieurs endroits par la multitude & la variété des arbres, par la fertilité du terroir, & par les différentes peuplades qu'on y rencontre. Il y a quelques petits Etats dont les Princes dépendent du Mogol. Les chemins ne ſont point par-tout ſi impraticables, que des voyageurs ne les faſſent à cheval, ou dans un *giampan*, qui eſt une eſpece de Palanquin.

Le 10 de Mars, nous arrivâmes à Kaſchemire : la prodigieuſe quantité de neiges

neiges qui tombe pendant l'hiver, & qui ferme absolument les passages, nous obligea d'y demeurer six mois. Une maladie causée apparemment par les premieres fatigues que j'avois essuyées, me réduisit à l'extrémité. Je ne laissai pas de continuer l'étude de la langue Persane, & de faire des recherches sur le Thibet : mais quelque soin que je pûs prendre, je n'eus alors connoissance que de deux Thibets : l'un s'étend du septentrion vers le couchant, & s'appelle petit Thibet, ou *Baltistan :* il est à peu de journées de Kaschemire ; ses habitans & les Princes qui le gouvernent, sont Mahométans & tributaires du Mogol. Quelque fertile que soit d'ailleurs ce pays, il ne peut être que très-stérile pour les Prédicateurs de l'Evangile ; une longue expérience ne nous a que trop convaincus du peu de fruit qu'il y a à faire dans les contrées, où la secte impie de Mahomet domine.

L'autre Thibet, qu'on nomme le grand Thibet ou *Buton*, s'étend du septentrion vers le levant, & est un peu plus éloigné de Kaschemire. La route en est assez fréquentée par les caravanes qui y vont tous les ans chercher des laines ; on passe d'ordinaire par des défilés. Les six ou

ſept premieres journées ne ſont pas fort rudes, mais dans la ſuite les chemins deviennent très-difficiles à cauſe des vents qui y regnent, des neiges, & de la rigueur extrême du froid très-piquant; à quoi il faut ajouter la néceſſité où l'on eſt de prendre le repos de la nuit ſur la terre nue, quelquefois même ſur la neige ou ſur la glace.

Le grand Thibet commence au haut d'une affreuſe montagne, toute couverte de neige, nommée *Kantel.* Un côté de la montagne eſt du domaine de Kaſchemire, l'autre appartient au Thibet. Nous étions partis de Kaſchemire le 17 Mai de l'année 1715, & le 30, fête de l'Aſcenſion de Notre-Seigneur, nous paſſâmes cette montagne, c'eſt-à-dire, que nous entrâmes dans le Thibet. Il étoit tombé quantité de neige ſur le chemin que nous devions tenir; ce chemin, juſqu'à *Leh*, qu'on nomme autrement *Ladak*, qui eſt la fortereſſe où réſide le Roi, ſe fait entre des montagnes, qui ſont une vraie image de la triſteſſe, de l'horreur, & de la mort même. Elles ſont poſées les unes ſur les autres, & ſi contigues, qu'à peine ſont-elles ſéparées par des torrens, qui ſe précipitent avec impétuoſité du haut des montagnes, & qui

ſe briſent avec tant de bruit contre les rochers, que les plus intrépides voyageurs en ſont étourdis & effrayés. Le haut & le bas des montagnes ſont également impraticables; on eſt obligé de marcher à mi-côte, & le chemin y eſt d'ordinaire ſi étroit, qu'à peine y trouve-t-on aſſez d'eſpace pour poſer le pied; il faut donc marcher à pas comptés & avec une extrême précaution. Pour peu qu'on fît un faux pas, on rouleroit dans des précipices avec grand danger de la vie, ou du moins de ſe fracaſſer les bras & les jambes, comme il arriva à quelques-uns qui voyageoient avec nous. Encore ſi ces montagnes avoient des arbriſſeaux auxquels on pût ſe tenir; mais elles ſont ſi ſtériles, qu'on n'y trouve ni plantes, ni même un ſeul brin d'herbe. Faut-il paſſer d'une montagne à l'autre? on a à traverſer des torrens impétueux qui les ſéparent, & l'on ne trouve point d'autre pont que quelques planches étroites & tremblantes, ou quelques cordes tendues & entrelaſſées de branchages verds; on eſt ſouvent contraint de ſe déchauſſer pour appuyer le pied avec moins de riſque. Je vous avoue que je frémis encore au ſeul ſouvenir de ces affreux paſſages.

La difficulté des chemins n'eſt pas la ſeule incommodité de cette route ; il faut y joindre le froid le plus piquant, des vents furieux, des neiges abondantes, la néceſſité de dormir ſur la terre, expoſé aux injures d'un ſi rude climat, & de ne ſe nourrir que de la farine de *Sattu*, qui eſt une eſpece d'orge. Les habitans du pays la mangent telle qu'elle eſt ; pour nous, nous la prenions d'ordinaire en bouillie, & ce n'étoit pas un petit avantage de pouvoir trouver un peu de bois pour la faire cuire.

Les yeux ſouffrent une nouvelle incommodité de la réverbération des rayons du ſoleil, qui, tombant ſur la neige, éblouiſſent & rendent preſque aveugle. Je fus obligé de me bander les yeux, ne laiſſant de jour que ce qui étoit préciſément néceſſaire pour me conduire. Enfin, de deux en deux jours on trouve des Douaniers, qui, non contens d'exiger les droits ordinaires, demandent tout ce qu'il leur plaît, & à quel titre il leur plaît.

Dans ces Provinces montagneuſes on ne trouve point de groſſes villes ; il n'y a point de monnoie particuliere, on ſe ſe ſert de celle du Mogol ; chaque piece vaut cinq Jules Romains. Le commerce

ſe fait plus ordinairement par l'échange des denrées. Nous fîmes à pied le voyage de Kaſchemire à *Ladak*, qui dura quarante jours, & nous n'y arrivâmes que le 25 Juin. Ce Royaume du ſecond Thibet, commence, comme je l'ai déja remarqué, au mont *Kantel*, & s'étend du ſeptentrion vers le levant. Il a un ſeul *Ghiampo* ou Roi abſolu; celui qui regne aujourd'hui ſe nomme *Nima Nangial*; il a ſous lui un Roi tributaire. Les premieres peuplades qu'on rencontre ſont Mahométanes; les autres ſont habitées par des Gentils, moins ſuperſtitieux qu'on ne l'eſt dans les autres contrées idolâtres.

Voici ce que j'appris de la Religion du Thibet. Ils appellent Dieu *Konciok*, & ils ſemblent avoir quelque idée de l'adorable Trinité; car tantôt ils le nomment *Konciok-cik*, Dieu un, & tantôt *Konciokſum*, Dieu trin. Ils ſe ſervent d'une eſpece de chapelet, ſur lequel ils prononcent ces paroles : *Om*, *ha*, *hum*. Lorſqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que *Om* ſignifie intelligence ou bras, c'eſt-à-dire, puiſſance; que *ha* eſt la parole; que *hum* eſt le cœur ou l'amour, & que ces trois mots ſignifient Dieu. Ils adorent encore un nommé

Urghïen, qui nacquit, à ce qu'ils difent, il y a fept cens ans. Quand on leur demande s'il eft Dieu ou homme, quelques-uns d'eux répondent qu'il eft tout enfemble Dieu & homme, qu'il n'a eu ni pere ni mere, mais qu'il eft né d'une fleur. Néanmoins leurs ftatues repréfentent une femme qui a une fleur à la main & ils difent que c'eft la mere d'*Urghien*. Ils adorent plufieurs autres perfonnes qu'ils regardent comme des Saints. Dans leurs églifes on voit un autel couvert d'une nappe avec un parement : au milieu de l'autel eft une efpece de tabernacle, où, felon eux, *Urghien* réfide, quoique d'ailleurs ils affurent qu'il eft dans le Ciel.

Les Thibetains ont des Religieux nommés *Lamas*. Ils font vêtus d'un habit particulier, différent de ceux que portent les perfonnes du fiecle : ils ne treffent point leurs cheveux, & ne portent point de pendans d'oreilles comme les autres ; mais ils ont une tonfure femblable à celle de nos Religieux, & ils font obligés à garder un célibat perpétuel. Leur emploi eft d'étudier les livres de la Loi, qui font écrits en une langue & en des caracteres différens de la langue & des caracteres ordinaires. Ils récitent cer-

taines prieres en maniere de chœur. Ce sont eux qui font les cérémonies, qui présentent les offrandes dans les Temples, qui y entretiennent des lampes allumées. Ils offrent à Dieu du bled, de l'orge, de la pâte, & de l'eau dans de petits vases fort propres. On mange comme une chose sainte ce qui a été offert de la sorte. Les *Lamas* sont dans une grande vénération : ils vivent d'ordinaire en communauté, & séparés de tout commerce profane : ils ont des Supérieurs locaux, & outre cela un Supérieur général, que le Roi même traite avec beaucoup de respect.

Le Roi & plusieurs autres de sa Cour nous regardoient comme des *Lamas* de la Loi de Jesus-Christ, venus d'Europe. Lorsqu'ils apperçurent que nous récitions notre office, ils eurent la curiosité de voir les livres que nous lisions, & ils nous demandoient avec empressement ce que représentoient les images qu'ils y trouvoient. Après les avoir bien examinées, ils disoient tous ensemble, *Nuru*, cela est fort bien. Ils ajoutoient deux choses : 1°. que leur livre est assez semblable au nôtre, c'est ce que je ne puis me persuader ; ce qui me paroît de plus certain, est qu'à la vérité plusieurs d'en-

tr'eux sçavent lire leurs livres mystérieux, mais que personne ne les entend; 2°. Ils disoient souvent : « Oh si vous » sçaviez notre langue, ou bien si nous » comprenions la vôtre, que nous au» rions de plaisir à vous entendre ex» pliquer votre Religion » ! ce qui fait voir que ces Peuples seroient assez disposés à goûter les vérités Chrétiennes.

Les Thibetains sont d'un naturel doux & docile, mais inculte & grossier. Il n'y a parmi eux ni sciences, ni arts, quoiqu'ils ne manquent pas d'esprit. Ils n'ont point de communication avec les Nations étrangeres : nulle sorte de viande ne leur est interdite ; ils rejettent la métempsycose, & la polygamie n'a point de lieu parmi eux ; trois articles en quoi ils sont bien différens des Idolâtres Indiens.

Quant à la nature du climat, il est fort rude, ainsi qu'on peut l'inférer de ce que j'ai dit. L'hiver est presque la seule saison qui y regne toute l'année. En tout temps la cime des montagnes est couverte de neiges ; la terre ne produit que du bled & de l'orge : on n'y voit presque ni arbres, ni fruits, ni légumes. Les maisons sont petites, étroites, faites de pierres posées grossiérement & sans art les unes sur les autres. Ils n'usent que

des étoffes de laines pour leurs vêtemens. Depuis que nous sommes à *Ladak*, nous n'avons eu pour logement que la cabane d'un pauvre homme de Cachemire qui vit d'aumônes.

Deux jours après notre arrivée, nous allâmes visiter le *Lompo :* c'est la premiere personne après le Roi, & on l'appelle son bras droit. Le 2 Juillet, nous eûmes la premiere audience du Roi, qui nous reçut assis sur son trône. Le 4 & le 8, nous fûmes appellés pour la seconde & troisieme fois, & alors ils nous traita plus familierement. Le 6, nous rendîmes visite au grand *Lama* ; il étoit accompagné de plusieurs autres *Lamas*, dont un est fils du *Lompo*, & un autre est proche parent du Roi. Ils nous reçurent avec beaucoup d'honnêtetés, & nous présenterent quelques rafraîchissemens selon l'usage du pays.

Ces honneurs & ces témoignages d'amitié n'empêcherent pas qu'on ne nous inquiétât. Le commerce de laine attire à *Ladak* quantité de Mahométans qui viennent de Caschemire. Quelques-uns d'eux, soit par jalousie, soit par haine du nom Chrétien, dirent au Roi & à ses Ministres, que nous étions de riches Marchands, qui portions avec nous des perles, des diamans, des rubis, di-

verses pierreries, & d'autres marchandises précieuses. Il n'en fallut pas davantage pour donner lieu à quelques vexations. Un député de la Cour vint faire la visite dans notre logis : tout lui fut ouvert, & le rapport qu'il fit au Roi, excita sa curiosité. Il se fit apporter une corbeille & une bourse de cuir où étoient nos petits meubles, c'est-à-dire, du linge, des livres, divers écrits, quelques instrumens de mortification, des chapelets & des médailles. Le Roi ayant tout examiné, dit hautement qu'il avoit plus de plaisir à considérer ces sortes de meubles, qu'à voir des perles & des rubis.

Telle étoit ma situation, & je ne pensois plus qu'à fixer mon séjour dans un pays où j'étois résolu de souffrir tout ce qu'il plairoit au Seigneur : j'étois même au comble de la joie d'avoir enfin trouvé un état fixe, où je pourrois travailler au salut des ames : je commençois déja à apprendre la langue, dans l'espérance de voir un jour naître, parmi ces rochers du Thibet, quelque fruit agréable aux yeux de la divine Majesté, lorsqu'on nous apprit qu'il y avoit un troisieme Thibet. Après plusieurs délibérations, il fut conclu, contre mon inclination, que nous irions

en faire la découverte. Ce voyage eſt d'environ 6 à 7 mois, par des lieux déſerts & dépeuplés. Ce troiſieme Thibet eſt plus expoſé aux incurſions des Tartares qui ſont limitrophes, que les deux autres Thibets.

Nous partîmes donc de *Ladak* le 17 Août de l'année 1715, & nous arrivâmes à *Laſſa*, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, le 18 Mars 1716. Je vous laiſſe à conjecturer ce que j'ai eu à ſouffrir durant ce voyage au milieu des neiges, des glaces, & du froid exceſſif qui regne dans ces montagnes. Peu après notre arrivée, certains Tribunaux du Royaume nous firent une affaire aſſez embarraſſante. Il a plu à Dieu d'appaiſer cet orage de la maniere que je vais vous le raconter. Je paſſois devant le Palais pour me rendre à un de ces Tribunaux; le Roi, qui m'apperçut d'un balcon où il étoit avec un de ſes Miniſtres, s'informa qui j'étois. Ce Miniſtre étoit inſtruit de notre affaire; & comme il eſt plein de droiture & d'équité, il prit cette occaſion de repréſenter au Prince l'injuſtice qui nous étoit faite. Le Roi me fit appeller ſur le champ, & donna ſes ordres afin qu'on ceſſât de nous chagriner.

Quelques jours après étant allé rendre

visite au Ministre dont je viens de parler, il me fit des reproches avec bonté sur ce que je ne m'étois pas encore présenté au Roi. Je m'excusai sur ce que la coutume du pays ne permettant pas d'approcher des Grands sans leur faire quelque présent, je n'avois rien qui méritât d'être offert à un si grand Prince. Mon excuse toute légitime qu'elle étoit, ne fut pas écoutée. Il me fallut donc obéir, & me rendre au Palais. Plus de cent personnes de distinction se trouverent dans la salle, qui demandoient audience. Deux Officiers vinrent prendre leurs noms selon la coutume, & porterent la feuille au Roi, qui me fit entrer aussi-tôt avec un grand *Lama*. Le présent du *Lama* étoit considérable, & le mien de très-peu d'importance : cependant celui du *Lama* resta à la porte, selon l'usage, & le Roi se fit apporter le mien ; & pour témoigner combien il en étoit content, il le garda auprès de lui : ce qui est, en cette Cour, une marque singuliere de distinction. Il me fit asseoir vis-à-vis & fort près de sa personne ; &, pendant près de deux heures, il me fit une infinité de questions, sans parler à qui que ce soit de ceux qui étoient présens. Enfin, après avoir fait mon éloge, il me congédia.

Je cherchai plusieurs fois à profiter des bonnes dispositions du Prince, pour l'entretenir, dès cette premiere visite, de notre sainte Religion, & de la Mission que j'étois prêt d'entreprendre dans ses Etats ; mais les circonstances ne me le permirent pas. Ce Prince est Tartare de Nation ; il y a quelques années qu'il a conquis ce Royaume, qui n'est pas fort éloigné de la Chine, car on ne compte que quatre mois de voyage d'ici à Pekin. Il en est venu depuis peu un Ambassadeur qui s'en est déja retourné.

Après ce petit récit, mon Révérend Pere, que je viens de vous faire de ce qui s'est passé dans le cours de mes voyages, & depuis que je suis arrivé dans la Capitale du troisieme Thibet, il ne me reste plus qu'à vous demander, comme je le fais avec instance, le secours de vos prieres. Après tant de courses pénibles, j'en ai un extrême besoin pour me soutenir dans les travaux attachés au ministere auquel la bonté divine a daigné m'appeller, tout indigne que j'en sois. C'est donc dans la participation de vos saints sacrifices que j'ai l'honneur d'être, &c.

Fin du douzieme volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

Fin de la table du douzieme volume.





